

ANECDOTES

SUR

M. LA COMTESSE DU BARRI.

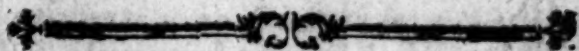
K.

Hæc ubi supposuit dextro corpus mihi lævum!
Ilia & Egeria est; do nomen quodlibet illi.

Horat. L. I. Sat. II. v. 125, 126.



A L O N D R E S;



M D C C L X X V L

AMERICAN

212

M. JACOMINI

DU BARRE

Specimen of the
first edition of the
History of the
United States



JOHN D. BARR
MCCCLXXXV

PRÉFACE.

QUoique cet Ouvrage soit une vie très complète de Madame la Comtesse Dubarri, l'Auteur, pour lui ôter tout air de prétention, a préféré le titre modeste d'Anecdotes. Il s'est affranchi par là de l'ordre, des transitions, de la gravité de style qu'auroit exigé une annonce plus imposante. Il eût été obligé de sacrifier, ou de reléguer dans des notes, une multitude de détails indignes de la majesté de l'Histoire, qui paroîtront peut-être minutieux à la postérité, mais extrêmement piquans pour les contemporains.

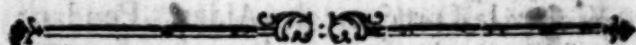
Au reste, il ne faut pas croire qu'en recueillant tout avec soin, on ait ramassé sans choix une quantité de fables & d'absurdités débitées sur le compte de cette Courtisane célèbre. On verra que depuis sa naissance, jusqu'à sa retraite, on cite des garans de ce qu'on avance. On a suivi à cet égard les règles scrupuleuses de l'Historien.

Que ceux-là donc rejettent ce livre & se désabusent, qui, séduits par un semblable titre, souvent l'enseigne de l'imposture & de la calomnie, le saïssoient avec avidité

comme un Libelle propre à fomenter leur méchanceté ou leur corruption ! L'Ecrivain avoit conçu son projet durant les jours les plus brillans du regne de la Favorite : alors nulle crainte, nul espoir, rien n'auroit pu l'en détourner ni le faire gauchir dans sa vérité. Aujourd'hui que Madame Dabbarri n'a ni puissance, ni crédit pour flatter la malignité du public, il n'aura pas la bassesse de charger le tableau d'une vie déjà trop remplie de scandale & d'infamie. Il a eu en vue un but plus honnête & plus utile ; ça été de consoler dans son obscurité le citoyen qui, par sa naissance jetté loin de la Cour & des grandeurs, gémiroit de ne point obtenir celles-ci ; de lui montrer par quels moyens on y parvient, quelles mains les prodiguent, & sur quelles têtes elles s'accumulent. Mais plus heureux que beaucoup d'autres moralistes dans le choix de son sujet, il en a trouvé un qui réunit à l'intérêt de l'Histoire tous les agrémens du Roman, qui peut convenir & au philosophe austere & à l'homme frivole, nourrir les réflexions de l'un, amuser l'oisiveté de l'autre, & plaire ainsi aux diverses especes de Lecteurs.



ANECDOTES
SUR
M. LA COMTESSE
DU BARRI.



PREMIERE PARTIE.

L'ORIGINE de Madame la Comtesse DU BARRI est inconnue, comme celle des grands fleuves, qui sont peu de chose à leur source, & ne méritent l'attention des voyageurs que lorsque, grossis dans leur cours, ils en imposent par leurs eaux majestueuses; ou plutôt, comme celle des familles illustres & des peuples les plus anciens, qui se perd dans la nuit des tems, elle est mêlée de beaucoup de

ables & d'obscurité. Voici pourtant ce qu'en raconte Monsieur Billard Dumouceau son parrain, qui s'en est ouvert dans les commencemens de la fortune de cette Dame, mais qui depuis, par prudence ou par ordre supérieur, est devenu très-réservé à cet égard.

Il étoit, dit-il, à la tête d'une partie des vivres, dans la guerre de 1744. Ses affaires l'obligèrent de passer par Vaucouleurs, petite ville de Champagne, qui se glorifie de la naissance de la Pucelle, & qui ne se vantera pas moins sans doute de celle de Madame la Comtesse *Dubarri*. En sa qualité de matador de la Finance, il étoit logé chez le Directeur des Aides. Pendant son séjour, la femme d'un des suppôts de la Ferme accoucha. C'étoit un de ces petits commis, appelés *Rats de cave*, parce qu'ils y vont souvent pour visiter les vins & autres boissons; il se nommoit *Gomart de Vaubernier*.

La femme du Directeur avoit promis d'être marraine: elle pria M. Dumouceau de tenir avec elle la fille qui venoit de naître. Celui-ci, naturellement galant & enjoué répondit à cette politesse avec beaucoup d'empressement. L'enfant fut baptisé sous le nom de *Marie Jeanne*. La cérémonie se ressentit de l'opulence du parrain; elle fut magnifique pour le lieu, & se termina

suivant, l'usage par une fête, par une grande distribution de dragées & de bonbons ; puis il partit, sans s'inquiéter beaucoup si la nouvelle ame qu'il venoit de racheter à Dieu ne retourneroit pas bientôt au diable.

La Providence, qui veilloit sur l'enfant de plus près que son parrain¹, ménagea à ce dernier l'occasion de reprendre des sentimens plus conformes au nouveau titre qu'il avoit acquis, & plus dignes de son christianisme & de son humanité.

Plusieurs années après son retour à Paris, on lui annonce un matin une femme qui demande à lui parler. Il la fait entrer : elle se présente avec un enfant : il ne reconnoît ni l'une ni l'autre. Il demande à la mere qui elle est : elle se jette à ses genoux, en fondant en larmes ; elle lui apprend qu'elle est la nommée Gomart dont il a tenu la fille, & qu'il voit devant ses yeux sa filleule.

Celle-ci attire les regards du parrain. Outre la gentillesse naturelle à cette âge, elle avoit des graces particulieres : il l'embrasse, il la caresse ; il s'informe comment la mere se trouve à Paris.

Madame Gomart lui dit qu'elle a perdu son Mari ; que l'emploi qu'il exerçoit ne lui ayant pas donné l'occasion d'économiser, elle s'étoit trouvée par cette mort

dans un état misérable ; que dénuée de ressources à Vaucouleurs , elle étoit venue dans la capitale pour y chercher à vivre , & se mettre en condition quelque part.

Le sort de la Mere intéresse M. Dumouceau ; mais l'enfant surtout s'attire sa bienveillance. Il donne douze francs à Madame Gomart , en lui disant de revenir à la fin de chaque mois , de lui amener sa filleule , & qu'il lui en fournira autant toutes les fois pour sa première éducation , c'est-à-dire , pour lui apprendre d'abord à lire & à écrire. Il lui promet du reste de chercher à la placer. On ne fait trop au juste ce que la Mere devint dans ces premiers tems , & la mémoire de M. Dumouceau est en défaut sur cet article. Il se ressouvient seulement d'avoir fourni constamment les secours qu'il avoit promis , & au-delà. Il paroît que la Mere s'en approprioit une partie ; du moins l'argent n'a-t-il pas fort avantageusement tourné au genre d'éducation que le parrain vouloit procurer à sa filleule ; car elle ne lit pas bien , & écrit très-mal. On a vu un placet apostillé ou griffonné de la main de Madame Dubarri , de la manière suivante : *Recommandé par Madame la Comtesse Dubarri.*

Cette lacune, au reste, peu importante, ne fut pas longue. M. Dumouceau avoit dans ce tems-là pour maîtresse Mademoiselle Frédéric, courtisane très-renommée, & dont il étoit éperduement amoureux. La veuve Gomart se trouvant sans condition, il la plaça pour cuisinière chez sa Maîtresse. Il faisoit d'une pierre deux coups; & en rendant service à cette pauvre femme, il se ménageoit un espion favorable à sa jalousie.

Il fut question de savoir ce qu'on feroit de la fille, déjà grandelette & précoce pour son âge. M. Billard, parent de M. Dumouceau, caissier des Postes, & qui étoit dans la ferveur d'une dévotion naissante, proposa de la mettre à Ste. Aure, communauté sous la Direction de l'abbé Grisel, qui en étoit en quelque sorte le fondateur. On loua son zèle; ses offres furent acceptées; & il se chargea de payer la pension de l'enfant, pendant qu'elle seroit dans cette maison Religieuse pour y faire sa première communion, & se mettre en état d'entrer ensuite en métier.

Nous perdons de vue un moment ce trésor précieux, renfermé dans la Communauté de Ste. Aure, où la petite fille se formoit aux exercices du couvent, qu'on fait n'être pas toujours des exer-

eices spirituels ; & nous nous livrons à quelques réflexions sur cette première partie de sa vie.

Il résulte du cahos bien débrouillé de sa naissance, 1°. Qu'elle n'est pas bâtarde, puisqu'elle avoit un pere apparent, & que, suivant les Loix, *Pater est quæ nuptia demonstrant.*

2°. Qu'elle est encore moins fille d'un moine. Cette fable est appuyée sur un bon mot de M. le duc de Choiseul, qui aimoit mieux, en l'accréditant, jeter ainsi du ridicule & de l'infamie sur Madame la Comtesse Dubarri, dont la faveur commençoit alors, que de rendre témoignage à la vérité : car il la savoit aussi bien que qui que ce soit. Un jour qu'il étoit question des Ordres religieux à la table de ce Ministre, & qu'on les maltraitoit de propos : *Ne parlons point mal des moines, dit le duc, ils nous font de beaux enfans.*

3°. Que, quoique son pere ne fût pas dans un état brillant, on peut dire qu'elle n'est pas née dans la fange, & qu'elle pourroit même, ainsi qu'on l'a prétendu depuis son élévation, être issue d'une famille ancienne, soit par les *Gomart*, soit par les *Vaubernier*. Nous laissons aux Généalogistes le soin de trouver la filiation, & nous revenons à la suite de nos Anecdotes.

M^{le}. Frédéric se douta qu'on lui donnoit une surveillante en la personne de sa cuisiniere; & , soit que sa conduite ne fût pas bien nette, soit qu'elle regardât cette précaution comme une insulte faite à sa fidélité; elle résolut de s'en débarrasser le plutôt possible. Une Maitresse a facilement, quand elle le desire, & souvent sans le vouloir, occasion de chercher noise à un domestique. Il s'en présenta une, & même très-grave, de faire une bonne querelle à la veuve Gormart. Un picpus, nommé, pere Ange, venoit souvent la voir à Courbevoye, où M. Dumouceau avoit une maison de campagne, dans laquelle il avoit logé M^{le}. Frédéric pour la belle saison. Celle-ci ne crut pas qu'un moine pût s'introduire dans une maison que pour séduire la Maitresse ou la servante. Quoique sa cuisiniere ne fût pas un morceau ragoûtant, elle ne douta pas qu'il ne fût encore très-friand pour le picpus; & les caresses qu'il faisoit librement à la mere, ainsi qu'à la petite-fille lorsqu'elle venoit de sa Communauté voir sa maman, donnerent au soupçon tout l'air de la réalité.

La courtisane en porta ses plaintes à son amant; elle déclara qu'elle ne pouvoit souffrir un pareil scandale sous ses yeux. M. Dumouceau en fit des repro-

ches, vifs" à la veuve Gomart, qui jura & protesta qu'il ne se passoit rien de criminel entre le moine & elle ; que c'étoit son beau-frere, qualité qui autorisoit ses visites & ses amitiés : ce dont ne voulut rien croire M^{le}. Frédéric, accoutumée à toutes ces ruses de fille, à ces parentés factices ; elle cria, elle fit le diable, comme auroit pu faire une dévote. Il fallut que la cuisiniere sortit, & cherchât fortune ailleurs.

D'un autre côté, il revenoit beaucoup de rapports fâcheux de la Communauté de Ste. Aure, sur le compte de la jeune enfant : c'étoit un petit lutin, qui faisoit enrager ses camarades & les religieuses ; le tempérament la tourmentoit déjà, & l'on eut toutes les peines du monde à la retenir dans la réserve & le recueillement qu'exigeoit l'acte de Religion qu'on vouloit lui faire faire.

M^{le}. Frédéric ne fut pas satisfaite, qu'après avoir renvoyé la mere elle n'eût décrié la fille dans l'esprit de M. Dumouceau. L'aurore de celle-ci qui commençoit à poindre, annonçoit dès lors à cet Astre naissant la plus brillante carrière ; & la premiere, qui touchoit à son couchant, craignit d'en être éclipsee. Elle connoissoit toutes les dispositions du parrain à la galanterie ; & elle voulut lui

ôter la tentation de lui faire infidélité en faveur de sa filleule. Elle exigea qu'il abandonnât cette famille dévergondée, indigne de ses bontés. Ce parrain étoit foible & doux ; il ne voulut point avoir de querelle avec sa Maitresse ; mais il ne put se résoudre à délaisser tout-à-fait la veuve Gomart : il lui donnoit des secours à la sourdine, & sans la voir beaucoup, d'autant qu'elle entra pour lors chez Madame de. . . . Elle aimoit les enfans, & s'en amusoit à la campagne, où elle passoit une grande partie de l'année. Les connoissances de Madame de. . . , sur-tout en hommes, s'en amusoient encore mieux ; & entre ceux-ci M. l'abbé d'Usson de Bonnac, depuis Evêque d'Agen, ainsi que M. de Marcieu, alors colonel, aujourd'hui maréchal de Camp. Le premier plaisoit fort à la pétulante Manon (c'est ainsi qu'on la nommoit dans cette maison) parce qu'il l'agaçoit ; ce qu'elle lui rendoit bien. Un jour (& nous tenons cette anecdote de M. de Marcieu lui-même) que ce dernier avoit un habit neuf, en passant sur un pont il se trouve tout couvert de boue, il regarda, il vit en embuscade la petite Manon, qui rioit comme une folle. Il courut à elle dans son premier mouvement de colere ; il la trouva & alloit lui donner le fouet d'im-

portance, lorsque l'enfant lui demanda grace, en l'assurant qu'elle s'étoit méprise; qu'elle n'en vouloit qu'à ce petit vilain abbé de Bonnac; qu'elle ne seroit pas fâchée d'être fessée, si elle eût réussi. L'ingénuité de ce propos désarma le Militaire, qui l'embrassa de tout son cœur.

Qu'on nous permette une digression sur la suite de cette aventure, qui, en confirmant sa vérité, fait beaucoup d'honneur à la franchise du caractère de Madame Dubarri. C'est toujours M. de Marcieu qui parle. Il raconte que depuis l'élévation de cette Dame, ayant bien vérifié qu'elle étoit la Manon même dont il avoit vû de si près le joli derrière, il s'étoit empressé d'aller lui faire sa Cour. Que dans le dessein de se faire reconnoître d'elle, pour peu qu'elle lui en fournît l'occasion, il avoit jugé le moment de sa toilette, qu'elle faisoit, le plus favorable. Qu'en conséquence il s'étoit mis le dernier de la file, de façon pourtant que sa figure fût bien réfléchie dans le miroir devant lequel la Comtesse étoit alors, & qu'il pût voir les mouvemens du visage de Madame Dubarri: qu'ayant remarqué qu'en jettant les yeux sur lui elle avoit souri, comme à quelqu'un de connoissance, il s'étoit hasardé à un premier geste sur son habit, qui

ne signifioit rien vis-à-vis de toute autre personne, mais qui pouvoit lui rappeler la boue dont elle l'avoit sali; que le sourire ayant parfaitement répondu à son intention, il en étoit venu au point de retracer la fustigation, en se donnant de petites claques d'une main sur le dos de l'autre; qu'enfin elle avoit presque éclaté, & pour lui témoigner, sans que les spectateurs s'en doutassent, qu'elle étoit parfaitement au fait de la scene muette qu'il venoit de jouer, elle lui avoit demandé s'il étoit toujours lié avec M. l'Evêque d'Agen.

De cette anecdote bien constatée, on peut conjecturer que si Manon ne sortit pas Vierge de Ste. Aure, elle sortit encore moins pucelle de chez Madame de..... Malgré son extrême jeunesse, on voit qu'elle étoit déjà très-apprivoisée avec les hommes; &, sans fixer au juste l'époque de son entière défloration, ni nommer l'heureux mortel qui a eu ses premières faveurs, on doit croire que cette fleur fut cueillie ou par le malin abbé, ou par le colonel brillant, ou par quelqu'un des vigoureux valets de cette Dame, avec qui Manon étoit souvent reléguée, faute de mieux: du moins seroit-ce un miracle si, aussi jolie & aussi mal gardée qu'elle l'étoit par sa mere,

elle eût échappé saine & sauve aux séductions du premier , à l'argent du second , & à la brutalité des autres.

En général , c'est un point fort difficile à saisir dans la vie d'une femme , parce qu'il se passe ordinairement dans l'obscurité d'une nuit profonde , parce qu'elle seule , à bien parler , pourroit l'assigner , & qu'elle rougiroit trop quelquefois de nommer le héros. On connoît ce refrain de chanson si joli , si vrai , si naturel : *souvent la farine se donne , & le son se vend*. Quoiqu'il en soit , comme cet événement est peu important dans la vie de Manon , qu'il ne tient même en rien à sa grandeur suivante , nous ne discuterons pas plus longtems sur ce chapitre. Nous ajouterons seulement , que si , par une grace spéciale de la Providence , ce pucelage si recherché étoit sorti victorieux de tant de tentations , de tant d'assauts , la beauté naissante qui en étoit pourvue entra bientôt dans un lieu où la vertu , la laideur même , ne sont pas en sûreté.

Vers 1760 la veuve Gomart , fondant de grandes espérances sur sa fille , ramassa le peu d'argent qu'elle avoit économisé , qui , joint aux bienfaits du Parrain & de Madame de..... servit à placer Manon chez le S. Labille , marchand de modes. Ce métier , fort honnête en lui-

même , est devenu si décrié , qu'une mere sage & prudente évite de le donner à une jeune & jolie personne. L'introduire en pareil endroit , c'est l'exposer beaucoup , c'est proprement la mettre ce qu'on appelle sur le trottoir , c'est-à-dire , annoncer aux galans , aux paillards , aux amateurs de nouveautés , qu'ils peuvent faire des propositions. Il est à présumer que la cuisiniere , déjà au fait du train de Paris , n'étoit pas éloignée d'un tel projet. On ne fait si c'est pour le pouvoir exécuter plus librement qu'elle fit alors changer de nom à sa fille ; mais , suivant la tradition , celle-ci ne porta chez le S. Labille que celui de *Lançon*. C'est ainsi , pour nous conformer à cette époque , que nous l'appellerons dorénavant.

Mle. Lançon donc se trouva à merveille de son nouveau domicile. Une boutique de modes ne peut que flatter infiniment les goûts d'une fille qui entre dans le monde , & qui n'a encore rien vu. C'est véritablement le Temple de la coquetterie. On lui fait passer tour-à-tour en revue les étoffes les plus riches & les plus précieuses , les parures les plus élégantes & les plus recherchées , les fanfreluches , les pompons , les ajufemens , les ornemens si délicieux pour

une femme , tout ce que l'aiguille ou le fuseau peuvent produire d'exquis. Comment une jeune nymphe résisteroit-elle à tant de charmes ? C'est Achille entouré d'armes pour la première fois. D'ailleurs, si ce spectacle doit nécessairement éveiller la vanité dans un cœur novice , y faire naître l'amour du luxe & de la frivolité ; on verra par le détail des occupations journalières d'une fille de modes , qu'elle ne peut à la longue échapper à la corruption des mœurs de ses semblables. En effet , son art consiste non seulement à façonner les diverses productions de nos manufactures nationales ou des étrangères , mais encore à les faire tourner au profit des passions du sexe qui l'emploie. Il faut qu'elle s'évertue sans relâche , tantôt à enfler l'orgueil de la fastueuse , tantôt à aiguïser les traits de la coquette , ou bien à donner plus d'ardeur à l'amoureuse , plus de tendresse à la voluptueuse , plus d'énergie à la jalouse , plus de lasciveté à la courtisane. La beauté veut recevoir des graces , la gentillesse , du feu ; la laideur , des déguisemens , des tempéramens , des adoucissmens. Toutes les femmes briguent le triomphe ; en un mot, chacune à sa manière. Il n'est pas jusqu'à la dévote , qui ne desire trou-

ver grace devant les yeux de son Directeur.

En outre , la sorte de pratiques qui circulent dans ces Ateliers de la galanterie & de la frivolité , ne contribue pas peu à faire tourner la tête des ouvrières qu'on y occupe. C'est une Demoiselle échappée du couvent , qu'il est question de dresser à l'art de plaire ; il faut captiver avec le secours de la parure l'époux qu'on lui destine : c'est une nouvelle mariée qu'on veut présenter à la Cour , & qui dans son cœur formant déjà le desir de séduire le Monarque , s'évertue en tout sens pour trouver le moyen de rendre ses attraits plus enchanteurs : c'est sur-tout une Actrice , une Chanteuse , une Danseuse , une impure qui n'agueres étoit leur camarade , qui aujourd'hui roule dans un char superbe , & qui fait contribuer à l'embellissement de ses charmes les diverses parties du monde : c'est enfin un Petit-maitre qui vient commander des présens pour sa Maîtresse , & qui glisse des douceurs en passant à ces Prêtresses subalternes de Vénus. Elles n'entendent continuellement parler que de Fêtes , de bals , de comédies , d'amour. Et si quelquefois elles sont obligées de prêter leur ministère à des décorations lugubres , c'est encore pour les rendre moins tristes , &

pour y jeter des graces. Une vëuve, qui commande son deuil, exige qu'on entrevoie des - lors qu'elle n'est pas destinée toute sa vie à ces crêpes funebres; que sous ces enveloppes grossieres on découvre la métamorphose d'une beauté, qui en doit éclore plus aimable & plus radieuse.

A ces séductions, qui entrent par tous les sens dans le cœur d'une fille de modes, qu'on ajoute les efforts plus actifs de ces dueghes, émissaires du libertinage, qui, la regardent déjà comme une victime dévouée au plaisir, lui font sourdement les offres les plus flatteuses, soit par elles-mêmes, soit en faveur d'un cavalier galant, dont les yeux de concupiscence seront tombés sur la jeune enfant; & l'on conclura, qu'il est moralement impossible que celle-ci ne succombe à l'exemple général.

Il n'est donc pas étonnant que M^{le}. Lançon ait subi le sort des autres. Sa figure la mettoit dans le cas d'être plus souvent sollicitée que ses pareilles; & son caractère étourdi facilitoit les ouvertures. Son desir d'avoir pour dépenser, son attachement extrême à la parure & aux colifichets, offroient les moyens naturels de se faire écouter à quiconque l'eût voulu tenter. D'ailleurs elle n'avoit personne

dont les conseils pussent la préserver du danger ; & sa mere qui auroit dû veiller sur elle , sans être assez dépravée pour la vendre , souhaitoit intérieurement que sa fille fit fortune , n'importe comment ; s'imaginant , ainsi qu'on l'a dit , qu'il en réjailliroit quelque chose sur elle. C'est dans ces circonstances qu'une fameuse entremetteuse , la Surintendante en titre des plaisirs de la Ville & de la Cour , apprit par ses marcheuses (on nomme ainsi , dans les termes du métier , les suppôts femelles de pareilles femmes) l'apparition d'un nouveau sujet chez le S. Labille. Cette éloquente séductrice étoit la Dame *Gourdan*. Elle avoit succédé aux *Florençes* , aux *Paris* , noms immortels dans les fastes de Cythere ; & , sans être parvenue à la même célébrité , elle exerçoit avec distinction ses fonctions nécessaires dans la capitale. Elle les remplit encore toujours à la satisfaction des amateurs. Elle a la confiance des Ministres , des Prélats , des Magistrats graves , des gros Financiers , des Libertins les plus délicats & les plus usés. Il est peu de Seigneurs qui ne veuillent recevoir une maîtresse de sa main ; tant elle est renommée pour ses leçons dans l'art des voluptés ! Elle écrème , pour ainsi dire , sans cesse la fleur des grisettes de Paris ; elles les dégrasse ; elle les forme ,

elle les style , elle les pousse , & les fait parvenir en proportion de leurs talens & de leurs attrait.

Dès que Madame Gourdan eût toisé de son coup d'œil M^{le}. Lançon , le sujet lui parut digne de ses soins. Elle conçut tout ce qu'il pourroit valoir entre ses mains , & dressa en hâte ses pièges pour enlacer une si bonne proie. Comme nous tenons de sa bouche même les détails de cette épisode de la vie de Madame la Comtesse Dubarri , nous allons rapporter son propre récit. Nous en retrancherons seulement les expressions impropres , les termes trop énergiques. Aux peintures trop fortes nous substituerons des images plus honnêtes. C'est elle qui parle.

„ Je fus bientôt instruite par mes mar-
 „ cheuses qu'il y avoit une nouvelle dé-
 „ barquée chez Labille , extrêmement
 „ jolie ; je m'y rendis , sous prétexte d'a-
 „ cheter quelques chiffons de femme. Je
 „ vis la plus belle créature qu'il soit pos-
 „ sible de voir de ses deux yeux. Cela
 „ pouvoit avoir seize ans : c'étoit fait à
 „ ravir ; une taille lestée & noble ; un
 „ ovale de visage dessiné comme avec le
 „ pinceau ; des yeux grands , bien fen-
 „ dus , le regard en coulisse , ce qui les
 „ rendoit plus amoureux ; une peau d'une
 „ blancheur éblouissante ; jolie bouche ;

„ petit pied ; des cheveux qui n'auroient
 „ pas tenu dans mes deux mains. Je ju-
 „ geait par cet extérieur de ce que pou-
 „ voit être le reste ; je ne voulus pas
 „ manquer une pareille acquisition. Je
 „ m'approchai d'elle sans affectation ; je lui
 „ glissai dans la main mon adresse sur une
 „ carte avec un petit écu , en lui disant
 „ à voix basse , & de façon à n'être en-
 „ tendue que d'elle , de venir chez moi
 „ dès qu'elle en auroit le moment , que
 „ c'étoit pour son bien.

„ Je suis femme , & je fais comment
 „ on s'y prend pour exciter la curiosité
 „ des filles : je me doutai bien que mon
 „ propos , accompagné d'une petite géné-
 „ rosité , ne manqueroit pas son effet.
 „ Dès le lendemain , qui étoit un Di-
 „ manche , je vis arriver chez moi Mlle.
 „ Lançon. Elle me dit qu'elle avoit pré-
 „ texté d'aller à la Messe ; je la caressai
 „ beaucoup ; je la fis déjeuner ; je lui
 „ demandai si elle se plaisoit où elle étoit.
 „ Elle me répondit , qu'elle n'étoit point
 „ mal ; que ce métier là lui convenoit
 „ mieux que tout autre ; mais qu'en gé-
 „ néral elle n'aimoit point le travail ;
 „ qu'elle voudroit plutôt continuellement
 „ rire & folâtrer ; qu'elle envioit le sort
 „ de toutes les Dames qu'elle voyoit en-
 „ trer dans la boutique , toujours bien

„ parées, accompagnées de beaux cava-
 „ liers, allant à la comédie, au bal. Je
 „ lui repliquai qu'elle avoit raison ;
 „ qu'une jolie fille, comme elle, n'étoit
 „ pas faite pour rester le cul sur une
 „ chaise à manier l'éguille, & gagner peut
 „ être au bout de quelques années vingt
 „ ou trente sols par jour ; que cela ne
 „ pouvoit convenir qu'à une malheureuse
 „ & laide ouvrière, qui ne pouvoit faire
 „ mieux. Alors je l'embrassai vivement ;
 „ je la conduisis dans mes appartemens ;
 „ je lui fis voir mes boudoirs galans, où
 „ tout respire le plaisir & l'amour ; je
 „ l'excitai à porter ses yeux sur des es-
 „ tampes qui les ornoient : c'étoient des
 „ nudités, des postures lascives, toutes
 „ sortes d'objets propres à allumer les de-
 „ sirs. Je voyois ma jeune grisette en re-
 „ paître avidement ses regards ; elle étoit
 „ en feu : je l'arrachai de là, n'ayant voulu
 „ qu'essayer ainsi si j'en avois bien jugé,
 „ si elle étoit propre à mon service. Je
 „ la fis ensuite passer dans une grande
 „ garde-robe ; où je lui ouvris plusieurs
 „ armoires : je lui déployai des toiles
 „ d'Hollande, des dentelles, des perles,
 „ des taffetas, des gros-de-tours, des
 „ bas de soie, des éventails, des diamans.
 „ Eh, bien ! m'écriai-je, mon enfant,
 „ voulez-vous vous attacher à moi ? Vous

„ aurez de tout cela : vous menerez la
 „ vie qui vous fait envie : vous ferez
 „ tous les jours au spectacle, ou dans les
 „ fêtes : vous souperez avec ce que la
 „ Cour & la Ville ont de plus grand &
 „ de plus agréable, & la nuit vous au-
 „ rez des joies ! Ah ! quelles joies ! mon
 „ cher cœur, on n'a pû mieux les expri-
 „ mer qu'en les appelant *les joies du Pa-*
 „ *radis !* Les connoissez-vous ? Sa-
 „ chez qu'il n'est point de bonheur sans
 „ cela. Il n'est personne qui ne les cher-
 „ che. Vous verrez ici les Princes, les
 „ Généraux d'Armée, les Ministres, les
 „ Gens de robe, les Gens d'église ; tous
 „ ne travaillent que pour venir se délas-
 „ ser chez moi , & se réjouir avec un
 „ Tendron comme vous..... Allons !
 „ savez-vous ce dont il s'agit ? Elle
 „ me sourit avec ingénuité , en repli-
 „ quant qu'elle ignoroit ce que je voulois
 „ dire ; qu'on ne lui avoit jamais fait de
 „ semblable question , qu'elle ne pouvoit
 „ y répondre..... Vous avez raison ,
 „ repartis-je, mon amour, c'est à moi à
 „ le voir..... En même temps je pris
 „ le prétexte de lui faire essayer un dés-
 „ habillé divin & tout neuf, préparé là
 „ pour une Demoiselle qui devoit venir
 „ faire un souper le soir même. Je m'em-
 „ parai d'elle ; je la mis nue comme un

„ ver. Je vis un corps superbe, une
 „ gorge..... il m'en est bien passé par
 „ les mains, mais jamais de cette élasti-
 „ cité, de cette forme, de cette position
 „ admirable; une chute de reins à s'ex-
 „ tasier; des cuisses, des fesses..... les
 „ sculpteurs ne peuvent rien produire de
 „ plus parfait..... Quant au reste, je
 „ suis assez connoisseuse pour décider que
 „ le pucelage étoit très équivoque, mais
 „ cependant très-propre à être vendu en-
 „ core plus d'une fois..... C'est ce dont
 „ je voulois me mettre bien au fait.....
 „ Après avoir fait l'enfantillage de la re-
 „ vêtir de l'ajustement en question, où
 „ elle auroit voulu rester sur le champ,
 „ je lui fis entendre que cela ne se pou-
 „ voit pas faire ainsi; qu'elle n'ayant
 „ encore eu aucune aventure sur le comp-
 „ te, n'étant pas notée à la Police, je
 „ courrois risque de la faire enlever avec
 „ moi si je la gardois dans ma maison,
 „ qu'il falloit qu'elle retournât chez La-
 „ bille, jusqu'à ce que je trouvassé quel-
 „ qu'un qui voulût l'entretenir; qu'elle
 „ pourroit, en attendant, venir furtive-
 „ ment chez moi, & faire des parties qui
 „ lui procureroient de petites aïssances.
 „ Je lui mis dans la poche un écu de six
 „ francs, & je convins avec elle d'une
 „ femme que je lui dépêcherois quand

„ j'en aurois besoin , & qui , sans lui par-
 „ ler, au moyen de signes arrangés lau-
 „ roit se faire entendre. Elle sauta d'aise
 „ à mon col , & se retira.

„ Il y avoit alors à Paris une Assemblée
 „ du Clergé. Un Prélat , dont je tairai le
 „ nom (car dans notre état il faut avoir
 „ la discrétion d'un confesseur ,) un Pré-
 „ lat donc me sollicitoit depuis long-
 „ tems de lui procurer quelque novice ,
 „ à laquelle il pût donner les premières
 „ leçons du plaisir. Je n'avois encore pu
 „ le satisfaire. Il nous est bien permis
 „ d'employer les filles de bonne volonté
 „ qui se présentent ; mais nous ne pou-
 „ vons débaucher personne. M^{lle}. Lançon
 „ me parut propre à cette destination.
 „ J'écrivis à Monseigneur que j'avois
 „ trouvé son affaire ; que sa Grandeur
 „ pouvoit se préparer ; qu'elle seroit con-
 „ tente. Il me donna son jour , & je fis
 „ avertir de bonne heure ma pucelle ; je
 „ l'instruisis du rôle qu'elle devoit jouer ,
 „ ou plutôt je lui dis que sans vouloir
 „ lui arracher son secret , ni entrer dans
 „ ce qu'elle pouvoit savoir , il falloit
 „ qu'elle fût absolument ignorante sur-
 „ tout , même sur le propos. Je lui fis
 „ prendre quelque lotion astringente ,
 „ pour enlever tout vestige d'introduc-
 „ tion virile. Je la fis parfumer ; on la

„ coëffa élégamment ; on l'habilla de mè-
 „ me ; elle étoit enchantée de fe voir auffi
 „ brillante. Je la livrai dans cet état au
 „ Prélat , après avoir touché cent louis
 „ pour cette fleur. Il en fut vraisembla-
 „ blement très-émerveillé , puisqu'il vou-
 „ loit l'entretenir ; mais l'assemblée ayant
 „ fini , il fut obligé de retourner brus-
 „ quement dans son Diocèse ; & d'ailleurs
 „ ce n'étoit pas , à vrai dire , dans mes
 „ arrangemens ; cette Pucelle devoit l'être
 „ encore plus d'une fois , avant que
 „ je m'en déffiffe tout-à-fait. Cependant ,
 „ pour me la concilier de plus en plus ,
 „ je lui donnai des chemises , une robe ;
 „ je lui conseillai de faire accroire à ses
 „ camarades qu'elle avoit gagné à la lo-
 „ terie , afin d'éviter tout soupçon de li-
 „ bertinage : mais je n'avois que faire de
 „ l'instruire à cet égard ; elle étoit auffi
 „ fine que moi. Cependant je l'avois prise
 „ par son foible ; mes petits cadeaux lui
 „ avoient donné la faculté d'être habi-
 „ tuellement propre & bien mise. Elle
 „ m'aimoit singulièrement : elle m'appel-
 „ loit sa bonne Maman ; elle rioit com-
 „ me une folle quand je lui propofois de
 „ faire la novice ; puis au moment de
 „ jouer la comédie , elle reprenoit son
 „ air Agnès ; elle en imposoit aux plus
 „ habiles. Déjà ce pucelage s'étoit re-

„ nouvellé cinq ou six fois. Après l'E-
 „ glise la Noblesse , la Robe , la haute
 „ Finance , en avoient tâté : il m'avoit
 „ rendu plus de mille louis ; j'étois à la
 „ veille de la livrer à la bourgeoisie ,
 „ lorsqu'un contre-tems , inévitable dans
 „ nos maisons , déconcerta mes projets ,
 „ & m'obligea de me séparer de Mle.
 „ Lançon.

„ *Dumouceau* , une de mes anciennes
 „ pratiques , mais que j'avois perdu de
 „ vue depuis son union avec la *Frédéric* ,
 „ venoit de perdre cette Maîtresse. Il eut
 „ recours à moi , & me demanda quelque
 „ chose de frais , de neuf pour le regail-
 „ lardir. Il payoit bien. Je jettai les yeux
 „ sur Mle. Lançon. Mon usage est tou-
 „ jours de celer aux Demoiselles le nom
 „ de ceux à qui elles ont affaire , pour
 „ ne point trahir la confiance de ces
 „ derniers. J'en use de même envers les
 „ petites grisettes qui viennent chez
 „ moi , pour ne pas leur faire tort , &
 „ d'ailleurs pour me conserver toujours
 „ mon droit de présentation : ainsi rien
 „ ne pouvoit prévenir la catastrophe qui
 „ se préparoit.

„ Au jour marqué j'abouche ma Pu-
 „ celle avec mon Paillard. D'abord ils
 „ ne se reconnoissent point ; puis ils s'ob-
 „ servent , comme surpris de se rencon-

„ trer : je vois les feux de la concupif-
 „ cence s'éteindre dans les regards de
 „ Dumouceau , & faire place à ceux de
 „ la colere ; la Lançon jette un cri & s'é-
 „ vanouit. Infâme ! s'écrie Dumouceau ,
 „ aurois-je cru vous trouver ici ? Sont-ce
 „ là les leçons que vous avez reçues à
 „ Ste. Aure ? On avoit bien raison de
 „ juger que vous seriez une libertine. Il
 „ s'avance en même tems comme pour
 „ souffleter cette malheureuse fille. Je
 „ me jette entre deux , plus morte que
 „ vive , ne sachant ce que vouloit dire
 „ une telle apostrophe. Je m'empare du
 „ furieux ; je fais venir du secours pour
 „ la jeune personne ; & j'entraîne mon
 „ vieux coquin dans une autre piece.
 „ Dès le premier moment j'avois appré-
 „ hendé qu'il ne rejaillit quelque chose
 „ sur moi de cette aventure ; que Du-
 „ mouceau , n'eût déjà eu affaire à la pré-
 „ tendue Pucelle , & que son indignation
 „ ne vint de se voir dupe d'elle & de moi.
 „ Je compris bientôt , par l'explication
 „ qu'il me donna , que je n'étois pour
 „ rien dans la querelle. Il m'apprit que
 „ c'étoit sa filleule , & tout le reste de
 „ l'histoire que l'on fait. Cela m'enhardit
 „ à prendre la défense de l'enfant. Je lui
 „ jurai que c'étoit la premiere fois qu'elle
 „ venoit chez moi ; qu'elle m'avoit été

„ produite par une de mes Marcheuses ;
 „ que son ingénuité devoit lui faire voir
 „ qu'elle n'étoit point accoutumée à venir
 „ en pareil lieu ; qu'elle n'y avoit été
 „ entraînée que par surprise ; qu'elle
 „ ignoroit absolument le mal..... Oui ,
 „ oui , elle ignore le mal , répondit le
 „ parrain , en m'interrompant avec un
 „ ricanement de rage ; elle le connoissoit
 „ dès le couvent. Je vis qu'il étoit dan-
 „ gereux de heurter cet homme dans son
 „ sens ; je lui accordai tout ce qu'il vou-
 „ lut , en me retranchant à protester que
 „ je ne lui avois rien appris , & qu'elle
 „ entroit de ce seul instant dans ma mai-
 „ son. Il se calma un peu ; il en résulta
 „ un long colloque sur Mle. Lançon &
 „ sur sa mere , à qui nous imputâmes
 „ toute la faute. Quand je le crus rassis ,
 „ après lui avoir promis que , puisqu'il
 „ s'intéressoit à cette enfant , elle ne re-
 „ mettroit plus les pieds chez moi , je
 „ fus la chercher , sous prétexte de con-
 „ solider son parrain , mais en effet pour
 „ lui faire la langue & l'instruire de la
 „ tournure que j'avois donnée à cette
 „ rencontre. Je la ramenai ; mais ce fut
 „ de nouveaux reproches de la part de ce
 „ vieux pécheur. Elle crut s'excuser naïve-
 „ ment , en répondant : mais mon par-
 „ rain , y auroit-il du mal à venir dans

„ un lieu où vous êtes ? Ce sarcasme aigrit
 „ l'amour propre de Dumouceau au point
 „ qu'il rentra dans toute sa fureur , &
 „ que vomissant les plus fortes impré-
 „ cations contre sa filleule , contre la
 „ mere & contre moi , la petite fille s'en-
 „ fuit pour se soustraire au courroux plus
 „ terrible de son parrain , qui la mena-
 „ çoit de sa canne. Il la poursuit en criant
 „ qu'il l'abandonne à son malheureux
 „ sort , ainsi que sa coquine de mere ;
 „ qu'il ne veut plus entendre parler de
 „ l'une ni de l'autre ; qu'elles se donnent
 „ bien de garde de se présenter même à
 „ sa porte. Pendant ce tems j'avois re-
 „ tenu ce furibond..... Il se retourne
 „ vers moi : Et vous abominable appa-
 „ reilleuse , si j'apprends que cette déver-
 „ gondée revienne ici , je vous fais met-
 „ tre à l'hôpital ainsi qu'elle. Il me quitte
 „ à ces mots , sans vouloir rien écouter.
 „ Sa filleule a eu une si cruelle peur de
 „ cette scène , qu'elle n'a osé venir me
 „ revoir dans ce tems-là. Mais elle a eu
 „ de la reconnoissance pour moi , &
 „ même de l'estime. Depuis qu'elle a été
 „ sa maîtresse , elle a encore eu recours à
 „ ma protection ; elle est venue faire quel-
 „ ques coups fourrés ici , mais qui n'ont
 „ rien produit de remarquable. Je l'ai
 „ vue aussi lorsqu'elle étoit avec Dubarri,

„ Comme celui-ci avoit avec moi des
 „ rapports de talens , il me la prètoit
 „ quelquefois pour des jours d'éclat. Je
 „ lui aurois trouvé cent occasions de la
 „ faire bien entretenir ; elle m'en a prié
 „ souvent lorsqu'elle étoit mécontente de
 „ ce vilain homme , & puis , au fait &
 „ au prendre , elle n'osoit le quitter ; il
 „ sembloit qu'il l'avoit enforcélée. Au
 „ reste , il la réservoit pour une meilleure
 „ destinée ; & il a bien fait. ”

Ici finit la narration de l'abbesse Gourdan. Elle nous ajouta , que le bon homme Dumouceau lui avoit tenu rigueur , & lui avoit ôté tout-à-fait sa pratique. Elle attribuoit les accès convulsifs où elle nous l'avoit dépeint , à son humiliation de se trouver en une maison de joie vis-à-vis de sa filleule , & d'en recevoir une leçon ; peut-être aussi à un dépit secret & jaloux , en la voyant si belle , de ne s'être pas réservé des prémices qu'il eût pu obtenir facilement , à un choc de passions enfin qui se combattoient chez lui dans cet instant , puisqu'il ne pouvoit satisfaire sa paillardise sans déchoir de cette autorité que sa qualité de parrain lui donnoit sur sa Pupille ; & que pour faire valoir celle-ci , il étoit forcé de contenir ses desirs libertins. Quoiqu'il en soit des motifs de cette étrange scène , nous

tirerons du récit de Madame Gourdan quelques nouvelles inductions pour la défense de Madame Dubarri. Nous la justifierons en partie sur l'accusation, sinon calomnieuse, au moins exagérée, d'avoir passé sa jeunesse au b. . . . On voit qu'elle n'y entra que par curiosité, & non par un goût décidé pour le dérèglement; qu'elle n'y fut même conduite par aucune vue fordide d'intérêt qui dirige tant de ses camarades, mais par cet attrait, si pardonnable au sexe, pour la parure & l'éclat; qu'en un mot, si elle a développé depuis de très-grandes connoissances dans l'art des voluptés, elle en avoit puisé les leçons dans son cœur plutôt que dans la conversation des matrones Professes du métier. Elle les avoit reçues de ce tempérament fougueux, qui l'avoit tourmentée dès l'âge le plus tendre, & qui, auprès des Amateurs des femmes, est leur plus bel appanage. Cette notion fautive sur l'institution de notre héroïne, est encore due au bon mot de M. le duc de Noailles (alors duc d'Ayen) plus empressé de lâcher un sarcasme que de rendre justice à la vérité. Sur ce que le Roi témoignoit dans les commencemens de sa connoissance avec Madame Dubarri les plaisirs indicibles & neufs pour S. M. qu'elle lui faisoit goûter : Sire, répondit ce

Seigneur , c'est que vous n'avez jamais été au B.

Nous revenons à la suite de nos Mémoires. Un autre témoin oculaire , & acteur dans l'histoire de Mle. Lançon va nous fournir de quoi remplir le reste de cette partie de sa vie chez le Sr. Labille : c'est M. Duval , commis de la Marine , qui logeoit alors dans la même maison , & y occupoit un petit appartement de garçon au quatrieme , immédiatement au-dessous de celui où couchoient les filles de mode. Il étoit à la fleur de l'âge , d'une assez belle figure , riche , élégant dans ses vêtemens , & très-propre à donner dans l'œil d'une jeune personne. Voici à peu près le précis de ce qu'il nous a raconté.

Une nuit qu'il rentroit pour se coucher , il fut très-surpris de voir sur sa porte un portrait qui n'y étoit pas lorsqu'il étoit parti. Il approche sa bougie ; il l'examine ; il déchiffre une figure grossièrement dessinée ; mais dont les traits avoient trop de ressemblance aux siens pour qu'il ne fût pas persuadé être l'original qu'on avoit voulu esquisser. Une telle découverte ne put que flatter infiniment son amour propre ; mais en vain chercha-t-il quel pouvoit être l'Auteur de cette galanterie ; il ne trouva ni nom , ni billet dessous. Il l'enleva cependant , &

le porta dans sa chambre. On peut conjecturer tout ce que son imagination enchantée lui suggéra à cette occasion ; il se rappella l'origine de la peinture , & se plut à croire qu'une nouvelle Débutade avoit été guidée par l'amour dans cette déclaration ingénieuse. A l'âge qu'il avoit , tout se figure en beau ; les desirs s'allument aisément , l'espoir les nourrit , & l'on se laisse aller aux plus douces illusions. Il n'en fallut pas tant pour enflammer son sang , & lui ôter toute envie de dormir. Sur le matin , comme fatigué de tant d'agitation il commençoit à s'assoupir , un frémissement léger qu'il entend le réveille en sursaut ; il écoute , il soupçonne que le bruit vient de la porte , il se leve , il y va , il regarde par le trou de la serrure ; il voit une jeune personne occupée à recoller un second dessein ; il ouvre brusquement , mais , plus lesté que lui , elle jette un cri & regagne le haut de l'escalier. Il ne doute pas alors que ce ne soit une des filles de mode de Labille , d'autant qu'il savoit que la Dame son Epouse donnoit des leçons de dessein aux Demoiselles de chez elle qui y avoient quelque disposition. Il retrouve son même portrait à la place du précédent , & rentre se coucher. Il rêve aux moyens de s'éclaircir plus amplement du fait. Il convient qu'il fal-

loit qu'il fût amoureux dès-lors , pour mettre tant de mystere dans une explication qui pouvoit se prendre d'une façon très-simple. Amoureux de qui cependant , sinon d'un être phantastique , au moins d'un objet qu'il connoissoit si peu , qu'il auroit pu se trouver à côté de lui sans le savoir. Peut-être sa réserve doit-elle s'imputer à sa délicatesse de ménager la réputation d'une jeune personne , que plus d'éclat dans cette découverte auroit mise en butte aux médisances de ses camarades , & à l'animadversion du S. Labille.

Notre Céladon imagina de faire prendre une tournure romanesque à cette aventure. Il remit le soir le Portrait à la porte , après avoir écrit au-dessous avec un crayon en gros caracteres : *Je voudrois bien connoître l'auteur de ce portrait.* Il fut servi à souhait. A son retour il vit sa figure couverte d'une autre aussi mal dessinée : c'étoit celle d'une Demoiselle , qu'à travers des coups de crayon grossiers il jugea devoir être très-jolie. On lisoit au bas : *C'est moi.* Il comprit sans difficulté que c'étoit l'image du Peintre femelle qu'il cherchoit. Pour le coup il trouva un objet sur lequel fixer son imagination ; & son premier soin , dès qu'il fut habillé , fut d'entrer dans la boutique du Marchand de modes , pour voir s'il y re-

connoitroit l'original de ce deſſein. En commandant un nœud d'épée il en viſagea ſucceſſivement toutes les ouvrières ; & un léger ſourire de la part de Mle. Lançon lui fit retrouver en elle les traits de l'eſquiſſe imparfaite qui l'avoit frappé. Si celle-ci lui avoit déjà chatouillé le cœur , qu'on juge de l'impreſſion que fit ſur lui l'objet même ſi ſéduiſant ! Il attendit la nuit avec impatience , pour continuer ſa converſation énigmatique. Il écrivit cette fois tout ſimplement ſur ſa porte. *Quand mon Peintre pourra-t-il venir m'achever de plus près ?* La répoſe ne tarda pas ; il lut quelques heures après : *Votre peintre ira déjeuner chez vous , Dimanche à neuf heures ; laiſſez votre porte entr'ouverte.* Il ne manqua pas de ripoſter & de griffonner au même endroit : *On ſoupire après vous , cela ſera exécuté.* Tous deux vraisemblablement attendirent le jour & l'heure du rendez-vous avec une égale impatience. Au terme indiqué Mle. Lançon ſe gliffe dans l'appartement du jeune homme. Celui-ci reſerre promptement la porte , & dans l'ivreſſe de ſa joie , ſe croit déjà en poſſeſſion de la plus charmante créature du monde. Il avoit adroitement fait diſpoſer d'avance les divers apprêts du déjeuner , & s'étoit ainſi mis à l'abri des importuns. Le tête-à-tête fut viſ & déli-

cieux, mais ne devint pas aussi intéressant que l'avoit espéré l'Amant. Il jugea bientôt que cette grisette étoit plus folle qu'amoureuse; & quoiqu'il lui fût aisé de s'apercevoir qu'elle étoit douée d'un tempérament très-fougueux, il reconnut que sa coquetterie favoit le maîtriser, ou du moins qu'elle connoissoit les moyens de le satisfaire sans craindre les suites fâcheuses qui pouvoient en résulter. En un mot elle lui déclara que jamais homme ne coucheroit parfaitement avec elle, qu'il ne fût disposé à l'entretenir. Ainsi le passa cette entrevue en folâtrant. Il eut toutes les jouissances extérieures, capables de conduire à la suprême jouissance: elle ne se refusa à rien de ce qui pouvoit le satisfaire, hors ce dernier point, & lui laissa suppléer à ce qu'elle desiroit elle-même, par les divers secours que l'art a inventés pour tromper la nature.

Du reste la jeune fille prouva à ce Petit-Maitre audacieux qu'elle n'étoit point effarouchée de lui, & qu'elle étoit bonne pour résister à ses entreprises. Elle lui réitéra souvent ses visites, & toujours avec le même ton négatif. Un jour qu'il la pressoit plus vivement, elle rompit la glace. Cette ouverture lui parut si naïve & si décidée qu'il l'a retenue, dit-il, presque mot à mot. „ Je t'aime : je vou-

„ drois te rendre heureux ; je le desir
 „ presqu'autant que toi. Tu sens bien
 „ que ce n'est pas par vertu que je te
 „ résiste, mais par une prévoyance sage,
 „ qui me garantit & de tes séductions &
 „ de tes raisonnemens. Je ne vois qu'un
 „ moyen de te contenter, c'est de m'en-
 „ tretienir ; & que ce grand mot ne t'effraie
 „ pas. Tu n'es pas riche ; tu me l'as dit :
 „ tu peux le devenir ; tant mieux : mais
 „ ne songeons qu'au présent. Tu en as
 „ assez pour me prendre avec toi, me
 „ loger, nourrir, chauffer, éclairer. Je
 „ ne te demande que cent francs par
 „ mois argent sec pour mon habillement
 „ & mes menus plaisirs. Cette façon de
 „ vivre sera un paradis pour moi auprès
 „ de celle que je mène. Je n'aime point
 „ le travail, encore moins la boutique.
 „ Je me sens faite pour commander, &
 „ non pour obéir. S'il survient des en-
 „ fans, tu en auras soin ; ou nous les
 „ mettrons aux Enfans-trouvés, si c'est
 „ trop lourd, jusqu'à ce que nous puis-
 „ sions les reprendre ; car j'ai disposition
 „ à être bonne mere. Au reste, le pre-
 „ mier qui sera las de l'autre l'en avertira.
 „ Dans ce cas, tu continueras en hon-
 „ nête homme à me garder à ta charge,
 „ jusqu'à ce que j'aie trouvé à me pour-
 „ voir ; & si j'en crois mon étoile, cela

„ ne sera pas difficile. Nous nous sépa-
 „ rerons bons amis , & nous vivrons de
 „ même. “

Tel fut le discours remarquable de cette petite ouvrière , où l'on reconnoît une ame libre , indépendante , & qui se prophétise , comme par instinct , née pour un meilleur sort. Il faut convenir au reste , qu'il seroit difficile de raisonner plus sûrement d'après un plan plus extravagant. Aussi n'eut-il pas lieu. Dans l'intervalle de cette intrigue , M. Duval avoit fait la connoissance d'une femme de qualité. C'étoit une de ces vieilles routières , plus dangereuses pour un jeune homme que la fille la plus séduisante , qui l'attaquent dans tous les sens , & flattent également leur amour & leur vanité. Celui ci fut émerveillé d'avoir inspiré de la passion à une comtesse (car elle ne manqua pas de lui faire accroire qu'elle en ressentoit en sa faveur.) Il se persuada d'autant mieux , qu'il ne voyoit rien en soi capable d'intéresser , si le cœur de cette Amante nouvelle n'eût parlé pour lui. Il ne savoit pas qu'elle étoit ruinée , & que sa bourse , quoique médiocre , étoit le grand objet des desirs de cette bonne Dame. Elle n'eut garde de lui parler aussi ingénument que Mle. Lançon , ni de lui tenir constamment rigueur. Elle étoit en âge de ne plus crain-

dre de faire d'enfans. Il entra donc en pleine jouissance ; & la jeunesse suppléant chez lui à l'illusion des charmes de sa Maîtresse , s'il ne la trouva pas aussi fraîche , aussi élastique que la Grisette , le nom , la qualité , l'amour pur & généreux de cette beauté surannée , le dédommagerent amplement à ses yeux de quelques appas qu'il perdoit de l'autre côté. D'ailleurs il assure , qu'une multitude de petits signes imperceptibles dont Mle. Lançon avoit le bas des joues parsemées , & qu'il avoit découverts par une approche plus immédiate , lui avoit toujours répugné.

Pour mieux s'assurer sa proie , la Douairière imagina de proposer à son Amant de venir demeurer avec elle , & de faire ménage commun , c'est-à-dire , qu'il y mit bientôt tout son pécule , le grand avantage qu'elle en espéroit , outre celui de le soustraire aux charmes d'une concurrente qu'elle redoutoit ; car il avoit eu la faiblesse ou la vanité de lui avouer le sacrifice qu'il lui faisoit.

M. Duval déménagea donc sourdement ; mais pour satisfaire à la probité , ou pour s'en orgueillir aux yeux de la fille de modes de sa superbe conquête , il crut devoir l'instruire par un mot d'écrit de son évacuation & de sa rupture. C'est ce qui lui attira une réponse qu'il conserve encore ;

elle est très-mal orthographiée , & presque illisible. On voit aisément que celle qui l'a écrite n'étoit pas accoutumée à envoyer des billets doux ; mais on y trouve une énergie , un bon sens , une sensibilité , qui prouvent combien le langage du cœur est supérieur à l'éloquence factice d'un Auteur à son pupitre.

„ Tu m'apprends que tu me quittes
 „ pour une personne de qualité , pour
 „ une grande Dame avec qui tu vas vi-
 „ vre. Il me semble que ta vanité se com-
 „ plaît beaucoup à me faire part de cette
 „ nouvelle. Je ne fais si ton cœur est d'ac-
 „ cord ; mais j'en doute. Je fais que l'a-
 „ mour ne connoît point de pareilles dis-
 „ tinctions ; qu'il divise toutes les fem-
 „ mes en deux classes , les belles & les lai-
 „ des. Je fais encore qu'une jeune fille de
 „ seize ans a toujours mieux valu , vaut
 „ & vaudra toujours mieux qu'une grosse
 „ coche de quarante ans , fût-elle issue du
 „ sang des Bourbons. Penfes y bien ; je
 „ te laisse 24 heures pour le tems de la
 „ réflexion ; & compte que tu ne trou-
 „ veras pas deux fois la même chose. Ne
 „ crois pas que je sois embarrassée. J'ai un
 „ autre amoureux qui vaut mieux que
 „ toi pour la figure : il est plus jeune ,
 „ plus frais ; il est beau comme Adonis ;
 „ tu vas dire si , quand je t'annoncerai

„ que c'est mon coëffeur. Mais les gran-
 „ des Dames qui se piquent de s'y con-
 „ noître préfèrent souvent leurs Laquais
 „ à leurs Maris. Demandes à la tienne ,
 „ si elle regardoit au rang , serois-tu dans
 „ son lit ? Celui-ci m'offre la foi de ma-
 „ riage ; je n'en veux point , parce que
 „ je serois tentée de le faire cocu le len-
 „ demain ; sinon , il consent à me met-
 „ tre dans mes meubles , à manger avec
 „ moi tout ce qu'il a amassé , & nous
 „ verrons de plus loin ; tant que nous
 „ nous aimerons cela ira toujours bien.
 „ Adieu , encore un coup ; songes-y ; j'ai
 „ du foible pour toi en ce moment ; il
 „ sera bientôt passé , & c'est en vain que
 „ tu voudras y revenir quand tu seras
 „ dégoûté de ta femme de qualité : le Per-
 „ ruquier t'aura supplanté , & tu en enra-
 „ geras , & j'en rirai.

M. Duval , qui ne sentoît pas en effet
 le prix du bonheur auquel il renonçoit , ne
 tint pas grand compte de ces menaces ,
 & perdit absolument de vue Mle. Lançon.
 Il ignoroit ce qu'elle étoit devenue , &
 n'avoit garde de croire que Madame la Com-
 tesse Dubarri , lorsque son exaltation fut
 annoncée , étoit cette Grisette qu'il avoit
 eue en sa possession , & qu'il avoit dédai-
 gnée. Ce fut quelqu'un à qui il avoit conté
 son aventure dans le tems , qui avoit sui-

vi les différentes métamorphoses de la fille
 de modes, & qui, le rencontrant lors de
 la première faveur de cette Dame, le plai-
 fanta beaucoup à cette occasion, lui de-
 manda quand il iroit à Versailles, le pria
 de lui accorder sa protection, & après
 l'avoir turlupiné longtems, lui en don-
 na enfin l'explication. La nouvelle lui pa-
 rut si extraordinaire qu'il voulût la véri-
 fier par lui-même. Madame Dubarri n'étoit
 point encore présentée, mais demouroit
 au château. Elle avoit déjà toutes les dis-
 tinctions d'une favorite. Il va à Versailles
 dans l'espoir d'examiner si elle est en effet
 la Dle. Lançon qu'il a connue. On lui
 dit que le meilleur tems pour la voir étoit
 celui de la Messe. Il se rend à la chapelle,
 à l'heure où elle devoit y aller. Instruit de
 l'endroit où elle se plaçoit, il se poste de
 façon à ne pas lui échapper, & à l'envi-
 sager lui-même à son aise. Elle arrive, mais
 si fort enmitoufflée qu'il ne pût rien dis-
 tinguer. Elle avoit une *Therese* rabattue
 sur sa figure : il désespéroit de réussir lors-
 qu'avant de se mettre à genoux elle relève
 son voile & porte ses regards à l'entour
 d'elle, comme pour découvrir tout ce qui
 l'environne. Cet intervalle, assez court,
 permit pourtant à M. Duval, qui étoit fort
 près de cette Dame, de la reconnoître par-
 faitement, quoique bien changée, sur-tout

à ces signes qui lui avoient tant déplu. Il s'aperçut parfaitement qu'elle le regardoit. Alors il baissa les yeux , son voile retomba , & elle se prosterna devant l'autel. Un instant après elle se relève , & porte uniquement son coup d'œil sur lui , comme par réminiscence d'un objet qu'on remet confusément , & lui , de regarder de nouveau la terre. Le visage de Madame Dubarri se recouvre pour la seconde fois ; il ne put la revoir de ce jour , & depuis il n'a eu aucune occasion de se présenter à elle ; en sorte qu'il est bien certain d'avoir frappé les regards de cette Dame ; mais il doute qu'elle se soit exactement remis quel il étoit , & rappelé leurs anciennes privautés.

Pour débrouiller le cahos des premières années de la jeunesse de notre héroïne , nous sommes obligés de changer souvent d'autorités. Trois commeres , voisines , amies & confidentes de la mere , vont nous guider dans l'époque de cette vie , depuis son évasion de chez le Sr. Labille , jusques au moment où elle devint Maîtresse du comte Dubarri. L'une est la Dame Chevalier , femme d'un sculpteur ; l'autre est la nommée Constant , chaudronniere ; & la troisième la Dame Pascali , prêteuse sur gages. Nous chercherons à concilier leurs rapports lorsqu'ils seront opposés , & à

démêler le plus vrai lorsqu'ils seront contradictoires. Nous aurons égard au caractère, à l'intelligence & aux vues de chacune, suivant le devoir d'un historien véridique, impartial & perspicace. La première, jalouse & envieuse, nous paroît tout présenter du mauvais côté, & chercher à dégrader deux femmes dont le destin brillant l'offusque, & auxquelles elle se croit bien supérieure par son état. La seconde, toujours liée avec la mere & protégée par la fille, voit tout en beau, & ne pouvant disconvenir des faits les plus connus, répare autant qu'elle peut les bruits injurieux à la réputation de deux divinités bienfaisantes, dont elle reçoit journellement des faveurs. La dernière, plus spirituelle, plus fine, mieux éduquée, est, ce semble, dans le point le plus propre à mieux juger. N'ayant rien obtenu, elle n'est liée par aucune obligation; mais ne désespérant pas d'avoir, elle se tient sur la réserve, & se donne bien de garde d'avancer rien de faux, ou de révéler des choses qu'on sauroit ne pouvoir venir que d'elle. Comme de la D^{le}. Vaubernier, qui a tenu un de ses enfans avec un directeur des Fermes, lorsqu'elle menoit une vie bourgeoise chez sa mere, elle a par cette alliance acquis des droits à une protec-

tion , qu'elle compte faire valoir lorsqu'elle trouvera le moment favorable. Mécontente en même tems qu'un lien aussi fort n'ait pas eu son effet , elle a des momens d'humeur où la vérité perce d'une maniere d'autant plus satisfaisante , qu'elle voit bien , & a une connoissance du cœur humain au-dessus des réflexions d'une femme de cet état. C'est donc elle à qui dans le cas du doute ou de la contradiction nous nous en rapporterons le plus. Nous reprenons le fil des événemens.

Le coëffeur qui faisoit la Cour à Mlle. Lançon se nommoit *Lamet*. Il avoit deux sœurs chez une Marchande de modes voisine du Sr. Labille : celles-ci avoient fait connoissance avec la premiere au moyen du voisinage & de la conformité de métier. De-là la liaison du frere , qui d'abord , en coëffant pour s'amuser leur jeune camarade , s'étoit facilement enlacé dans cette belle chevelure , & avoit conçu pour celle qui la portoit une passion vive , au point qu'il lui offrit de l'épouser. Elle le refusa , comme nous l'avons vu dans sa lettre au Sr. Duval , mais consentit de vivre avec lui. Il étoit fort employé ; il avoit gagné environ mille écus d'argent comptant qu'il avoit devant lui ; il n'étoit pas mal meublé , ainsi que les
gens

gens de son état , qui commencent par mettre toute leur fortune en mobilier. Il l'installa dans son appartement , & en étoit trop amoureux pour ne pas la rendre maîtresse absolue de tout. Celle-ci crut être dans un petit paradis : elle n'avoit encore rien eu à elle ; l'état misérable de sa mère ne lui avoit jamais offert le coup d'œil même d'une propriété future. Elle s'imagina donc posséder un Royaume , & se conduisit comme si cette opulence nouvelle n'eût jamais dû finir. Que de plaisirs à la fois elle ressentit ! Elle est convenue depuis que les deux plus grands étoient celui de ne rien faire , & celui d'être sans cesse occupée à se parer. La boutique lui avoit toujours déplu souverainement ; & même encore elle aime tellement la toilette , qu'elle ne marche point sans quatre femmes de chambre toujours prêtes à satisfaire & à varier ses goûts & ses fantaisies à cet égard. Ses cheveux étoient le genre de beauté qu'elle soignoit le plus. Elle ne pouvoit être mieux tombée. Non seulement elle épuisoit l'art de son Amant en cette partie , mais celui de ses confreres les plus habiles. Ils faisoient souvent entr'eux assaut chez elle , à qui bâtiroit le mieux ce galant édifice. Un baiser de leur Reine étoit le prix du vainqueur ; & l'on juge

combien le Sr. Lamet s'évertuoit pour ne pas le laisser cueillir par d'autres. Quelquefois aussi elle leur suggéroit des idées ; elle imaginoit , elle créoit , elle réformoit leur goût. C'est ainsi que sont venus les *chignons* , adoptés depuis par le Public lorsqu'elle a été dans le cas de faire exemple , & connus sous le nom de *chignons à la Dubarri* , ou *chignons lâches* ; c'est-à-dire , tellement disposés que , quoique ramenés sur la tête , il se forme un vuide entr'elle & eux , comme si on les eût relevés à la hâte & sans dessein. Cette coëffure , où le travail est artistement caché , annonce dans la femme qui s'en fert , une mollesse , une négligence , un abandon bien propres à réveiller les desirs , à exciter la volupté , & à encourager les téméraires : ensorte que les honnêtes femmes , ou du moins les femmes dévotes ou austères , ne l'ont point adoptée.

Le *Greluchon* lui est dû encore : c'est une longue & grosse épingle , dont le bouton est ordinairement un diamant. Quand on est poudré , on le pose du côté gauche , & il traverse les cheveux jusqu'au chignon , où il s'enfonce en excédant par la tête en avant. Il semble annoncer une femme sujette aux démangeaisons , & qui a toujours ce secours prêt au besoin pour ne pas déranger sa coëffure. L'allégorie

foutenne à laquelle peut prêter ce signal emblématique, l'indécence du nom, qui ne se connoit que chez les courtisannes, & qui annonce l'amant secret & favorisé qui jouit lorsque l'autre en titre paie, a fait absolument rejeter cet ornement, qui n'est usité que chez les filles.

Mle. Lançon, après avoir travaillé à l'embellissement de sa tête, ne négligeoit point les autres parties de son corps. Elle n'avoit été jusques-là vêtue qu'en Grisette, c'est-à-dire proprement, mais sans rien de recherché ni de magnifique, sans affectation. Sa nouvelle position la mettant dans le cas de ne plus se gêner; elle voulut égaler les plus superbes courtisannes, du moins du côté des robes & de l'ajustement. L'argent du pauvre Lamet fut bientôt écorné. Il fallut ensuite se montrer au Bal, au Spectacle, aux Promenades. C'étoit chaque jour quelque bombance, quelque partie de campagne; & quoique les camarades du coiffeur y contribuassent de tems en tems, en moins de trois mois les fonds amassés furent mangés; on fit des dettes; les créanciers de mauvaise humeur saisirent les meubles, & l'entrepreneur négligeant d'ailleurs ses occupations, comme il arrive à tous ceux épris d'une passion forte, se trouva bientôt réduit au point de ne

savoir de quel bois faire flèche. Yvre d'amour & mourant de faim, il ne vit d'autre ressource que de renoncer à l'objet, cause de sa perte; de fuir le péril, & de passer en Angleterre. Les adieux furent assez gais; on se sépara à l'amiable; & l'amant prit aussi son parti de bonne grace. Elle se réfugia dans le taudis de sa mere, qui logeoit alors rue de Bourbon, & se tiroit de son côté d'affaire comme elle pouvoit. Elle faisoit des ménages, elle gardoit des malades; mais sa ressource la plus sûre & la plus abondante, consistoit en des stations nocturnes qu'elle faisoit au Palais-Royal, aux Tuileries, sur les Boulevards & aux autres Promenades. Il n'est que Paris pour en trouver de cette espece; & il faut connoître cette Capitale pour entendre ce que cela veut dire. Nous allons l'expliquer le plus déceument qu'il sera possible.

Il est dans ce pays des femmes qui, soit à raison de leur âge ou de leur état, ou d'une sorte d'honnêteté à laquelle elles n'ont pas renoncé, n'osent afficher ouvertement le libertinage. Pressées cependant par l'indigence, ou pour se donner un peu plus d'aisance, elles profitent de l'obscurité de la nuit; elles se rendent aux Jardins publics enveloppées encore dans de vastes *Therèses*; elles y sont comme au

Bal ; elles agacent les hommes impunément , & déguisant jusques à leur voix , elles jouissent de la plus entière liberté de l'incognito. D'un autre côté il est des paillards honteux , des gens mariés , des débauchés d'un genre particulier , des Ecclésiastiques timides , des Moines attentifs à ménager leur robe , qui recherchent ces bonnes fortunes , & sont enchantés de pouvoir ainsi assouvir , dans l'ombre du mystère & dans le silence des bois , une passion qu'ils n'oseroient aller satisfaire aux lieux consacrés à cet effet. C'est même pour certains amateurs la rocambole du plaisir ; & quoiqu'ils n'ignorent pas que la plupart de ces Belles de nuit ne seroient pas présentables au grand jour , ils aiment à se laisser aller aux erreurs d'une illusion mensongere , & à suppléer par l'imagination à la réalité ; ce qu'ils ne pourroient faire si une connoissance intuitive de l'objet les empêchoit de s'y livrer. A la faveur au contraire d'un léger crépuscule , d'une lueur incertaine , les divers défauts s'éclipsent ; tout ce qui porte les attributs du sexe s'embellit & acquiert le droit de plaire ; les grâces surannées reprennent leur fraîcheur ; la matrone la plus hideuse trouve encore à trafiquer de sa laideur dégoûtante. Ces femmes aident autant qu'elles peuvent à

la méprise par des toilettes préparatoires : elles quittent leurs haillons , elles se parfument , elles remplissent les rides de la vieillesse avec des pommades ; elles blanchissent , elles adoucissent leur peau noire & tannée ; elles compriment fortement leurs tetons mollasses & pendans ; elles réparent par des lotions astringentes les hyatus trop énormes de leurs gouffres secrets ; elles endossent une robe de taffetas consacrée à ce seul usage , & se donnent ainsi l'extérieur d'une Nymphe propre & charmante.

Deux choses contribuent à mettre en vogue ces putes ténébreuses. Premièrement , il se trouve dans le nombre quelques honnêtes femmes , les unes guidées par une curiosité indiscrete & folle , les autres douées d'un tempérament insatiable qu'elles cherchent à calmer au moyen de plaisirs furtifs , qui , en leur laissant l'extérieur de la vertu , les garantissent des suites funestes de leur fureur utérine ; & cette amorce est d'un grand attrait pour les galans.

En second lieu la difficulté , l'impossibilité même presque absolue de se livrer dans les Jardins publics à des plaisirs funestes , fait préférer à certains hommes trop fougueux ceux que les femmes en question leur offrent , à d'autres qu'ils

feroient tentés de prendre , s'ils étoient en liberté de le faire.

Au surplus , Madame Rançon n'avoit point choisi ce genre de commerce par le besoin qu'elle pouvoit avoir des secours dont nous avons parlé ci-dessus. Elle n'étoit pas décrépité , puisque c'étoit une femme de 40 à 45 ans. Elle n'étoit pas laide ; elle avoit même été bien , & n'étoit point mal encore. Sa figure n'avoit rien de tendre ni de délicat ; c'étoit une de ces bonnes lames , dont les traits rudes & bien prononcés devoient exciter la passion d'un libertin hardi & vigoureux. Son genre de travail avoit encore rendurci ces charmes , qui ne pouvoient se bien démêler qu'à l'œil d'un connoisseur exercé dans le métier. Ils avoient donc plutôt besoin d'être discutés au grand jour qu'ensevelis dans une ombre officieuse. Mais cette femme ne vouloit point déroger à la vie bourgeoise qu'elle menoit , ni se faire exclure , en affichant le scandale , des cotteries qu'elle s'étoit formées dans le quartier. Elle avoit recours à ces excursions uniquement comme à un supplément du double métier qu'elle remplissoit tour-à-tour , de garde-malade & de chambrière. Depuis que sa fille étoit avec elle , el'e l'avoit initiée au même ministère. Toutes deux

dans la belle saison sortoient ainsi le soir sous prétexte d'aller se promener , & revenoient avec plus ou moins de bénéfice. Une reconnoissance que fit la mere aux Tuileries , plus heureuse que celle que sa fille avoit faite chez la Dame Gourdan , a été proprement l'origine de la fortune de la jeune personne , par la chaîne d'événemens auxquels elle a donné lieu.

Une belle soirée qu'elles étoient assises au pied d'un arbre , & interrogeoient les passans , *s'ils vouloient s'amuser* (c'est le terme technique avec lequel ces ambulantes expriment sous une image honnête l'acte de leur métier le plus malhonnête ,) un quidam , assez bien mis , paroît écouter les propos de nos firenes & s'y laisser séduire ; il s'approche , il s'assied , & après les préliminaires , au moment où elles se mettoient en devoir de *s'amuser* très énergiquement , il donne un coup de sifflet , les arrête de la part du Roi , & veut les conduire chez M. Bontems le Gouverneur du Château , & qui a la Police de cette enceinte Royale. Les malheureuses reconnoissent trop tard leur erreur. C'étoit un Suisse du Jardin , qui , ainsi travesti bourgeoisement faisoit sa ronde & espionnoit les femmes : car malgré l'extrême licence qui regne dans ces lieux , on donne les ordres les plus

sévères pour la réprimer , & les filles
 qu'on surprend en flagrant délit sont en-
 voyées à l'hôpital. Mais cette inspection ,
 sans arrêter le scandale , tourne unique-
 ment au profit des gagés pour cette Police.
 Ils ne l'exercent que pour rançonner les
 accusées & se faire un bénéfice considé-
 rable. Par une circonstance très-fâcheuse ,
 Madame Rançon & sa fille commençoient
 leur journée & se trouvoient sans avoir
 le sol. Deux Records étoient accourus au
 signal , & malgré leurs prières & leurs
 larmes on les conduisoit au Palais. Un
 hazard heureux avoit rendu témoin de la
 capture un abbé qui se promenoit aux
 environs , cherchoit fortune , & avoit
 jetté un dévolu sur ces Nymphes. Un
 intérêt secret , une sorte de sympathie ,
 un pressentiment vif & inquiet le porte
 à les suivre , à les examiner au clair de
 lune qu'il faisoit ce soir-là. Il reconnoit
 la mere ; il s'approche du Suisse ; il lui
 déclare adroitement que ces femmes sont
 ses parentes , qu'il en répond , qu'on peut
 s'en fier à sa robe , qu'il ne voudroit point
 autoriser le vice , mais qu'il est juste de
 le récompenser de son zele. Il lui glisse en
 même tems un écu de six francs dans la
 main , & cet argument éloquent eut son
 effet. Quelle joie ! Quels remerciemens de
 la part des prisonnières ! Elles se jettent

au cou de l'inconnu. Celui-ci leur des-
 mande pour toute récompense de lui
 donner à souper. On juge qu'elles accep-
 terent avec grand plaisir la proposition.
 Il les embarque dans un fiacre, & les
 voilà rendus chez Madame Rançon. La
 chandelle allumée, l'abbé reprend son
 ton de voix ordinaire, se met en face de
 la lumière, & demande à la mere si elle
 le remet.... Ah! chien de moine, s'é-
 crie-t-elle, comme te voilà travesti! Qui
 diable se seroit imaginé de te rencontrer
 dans cet accoutrement! D'où fors-tu? Que
 fais-tu? Que deviens-tu? Ma fille, em-
 brasses votre oncle. En effet, c'étoit l'abbé
 Gomart, ce picpus dont nous avons parlé
 ci-devant sous le nom de pere Ange. On
 n'eut point de cesse qu'il n'eût raconté
 son histoire. Elle n'est pas longue, re-
 prit-il, la voici en deux mots.

» Depuis nos tracasseries à Courbe-
 » voie, de la part de la Frédéric, du scan-
 » dale qu'il occasionna, au point, comme
 » vous savez, de me faire changer de
 » Couvent par les Supérieurs & de me
 » faire reléguer au loin, mon froc m'é-
 » toit devenu insupportable, & je son-
 » geai sérieusement à sortir de cet enfer.
 » Ce n'étoit point aisé. En apostasiant,
 » il falloit le faire impunément d'abord,
 » & passer en pays étranger..... Com-

„ ment y vivre & s'y soutenir ?
 „ J'imaginai un expédient plus lent, mais
 „ plus sûr & sans aucun inconvénient.
 „ Vous savez, ou vous ne savez pas,
 „ que suivant la discipline Ecclésiastique,
 „ lorsqu'on est Profès dans un Ordre re-
 „ ligieux, on ne peut le quitter que pour
 „ passer dans un autre plus austère. C'est
 „ la tournure que je pris. J'affectai pen-
 „ dant quelque tems le repentir le plus
 „ amer de mes fredaines; ensuite je fus
 „ trouver notre Gardien; je lui témoignai
 „ mes inquiétudes, mes remords, & lui dé-
 „ clarai que ma conscience ne seroit pas
 „ tranquille que je n'eusse expié tant d'i-
 „ niquités par une pénitence encore plus
 „ douloureuse & plus exemplaire; que
 „ j'avois la vocation la plus décidée pour
 „ aller à la Trappe; que je le suppliois
 „ d'en écrire au Général, & de me faire
 „ obtenir du Pape la permission nécessaire.
 „ Je mis tant d'ardeur & de pathétique à
 „ cette prière qu'il fut ma dupe. Il me
 „ félicita de la grace qui opéroit en moi
 „ un si merveilleux changement, & me
 „ témoignant son regret de perdre un
 „ sujet rappelé à la sainteté la plus su-
 „ blime, il ajouta qu'il alloit faire tout
 „ ce qui dépendroit de lui pour concourir
 „ à remplir les vues du Ciel sur moi.
 „ Alors j'obtins facilement ce que je de-

„ mandois , & ma transfation à la Trappe
 „ s'effectua au bout de quelques mois.
 „ L'abbé étoit prévenu des motifs sur-
 „ humains qui m'appelloient à ce Mo-
 „ nastere. J'y fus traité avec la plus gran-
 „ de distinction , & l'on me regarda com-
 „ me un Elu de Dieu. Je redoublai d'hy-
 „ pocrisie : ce genre de vie me facilita l'exé-
 „ cution de mon projet. Je maigris bien-
 „ tôt à vue d'œil ; je commençai à tousser ;
 „ ma toux redoubla peu-à-peu insensible-
 „ ment. Je faisois retentir ma Cellule ,
 „ l'Eglise & le Couvent de mes quintes
 „ convulsives. Je m'excoriai les gencives ,
 „ & je crachois du sang. Le Pere abbé
 „ s'apperçut de mon état , & je jouai si
 „ bien mon rôle qu'il entra dans les vues
 „ que je voulois lui suggérer. Il me dit
 „ que je ne pouvois continuer à vivre
 „ sous sa regle ; que j'étois visiblement
 „ attaqué de la poitrine ; que Dieu n'exi-
 „ geoit point qu'on se tuât pour son ser-
 „ vice ; qu'il étoit nécessaire de réparer
 „ ma santé , & qu'il me l'ordonnoit. C'é-
 „ toit où je l'attendois. Je parus déses-
 „ péré de la cruelle annonce qu'il me
 „ portoit ; j'avouai que je me trouvois
 „ très-mal , & que cela augmentoit ma
 „ joie par l'espérance de mourir bientôt.
 „ Surquoi il me répliqua que je le faisois
 „ frémir ; que je serois un grand crime

„ en m'opiniâtrant à devenir ainsi homi-
 „ cide de moi-même, & qu'il exigeoit
 „ pour dernier acte de soumission que je
 „ me retirasse. Mais, m'écriai-je, je suis
 „ dans un état de dépérissement & de ma-
 „ rasme, où je ne dois pas plus, espérer
 „ de me rétablir sous la règle de Saint
 „ François que sous celle de Saint Bruno,
 „ je périrai, grâces au Ciel, dans un
 „ froc comme sous un cilice; ainsi,
 „ mourir pour mourir, mon vénérable
 „ abbé, souffrez que je rende l'âme sous
 „ vos yeux, en continuant de m'édifier
 „ de vos saints exemples. Vraiment, mon
 „ cher frère; reprit-il, ce n'est pas ce
 „ que je prétends: vous ne pouvez ren-
 „ trer dans votre Ordre; je vais vous
 „ donner une lettre pour M. l'Archevê-
 „ que de Paris, ce digne Prélat, que je
 „ connois beaucoup: je lui rendrai compte
 „ des motifs honorables qui occasionnent
 „ votre renvoi de cette Maison, ainsi que
 „ de l'impossibilité où vous êtes de ren-
 „ trer actuellement sous aucune règle
 „ monastique; mais je lui suggérerai le
 „ genre d'utilité dont vous pouvez lui
 „ être dans le Ministère Apostolique,
 „ pendant que vous rétablirez votre san-
 „ té. Le bonheur, que vous avez d'être
 „ Prêtre, vous mettra dans le cas de
 „ travailler à la vigne du Seigneur,

„ sous les ordres de ce grand Arche-
 „ vêque.

„ Je pleurai abondamment ; j'embrassai
 „ le vénérable abbé ; je parus me rési-
 „ gner avec le plus grand désespoir aux
 „ ordres du Ciel que je recevois par sa
 „ bouche , & muni de sa récommanda-
 „ tion auprès de M. de Beaumont , je
 „ suis venu à Paris ; je me suis présen-
 „ té à lui dans l'état de macération où
 „ il convenoit d'être encore ; il m'a placé
 „ en qualité de Prêtre habitué sur la Pa-
 „ roisse de St. Eustache. Cet état n'est
 „ ni glorieux , ni lucratif , mais il vaut
 „ mieux que celui de moine ; & l'on
 „ peut trouver des débouchés. Je n'ai pas
 „ tardé à reprendre l'embonpoint que
 „ vous me voyez. Je me suis impatroni-
 „ sé chez une vieille folle de la Paroisse ,
 „ à qui j'ai donné dans l'œil ; & sous
 „ prétexte de desservir sa Chapelle à la
 „ Cour neuve , où elle a un beau Cha-
 „ teau , je lui suis bon , entre nous , à
 „ plus d'une chose. Je veux vous présen-
 „ ter à elle ; elle aime à prendre avec
 „ elle de jeunes personnes : j'espère que
 „ ma nièce lui plaira , qu'elle s'en char-
 „ gera. Laissez - moi faire vous aurez de
 „ mes nouvelles dans peu.

Cet espoir jetta de la gaieté dans le res-
 te du souper ; la petite personne fit des

châteaux en Espagne , qui ne se sont pas trouvés mal fondés ; & l'on se quitta , en attendant que l'abbé Gomart eût fait jouer ses mines pour la réussite de ce projet. Voici comme il s'y prit.

La folle , dont il est question , étoit la vieille la Garde , veuve d'un Fermier-général fort riche & très-renommé effectivement dans Paris pour ses bizarreries & ses extravagances. Un soir que l'abbé Gomart étoit venu coucher à la Courneuve pour dire la Messe le lendemain que cette bonne Dame étoit seule , & qu'il savoit qu'elle le feroit encore le jour suivant , il lui demanda sans affectation son agrément pour remplir ses fonctions d'Aumonier de meilleure heure. Il dit que sa belle-sœur & sa nièce devoit venir & qu'il feroit bien-aise d'avoir la matinée à lui pour les promener. Madame la Garde y consentit , à condition qu'il les lui présenteroit : elle témoigna envie de les voir. La distance est très-courte de cette campagne à Paris ; il fit savoir à ces femmes ce qu'il avoit arrangé pour le lendemain & les exhorta à se rendre à une heure prescrite. Ce qu'il avoit imaginé réussit au gré de ses desirs. M^{le} Lançon plut singulièrement à la Dame du lieu ; & elle lui proposa de rester avec elle. La jeune personne dit qu'elle s'en rapportoit à sa

mere ; celle-ci à M. l'abbé , qui étoit le Conseil de la Famille : & M. l'abbé décida qu'on ne pouvoit trop remercier Madame de ses bontés ; & qu'il falloit en profiter. Ici commence , à proprement parler , une nouvelle carrière pour Mle. Langon qu'on avoit présentée sous son vrai nom de *Vaubergnier* , & qu'elle va porter désormais. Sa qualité de complaisante de la riche veuve la faisoit admettre à la Table , au Cercle & à toutes les sociétés de Madame de la Garde : elle vit ainsi bonne compagnie , non pour se former des mœurs plus honnêtes , mais pour se décaffer , pour se donner un meilleur ton , prendre plus d'airs de coquetterie , & se styler mieux à l'art de plaire & de séduire. C'est ce qu'elle acquit parfaitement. En vain la calomnie a prétendu depuis qu'elle s'échappoit le plus qu'elle pouvoit pour aller jouer avec les laquais , s'en faire caresser & se livrer aux goûts les plus vils. Mle. de Saint Germain , qui étoit contemporaine de cette jeune personne , & presque dans les mêmes fonctions , puisqu'elle étoit Demoiselle de compagnie de Madame de la Garde , nie le fait & lui rend justice là-dessus. Elle portoit ses vûes plus haut. Sa maîtresse avoit deux fils , dont l'un Fermier-général , & l'autre Maître des Requêtes. Elle chercha à donner dans l'œil de l'un ou de l'autre , & réussit.

à souhait ; car elle les enlaça tous deux ; & c'est ce qui la perdit. Il en résulta une jalousie entre les freres , qui occasionna bientôt celle de la mere. Celle-ci passoit pour avoir un goût décidé en faveur de la Dle. Vaubergnier. Elle la combloit de présens ; elle lui donnoit des robes de toutes les faisons ; elle se plaçoit à la parer. Quelquefois , lorsqu'elles étoient devant le miroir ensemble , elle vantoit les appas de sa favorite ; elle lui disoit qu'elle étoit un morceau de Roi : puis , en se comparant avec elle , elle se trouvoit à elle-même plus de noblesse dans la figure , plus de beauté vraie & durable. C'est ainsi qu'elle assimiloit par un amour-propre , trop fréquent , quoique toujours inconcevable , ses traits usés sexagénaires aux graces neuves & fraîches d'un enfant de 19 à 20 ans. Du reste elle l'embrassoit , la cajoloit , la caressoit comme sa fille , & même avec une tendresse plus scandaleuse elle la faisoit coucher avec elle , ce qui occasionna bien des médisances dans la maison. Elle prétendit que c'étoit pour se rajeunir. Quoi qu'il en soit , Mle. Vaubergnier , qui ne se sentoit pas autant d'attraits pour cette vieille poupée , cherchoit à se dédommager de ses complaisances forcées avec les enfans de cette Dame. Il faut convenir que le Maître des Requêtes , comme le moins laid &

le moins âgé, étoit le plus agréé ; mais comme il ne pouvoit lui faire assidûment sa Cour , l'aîné trouvoit des intervalles & en profitoit. Elle les ménageoit l'un & l'autre le mieux qu'elle pouvoit ; & par ce manège trop heureux d'une coquette , peut-être les eût-elle ainsi tenus dans l'esclavage ensemble , si la mere n'eût été plus intraitable ; ou plutôt si la cupidité des subalternes n'eût allumé la jalousie de leur maîtresse. Les femmes de chambre étoient envieuses de la nouvelle favorite de Madame : elles se regardoient comme frustrées de tous les cadeaux qu'elle lui faisoit ; c'étoient autant de larcins qu'elles lui reprochoient : elles profiterent adroitement des circonstances pour la dénigrer & l'expulser. Elles ne laisserent point ignorer à la mere la passion que ses enfans avoient pour M^{le}. Vaubergnier , & la complaisance criminelle avec laquelle celle-ci passoit pour agréer ce double hommage. Peut-être exagérèrent-elles aussi le prétendu libertinage de cette jeune personne, & ont-elles ainsi donné lieu aux bruits accrédités de ses familiarités lascives avec la Valetaille de la maison. La vieille la Garde , qui dans un corps décrépît avoit encore les passions vives & fougueuses , ayant vérifié par elle-même une partie de ce qu'on lui disoit , chanta pouille à ses fils & renvoya M^{le}. de Vaubergnier.

La voilà donc retournée encore une fois avec sa mere; car, par une vilénie des deux la Garde, aucun ne voulut s'en charger & l'entretenir. Cela parut d'autant plus dur à la jeune personne, que cet asyle la dégoûtoit fort. Sa mere s'étoit remariée à un nommé *Rançon*, à qui la bienfaitrice de sa fille avoit fait avoir une place de Commis aux Barrières : ce qui fournissoit de quoi subsister, mais n'en rendoit pas la maison plus opulente. Cependant le goût de Mle. Vaubergnier s'étoit excité & développé par l'exemple : il ne pouvoit se fatiguer dans l'état très-médiocre du beau-pere. Elle songea sérieusement à s'en tirer : & cela ne tarda pas, graces à ses charmes & à sa jeunesse.

Près de sa mere, qui demouroit alors rue de Bourbon, étoit une maison de jeu que tenoit la Marquise du Quesnay. L'usage de ces femmes pour achalander leur Tripot, est de louer de jolies personnes, qui viennent en quelque sorte le parer, s'y donner en spectacle & amorcer les dupes. La Marquise jugea Mle. Vaubergnier très-propre au service qu'elle en vouloit tirer : elle l'attira chez elle, lui fit ses propositions, & la jeune coquette, y trouvant doublement son avantage par l'espoir d'y faire des conquêtes pour son propre compte, les accepta de grand cœur

Parmi les Joueurs qui fréquentoient dans cette maison , étoit un M. Dubarri , qui se faisoit appeller comte , suivant la liberté , qu'ont prise quantité de gentils-hommes en France , & même quantité de gens qui ne le sont point , de se donner ainsi de leur grâce un titre qu'ils ne tiennent point de leur naissance , ou de la grace du Roi. Ce prétendu comte n'a pas l'extérieur séduisant ; il est d'une figure très-ordinaire , qui ne promet rien du côté des talens secrets ; mais c'est un intrigant du premier ordre , un chevalier d'industrie , qui sans la moindre fortune se foutenoit à Paris , y faisoit figure , donnoit dans le luxe très couteux de l'entretien des filles , & en avoit toujours quelqu'une à sa suite. C'est de cette source de perdition & de ruine qu'il tiroit au contraire de quoi fournir à ses dépenses & se faufiler parmi les plus grands Seigneurs. On sent aisément par-là quel genre de commerce il faisoit. M^{le}. Vaubergnier lui parut une excellente acquisition à faire pour remplir ses vûes. C'étoit alors une nymphe toute fraîche , qui n'étoit point connue dans l'ordre des Courtisannes , & dont la figure voluptueuse & les graces folâtres devoient à coup sûr faire tourner une multitude de têtes. Il chercha donc à cultiver la jeune personne , & à l'éblouir par les promesses.

tes les plus magnifiques. Il lui fit l'énumération des filles qui avoient avancé sous ses auspices, s'étoient illustrées, & étoient alors citées comme du plus grand ton. Il a de l'esprit, il est insinuant, & les exemples qu'il rapportoit étoient des motifs puissans pour persuader. M^{le}. Vaubernier, yvre déjà de la fortune qu'il lui promettoit, accepta ses propositions. Il renvoya une maîtresse favorite qu'il avoit, nommée *Adélaïde*, qui logeoit avec lui, & élevoit une fille, dont il étoit le père: il les plaça dans son voisinage, & malgré les réclamations de l'expulsée, installa chez lui la nouvelle venue. Il commença par assouvir avec elle la passion dont on ne pouvoit se défendre, en voyant cette beauté naissante; & quand il s'en fut proprement rassasié, qu'il se fut mis à l'abri de toute espèce de jalousie, il ouvrit sa maison comme à l'ordinaire, sous prétexte d'assemblées de jeu, & exposa aux yeux des gens de la Cour, qui venoient chez lui, l'acquisition précieuse dont il se félicitoit, & dont il reçut un applaudissement général. Ce fut à qui en tâteroit: tous les Grands lui faisoient la Cour: il falloit solliciter longtems son tour avant de l'obtenir. Nous ne pouvons donner la liste des gens illustres auxquels il a communiqué un trésor, dont il se réservoir toujours adroitement la propriété. Ces

marchés secrets n'ont qu'une publicité vague, sans qu'on puisse assigner exactement les co-partageans. Il est constant d'ailleurs, qu'outre les Seigneurs, M. Dubarri ne refusoit pas les matadors de la finance en état de payer ses services & en volonté de les acheter au poids de l'or.

C'est ainsi que le Sr. *Radix de Ste. Foix*, Trésorier général de la marine, a la douce satisfaction d'avoir joui de cette beauté, avantage qui ne lui a pas été inutile par la suite. Une chose étonnante sans doute, c'est que parmi tant de conquêtes, M^{le}. de Vaubernier n'en eût conservé aucune; qu'elle n'ait jamais eu que des passades, & soit constamment restée en la possession du comte. On ne peut l'attribuer qu'à la dextérité, de celui-ci; car on savoit qu'elle n'étoit point heureuse avec cet amant impérieux. Les voisins ont été souvent témoins de scènes très-violentes; & l'on rapporte avoir vû une fois cette malheureuse victime en peignoir, les yeux en larmes, jettant les hauts cris & voulant dans son désespoir se précipiter par la fenêtre. Plusieurs causes cependant ont sans doute contribué à l'engager à rester avec M. Dubarri.

1°. La sorte de crainte où elle étoit d'un homme qu'elle regardoit comme son pere, à qui elle devoit toute son exis-

tence , & dont le caractère violent l'intimidoit.

2°. La vie douce & agréable qu'elle y menoit , vivant dans la plus grande aisance , nageant dans les plaisirs , & surtout pouvant satisfaire cette magnificence des habillemens , ce goût de la parure qui la dominoit si fort.

3°. La facilité , qu'avoient d'en jouir à leur commodité ceux qui pouvoient en avoir la fantaisie , devoit les porter à sacrifier aisément une somme quelconque , au prix de laquelle ils obtenoient le vrai but de leurs desirs , sans avoir toutes les charges , tous les embarras d'une Maîtresse à entretenir.

Enfin , le soin qu'avoit M. Dubarri d'écartier de la jeune personne les amoureux qui pouvoient lui enflammer le cœur , & la concentrer tellement dans un objet , qu'elle devint incapable de suivre sa destination , & de se prêter à l'heure , & à la minute aux divers arrangemens qu'il pouvoit faire à son égard.

Ainsi , Mle. Vaubernier paroissoit devoir être encore longtems entre les mains de cet Instituteur , si son heureuse étoile ne l'en eût fait sortir pour remplir ses hautes destinées , ou plutôt si le comte n'eût jugé à propos d'en risquer le sacrifice , & de hasarder le tout pour le tout ;

car il est certain qu'il jouoit gros jeu ;
comme on le jugera par les circonstances.

En 1768, au printems, le comte Du-
barri rencontra le S. *le Bel*, un des pre-
miers Valets-de chambre du Roi, le plus
initié dans la confiance de S. M. rélati-
vement à ses plaisirs secrets, & qui étoit
spécialement chargé de recruter pour rem-
plir le Parc-aux-cerfs. On appelloit de
ce nom un quartier de Versailles, où
Madame la Marquise de Pompadour avoit
établi une espece de dépôt, pour y loger
les jeunes filles qu'on étoit sans cesse oc-
cupé à chercher dans Paris, & que cette
Dame mettoit dans le lit de son auguste
Amant. Elle avoit senti de loin la néces-
sité de subvenir à ses besoins physiques
avec des secours étrangers, & se conser-
voit toutefois par cette surintendance le
cœur du Monarque & tout l'honorifique
d'une Maîtresse en titre. On ne sauroit
compter la multitude de créatures qui
ont ainsi passé dans cette espece de Mé-
nagerie, où chacune attendoit son tour,
qui souvent ne venoit point, ou ne con-
sistoit que dans de legeres privautés, ou
n'étoit jamais long, tant à raison du dé-
gout du Monarque, que des craintes de
la Sultane principale. Elle avoit grand
soin de faire disparoitre celles que leur ca-
ractere, leur esprit ou l'attachement du
Maître

maître pouvoient rendre redoutables. Mais d'avoir entrée dans ce serrail, étoit, comme de raison, un droit à des bienfaits particuliers. On marioit communément ces filles avec une dot de 200,000 livres, & on les envoyoit dans le fond de quelque province éloignée. Quelques-unes restotent à Paris, à raison d'une faveur particuliere, telles que Madame *Gianbonne*, qui a épousé un banquier; Madame *David*, femme d'un commis avancé dans les vivres; Madame le *Normant*, la premiere de toutes que S. M. ait honorée de sa couche depuis qu'Elle s'étoit retirée du lit de Madame de Pompadour, & connue alors sous le nom de Mlle. *Morfi*, qui est aujourd'hui dans la plus grande considération pour avoir donné sa fille en mariage au neveu de l'abbé Terrai; Mlle. *Selin*, Bretonne, fille de condition, qui a mieux aimé rester au couvent, & à qui l'on fait un sort distingué, & tant d'autres dont l'énumération est inutile ici. Par cet exposé, il est aisé d'induire combien un tel établissement devoit être dispendieux, non-seulement à raison de ces jeunes nymphes, dont il sortoit bien; calcul fait, une par semaine du serrail, ce qui fait déjà un objet de plus de dix millions par an; mais aussi, & sur-tout par rapport aux chefs & aux subalternes

de toute espece établis pour leur découverte, ainsi qu'aux fraix pour les décrier, les approprier, les ajuster, les décorer, les mettre en état, en un mot, de séduire autant par leur élégance extérieure que par leurs charmes naturels : & si l'on ajoute à ces objets principaux de dépense le gaspillage & les déprédations qu'ils devoient entraîner par leur nature & par celles des gens sur qui elles rouloient, on y trouvera une source intarissable de l'écoulement du trésor public, sous ce nom vague & abusif d'*Acquits du comptant*.

Depuis les pertes successives que le Roi avoit éprouvées, S. M. avoit fait vuider le Parc-aux-cerfs, pour se livrer toute entiere à sa douleur. L'âge qui avançoit, & la facilité qu'a un grand Prince de satisfaire en tous sens ses passions, avoient très-amorti celle des femmes chez celui-ci. Mais ce besoin, en diminuant, existe encore, & les courtisans jugerent d'ailleurs nécessaire de distraire S. M. du spectacle long & douloureux que lui offroit alors la maladie de la Reine. Les médecins firent entendre au Roi qu'il étoit dangereux de se sevrer aussi brusquement d'un plaisir nécessaire à son existence. Il faut que le Monarque ait approuvé la consultation de ses médecins, puisque malgré son cha-

grin de l'état & de la perte de sa compagne, ainsi qu'il qualifie la Reine dans sa lettre à l'Archevêque pour l'instruire de cette mort, il chargea le Sr. le Bel de le pourvoir en cette partie. Ce serviteur très-zélé faisoit souvent les recherches par lui-même pour mieux servir S. M. C'est dans un de ces jours de chasse qu'il s'offrit au comte Dubarri, tout essoufflé & fatigué de ses perquisitions. Celui-ci, qui avoit le nez fin en pareille matière, & qui d'ailleurs étoit connu du valet-de-chambre pour un homme qui lui pouvoit être très-utile, n'eut pas de peine à le faire jaser. Le Bel lui témoigna donc son chagrin de n'avoir rien trouvé dans toutes ses courses, qui pût convenir à son Maître. . . . N'est-ce que cela, lui dit le comte impudent; j'ai votre affaire: vous savez que je ne manque pas de goût. Fiez vous en à moi: venez dîner chez votre serviteur, & dites que je suis un coquin, si je ne vous présente pas la plus jolie femme, la plus fraîche, la plus séduisante; un vrai morceau de Roi. Le pourvoyeur du Monarque, enchanté d'un propos aussi consolant, l'embrasse & lui promet de l'aller trouver à l'heure convenue. M. Dubarri n'a rien de plus pressé que de retourner à la maison, & de faire

mettre dans tous ses atours Mlle. L'Ange (c'est le nom que Mlle. de Vaubergnier portoit depuis qu'elle étoit avec lui , suivant l'usage des courtisannes , de prendre ainsi un nom de guerre lorsqu'elles entrent & qu'elles s'affichent dans le monde.) Il lui apprend le rôle qu'elle doit jouer , la berçant d'avance d'un espoir qu'il devoit regarder comme chimérique , & qui s'est pourtant réalisé. Il lui fait entrevoir ses hautes destinées : il lui déclare qu'il n'est pas question de paroître simplement à Versailles & d'y satisfaire incognito les desirs du Roi ; qu'il veut la rendre Maîtresse en titre , & lui faire remplacer Madame de Pompadour ; qu'il faut à cet effet qu'elle passe auprès du S. le Bel , qui va venir , pour sa belle - sœur , comme si elle eût réellement épousé le gros *Dubarri* ; qu'elle soutienne bien ce personnage , en déployant cependant sa coquetterie & ses grâces ; qu'elle lui laisse le soin du reste , & que tout ira bien.

Mlle. l'Ange , par plaisanterie , avoit déjà pris plusieurs fois le titre de comtesse *Dubarri*. C'est un usage assez reçu parmi les filles entretenues de se qualifier ainsi des titres de leurs amans. Elle n'eut donc pas beaucoup de peine à faire ce personnage vis - à - vis du S. le Bel , qui , émerveillé , de la figure de la jeune

personne , de son enjouement , de son regard lascif & de ses propos assortis , sentit bientôt rajeunir chez lui le vieil homme , & conçut par son expérience quel heureux effet une femme à pareilles ressources devoit opérer sur son Maître. Le diner fut des plus gais , & le valet-de-chambre auroit volontiers essayé par lui-même jusqu'à quel point il pouvoit répondre de sa découverte. Le S. Dubarri profita de l'enthousiasme de ce paillard , pour lui faire sentir que sa belle-sœur ne pouvoit être proposée au Roi comme les griffettes de toute espèce qu'on lui présentoit , & qu'on renvoyoit ensuite sans aucune autre difficulté , que c'étoit une femme de qualité qui se trouveroit sans doute très-honorée de la couche d'un Prince , aussi grand Roi qu'Amant désirable , mais qui ambitionnoit encore plus la conquête de son cœur , & qui n'en étoit pas indigne par l'attachement qu'elle se sentoit déjà pour sa Personne sacrée. Attachement qui ne pouvoit qu'augmenter dans une intimité plus grande.

Le Bonneau du jour étoit trop épris pour ne pas convenir de cette vérité , & pour ne pas se prêter à tous les arrangemens qui parurent nécessaires. Il fut décidé que dès ce moment la prétendue comtesse seroit un morceau sacré ; que le

S. le Bel rendroit compte au Monarque de ce qu'il avoit vû ; qu'il représenteroit à S. M. le desir que la femme en question avoit de lui plaire ; le dévouement entier de son mari aux volontés du Souverain , & le bonheur auquel ce couple fidele aspireroit de concourir à ses plaisirs ; mais que cette beauté , se flattant d'avoir par-devers elle de quoi lui prouver longtems son amour , avoit droit d'attendre un retour pareil de son auguste Amant , & l'exclusion générale de toutes autres concurrentes.

Des courtisans malins ont prétendu que d'après cette conversation , on avoit permis à l'ambassadeur de prendre possession de la future au nom de S. M. D'autres veulent que plus adroitement on lui ait fait entrevoir la possibilité d'y réussir , s'il remplissoit bien sa mission. Quoi qu'il en soit , comme il étoit fort épris lui-même , il mit dans son récit au Roi tant de chaleur & d'énergie , qu'il excita puissamment l'amour du Prince ; mais pour mieux l'enflammer encore , & avant que S. M. prît aucun engagement , il lui proposa de lui faire voir l'objet , sans que la personne en fût instruite , & de mettre ainsi S. M. en état d'en juger par Elle-même. Le valet-de-chambre avoit une petite maison arrangée pour cela , où il

invita la comtesse à souper. Il y a apparence que celle-ci étoit prévenue du témoin secret qu'elle devoit avoir. La compagnie fut assortie à la scène qu'il étoit question de jouer, & le repas fut si voluptueux, que le Monarque ne put y tenir. Dès la nuit même, il fit venir Mlle. l'Ange, & trouva dans sa possession plus de charmes secrets encore qu'elle n'en avoit à l'extérieur. En effet, ceux qui ont devancé le Roi dans cette jouissance, attestent unanimement qu'elle a tout ce qu'il faut pour ranimer l'existence la plus usée. A l'âge où étoit cet Amant flétri, dans le dégoût général où il se trouvoit des femmes, qui, jusques-là, contenues par le respect & l'adoration, même dans les instans du plaisir, lui en avoient laissé ignorer les diverses ressources, en trouver une qui le fit entrer, pour ainsi dire, dans un monde nouveau de voluptés, qui lui offrit une source intarissable de délices qu'il ignoroit; quelle découverte! quel trésor! Sans doute il avoit passé dans le lit du Prince des femmes aussi instruites que celle-ci, mais elles n'étoient pas d'un caractère assez libre, assez vrai, assez hardi pour se vanter de leur savoir faire, & pour oser le mettre en usage. Celle-ci au contraire, ingénue, franche & décidée,

étoit dirigée d'ailleurs par un homme exercé dans le libertinage le plus raffiné. Il se doutoit de la sensation prodigieuse que devoit produire le contraste frappant des leçons qu'il avoit données à son Eleve , avec les caresses froides & compassées des premieres maîtresses du Roi. Il n'eut qu'à laisser prendre l'essor à cette Nymphé endoctrinée ; & le succès de son premier triomphe encouragea merveilleusement celle-ci à déployer l'étendue de son art. Si les hommes , accoutumés aux rubriques des filles de joie , à leur style vif & énergique , éprouvent encore auprès d'elles des ressentimens de plaisir , quelle impression ces moyens puissans ne doivent-ils pas produire sur un voluptueux envers lequel on ne les a jamais employés ! C'est le cas où étoit le Monarque , au dire des courtisans les plus au fait de sa vie privée & de ses amusemens secrets.

Cette fille de Vénus fit si bien valoir ses talens , que le Roi ne put plus se passer d'elle , & qu'il fallut la lui amener à Compiègne pendant tout le voyage. Elle y fut très-incognito , parce que S. M. étant alors dans le grand deuil de la Reine , il ne convenoit pas qu'elle affichât publiquement ses plaisirs. D'ailleurs le Roi est fort attaché aux bien-séances , & à tout l'extérieur que son état comporte , pour

le maintien des bonnes mœurs. Mais ces petites gênes même ne faisoient qu'irriter sa passion & lui donner plus de force, au point que l'on assure que le S. le Bel, s'apercevant du goût décidé que son Maître prenoit pour Mlle. l'Ange, & que les choses alloient beaucoup plus loin qu'il n'avoit cru, se repentit de s'être prêté à la manœuvre du comte, d'autant qu'il n'étoit pas à ignorer ce qu'il en étoit réellement. Il crut donc de son devoir, avant que la Favorite fût plus en pied, de se jeter aux genoux du Roi, de lui déclarer comment il avoit fait la découverte de cette beauté; qu'il avoit été surpris; qu'elle n'étoit rien moins qu'une femme de qualité, & qu'elle n'étoit pas même mariée. *Tant - pis*, s'écria le Roi, suivant la tradition la plus reçue parmi les courtisans, *Tant - pis*, qu'on la marie promptement, pour qu'on ne mette dans l'impuissance de faire quelque sottise. On ajoute que le conseiller Bonneau voulut alors entrer dans plus de détails, mais qu'un regard sévère du Maître l'obligea de se taire. On veut que frappé de douleur d'avoir produit une pareille créature, & envisageant les suites que pouvoit entraîner une passion aussi violente dans un Prince qui approchoit de la vieillesse, ce serviteur zélé en conçut un chagrin,

qui l'a mené au tombeau. D'autres prétendent que pour prévenir les révélations indiscrettes qu'il pourroit faire, on a accéléré ses jours, & qu'il est mort empoisonné.

Quoi qu'il en soit, le propos du Roi rehaussa merveilleusement les espérances du comte Dubarri, pour le distinguer de ses freres. Il en avoit un, que nous nommerons le gros Dubarri, une espece de fac-à-vin, un pourceau, se veautrant le jour & la nuit dans les plus sales débauches. Il fut décidé que ce seroit lui, auquel on marieroit Mlle. l'Ange. Il étoit prévenu d'avance, & l'on n'eut pas de peine à le déterminer, en lui faisant entendre que cette facilité de sa part lui donneroit celle de mener plus librement le genre de vie qui lui convenoit, & lui procureroit tout l'argent dont il auroit besoin. Cet espoir auroit pu corrompre une ame moins vile. Il subit la cérémonie, & le mariage fut fait à la paroisse de St. Laurent le premier Septembre 1768. C'est le Notaire le Pot d'Auteuil qui passa le contract; il ne savoit pas encore quelle étoit la haute destinée de la beauté dont il formoit l'alliance civile; mais frappé de ses charmes & de ses graces, il voulut jouir du privilege usité parmi ses confreres en pareil cas: il s'avance galamment pour

embrasser la jeune personne : celle-ci, non prévenue, fit la résistance que prescrit la pudeur dans toute autre, & que le rôle, qu'elle jouoit depuis quelque tems, l'autorisoit bien mieux à montrer. Son beau-frere futur l'engagea à permettre à l'officier public de lui effleurer les joues, puis s'adressant à lui : *Souvenez-vous bien, Monsieur, lui dit-il, de cette faveur ; car c'est la dernière que vous recevrez de Madame.*

L'auguste Amant fut enchanté d'apprendre que la cérémonie fût faite. Il parut se livrer avec plus de confiance à la nouvelle comtesse, & chaque jour sa passion, loin de diminuer par la jouissance, augmenta tellement, que les Dubarri ouvrirent leur cœur à la plus vaste ambition. Mais il étoit question de bien diriger la Favorite, & ce plan exigeoit beaucoup d'adresse & de circonspection.

Celle-ci n'a aucun esprit, sur-tout rien de celui d'intrigue qu'exigeoit sa position. On a vu, par le cours de ses aventures jusqu'au moment de son élévation, qu'elle étoit dénuée de ce manège qu'ont communément les courtisannes, & qui leur sert si bien à attraper les hommes. Comme elle n'est ni intéressée, ni ambitieuse, elle n'est pas mue par les ressorts puissans de ces deux passions, si énergi-

ques dans les ames les plus communes ; mais la nouvelle comtesse apporta dans le rôle , qu'elle entreprenoit , une qualité peut-être meilleure : c'est une sorte de bon sens pour adopter les avis qu'on lui donneroit , les faire valoir , en profiter ; en un mot , une docilité merveilleuse aux conseils de son beau-frère , dont le succès dans le projet , qu'il avoit formé , lui assuroit plus que jamais la confiance de sa belle-sœur. Le point de difficulté étoit seulement alors de dérober aux yeux des courtisans le fil secret qui conduisoit la Favorite ; car outre qu'une assiduité trop grande de la part de ce *Bonneau* auprès d'elle , pouvoit être suspect au Monarque même , c'est qu'elle donnoit prise à la malignité des courtisans , & qu'une expulsion subite de ce conseil mettoit la Favorite à découvert , & dans le cas de faire beaucoup de sottises.

Le comte Dubarri imagina donc un plan de conduite , qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de politique en ce genre. Ce fut de paroître abandonner absolument sa belle-sœur à ses brillans destins , & de ne point se montrer à la Cour ; mais en même tems il mit auprès d'elle Mlle. Dubarri , sa sœur , qu'il jugea très-propre à l'emploi qu'il vouloit lui confier. Celle-ci étoit trop laide en effet pour donner la moindre jalousie à la comtesse , pour se

livrer même à des intrigues amoureuses , qui pourroient la détourner de son objet principal. Elle avoit d'ailleurs de l'esprit ; c'étoit une virtuose , qui avoit fait preuves de talent littéraire , & dont on lisoit dans le Mercure une lettre imprimée. Elle étoit insinuante , & ne tarda pas à maîtriser la Favorite ; ce qui étoit essentiel. Il s'établit ainsi une circulation continuelle du frere à la sœur , & de celle-ci à la comtesse ; & de même de la comtesse à Mlle. Dubarri , & de la sœur au frere. De jeunes confidens stylés par le comte , étoient continuellement sur la route de Versailles , & portoient ses ordres verbalement , ou par écrit suivant les circonstances. Les messagers étoient multipliés au besoin , & la Favorite étoit par-là dirigée à la minute. Quelquefois elle faisoit de petits voyages à Paris , où n'ayant pas de maison , elle logeoit chez son beau-frere , & y puisoit des instructions générales , qu'il ne s'agissoit plus que d'appliquer à des cas particuliers.

Malgré des précautions si sages , si multipliées , si circonstanciées , il sera bien étonnant sans doute , qu'une fille d'une naissance obscure , mal éduquée , n'ayant vu en quelque sorte que mauvaise compagnie , n'ayant point d'aptitude par elle-même à l'intrigue , ait pu ainsi se conserver

pendant près d'un an , qu'il s'écoula de sa premiere entrevue avec le Roi jusqu'au jour de sa présentation ; sans donner prise sur elle par quelque inconduite , soit par des indiscretions , soit par des propos qui eussent prêté au ridicule.

Il étoit d'autant plus nécessaire pour elle de se maintenir dans une grande circonspection , qu'elle avoit en tête la cabale la plus formidable de la Cour , celle des Choiseuls. A ce nom seul on est confondu d'étonnement ; quand on envisage comment la chance a tourné , & quelle suite de révolutions s'est succédée rapidement par un agent aussi vil , aussi foible en apparence , & qui sembloit devoir se briser comme le verre sous la main d'un Ministre tout-puissant.

En effet , jamais Richelieu n'eut peut-être plus d'ascendant sur l'esprit de Louis XIII , que M. le duc de Choiseul n'en avoit acquis sur celui de son Maître. Depuis la paix , il s'étoit insinué dans sa confiance plus qu'auparavant. L'art prodigieux de ce ministre pour l'intrigue le faisoit regarder par le Roi , comme un grand politique , & la persuasion , où étoit S. M. que c'étoit lui , qui , par ses négociations , tenoit les ennemis naturels de la France divisés & hors d'état de l'inquieter , le lui rendoit plus nécessaire que jamais , en ce

qu'Elle le croyoit le seul homme capable d'opérer la conservation d'une paix si désirée, & l'unique objet des vœux du Monarque. Il avoit d'ailleurs un travail bref, leste & facile, qui favorisoit merveilleusement la paresse de celui-ci. En lui rendant compte des plus grandes affaires, il ne lui parloit que de spectacles & de plaisirs.

Indépendamment de ces motifs d'agrement, d'utilité, ou plutôt de nécessité, qui sembloient devoir rendre M. le duc de Choiseul inébranlable sous le regne d'un Prince, qui, en vieillissant, ne pouvoit que devenir plus foible & plus subjugué, ce seigneur avoit une grande considération par lui-même. Il étoit d'une naissance illustre, allié de plusieurs maisons souveraines, & sur-tout de celle de Lorraine; ce qui lui valoit la protection intime de la Cour de Vienne. Son pacte de famille l'avoit rendu cher aux différentes branches de la maison de Bourbon; & sa guerre ouverte contre les Jésuites, le rendoit particulièrement précieux aux Rois d'Espagne & de Portugal. Enfin, au-dedans de la France il avoit un parti immense. Toutes les places étoient remplies de ses créatures; la moitié des Princes du Sang le craignoit, l'autre lui étoit attachée par les liens du plaisir & de l'amitié.

Les Dubarri, effrayés d'abord d'un pareil ennemi, chercherent à le gagner & à le mettre dans leurs intérêts. Ce seigneur étoit galant & voluptueux. On prétend que le beau-frère fit entendre à la comtesse, qu'il falloit mettre tous ses charmes en avant contre lui; & que si la haine de celle-ci est montée à son comble, c'est qu'elle les a vus méprisés par ce superbe adversaire, qui, ne croyant jamais avoir rien à redouter d'une femme aussi vile, la traita avec la plus grande hauteur : mais ce qui contribua vraisemblablement à ouvrir une guerre implacable entre les deux cabales, ce fut la rivalité de la duchesse de Grammont, sœur du ministre. Cette femme, plus haute, plus impérieuse, plus intrigante que son frère, s'il est possible, avoit jetté le grappin sur celui-ci, & l'avoit subjugué au point d'en faire tout ce qu'elle vouloit. Leur intimité avoit donné lieu même à la malignité des courtisans de s'exercer; & l'on avoit prétendu qu'ils couchoient ensemble. Quoiqu'il en soit, c'étoit une femme de Cour, dans toute la valeur du terme, c'est-à-dire, décidée, impudente, dévergondée; & ne regardant les mœurs que comme faites pour le peuple. Elle n'étoit plus jeune, & sa figure n'étoit rien moins que séduisante. Elle s'étoit imaginé, malgré cela, pouvoir plaire

au Roi. Profitant de son rang & de la faveur de son frere, elle s'étoit initiée aux petits appartemens & aux plaisirs secrets de S. M. Comme il ne se trouvoit, depuis la mort de Madame la marquise de Pompadour, aucune femme en état de balancer ses menées à cet égard, elle avoit profité de la connoissance du caractère bon & facile du Roi, de sa foiblesse pour le sexe, & de sa pente à se laisser entraîner au plaisir le plus présent, pour déterminer son goût par les circonstances, & s'être mise dans le lit de S. M. malgré Elle : c'étoit du moins l'opinion la plus accréditée dans Versailles. Mais comme ce commerce n'étoit que l'effet de la commodité & de l'obsession ; que chaque fois, pour ainsi dire, elle violoit le Monarque, s'il est permis de se servir de ce terme vis-à-vis d'un Prince aussi habitué aux voluptés, elle fut bientôt rejetée, dès qu'un objet, plus propre à faire naître l'amour, vint réveiller les sens engourdis de celui-ci, & chatouiller son cœur. Une pareille injure ne se pardonne point parmi le sexe le plus ordinaire. Qu'on juge si une femme de qualité, dévorée d'ambition, qui se voyoit tout-à-coup frustrée du rôle qu'elle comptoit jouer, dût être furieuse. La vengeance lui fit perdre la tête entiè-

rement ; & sans prévoir ce qui pouvoit en résulter de funeste , elle profita de son empire sur le ministre , son frere , pour l'engager dans sa querelle & le rendre sourd à toutes les propositions qu'il recevroit de l'autre parti. C'est à cette rage effrénée qu'il faut proprement remonter pour trouver la premiere cause de la chute des Choiseuls. Les Dubarri , ayant vu qu'il n'y avoit aucune conciliation à faire avec eux , qu'il falloit travailler à les culbuter , ou se résoudre à l'être par eux , se déterminèrent au premier parti , & trouverent bientôt dans le chancelier Maupeou , un homme propre à les seconder. Mais ne précipitons pas les événemens.

La duchesse de Grammont , dans son plan de vengeance , crut que la meilleure maniere de réussir , étoit de révéler les turpitudes de la nouvelle Favorite , de les exagérer même , & de la rendre si vile , que le Monarque eût enfin honte d'un goût si dépravé. Il étoit plus adroit de ne le pas faire soi-même ; ce qui auroit pu ne pas réussir , ou auroit eu l'air d'une récrimination , toujours suspecte de la part d'une maîtresse délaissée. Son frere fut assez fin pour ne pas se charger d'avertir le Prince ; & tous deux convinrent qu'il valoit beaucoup mieux qu'il fût instruit

par le cri public , qui , plus lentement sans doute , mais tôt ou tard lui parviendrait. Ils profiterent de la puissance du ministre pour répandre par toutes les voies possibles le bruit des nouvelles amours du Roi. Ils envoyerent des émissaires dans toutes les sociétés , qui en rapportèrent tous les détails ; & après avoir eu par le canal de la police l'histoire de la vie de Mlle. l'Ange , on la chargea de quelques anecdotes propres à la rendre plus ridicule & plus méprisable , & l'on en vint jusqu'à la faire chançonner dans les rues de la capitale & dans les provinces.

Voici comme on en parloit la première fois dans des bulletins de nouvelles qui couroient Paris , & ne pouvoient guères être inconnus à M. de Sartines , qui en plaisantoit encore lui-même.

3 Septembre 1768. „ Il a paru à
 „ Compiègne une comtesse Dubarri , qui
 „ a fait grand bruit par sa figure. On dit
 „ qu'elle plaît à la Cour , & que le Roi
 „ l'a très-bien accueillie. Sa beauté & cette
 „ prompte célébrité ont excité les recherches de beaucoup de gens. On a voulu
 „ remonter à l'origine de cette femme , &
 „ si l'on en croit ce qu'on en dit en public ,
 „ elle est d'une naissance très-ignoble ;

„ elle est parvenue par des voies peu hon-
 „ nêtes, & toute sa vie est un tissu d'in-
 „ famies. Un certain Dubarri, qui se
 „ prétend des Barimore d'Angleterre, &
 „ qui l'a fait épouser à son frere, est l'in-
 „ stigateur de cette nouvelle Maîtresse. On
 „ prétend que le goût & l'intelligence de
 „ cet aventurier dans le détail des plaisirs
 „ le font aspirer à la confiance du Roi
 „ pour les amusemens de S. M. & qu'il
 „ succédera au S. le Bel en cette partie “.

On conçoit qu'il est difficile qu'on eût
 répandu un pareil bulletin dans Paris, si
 le gazetier n'eût été excité sous main par
 un protecteur puissant. Il ajoutoit dans un
 autre, en date du 15 Octobre 1768.

„ Depuis quelque tems il court ici une
 „ chanson, intitulée : *La Bourbonnoise*,
 „ qui a été répandue avec une rapidité
 „ peu commune; quoique les paroles en
 „ soient fort plattes, & que l'air en soit,
 „ on ne peut pas plus niais : elle est par-
 „ venue aux extrémités de la France; elle
 „ se chante jusques dans les villages. On
 „ ne peut se transporter nulle part, sans
 „ l'entendre : les gens, qui raffinent sur
 „ tout, ont prétendu que c'étoit un vau-
 „ deville satyrique sur une certaine fille
 „ de rien, parvenue de l'état le plus cra-
 „ puleux à jouer un rôle, & à faire une

forte de figure à la Cour. Il est certain qu'on ne peut s'empêcher de remarquer, dans l'affectation à la divulguer si généralement, une intention décidée de jeter un ridicule odieux sur celle qu'elle regarde. Les gens à anecdotes n'ont pas manqué de la recueillir & d'en grossir leurs porte-feuilles, avec tous les commentaires nécessaires à son intelligence, & capable de la rendre précieuse pour la postérité.

Enfin, il disoit dans un troisieme du 16 Novembre 1768. „ La *Bourbonnoise* est une chanson répandue dans toute la France. Sous les paroles plates & triviales de ce vaudeville, les courtisans malins découvrent une allégorie relative à une créature, qui, du rang le plus bas & de la fange de la débauche est parvenue à être célèbre, & à occuper d'elle, & la Ville & la Cour. On ne sauroit mieux rendre l'avilissement, dans lequel est tombé le contrôleur général Laverdy depuis sa chute, que par l'association que le public semble en faire avec cette femme perdue, en le chansonnant avec elle.

„ Il cite ensuite un couplet fait effectivement contre ce ministre sur l'air de la *Bourbonnoise*. Voici cette chanson

„ originale, qui a donné lieu à une mul-
 „ titude d'autres. L'approbation de M. de
 „ Sartines est du 16 Juin 1768, le tems
 „ précisément où Mlle. l'Ange venoit d'être
 „ produite au Roi à la fourdine “.

CHANSON NOUVELLE.

AIR : *La Bourbonnoise.*

LA Bourbonnoise , }
 Arrivant à Paris , } *bis.*
 A gagné des louis ;
 La Bourbonnoise ,
 A gagné des louis ,
 Chez un Marquis.

Pour appanage , }
 Elle avoit la beauté , } *bis.*
 Elle avoit la beauté ,
 Pour appanage ;
 Mais ce petit trésor
 Lui vaut de l'or.

Etant servante
 Chez un riche Seigneur , } *bis.*
 Elle fit son bonheur
 Quoique servante ;
 Elle fit son bonheur
 Par son humeur.

Toujours facile
 Aux discours d'un Amant , } *bis.*
 Ce Seigneur la voyant
 Toujours facile ,
 Prodiguoit les présens
 De tems en tems.

De bonnes rentes }
 Il lui fit un contrat, } *bis.*
 Il lui fit un contrat
 De bonnes rentes;
 Elle est dans la maison
 Sur le bon ton.

De Payfanne, }
 Elle est Dame à présent, } *bis.*
 Elle est Dame à présent,
 Mais grosse Dame;
 Porte les falbalas,
 Du haut en bas.

En équipage, }
 Elle roule grand train, } *bis.*
 Elle roule grand traia
 En équipage,
 Et préfère Paris
 A son Pays.

Elle est allée }
 Se faire voir en Cour; } *bis.*
 Se faire voir en Cour
 Elle est allée;
 On dit qu'elle a, ma foi,
 Plù même au Roi !

Filles gentilles }
 Ne désesperez pas : } *bis.*
 Quand on a des appas,
 Qu'on est gentille,
 On trouve tôt ou tard
 Pareil hasard.

Comment eût-on trouvé une applica-
 tion aussi heureuse à faire à l'histoire de
 notre héroïne, si cette Romance n'eût été
 faite à dessein ? Il faut convenir cependant
 que le huitieme couplet, qui la caractérise

le mieux, ne se trouve pas dans les Recueils imprimés, & qu'il a été vraisemblablement composé après coup. Quoiqu'il en soit, on fit d'autres chansons qui n'étoient pas équivoques, & qui, sans courir les rues, furent très-répandues. Voici la plus naïve, & la plus piquante en même tems.

AUTRE CHANSON.

AIR: *De la Bourbonnoise.*

Quelle merveille ! }
 Une fille de rien, } *bis.*
 Une fille de rien,
 Quelle merveille !
 Donne au Roi de l'amour,
 Est à la Cour !

Elle est gentille, }
 Elle a les yeux fripons ; } *bis.*
 Elle a les yeux fripons,
 Elle est gentille ;
 Elle excite avec art
 Un vieux Paillard.

En maison bonne }
 Elle a pris des leçons ; } *bis.*
 Elle a pris des leçons
 En maison bonne,
 Chez Goudan, chez Briffon ;
 Elle en fait long.

Que de postures ! }
 Elle a lû l'Arétin } *bis.*
 Elle a lû l'Arétin ;
 Que de postures !
 Elle fait en tout sens,
 Prendre les sens.

Le Roi s'écrie :
 L'Ange , le beau talent , } *bis.*
 L'Ange , le beau talent !
 Le Roi s'écrie ;
 Encor aurois-je cru ,
 Faire un cocu.

Viens sur mon trône
 Je veux te couronner , } *bis.*
 Je veux te couronner ,
 Viens sur mon trône :
 Pour sceptre prends mon V..
 Il vit , il vit !

Il courut aussi des quolibets de toute espèce. On dit que Madame la Comtesse Dubarri étoit la meilleure trotteuse de Paris, parce qu'elle n'avoit fait qu'un saut du Pont-neuf au Trône. Le Pont-neuf est un quartier de Paris où il y a beaucoup de racrocheuses, & le Trône est une barrière éloignée à l'entrée du Fauxbourg St. Antoine. On disoit encore que Louis XV. le portoit le plus beau de son Royaume, parce qu'il remplissoit un Batil. On peut juger par ces plattes turlupinades, que se permettoit assez publiquement la plus vile canaille, à quel point de licence on s'exprimoit impunément sur la nouvelle Maîtresse. Il n'y eut pas jusques à M. de Voltaire, qui, pour faire sa cour aux Choiseuls, dont il étoit alors le très-humble serviteur, ne s'égayât à cette occasion. Il se permit un Conte, pour le

E

moins très-indécent, qui dès ce tems-là même étoit très-rare, & l'est devenu beaucoup plus depuis. Il étoit intitulé : *L'Apotheose du Roi Pétaut*. Le voici :

Mes amis, c'est assez vous parler d'Opéra,
De la Cour, d'Arlequin, même de la Sorbonne,
Faisons chacun un conte; & rira qui pourra.
Voici le mien, & je vous l'abandonne.
C'étoit un bon humain que le grand Roi Pétaut !
Vous vous rappelez tous la rare obéissance
Qu'il eut plus de trente ans pour la vieille Eminence⁽¹⁾
Aussi tous les Auteurs l'élorent-ils tout haut :
Ils disent de lui tous, dans leur mâle éloquence,
Qu'il eut mille vertus, & pas un seul défaut.

C'est un peu fort, en conscience.

Vous & moi, nous savons qu'entre plus d'un *Bonneau*
Le saint homme, par fois, buvoit par excellence ;

Qu'il eut à son service (& jusqu'à son tombeau)

Ce qu'à la Cour, où tout se peint en beau,

Nous appellons le bon ami du Prince ;

Mais qu'à la Ville, & sur-tout en Province,

Les gens grossiers appellent Maquereau. ⁽²⁾

Il vous souvient encor de cette Tour de *Nesle*,

Mivintille, *Lymail*, *Rouxchâteau*, *Papomdour*.

Mais dans la foule enfin de peut-être cent Belles,

Qu'il honora de son amour.

Vous distinguez, je crois, celle qu'à notre Cour
On soutenoit n'avoir jamais été cruelle.

La bonne pâte de femelle !

Combien d'heureux fit-elle dans ses bras !

Qui, dans Paris, ne connut ses appas ?

Du Laquais au Marquis chacun se souvient d'elle.

Mais laissons-là ses séduifans appas :

Portons nos yeux vers la route éternelle.

Le bon Pétaut comme un autre mourut ;

De notre globe enfin il disparut.

(1) Le Cardinal de Fleuri.

(2) Ces quatre vers sont déjà dans la *Pucelle* de M.
de Voltaire.

Son ame fugitive, errante, très-peu sûre;
 Cherchoit du Ciel, comme on dir, le chemin.
 Il marchoit, il marchoit; & toujours incertain
 S'il ne se fourvoyoit. . . . Advint que d'avanture;

Le bon Pétaut fit rencontre à la fin
 De la dolente & triste Magdelaine:
 Il vous l'aborde, & lui conte soudain
 Ce qu'il cherchoit, & le mettoit en peine.
 La Sainte alors, du ton le plus benin,
 Le remet sur la route, il repart de la main.
 Le voici galoppant vers la brillante plaine;
 Il fit peut-être encor cent milles, & même mieux!

Hélas! en vain. Le céleste Domaine
 Ne s'offroit point à ses débiles yeux.
 Comme il révoit à sa déconfiture,
 Voici venir bien à point Saint Denis,
 Cheminant seul, lentement, sans monture.
 Il reconnut ce miracle des Saints,
 En lui voyant porter entre ses mains
 (Comme l'on fait) sa bénigne figure.

Après les premiers complimens,
 Le bon Pétaut, du grand Saint de la France,
 Reçut de nouveaux errements.

Pétaut le quitte enfin, dans la douce espérance
 D'être juché bientôt au benoît Paradis.

Mais les Conseils de Monsieur Saint Denis
 Ne le menent pas mieux à la demeure sainte.

Comme il erroit dans cette vaste enceinte,
 Las, inquiet, & sur tout plein d'ennuis,
 Nez à nez, face à face, il voit que Saint Louis,
 Heureusement accourt sur son passage.

Vous devinez bien quel hommage
 Le Roi Pétaut fit au Patron des Lys.

Après quelques menus devis,
 Et ces discours oïseux consacrés par l'usage;

Le Saint lui dit: Je devine, mon fils,
 Quel but peut avoir ton voyage:

Tu le ratois tout net sans moi, sans mes avis:
 Une fois dans ta vie écoute donc un sage:

Connois ce qu'est écrit au livre du Destin:
 » Qui met sa confiance en un homme sans tête;

» Et qui peut croire une Carin,

» Ne fera jamais qu'une bête.

Indépendamment de ces Ecrits , qui tendoient à recueillir généralement tout ce qui pouvoit avilir davantage le goût du Roi , & lui faire honte à lui-même de ses nouvelles amours , les Choiseuls animoient la Famille Royale , & vouloient y exciter une fermentation telle que S. M. se trouvât forcée , du moins par son desir de maintenir la paix parmi elle , à laisser la Comtesse dans l'état d'obscurité où elle étoit encore , & à n'oser la faire présenter. La présentation à la Cour est un point d'autant plus essentiel en France pour une Maîtresse du Monarque , que faute de ce cérémonial , elle n'y peut obtenir aucune place ; elle n'y est jamais que précairement , & elle est dans le cas d'être expulsée d'un instant à l'autre , sans prétendre aux dédommagemens dont une faveur déclarée la rend au moins susceptible , si elle ne la met pas à l'abri d'une disgrâce , qui peut survenir tôt ou tard. En un mot , jusques-là Madame Dubarri n'avoit d'autre distinction des femmes du Parc-aux-Cerfs , que d'être clandestinement des voyages & de fixer plus constamment la passion de son auguste Amant. Elle avoit été logée dans le Château de Fontainebleau pendant tout le séjour de S. M. dans cette Ville ; elle devoit se flat-

ter de posséder exclusivement le cœur & la couche du Monarque, mais elle ne montoit point dans ses Carosses ; elle ne pouvoit manger avec lui en public ; elle n'auroit osé se montrer chez le Dauphin, chez ses Freres, chez Mesdames. Les Ministres politiques auroient sans doute eu beaucoup d'égards pour ses recommandations ; mais étant censés ignorer son existence, ils auroient pû la méconnoître & la refuser sans inconvénient. Elle ne recevoit aucune visite d'étiquette des Grands, des Ambassadeurs ; & la présentation la faisoit jouir de toutes ces prérogatives, les unes dûes, les autres accordées par l'adulation, & passées presque en usage & en loi. Il étoit donc bien naturel qu'elle aspirât à faire ce premier pas vers les honneurs ; & c'est ce que la Cabale adverse vouloit empêcher. Elle affectoit de faire répandre le bruit que cela ne seroit point. Voici ce qu'on lisoit dans les Nouvelles, dont on a déjà parlé :

Du 12 Décembre 1768. „ On re-
 „ garde déjà comme décidé que Madame
 „ la Comtesse Dubarri ne sera point pré-
 „ sentée. La figure charmante de cette
 „ jeune Mariée avoit attiré les regards
 „ de tous les Courtisans ; & le Roi pa-
 „ roissoit vouloir en augmenter le nom-
 „ bre des Beautés de la Cour. Des im-

„ pressions fâcheuses , données à Mes-
 „ dames sur l'origine & les premières an-
 „ nées de cette nouvelle Comtesse , les
 „ ont engagées à supplier le Roi de ne
 „ point permettre qu'elle parût sous leurs
 „ yeux. S. M. a cru devoir céder à ces
 „ représentations , & cherche à dédom-
 „ mager Madame Dubarri d'une telle
 „ mortification par toutes sortes d'égards
 „ & de bontés. Elle est logée à Versailles
 „ dans l'appartement du S. le Bel , le pre-
 „ mier Valet-de-chambre (qui l'a présen-
 „ tée au Roi.) Cette vaine cérémonie
 „ occasionnoit beaucoup de rumeur à la
 „ Cour ; & l'on croit que la jalousie des
 „ femmes à prétentions , qui craignoient
 „ avec raison d'être éclipsées par la divi-
 „ ne présentée , n'a pas peu contribué à
 „ exciter le soulèvement général contre
 „ elle. Les Ministres avoient pris parti
 „ dans cette affaire , devenue très-impor-
 „ tante pour eux. “

Cet article adroit , & plein de malice ,
 ne pouvoit être suggéré que par des gens
 du parti contraire. Cependant , en peu de
 jours la chance tourna , ou pour mieux
 dire , on s'exprimoit d'un ton plus dou-
 teux ; & avec autant d'honnêteté on ne
 cherchoit pas moins à la rendre odieuse
 tour-à-tour & ridicule , soit en annon-
 çant les révolutions qu'elle devoit opérer ,

& qui ne pouvoient paroître que funestes aux créatures des Choiseuls, ou aux gens prévenus en faveur de leur Ministère, soit en la dépeignant sous des couleurs qui l'auroient rendue impropre au rôle qu'on lui destinoit. On disoit dans un article du 28 Décembre : „ Madame „ la Comtesse Dubarri continue à mériter „ l'attention de la Cour & de la Ville. „ On parle de nouveau de la fixer à la „ première, & de la présenter. Il y a des „ paris ouverts à Versailles pour ou contre. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y „ aura un grand changement dans le Ministère, si elle parvient à cet honneur. „ L'éloignement, que M. le duc de Choiseul seul a témoigné hautement pour elle, „ ne lui permettroit pas de rester en place. „ Elle a de son côté Mrs. Bertin, de St. „ Florentin, M. le duc de Richelieu, „ M. le duc d'Aiguillon & toute la cabale des Dévots, qui regarderoient comme une bonne œuvre, n'importe par „ quelle voie, l'expulsion du premier. Ils „ l'estiment très-irréligieux, & ils redoutent son génie tranchant & décidé, „ principalement sur toutes les matières „ Ecclésiastiques.

„ Quant à Madame Dubarri, on débite qu'elle s'ennuie à la Cour ; que „ toute cette gêne ne va point à son ca-

„ ractere libre & folâtre , & que ce n'est
 „ qu'une machine , dont se servent cer-
 „ tains hommes ambitieux pour parvenir
 „ à leurs fins.

Peu de jours après , le même Journa-
 liste baissoit encore plus le ton ; il deve-
 noit même louangeur. On en jugera par
 l'article suivant , du 31 Décembre de la
 même année.

„ Le bruit général de Versailles est que
 „ Madame la Comtesse Dubarri sera pré-
 „ sentée le 3 du mois prochain. On cite
 „ d'elle un trait, qui fait infiniment d'hon-
 „ neur à son cœur , & caractérise sa mo-
 „ destie dans l'élévation où elle se voit
 „ portée comme malgré elle.

„ Cette Comtesse a envoyé chercher ,
 „ il y a quelques jours , M. *Billard de*
 „ *Mouceau* , ancien Payeur des Rentes.
 „ Le Vieillard , fort étonné de l'invita-
 „ tion , s'y est rendu , doutant qu'elle
 „ pût le concerner. Il a été enchanté de
 „ l'honnêteté , de la politesse , de la gaieté
 „ même avec laquelle on l'a reçu. Cette
 „ Dame , après s'être plû à le questionner
 „ beaucoup sur une petite fille , dont il
 „ avoit été le parrain depuis 24 à 25 ans ,
 „ l'avoit blâmé sur son indifférence , &
 „ sur l'oubli parfait où il sembloit être
 „ d'elle & de l'événement , lui a montré
 „ l'Extrait baptistaire qui constatoit le

„ fait , & lui a déclaré qu'elle étoit cette
 „ filleule ; qu'après sa mere , le regar-
 „ dant comme ce qu'elle avoit de plus
 „ chër au monde , elle étoit bien aise de
 „ renouveler connoissance avec lui , de
 „ le cultiver & de se trouver à portée de
 „ lui témoigner sa gratitude & son atta-
 „ chement. M. du Mouceau , émerveillé
 „ de tout cela , n'a pû s'empêcher de pu-
 „ blier ce beau trait , qui passe aujour-
 „ d'hui pour constant dans Paris. “

Une anecdote particuliere , mais fondée par un fait , fit connoître à la Cour combien Madame la Comtesse Dubarri acquéroit de consistance , & quel intérêt vif le Roi prenoit à elle. S. M. qui l'avoit tenue écartée jusques-là de son Appartement & du Château , la fit installer dans l'Appartement qu'occupoit la feue Marquise de Pompadour , & qui étoit devenu en partie celui du Gouvernement. M. le Comte de Noailles crut devoir faire quelques représentations sur le dérangement qu'occasionneroit dans ses fonctions un déplacement de cette espece. Il s'y hasarda , mais sans succès ; & ce Seigneur , ayant trop insisté dans l'excès de son zele , fut à la veille de perdre les bonnes graces du Roi. Heureusement il voulut bien excuser cette ardeur trop grande du Gouverneur pour son service auprès de sa Personne.

On ne douta plus que la Favorite ne fut présentée incessamment. Il se faisoit journellement des paris pour ou contre ; & ceux qui avoient perdu , demandoient leur revanche , dans l'espoir de jongler mieux une autre fois. Entre autres jours , le mercredi 25 Janvier avoit été annoncé comme le terme de cette époque heureuse pour la Comtesse. Le bruit de cette nouvelle étoit si général & si accrédité , qu'une foule de curieux s'étoit rendue en poste à Versailles pour assister à la Cérémonie. Ils furent frustrés dans leur espoir : on dit alors que Madame la Comtesse de Béarn , qui étoit chargée de cette fonction , s'étoit trouvée incommodée.

Les partis des Dubarri prétendirent que le Comte *Jean* (c'est ainsi qu'on a désigné depuis le beau-frère) avoit demandé , avant que sa belle-sœur reçut cet honneur , à dissiper les nuages qu'on élevoit sur leur famille , à bien constater sa naissance & sa noblesse ; qu'en conséquence il avoit fait venir ses papiers d'Angleterre , où se trouvoit une généalogie très-établie , qui prouvoit son extraction de l'illustre Maison de Barimore.

Cependant le Public gratifioit déjà Madame Dubarri de plusieurs belles terres. Les uns lui faisoient acheter celle de *La Selle* , auprès de St. Germain-en-Laye , appar-

tenant ci-devant au Sr. *Roussel*, Fermier-Général, qui la lui vendoit 8000, 000 livres. D'autres lui donnoient la Principauté de *Lux*, venant de la Maison de Luxembourg, & fondoient cette acquisition, moins sur sa valeur réelle que sur la qualité brillante de Princesse qu'elle en devoit porter.

Une faveur particuliere que reçut dans ce tems-là la Comtesse de *Béarn*, qu'on annonçoit pour la marraine à la Cour, de la future Présentée, confirma le rôle qu'elle devoit jouer. Son fils, le Vicomte de *Béarn*, qui sortoit d'être page chez le Roi, & l'intime ami du fils du Comte Jean, alors page aussi de S. M. & connu depuis sous le nom du Vicomte *Adolphe*, entra dans les Carabiniers, & fut présenté peu après à S. M. Le Monarque l'accueillit de la façon la plus flatteuse; il le fit monter sur le champ dans ses Carrosses; & dès-lors il fut admis à toutes les parties de plaisirs des petits Appartemens.

Il a été constaté depuis, ce dont les fins Politiques se doutoient alors, que le retard de la présentation de Madame la Comtesse *Dubarri* ne provenoit que de la bonté du Roi, qui ne vouloit pas faire d'éclat vis-à-vis de sa Famille, & attendoit qu'elle fût disposée à l'événement. Il n'ignoroit

pas qu'on excitoit sous main Mesdames à rejeter une telle présentation. En conséquence, il chargea le duc de la Vauguyon de faire part à Madame Adelaïde des projets de S. M. & d'engager la Princesse à se conformer aux vues de son auguste Pere. La négociation ne réussit pas aussi promptement que le desiroit le Monarque. Les Choiseuls, toujours en crédit, excitoient les Princesses à tenir ferme, & pour les mieux révolter, exagéroient encore à leurs yeux la bassesse de l'extraction de la Favorite, la dépravation de ses mœurs particulières, & le scandale de sa vie publique. Pour mieux confirmer leur répugnance, comme on ne pouvoit mettre sous leurs yeux les Chançons grossières qu'on avoit faites sur la Comtesse, & que cette façon de diffamer en Vaudevilles est cependant la plus sanglante, la plus sûre & la plus indélébile, ils firent faire des Couplets qui disoient la même chose, mais par une tournure ingénieuse, délicate & qui conséquemment n'en étoit que plus cruelle & plus perfide. La Satyre y prenoit le ton des graces, & s'embellissoit de leur parure; ce qui indépendamment du point historique, qu'ils constatent, les rend précieux par leur mérite intrinsèque. Ils sont sur l'Air : *Vous qui vous moquez par vos ris.*

Lisette , ta beauté séduit
 Et charme tout le monde.
 En vain la Duchesse en rougit ,
 Et la Princesse en gronde.
 Chacun fait que Vénus naquit
 De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins tous les Dieux
 Lui rendre un juste hommage ,
 Et Pâris , ce Berger fameux,
 Lui donner l'avantage
 Même sur la Reine des Cieux
 Et Minerve la sage ?

Dans le Serrail du Grand Seigneur
 Quelle est la Favorite ?
 C'est la plus belle au gré du cœur
 Du Maître qui l'habite.
 C'est le seul titre en sa faveur ,
 Et c'est le vrai mérite.

Au surplus, cette tournure, bien loin de perdre Madame Dubarri, ou de lui nuire, comme le croyoient ses ennemis, ne fit qu'accroître pour elle l'ardeur de son Amant. On fait qu'en général les passions se fortifient par la contrariété, & celles des Vieillards en prennent encore mieux un caractère d'opiniâtreté. C'est ce qu'il fut aisé de juger par la conduite du Monarque. Ce Prince voulant rapprocher de lui davantage la Favorite, fit donner à Madame Adélaïde l'appartement de la feuë Dauphine, & plaça Madame Dubarri dans celui de la Princesse. Cet arrangement étoit nécessaire aux plaisirs

du Roi pour jouir plus facilement , & aussi-tôt qu'il le voudroit , des charmes secrets de sa Maîtresse. Il s'inquiéta peu de gêner Mesdames , qui se trouverent ainsi séparées de leur sœur , & acquirent une nouvelle Voisine qu'elles détestoient de plus en plus. Les Négociateurs de cette translation leur firent entendre que si elles aimoient véritablement leur auguste Pere , il falloit , sans boudier , sacrifier tout à sa satisfaction.

Mais de toutes ces tracasseries particulières des Choiseuls , de leur acharnement constant à se déchaîner contre la nouvelle Parvenue , à la décrier , à répandre sur son compte les plus scandaleuses anecdotes , les propos les plus vils & les plus infâmes , il en résulta , pour les Dubarri , la nécessité non seulement de se mettre en défense ; mais d'attaquer leurs formidables ennemis , & ne pouvant le faire ouvertement , de les miner en détail & à la fourdine. Ce genre de perfidie politique , de méchanceté réfléchie , lente & profonde n'étoit pas dans le caractère d'une femme jeune , jolie , étourdie , franche , & accoutumée à dire tout ce qui lui passoit par la tête , à quelque prix que ce fût. La Comtesse donc ne dissimula pas la haine qu'elle portoit à des ennemis qui la provoquoient sans ménagement ; mais substituant la

plaisanterie au fiel de ces sortes d'animo-
sités, elle ne mit que de l'enjouement où
les autres mettoient de la fureur. On se rap-
pelle que dans ces tems-là, par un jeu qui
ne paroissoit que puérile, & qui cepen-
dant pronostiquoit les grands événemens
subséquens, la Favorite prenoit souvent
deux oranges, elle les ferroit dans cha-
cune de ses mains, & les jettant en l'air,
s'écrioit en riant : *Saute, Choiseul, Saute,*
Praslin.

Un Critique gai, entrant dans la même
tournure d'esprit, dépeignit dans une Epi-
gramme grivoise la révolution qu'alloit
opérer chez les Courtisans le changement
de faveur :

On dit que Choiseul & Barri,
Animaux très-antipathiques,
Partagent la Cour aujourd'hui,
Et suspendent les vœux de tous nos Politiques.
Il faut opter des deux..... C'est le tout pour le tout.
Car de leur sort dépend le nôtre.
Moi, j'ai pris mon parti : Messieurs, prenez le vôtre.
Je me suis dit ; Le Roi la f.....
Hé donc ! Que l'Âse f..... l'autre !

Cette révolution ne s'opéroit qu'in-
sensiblement. Le grand crédit du Minis-
tre, ce colosse de puissance, pareil à un
chêne altier, qui de sa tête sembloit tou-
cher les Cieux, & de ses racines profon-
des pénétrer aux Enfers, contenoit en-
core ceux même qui desiroient le plus

son abaissement. Aucune femme n'osoit se charger de la présentation de Madame Dubarri ; & la Comtesse de Béarn , qui s'étoit d'abord décidée à le faire , étoit arrêtée par les suites 'qu'on lui faisoit envisager. Cependant , comme elle s'y étoit engagée , pour éluder sa promesse , elle prétextoit une entorse , & restoit chez elle , le pied sur sa chaise longue.

Alors le Comte Jean , moteur de toute l'intrigue , & qui sentoit combien il étoit nécessaire de lier le Roi par un acte de reconnaissance authentique , se retourna d'une autre façon. Il déterra une Madame d'Alogny , qui dans le cas de paroître à la Cour , ne s'y étoit pas montrée , dont la réputation même n'étoit pas bien pure à Paris. Il n'eut pas de peine à l'éblouir par ses belles promesses : elle se fit présenter , & passa pour devoir suppléer aux fonctions de Madame de Béarn. Le but de cette Cérémonie étoit si répandu , que Madame Adélaïde , dit-on alors , piquée du rôle que Madame d'Alogny se proposoit de jouer , lorsqu'elle lui fut amenée & qu'elle se mit à ses genoux pour chercher à baiser , conformément à l'étiquette , le bas de sa robe , loin de la relever & de lui donner sa main à baiser suivant l'usage , la laissa dans cette posture humiliante.

La présentation future passa pour d'autant moins équivoque, que M. le Marquis de Marigny fit donner vers le même tems des ordres aux Contrôleurs des différentes maisons Royales, comme Marli, Choisi, Bellevûe, &c. de remettre les Appartemens de feu Madame la Marquise de Pompadour comme ils étoient, & d'en rétablir toutes les communications avec ceux du Roi. On en conclut que Madame Dubarri feroit des petits voyages, dont la saison approchoit, & où il ne va que des femmes présentées & nommées par S. M. Cette Cérémonie devenoit donc instante.

Cependant, depuis la présentation de Madame d'Alogny, la seconde marraine désignée, il s'étoit écoulé encore près d'un mois; ce qui ranimoit l'espoir du parti contraire, & lui faisoit penser que S. M. toujours perplexe, n'oseroit se déterminer à un acte d'éclat contre sa famille. Différentes présentations, qu'il y eut dans cet intervalle, fortifierent leurs conjectures; & les paris pour & contre se multiplièrent.

Le Comte Dubarri fit enfin employer à sa belle-sœur la dernière ressource, qui devoit être la plus efficace. Elle se jeta en larmes aux pieds de son Amant: elle le conjura par toute la passion qu'il lui témoignoit, de ne point la laisser en butte

aux propos injurieux de ses ennemis ; de les faire taire , en annonçant ses bontés pour elle d'une manière solennelle, en la prenant ainsi sous sa sauve-garde Royale. Cette scène , jouée avec tout le pathétique possible , réussit.

Plusieurs Messagers , envoyés de Versailles , le 22 Avril au soir , annoncerent que Madame la Comtesse Dubarri venoit d'être présentée au retour de la chasse ; ce qui occasionna bientôt un quan-quant prodigieux dans Paris. On assura que tous les Ministres étrangers devoient envoyer , dans la nuit même , des Couriers à leurs Cours respectives pour y apprendre cette importante nouvelle. Comme on ne peut jamais mieux fixer les faits que par le témoignage des Contemporains , & que dans les récits de cette espèce , où tant de gens sont intéressés à altérer la vérité , le premier cri public est toujours le meilleur , le plus véridique & le plus propre à constater la sensation qu'ils produisent , voici ce qu'on en disoit dans les nouvelles déjà citées , en date du 25 Avril , c'est-à-dire , trois jours après la présentation.

„ S. M. fort embarrassée sur la présen-
 „ tation de Madame la Comtesse Dubarri ,
 „ ne s'y est déterminée que d'après les
 „ instances réitérées de cette Dame , qui
 „ a regardé comme injurieuse la suspen-

„ sion d'une Cérémonie , annoncée de-
 „ puis long-tems avec tant d'éclat , &
 „ dont avoient retenti même les Gazettes
 „ étrangères. Elle a été touchée de sa dou-
 „ leur & de ses prieres , & a pris à cet
 „ égard une résolution irrévocable.

„ En conséquence , le Vendredi soir 21
 „ en revenant de la chasse , le Roi annonça
 „ qu'il y auroit une présentation le len-
 „ demain. . . . qu'elle seroit unique. . . .
 „ que c'étoit une présentation , dont il
 „ étoit question depuis long-tems. . . .
 „ Enfin , elle déclara que ce seroit celle
 „ de Madame Dubarri.

„ Le soir , un bijoutier apporta pour
 „ cent mille francs de diamans à cette
 „ Dame.

„ Le lendemain , l'affluence fut si gran-
 „ de , qu'on la jugea plus nombreuse
 „ que celle , occasionnée précédemment
 „ par le mariage de M. le duc de Char-
 „ tres , au point que le Monarque , éton-
 „ né de ce déluge de spectateurs , deman-
 „ da si le feu étoit au château ?

„ Madame la Comtesse Dubarri a été
 „ fort bien reçue de Mesdames , & même
 „ avec des graces particulieres. Le lende-
 „ main , Dimanche , elle a assisté à leur
 „ dîner. Tous les spectateurs ont admiré
 „ la noblesse de son maintien & l'aisance
 „ de ses attitudes. Ce rôle de femme de

„ Cour est ordinairement étranger les premiers jours qu'on le fait ; & Madame Dubarri l'a rempli comme si elle y eût été habituée depuis long-tems.

„ Depuis lors , Madame la Comtesse Dubarri donne des soupers , où elle invite tous les Grands de la Cour & les Ministres. Au bas de l'invitation , on assure qu'on y lit : *S. M. m'honorera de sa présence.*

„ Par une fatalité , attachée à la plupart des félicités humaines , on craint que celle de cette Favorite , parvenue au faite des grandeurs , ne soit pas parfaite. On remarque que sa santé s'altère depuis quelque tems , qu'elle maigrit ; & les gens à spéculations , toujours sinistres prétendent que ce dépérissement ne peut être occasionné que par une cause mortelle. “

Ce fut Madame la Comtesse de Béarn qui fit la présentation. Il passa pour constant alors qu'elle reçut une gratification de cent mille francs pour cette complaisance.

Cet événement , & le rôle que joua cette Dame en cette occasion & depuis , ayant été la seule femme de la Cour qui s'accouplât avec elle , donnerent lieu de s'entretenir beaucoup d'elle , & de rechercher qui elle étoit. On constata que c'é-

toit une fille de qualité , mal à l'aise , mariée à un gentilhomme du Périgord , Garde du Corps , qui n'étoit pas plus riche , & est mort , il y a quelques années , sans autre distinction , même sans la Croix de St. Louis. Madame de Béarn , fort intrigante de caractère , est venue à Paris pour suivre un grand procès , dont l'origine remontoit au fameux Montaigne , & qui , par une clause louche du contract de mariage de sa fille , avoit donné lieu à une contestation , mûe , il y a plus d'un siècle , entre les ancêtres de Madame de Béarn & ceux de la maison de Saluces. Cette Dame , décidée à voir la fin d'un si grand différent , objet de plus de cent mille écus , quoique peu en fonds , s'est fait connoître de différentes personnes de la Cour à qui elle appartient , & entre autres de Madame la duchesse d'Aiguillon. Par sa constance & son activité elle est d'abord venue à bout d'obtenir une provision considérable , qui l'a mise en état de se montrer dans l'appareil convenable à sa naissance , & de trouver du crédit. Elle en a profité au point de se livrer au faste , d'autant plus volontiers qu'elle n'y étoit pas accoutumée ; en sorte que , malgré les puissans secours qu'elle avoit obtenus de la justice , elle s'est trouvée encore obérée. Ces raisons , & ses

liaisons du sang avec la Maison d'Aiguillon & de Richelieu l'ont jetée naturellement dans le parti de Madame la Comtesse Dubarri, & l'ont déterminée à la demarche qu'elle a faite. Du reste, elle avoit gagné son procès dans l'intervalle; mais s'étant une fois engagée & d'ailleurs ayant besoin de secours pour cinq enfans qu'elle a, elle a passé par-dessus les préjugés qui ont pû retenir d'autres femmes de la Cour, & n'a pas craint de devenir l'objet de leur critique, & d'un ridicule qu'elle est fort en état de leur rendre par son esprit & par ses faillies.

Elle accompagna en conséquence Madame Dubarri au voyage de Marli, qui eut lieu bientôt après la présentation de la dernière. C'est un séjour riant & champêtre, institué pour délasser les Grands de l'Etat, des travaux de l'hiver & des plaisirs de cette saison.

Le Roi s'étoit flatté que la communication, plus rapprochée où l'on se trouve en ce lieu. pourroit lier davantage à la Cour sa Favorite; mais il n'en résulta pas ce que S. M. en attendoit. On y fut dans une grande tristesse. Les Dames ne purent encore se faire à la nouvelle Beauté qui brilloit, & qui les éclipsoit sans contredit. On assure que Madame la Princesse de Guéméné lui avoit fait même une im-

politesse marquée devant le Monarque ; ce qui déplût fort à S. M. Elle reçut ordre de se retirer auprès des petites Dames , dont elle est Gouvernante en survivance de Madame la Comtesse de Marfan.

Les autres , sans affecter un mépris aussi caractérisé , ne se lioient point avec elle ; enforte que Madame Dubarri , Madame de Béarn & Madame d'Alogny faisoient un trio à part. La première , dès ce premier voyage , n'avoit point eu de Pavillon , & logeoit au Château dans un petit Appartement ménagé exprès , qui joignoit à celui du Roi.

L'espece de consternation de la Cour influa jusques sur le jeu , qui ne fut point aussi vif que d'ordinaire. Beaucoup de Seigneurs refuserent de tailler , sous prétexte de manque d'argent ; enforte que le voyage finit , sans qu'il fût marqué , comme les autres , par la ruine de plusieurs d'entr'eux , victimes malheureuses d'une passion funeste. Les bouderies , les tracasseries des femmes occuperent les esprits & empêcherent que cette fureur ne fût portée à son comble.

Madame Dubarri jouoit cependant. On rapporta même qu'un jour , en pontant au Pharaon , & voyant paroître la carte fatale pour elle , elle s'écria : *Ah ! je suis*

frite ! Expression qu'on ne manqua pas de relever. *Il faut en croire, Madame,* lui répondit-on, en prenant son argent, *vous devez vous y connoître.* Mot piquant, en ce qu'il faisoit allusion à l'état de sa mere, qui avoit été cuisiniere.

Enfin ce voyage, qui ne pouvoit être agréable à Madame Dubarri par les mortifications plus fréquentes, au contraire, qu'il lui occasionnoit, finit, & la Cour revint à Versailles, aussi ennuyée qu'elle en étoit partie.

La retraite du Maréchal d'Estrées du Conseil, à raison de sa mauvaise santé, étoit un événement plus important, qui occupoit les Courtisans dans ce moment critique. En effet, quoique la mort ou la retraite d'un Ministre, en laissant une place vuide dans le Conseil, n'oblige pas essentiellement de le remplacer, on ne crut pas que celle-ci restât vacante. On étoit donc attentif sur le choix que feroit S. M. à cause des circonstances, & pour les suites qu'il pourroit annoncer. Le Maréchal duc de Richelieu & le duc d'Anguillon étoient sur les rangs ; & si l'un d'eux eût mis alors le pied au Ministère, comme il en étoit question, cet événement caractérisoit la faveur décidée de leur parti, & conséquemment le discrédit de l'autre. Des politiques fins ne pouvoient
cependant

cependant croire alors que le Duc de Choiseul pût être renvoyé. Ils lui voyoient une si grande consistance par lui-même , & par les Puissances étrangères auxquelles il étoit en général si agréable ; ils le jugeoient si nécessaire par le fil qu'il tenoit de toutes les intrigues agitant l'Europe : qu'ils regardoient comme difficile de l'ôter du Ministère où il manœuvroit avec tant d'habileté. Quant à cette raison , elle ne valoit rien. On a vu souvent dans les Cours les hommes les plus utiles , sacrifiés à des petites passions particulières. Mais le moment n'étoit pas encore venu , où la cabale adverse devoit prévaloir ; il falloit s'y prendre de longue main , & circonvenir avec précaution le Monarque.

Tandis qu'on intriguoit pour elle , Madame Dubarri , d'un esprit gai & folâtre , s'amusoit à faire de petites niches , qui , en satisfaisant sa vanité , faisoient une sorte d'honneur à son cœur : on en concluait qu'elle ne s'oubloit point. Son entrevue avec M. Dumouceau , son parrain , en est une preuve ; c'est une anecdote , non moins agréable que plaisante. Elle est déjà rapportée dans un Bulletin de nouvelles que nous avons cité ; mais la voici plus exacte & plus en détail.

On a vu dans le commencement com-
ment ce Financier avoit renoncé à sa

moi. . . . On ne peut peindre la confusion où tomba M. Dumouceau. Il convient qu'il ne peut se rendre compte à lui-même d'une foule de sentimens de toute espece, auxquels il se trouva en proie. La frayeur le saisit de nouveau, & ce sentiment fut celui qui absorba tous les autres, jusqu'à ce que l'affabilité, la bonté, la tendresse de sa pupille, quelques larmes même qui mouillèrent ses beaux yeux, eussent fait succéder une reconnaissance qui le fit tomber à genoux, & baiser avec un amour respectueux la main de la Comtesse. Elle le relève, en l'assurant qu'elle a oublié ses emportemens & ses fureurs; qu'elle ne se souvient que de ses bienfaits; qu'une des réflexions, qui la flattent le plus dans sa grandeur, c'est la puissance où elle sera de lui être utile & de lui rendre au centuple tout ce qu'il a fait pour elle. Il est certain qu'il a toujours conservé auprès de sa Filleule un grand crédit, dont il n'abuse pas; mais qui s'est manifesté dans la malheureuse affaire de Billard, son parent. Madame Dubarri fit alors l'impossible pour le soustraire au supplice; & si ce secours fut inutile au coupable, c'est que, par une circonstance fatale, la Favorite étoit alors brouillée avec le Chancelier.

Tout Paris a su dans le tems comment

la Comtesse s'étoit rendue chez Madame de la Garde, dans ses plus beaux atours & dans un équipage brillant; comment, après avoir ainsi mortifié cette superbe Financière par le spectacle d'un luxe qui accabloit, & qui réjouissoit le cœur de son ancienne Demoiselle de compagnie, elle lui renouvela les sentimens de gratitude qu'elle avoit conservés; elle lui promit pour ses enfans la protection la plus éclatante, & les a servis en effet avec tout le zèle dont elle est capable.

Une aventure, qu'elle eut avec le comte de Coigni dans l'hiver avant sa présentation, ne fut pas aussi amusante pour elle. Cet Officier, revenant de Corse, & très-empressé de se réconcilier avec le beau-sexe dont il avoit été levré dans cette île, où les femmes sont affreuses, grossières, dégoûtantes, à peines arrivé à Paris, va chez Mlle. l'Ange, dont il ignoroit la destinée, encore équivoque d'ailleurs. Celle-ci, d'abord flattée de l'hommage de ce Seigneur, le reçoit avec ses grâces & son enjouement ordinaires; ce qui l'excite & l'encourage à pousser avant & à se permettre quantité de privautés. La Comtesse, dont le commerce avec le Roi, secret jusques-là, ne lui permettoit pas de se prévaloir de sa qualité de Maîtresse du

Monarque , se retranche à dire au comte qu'elle est mariée. . . . Bon , bon , mariée ! Et avec qui ? . . . Avec le comte Dubarri , le frere de celui chez qui vous m'avez vue. . . . Tu te moques , ma chere. Qu'est-ce que cela fait ? C'est pour nous ménager un plaisir de plus , en t'ajoutant le plaisir de faire un cocu à tant d'autres que tu procures. En disant cela , le comte devient plus pressant ; il faut que la Comtesse se fâche décidément , prenne un ton de dignité , & lui déclare que des raisons très-importantes ne lui permettent plus de le revoir ; qu'elle veut bien lui pardonner son impertinence en vertu de la liaison qui a existé entre eux , mais qui ne peut plus être par une cause supérieure , qu'il apprendra bientôt par le Public. A ces mots elle sonne , elle fait appeler les gens de M. le comte qui veut s'en aller , & le congédie ainsi avec une espece de majesté nouvelle , qui le confond. Bientôt , instruit de l'étourderie qu'il avoit commise , il écrivit à la Favorite une lettre très-respectueuse , où il la prie de vouloir bien attribuer son audace à son ignorance. On n'a pas remarqué qu'elle en ait conservé aucun ressentiment.

On rend en outre la justice à Madame Dubarri que jamais dans les femmes , ac-

coutumées par leur rang aux grandeurs & à la représentation, aucune, parvenue au poste brillant qu'elle occupoit alors, ne se fut conduite plus décemment. Non seulement la tête ne parut pas lui tourner, mais elle apporta dans sa conduite une circonspection, dont on ne l'auroit jamais crue capable. Sentant combien elle devoit être en proie à la jalousie de tant de beautés, rivales de sa figure & de sa faveur, elle affecta une modestie qui auroit dû les désarmer, si l'envie pouvoit l'être. En donnant à son rang tout le luxe qu'il exigeoit, elle évitoit personnellement les diverses cérémonies d'éclat. Le Public, qui s'étoit rendu en foule à Versailles le jour de la Pentecôte qui suivit sa présentation, fut frustré du plaisir de la voir. Elle ne se montra point de la journée.

Elle ne demandoit aucune grace pour elle, ni pour sa famille, & sembloit concentrée uniquement à s'occuper de mériter les bontés du Roi par son zèle & son attachement pour sa Personne sacrée.

Ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est que son auguste Amant, dont la passion, ne s'est pas démentie, étoit dès-lors excessive, qui la couvoit des yeux & ne pouvoit se rassasier de la voir, ne songeoit pas à rien faire pour elle. Il lui

donna seulement la moitié d'une place de Fermier-Général, que le Roi s'étoit réservée dans celle du S. de Virly, à laquelle il n'avoit pas voulu nommer; il donna l'autre au Gendre du S. Andouillé, son premier chirurgien en survivance.

Madame Dubarri non seulement s'oublloit, elle & les siens; mais par une générosité peu commune elle faisoit récompenser ses ennemis.

M. le comte de Stainville, frere de M. le duc de Choiseul, obtint alors la survivance du Gouvernement de Strasbourg. Cette Ville est la clef du Royaume. Son gouvernement est d'ordinaire l'attribut du plus ancien des Maréchaux de France, comme un poste de confiance très-important. Cette dérogation à un usage immémorial étoit une marque de faveur signalée, d'autant plus grande, qu'on la regardoit comme le gage infailible du Bâton de Maréchal de France, & que d'ailleurs le poste étant occupé par le Maréchal de Balincourt, le grand âge de ce dernier offroit à l'autre une perspective très-prochaine. On jugea donc que cette nouvelle grace, accordée à la maison de Choiseul, ne l'avoit été que de concert au moins avec Madame Dubarri. Ceux, qui ne voulurent pas attribuer sa conduite à un pur sentiment de grandeur d'ame, la mi-

rent sur le compte de la politique. Il est certain que le Roi, pour qui M. de Choiseul étoit alors un Ministre nécessaire, s'efforçoit de le raccomoder avec sa maîtresse. C'est ce dont on ne put douter après le souper qu'il y eût peu de jours ensuite à Belle-vûe, dont le duc fut, ainsi que Madame Dubarri, & dont auroit été Madame la duchesse de Grammont, si cette femme altière avoit voulu; du moins, c'est le bruit qui courut parmi les courtisans. Comme ce souper excita dans le tems la curiosité générale, voici le détail qu'on en trouve dans des Bulletins particuliers.

„ On a ramassé avec le plus grand soin
 „ les détails du fameux souper de Jeudi,
 „ si important par les suites qu'il peut
 „ avoir, & le thermomètre véritable,
 „ d'où les courtisans partiront à coup
 „ sûr pour mesurer le degré du chaud
 „ ou du froid à mettre dans leurs assis-
 „ duités respectives. On raconte que Ma-
 „ dame la Maréchale de Mirepoix & Ma-
 „ dame de Flavacourt, arrivées les pre-
 „ mières, se promenoient dans les jar-
 „ dins de Belle-vûe, lorsque M. le duc
 „ de Choiseul est entré avec sa suite, &
 „ a formé un groupe opposé à celui-là;
 „ que les arrivans tournoient à droite
 „ ou à gauche suivant leur inclination,

„ & grossissoient l'un des deux partis ;
 „ qu'on ne s'épargnoit pas les sarcas-
 „ mes d'aucune part , lorsque le Roi a
 „ paru ; que S. M. est allée à Madame
 „ Dubarri , lui a dit mille choses gra-
 „ cieuses , s'est félicitée de la posséder pour
 „ la première fois dans ce beau lieu ,
 „ s'est offerte à lui en faire voir tous les
 „ détails ; que dans cet intervalle M. le
 „ duc de Choiseul restoit à l'écart avec
 „ sa compagnie , qui diminuoit à me-
 „ sure , au point qu'il se promenoit seul ,
 „ lorsque l'heure du souper étant arrivée ,
 „ le Roi avoit fait placer la Favorite à
 „ côté de lui , en faisant mettre auprès ,
 „ M. le comte de la Marche , comme
 „ ayant de l'amitié pour cette Dame , a-
 „ t-il ajouté , & il a déclaré que le reste
 „ se placeroit comme il voudroit ; que le
 „ souper avoit été fort gai de la part du
 „ Roi & du grand nombre des Convives ,
 „ mais que le duc de Choiseul n'avoit
 „ pas déployé cette sérénité qu'il porte
 „ d'ordinaire dans les fêtes ; qu'il s'étoit
 „ concentré avec ses voisins ; que la
 „ Comtesse s'y étoit comportée avec la
 „ même aisance qu'elle avoit déjà eue
 „ lors de sa présentation ; qu'elle avoit
 „ fait briller autant d'esprit que de graces
 „ & de légèreté ; qu'après souper , le Roi
 „ ayant annoncé le jeu , avoit demandé

„ un vingt-un pour Madame la Comtesse
 „ Dubarri, jeu qu'elle aime beaucoup ;
 „ que Madame de Flavacourt s'étoit écriée
 „ qu'elle en feroit, M. le Maréchal de
 „ Richelieu aussi, en ajoutant qu'il étoit
 „ tout entier à Madame Dubarri ; que le
 „ Roi avoit fait un Wisk, dont M. le
 „ duc de Choiseul avoit été suivant l'usa-
 „ ge ; que le lendemain, S. M. s'étant
 „ habillée, avoit été avec son capitaine
 „ des Gardes & son premier gentilhom-
 „ me à la toilette de Madame Dubarri,
 „ où cet auguste Amant étoit resté une
 „ heure ; que le jeune Dubarri, neveu de
 „ la Comtesse, sorti depuis quelque tems
 „ des Pagés de la Chambre du Roi,
 „ avoit l'honneur d'être de ce souper. “

Telle étoit la rélation qui courut de cette fête, d'où chacun tira des conjectures à sa manière. Le départ du Duc de Choiseul pour sa terre de Chanteloup peu de jours après, donna lieu à bien des nouvelles. Comme il ne faisoit pas ce voyage dans une pareille saison, il occasionna le bruit plus plausible de sa disgrâce de la part des uns. Les autres disoient au contraire que c'étoit un coup de parti du Ministre pour savoir décidément à quoi s'en tenir, persuadé que si dans son absence, il ne s'opéroit rien contre lui, il seroit désormais inébranlable. Ils ajoutoient que

cette démarche hardie détruisoit par le succès toutes les rumeurs défavorables, répandues à cet égard, & le confirmoit plus que jamais aux yeux de tout le Royaume dans la confiance du Monarque.

Il est certain que bien des gens furent trompés par cette politique audacieuse du duc de Choiseul, qui revint en effet de Chanteloup, sans que sa faveur eût paru diminuer dans cet intervalle : mais ce qu'il y avoit de fâcheux & devoit tôt ou tard lui être funeste, c'est que celle de la Comtesse augmentoit. Un don distingué de S. M. dut le prouver au Public. Elle fit présent à son Amante, de Lucienne. Ce château - de - plaisance avoit été donné à vie à Madame la comtesse de Toulouse, que le Roi aimoit beaucoup, & pour laquelle il avoit une singulière vénération. A la mort de cette comtesse, S. M. en avoit fait présent au duc de Penthièvre, qui, ayant eu le malheur de voir périr en ce lieu le Prince de Lamballe son fils, en prit du dégoût, & remit Lucienne à son Maître. C'est un séjour délicieux & de pur agrément ; il n'a rien d'utile ; il est même petit pour une femme dans le cas d'y recevoir le Monarque & toute sa Cour. Madame Dubarri y a bâti depuis un nouveau Pavillon, dont il sera question dans son tems.

Peu après le souper de Belle-vue , la Favorite , voyant quelques femmes de qualité s'attacher à elle , crut pouvoir se dispenser de conserver auprès de sa personne Madame la comtesse de Béarn , sa marraine , à la Cour , c'est-à-dire , celle qui l'y avoit présentée. Depuis - lors , elle lui avoit tenu fidele compagnie ; elle étoit même nommée d'un second voyage de Marli , où elle devoit accompagner la premiere. Madame Dubarri lui écrivit une lettre pour lui annoncer cette séparation. Il en courut des copies manuscrites. La voici.

„ Je ne saurois assez vous remercier ,
 „ Madame , de vos bontés , de votre com-
 „ plaisance & de votre assiduité. Je croi-
 „ rois en abuser , si je ne vous rendois
 „ incessamment à la liberté que vous
 „ aimez , & dont vous vous privez de-
 „ puis longtems en ma faveur. Ce seroit
 „ enfin trop exiger de votre amitié. Vous
 „ m'avez fait part plusieurs fois du dé-
 „ goût que vous éprouviez dans un pays
 „ pour lequel vous étiez plus faite que
 „ moi , & où cependant nous avons en
 „ quelque sorte débuté ensemble. Vous
 „ avez des affaires qui vous rappellent à
 „ Paris. Le voyage de Marli fini , je vous
 „ demande en grace de ne plus vous gêner.
 „ Allez au Luxembourg , y vaquer. Aban-

„ donnez-moi au tourbillon de Versailles ;
 „ soyez persuadée que je ne vous y ou-
 „ blierai jamais. “

On commenta beaucoup cette Epître. Certaines gens prétendirent n'y voir autre chose que la bonté d'ame de Madame Dubarri , & une volonté sincere de ne plus gêner une femme , qui , par goût , s'étoit toujours éloignée de la Cour , & de cet état de représentation , si contraire à sa vivacité & à son génie. D'autres crurent y trouver l'ingratitude trop ordinaire aux courtisans. Ils dirent que Madame de Béarn , dont la figure n'étoit rien moins qu'agréable , & dont les allures ne répondent , ni à sa naissance , ni à son éducation , avoient déplû au Roi ; & que Madame Dubarri n'en ayant plus besoin , comme on a dit ci-dessus , bien loin de la défendre contre la répugnance de son illustre Amant , l'avoit sacrifiée sans scrupule. Ce qu'il y a de sûr , c'est que depuis lors on a remarqué que toute intimité avoit été rompue entre elles. Il est plus à présumer que le comte Jean , qui gouvernoit sa belle-sœur , avoit redouté l'esprit intriguant de la marraine , & avoit cru devoir l'expulser avant qu'elle eût pris plus d'ascendant sur la Favorite.

Au surplus , cette expulsion confirme toujours les progrès que cette Dame fai-

soit à la Cour , puisque les femmes , qui s'en étoient écartées , commençoient à s'en rapprocher. Mais ce qui certifie peut-être plus positivement le fait , ce furent les hommages que les Gens de lettres lui rendirent à leur tour. Voici comme on annonça dans un Journal la premiere dédicace, faite à cette Dame.

„ Juin, 1773. Les Muses sont faites
 „ pour chanter les Graces. Cependant ,
 „ depuis que l'élevation de Madame la
 „ Comtesse Dubarri à la Cour a mis en
 „ spectacle sa beauté, ses talens & ses
 „ vertus, restées jusques ici dans une
 „ obscurité injurieuse; de tous les Gens
 „ de lettres, retenus par l'admiration ou
 „ par le respect, aucun n'avoit encore
 „ fait fumer son encens pour cette nou-
 „ velle Divinité. M. le chevalier de la
 „ Morliere, plus hardi, ou plus heu-
 „ reux, vient de lui offrir par une Epître
 „ dédicatoire un livre intitulé: *Le Fata-*
 „ *lisme*, espece de recueil d'historiettes,
 „ dont le résultat est d'établir qu'on ne
 „ peut se soustraire à sa funeste destinée.
 „ Par cette adresse l'Auteur échappera,
 „ au fatalisme des méchans livres; &
 „ celui-ci, plus que médiocre, est enlevé
 „ avec une rapidité singuliere. Chacun
 „ s'empresse de lire la dédicace. On ne
 „ doute pas que le Sr. de la Morliere n'ait

„ en une permission tacite de la modestie
 „ de cette Dame , & que son exemple ne
 „ soit suivi par des Panégyristes , plus
 „ dignes de l'héroïne. “

Le Journaliste conjectura juste , & l'on vit insensiblement tous les Gens de lettres se ranger sous la protection de cette Minerve. Le duc de Choiseul , la duchesse de Grammont sa sœur , & tout ce parti les continrent quelque tems. On flattoit leur amour propre , en leur faisant entendre quelle bassesse ce seroit de leur part de prostituer leurs hommages à cette Uranie , qui ne savoit pas lire. Mais le vent de la faveur soufflant absolument de ce côté-là , tous , jusqu'aux Philosophes , aux Economistes , aux Encyclopédistes , fléchirent le genou devant l'idole.

Au reste , comment ces hommes , guidés pour la plupart par le besoin du crédit & de la protection , quelquefois par la pénurie la plus pressante , n'auroient-ils pas imité les gens de qualité les plus distingués ? On citoit alors une anecdote du duc de Trêmes , bien propre à faire connoître de quelle vile prostitution un courtisan est capable. Ce Seigneur , étant allé voir à Marli , pendant le voyage , la Favorite , & ne l'ayant pas trouvée , écrivit : *Le Sapajou de Madame la Comtesse Dubarri est venu pour lui rendre ses hommages.* Il faut savoir , pour entendre toute

la bassesse de cette plaisanterie , que le duc est très-contrefait ; que la Comtesse s'amusoit de sa bosse , & que ce méprisable courtisan s'estimoit trop heureux de la faire rire. On peut encore conclure de là , de la tournure du génie de la Dame , de celle qu'elle prenoit à la Cour , & qu'elle y faisoit prendre à tout le monde.

Un genre d'adulation , plus fade & aussi révoltant ; fit faire à un autre courtisan les Vers suivans. Ils furent composés à St. Hubert , où le Roi fut observer le passage de Vénus sur le Soleil , phénomène qui occupoit alors l'Académie des Sciences. Ce Prince ami de tous les Arts , & initié à leurs spéculations les plus sublimes , voulut en cette occasion appliquer au télescope les beaux yeux de sa nouvelle Maîtresse. Il lui avoit donné quelques leçons d'astronomie , capables de lui rendre le phénomène intéressant. C'est ce qui fournit matière à l'enthousiasme du Poète de Cour en question. Il s'adresse ainsi aux Seigneurs qui accompagnoient S. M. en ce lieu , & observoient avec Elle :

Que nous diront ce Télescope ,

Cette Vénus & ce Soleil ?

Amis , sans ce vain appareil ,

Cherchons un plus sûr horoscope.

En ces délicieux jardins

Brillent nos Astres véritables :

C'est dans leurs regards adorables

Que nous trouverons nos destins.

Mr. de Maupeou, le nouveau Chancelier, souple & rampant par essence, ne fut pas des derniers à se tourner vers l'Astre naissant. Il prétendoit être parent des *Dubarris*; & cette alliance, dont personne ne se doutoit, devint très-publique par son affectation à appeller la Comtesse sa cousine. On raconta même alors qu'étant venu voir cette Dame à une heure choisie exprès, & où il y avoit grand monde chacun voulant se lever & lui rendre les hommages dûs à sa simarre, il pria de ne point prendre garde à lui, sous prétexte, ajouta-t-il, que ce n'étoit qu'une visite de parenté, qu'il étoit en famille.

Ce Chef de la Magistrature eut dans ce tems là une occasion plus honnête de lui faire sa Cour, & qui fit éclater merveilleusement le bon cœur de la Favorite. Voici l'histoire.

Une jeune fille, d'un endroit appelé Liancourt, étoit devenue grosse des œuvres de son curé, qui avoit peu survécu à ce commerce. Soit honte pour elle-même, soit égard pour la mémoire de son Pasteur, elle n'avoit point fait la Déclaration prescrite par les Ordonnances, & par une suite de maladie, que le chagrin & l'inquiétude lui avoient occasionnée sans doute, elle étoit accouchée d'un enfant mort. Le fait, parvenu à la connoissance

des premiers Juges , ils avoient condamné cette malheureuse à être pendue , comme réputée coupable de l'avortement , faute d'avoir satisfait à la Loi , qui est formelle sur cet article. La sentence venoit d'être confirmée au Parlement ; & la prisonniere devoit retourner sur les lieux pour être exécutée.

Un mousquetaire noir , nommé M. de Mandeville , entendit raconter cette histoire dans une maison. Touché de compassion , ainsi que les autres Convives , il proposa de dresser sur le champ un Mémoire de cette affaire , & d'aller à Marli , où la Cour étoit alors , demander la grace de la pauvre innocente. Le cas bien exposé , il partit : il se rendit chez Madame la Comtesse Dubarri , qu'il ne connoissoit point , mais dont il se flatta d'émouvoir les entrailles : il réussit ; elle trouva le cas très-graciable , & sur le champ elle écrivit de sa main une lettre à M. le Chancelier , dont les Spectateurs retinrent des copies , & qui démentit authentiquement l'incapacité qu'on lui supposoit en ce genre , ou qui prouve combien est grande l'éloquence naïve du cœur. On en va juger.

„ *Monfieur le Chancelier* ,

„ Je n'entends rien à vos Loix ; mais
 „ elles font injuftes & barbares ; elles
 „ font contraires à la politique , à la rai-
 „ fon , à l'humanité , fi elles font pendre
 „ une pauvre fille , accouchée d'un enfant
 „ mort , fans l'avoir déclaré. Suivant le
 „ Mémoire ci-joint , la Suppliante eft
 „ dans ce cas : il paroît qu'elle n'eft con-
 „ damnée que pour avoir ignoré la regle ,
 „ ou pour ne s'y être pas conformée par
 „ une pudeur très-naturelle. Je renvoie
 „ l'examen de l'affaire à votre équité ;
 „ mais cette infortunée mérite de l'in-
 „ dulgence. Je vous demande au moins
 „ une commutation de peine. Votre fen-
 „ sibilité vous dictera le refte.

J'ai l'honneur d'être &c.

M. de Mandeville porta lui-même cette lettre à M. le Chancelier , qui ordonna un fufis & fur le compte rendu des faits , fit avoir la grace à la fille. Tout Paris ne put s'empêcher d'applaudir à cette belle action , également honorable pour le Mousquetaire , la Comteffe & le Chef de la Juftice.

Pendant que Madame Dubarri profitoit ainfi de fon crédit pour exercer fa bien-

faifance , il falloit que les gens de fon parti s'occupaffent de fa conduite politique , & la prémuniſſent contre les mines fourdes que ſes ennemis faiſoient jouer. Elle avoit de ſon côté heureuſement un courtiſan très-exercé dans le genre des intrigues , & qui , par une longue expérience du caractère du Maître , étoit à même de la diriger à merveille ; c'étoit le Maréchal duc de Richelieu. Ce Seigneur, Partifan déclaré de la Favorite , ſentit qu'il devenoit odieux néceſſairement à ſes ennemis , & qu'il falloit travailler de bonne foi à les ſupplanter. Mais il filoit doux , & faiſoit de ſon mieux pour perſuader au duc de Choifeul qu'il étoit toujours ſon très-humble ſerviteur. On débita pendant le ſecond voyage de Marli une hiftoire à ce ſujet , aſſez gaie.

Un Dimanche qu'il pleuvoit, M. le duc de Richelieu , muni d'un parepluie , alloit à la Meſſe du Roi. Il rencontre M. le duc de Choifeul , qui n'en avoit point & avoit été ſurpris de l'orage ; il offrit à celui-ci le ſecours du ſien. Dans le paſſage , le Miniſtre dit en riant , au Maréchal : que penſeront les courtiſans , en nous voyant ainſi accouplés ? Que nous ſommes deux têtes dans un bonnet , repliqua M. de Richelieu. Arrivés à la Chapelle , ces deux Seigneurs ſe ſéparèrent ; le tems ſe racom-

mode, & lorsqu'il est question de sortir, le premier fait signe à l'autre qu'il le remercie de ses soins, qu'il fait beau & qu'il va aller de son côté. Ce dernier lui crie : Vous avez raison, M. le duc, le tems est serein actuellement, vous n'avez pas besoin de moi ; mais s'il survient quelque orage, comptez sur moi, je suis toujours à vous.

C'est pendant ce voyage qu'on assura que M. le duc de Choiseul avoit eu une explication vive avec le Roi à l'occasion de Madame la Comtesse Dubarri, où il déclara son respect pour les volontés de son Maître, & pour celle, devenue l'objet de sa faveur & de ses complaisances. Il le supplia en même tems de ne point lui imputer les hauteurs affectées de sa femme & de sa sœur : il assura S. M. qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour les amener à la conciliation : que celle, sur laquelle il avoit le plus d'empire, s'étoit au moins conduite avec décence dans cet événement, en éludant, par un voyage à Chanteloup, les devoirs que lui prescrivait le choix du Monarque ; voyage, au surplus, qui mal à propos passoit pour prématuré, & que toute la Cour savoit être dans son usage en cette saison : qu'à l'égard de l'autre, c'étoit un caractère fougueux, dont il désespéroit de

venir à bout : que peut être y avoit-il aussi dans cette bouderie & dans ces emportemens un mélange de sentimens qu'il ne lui appartenoit pas de développer aux yeux de S. M. mais qui pouvoit rendre plus excusable cette conduite, fondée sur une jalousie, dont le motif auroit son principe dans le cœur. Ce qui confirma le bruit de cette conversation, divulguée par les courtisans, vraisemblablement sans qu'ils l'eussent entendue, c'est qu'on remarqua pour lors moins d'antipathie entre les deux Personnages ; que même on sut que le Ministre avoit accompagné la Favorite dans un des trois voyages qu'elle avoit faits successivement à Triel, terre magnifique que vouloit vendre le Sr. Rouffel, Fermier-Général, alors en banqueroute ouverte.

L'assoupissement momentané de la guerre, que s'étoient déclarée les deux Personnages en question, rendit la Cour plus amusante. C'étoit le tems où S. M. va & vient le plus, visite ses différens Châteaux, & changeant continuellement de place, trompe son ennui, en le diversifiant. On voulut rendre le voyage de Choisi surtout, agréable à Madame Dubarri par des spectacles qui pussent lui plaire, & dont S. M. desiroit marquer l'époque, comme le premier séjour de cette Beauté

en ce lieu. A raison de la présence de cette nouvelle Divinité , Mesdames ne pouvoient plus s'y trouver : on put ainsi se livrer à toute la folie qu'inspiroit le goût de la Maîtresse. On imagina d'exécuter des piéces très-gaies , & un peu polissonnes. Les trois Théâtres concoururent aux fêtes. Malheureusement l'exécution ne répondit pas à leur magnificence. Par un choix assez bisarre , les comédiens Italiens jouèrent un *Alix & Alexis* , Opéra-comique de *Dom Antonio Poinfinetto* , c'est-à-dire , d'Antoine Poinfinet , ainsi appelé alors par dérision , comme Directeur d'une troupe de comédiens au service de S. M. Catholique. La Musique étoit du Sr. la Borde , premier Valet-de-chambre du Roi , qui avoit eu l'indécence de proposer cette piéce, dont Mlle. Guimard avoit eu les prémices sur son Théâtre de Pantin.

Quoiqu'il en soit , l'on tira enfin la Cour du sérieux & de la mélancolie où l'avoient plongée tant de pertes successives ; on la dispoisoit insensiblement à la joie , & aux plaisirs qu'y devoit ramener la jeune Archiduchesse , déjà désignée pour épouser Mgr. le Dauphin.

Ce qui fit le plus de plaisir au Roi dans ce voyage , ce fut de voir que les femmes de qualité , d'abord si révoltées contre

tre sa maitresse , qui avoient comploté entre elles de ne point se trouver où elle seroit , se relâchoient peu-à-peu de leur morgue , & se laissoient séduire par sa douceur & son aménité. On en jugea par le nombre de quinze ou seize , qui se trouva à Choisi. Tout s'y passa dans la meilleure intelligence. Madame Dubarri y montrait cette liberté franche par où elle avoit séduit S. M. Elle passoit la plus grande partie du jour à sa toilette ; elle étudioit les diverses formes pour plaire à son Amant ; elle se mettoit souvent en flore. Ces diverses métamorphoses étoient si longues , qu'il falloit quelquefois reculer le service. Le Roi , enchanté , avoit la bonté de s'y prêter ; & lorsque c'étoit trop long , il lui faisoit dire de venir à table en petite robe. Les spectateurs étoient témoins des progrès que faisoit chaque jour sa passion. Un de ces riens si précieux entre les amans , fit une anecdote , que recueillirent avec avidité les courtisans. S. M. , ayant laissé tomber son étui , Madame Dubarri le ramassa avec empressement , en mettant un genou en terre. Mais le Monarque , se précipitant lui-même à ses pieds , lui dit : Madame , c'est à moi à prendre cette posture , & pour toute la vie ; galanterie digne de la vieille Cour , & bien opposée au

ton leste & cavalier, dont nos petits maîtres traitent aujourd'hui les femmes.

Malgré cette déclaration du Roi, la beauté en question prit encore une fois le rôle de suppliante; & cet autre événement de son séjour à Choisi lui fit infiniment d'honneur, & lui concilia une partie des grandes familles du Royaume, qu'il concernoit.

Il s'agissoit du comte & de la comtesse de Louerme, condamnés à avoir la tête tranchée pour rebellion à sa justice. On vouloit sauver ces illustres coupables. M. le chancelier avoit refusé leur grace; mais par un coup de politique, digne de lui, il avoit accordé un sursis à l'Arrêt. Il ménageoit ainsi à sa cousine un moyen de se distinguer: elle en profita. La comtesse de Moyan & la baronne d'Heldorf, fille & belle-fille des victimes dévouées au supplice s'étant en vain jettées aux genoux du Monarque, resté inflexible, Madame Dubarri vint à leur appui, elle déclara qu'elle ne se releveroit point que S. M., ne lui eût accordé ce qu'elle demandoit, S. M., émue, la releva une seconde fois en s'écriant: Madame, je suis enchanté que la première faveur, pour laquelle vous me forcez, soit un acte d'humanité.

Le voyage de Compiègne, que la Cour a coutume de faire au commencement de Juillet, donna lieu à des nouveaux événe-

mens. Si S. M. ne pouvoit plus se passer de sa Favorite, on se doute bien que la dernière fut de celui-ci. Elle ne l'avoit fait jusques-là qu'incognito ; elle s'y rendit dans toute sa gloire cette année , & voulut en conséquence marquer son arrivée en ce Païs là par une grande pompe. Elle sortit de la capitale avec trois carosses à six chevaux. Elle demouroit alors dans la rue des Petits-Champs , très passagere & fourmillant de monde. Cet appareil , à la porte d'une maison particuliere , excita la curiosité du peuple , qui redoubla bientôt quand on fut pour qui étoit un tel cortège. On jugea que son intention n'étoit pas de se dérober aux regards , & par son train & par l'heure qu'elle choisit pour partir ; (ce fut à une heure après-midi qu'elle monta en voiture.) Etonnée cependant d'un concours qui sembloit annoncer le départ de quelque Princesse distinguée , & pour se dérober à des acclamations qui n'étoient pas toutes des bénédictions , elle baissa les stores de son équipage , & personne ne la put voir ; mais elle les releva à sa sortie de Paris , & se monroit gracieusement à la multitude de voyageurs dont la route étoit remplie. Ce voyage ne plut pas également à tout le monde. Quand il fut question de l'arranger , S. M. se fit représenter la liste des Dames qui en avoient

été nommées l'année dernière. Elle en raya de sa main Madame la comtesse de Brionne, Madame la duchesse de Grammont, & Madame la comtesse d'Egmont, trois femmes de la Cour, ayant à juste titre, quant à deux au moins, de grandes prétentions à la beauté. On crut dès-lors qu'elles avoient vû avec regret Madame la comtesse Dubarri venir les éclipser. Pour la duchesse, elle ne s'en cachoit pas : les autres, sans faire le même éclat, soit rivalité, soit hauteur, soit caprice, avoient tenu une conduite uniforme, & n'avoient point rendu à la Favorite les politesses d'usage envers les femmes présentées. Cette exclusion qu'elles méritoient bien, les humilia. Elles s'en vengerent par une caricature singulière, dont elles donnerent vraisemblablement le sujet. Il rouloit sur cet événement, & ne pouvoit gueres être enfanté que par une jalousie bien ulcérée. On l'appella le *Combat des Anagrammes*. Elles étoient représentées sous l'emblème des trois Graces avec leurs attributs, éplorées, effrayées, semblant fuir à l'aspect d'une beauté d'un autre genre, dont la figure en desordre, les attitudes lascives les effarouchoient & caractérisoient ce nom grossier *Garce*, anagramme du mot de *Grace*, & qui ne se donne qu'à des femmes perdues, sans pudeur & sans front. Cette

épigramme pittoresque, licentieuse & infame ne se multiplia pas beaucoup heureusement, & ne se montroit que dans le plus grand secret, comme on s'en doute bien. On l'attribue spécialement à Madame de Grammont, très-méchante, très-vive, très-hardie de son naturel, & qui avoit plus de raison pour en vouloir à sa rivale; car le Roi avoit donné encore précédemment une mortification, qu'elle ne pouvoit pas non plus digérer.

Vers ce tems-là, S. M. fit un voyage à Chantilli. C'est un des beaux lieux de la nature, appartenant au Prince de Condé. S. M. voulut bien faire l'honneur à son cousin de l'y aller voir. S. A. étant venue, suivant l'étiquette lui demander qui Elle jugeoit à propos d'inviter, le Roi lui dit qu'il lui en laissoit le choix. Ce qu'on regarda comme une petite niche du Monarque envers le Prince, par l'embarras où il le jettoit, puisqu'en priant la Favorite, il ne pouvoit décemment inviter Mesdames, & se mettoit mal avec celles-ci, & qu'en engageant les Filles du Roi, il s'otoit la faculté d'avoir Madame Dubarri. Il crut cependant devoir d'abord satisfaire à ce que son rang lui prescrivait, & sollicita Mesdames de lui faire l'honneur d'accompagner S. M. chez lui. Lorsque S. A. soumit de nouveau au choix du Monarque sa

liste, celui-ci en raya encore Madame de Grammont & Madame la Princesse de Beauveau.

Au reste si Madame Dubarri ne fut pas publiquement de ce voyage, il passa pour constant que soit que S. M. ne pût se passer d'elle si longtems, soit que sa Maîtresse voulût lui faire une agréable surprise, elle s'y étoit rendue une nuit, y avoit couché avec son auguste Amant, & en étoit revenue incognito le lendemain.

Cependant le Prince de Condé, qui avoit à cœur de ne déplaire à personne, imagina de proposer au Roi un second voyage, dont Mesdames ne seroient pas, & qui donneroit à S. A. la liberté d'avoir la comtesse, & de lui procurer la facilité de connoître en détail un séjour où la nature & l'art se sont si parfaitement accordés. Il avoit même réservé pour ce tems-là d'étaler toute sa magnificence, & de donner les fêtes les plus galantes qu'il avoit projetées.

Le Camp de Compiègne, qui eut lieu cette année, en fut une pour Madame Dubarri, dont elle jouit dans tout son éclat. Ce fut alors qu'on commença à connoître un troisième frere, appelé le chevalier Dubarri, qui n'étoit que capitaine dans le Régiment de Beauce, mais qui, pour répondre au nom qu'il avoit l'hon-

neur de porter , se signala au camp dont étoit son Corps , par une magnificence extraordinaire dans un simple officier , par une table ouverte , & par l'impudence avec laquelle il en faisoit faire publiquement les honneurs à sa maitresse.

Ce voyage fut encore très - agréable au Roi & à Madame Dubarri , à cause des nouvelles liaisons qu'elle fit avec différentes femmes de la Cour , qui se rapprocherent d'elle soit gagnées par sa douceur , par ses graces & par ses prévenances ; soit excitées par leur intérêt. Entre les autres se distingua Madame la comtesse de l'Hôpital ; dont la galanterie ne pouvoit que favoriser sa réunion avec Madame Dubarri. Elle étoit connue à la Cour pour maitresse du Prince de Soubise , & ce seigneur , intime ami du Roi , avoit fait tous ses efforts pour donner à S. M. cette marque de zèle ; ce qui réussit.

Au moyen de plusieurs intimités de cette espece , Madame Dubarri pouvoit plus que jamais se passer de sa marreine ; & c'est à cette époque que se confirma la vérité de l'espece d'obédience que lui avoit donnée sa protégée. Madame de Béarn disparut ainsi totalement de la Cour.

Ce fut au retour de Compiègne que le Prince de Condé eut le bonheur de posséder pour la seconde fois à Chantilly le

Roi, qui parut s'y amuser beaucoup, y séjourna plus longtems, & s'y livra à toute l'intimité de la société, d'autant que la comtesse en étoit, mais avec un petit nombre de Dames. S. M. l'afficha aux yeux du peuple des environs, en lui faisant suivre la chasse en calèche; en sorte qu'il n'y eut personne qui n'eût la liberté de la contempler à son aise. On admit aussi de public aux soupers & aux fêtes, où le Roi parut affecter de plus en plus de lui faire des amitiés. Au reste, Madame Dubarri cherchoit de son côté dans ces commencemens à capter la bienveillance de chacun. Tout le Régiment de Beauce, dans lequel étoit le beau-frère dont nous avons parlé, avoit étoit comblé de ses politesses. Le jour où ce Corps étoit venu camper à Royal-lieu, elle avoit donné un repas splendide à tous les officiers; & le colonel, M. de la Tour-du-Pin n'avoit pu se refuser à lui accorder les hommages d'usage envers les femmes qu'on veut distinguer: procédé qui déplut au ministre de la guerre; & qui s'en expliqua, sous le prétexte général qu'il ne vouloit pas qu'on prodiguât ainsi les honneurs militaires.

A moins d'avoir des raisons d'animosité particulières contre la Favorite, on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer, & de revenir des impressions que le préjugé & ses

ennemis avoient répandues contre elle. Rien alors de si honnête, de si affable, de si doux. Elle montrait la vertu rare, surtout parmi son sexe, de ne jamais dire du mal de personne, & de ne pas même se permettre les plaintes ou les reproches qu'un sentiment bien naturel de vengeance pouvoit lui suggérer contre ses envieux, & contre ceux qui avoient divulgué non - seulement les anecdotes peu glorieuses de sa vie, mais l'avoient semée d'infamies & d'horreurs.

Le seul foible, auquel elle ne pouvoit résister, étoit un goût extrême de la représentation; & son auguste Amant se faisoit un plaisir de la satisfaire à cet égard. Déjà l'on assimiloit sa maison à celle de la fene marquise de Pœmpadour : elle jouissoit des mêmes prérogatives de luxe & d'apparat; elle eut, en revenant de Compiègne & en y allant, ses relais commandés aux postes, comme le Roi.

A son retour de Chantilli, Madame Dubarri soupa chez Madame la comtesse de l'Hôpital, qui s'empressa à se faire citer comme une des premières brigant l'honneur de la posséder chez elle. Une autre femme de la Cour, enchérissant d'adulation, proposa d'allier sa maison à celle de la comtesse. C'étoit la marquise de Montmorenci : elle imagina de faire épouser au

duc de Boutteville Mlle. Dubarri, oelle qui vivoit chez la comtesse & lui servoit de Mentor. Ce coup de politique étoit d'autant plus adroit de la part de cette Dame, qu'elle faisoit sa cour à la Favorite, sans se compromettre. Ce duc étoit un mauvais sujet, deshonoré, perdu de dettes, très-capable de faire une pareille sottise, & tellement décrié, que sa conduite quelconque sembloit ne devoir plus intéresser sa famille ; mais enfin, c'étoit un homme du plus grand nom de France qui titroit sa femme, & qu'on pouvoit faire enfermer quand il se feroit prêté à ce qu'on auroit voulu. On prétend qu'il demandoit pour préliminaire que le duc d'Olonne, son fils, enfermé à perpétuité par égard pour sa naissance & digne du dernier supplice, fût mis en liberté ; ce qu'on ne voulut point accorder, & ce qui fit vraisemblablement manquer cet hymen.

Tout, successivement, rendoit hommage à la nouvelle Divinité, & reconnoissoit son pouvoir. Il y avoit cette année salon de peinture. C'est un usage aux grands de la Cour de venir le voir, & d'exciter ainsi l'émulation des artistes. On fit entendre à Madame Dubarri qu'elle y devoit paroître ; & le jour, où elle y vint, on fit sortir tout le monde, suivant les ordres qu'en avoit donné M. de St. Flo-

rentin , qui prescrivit absolument le même cérémonial que pour Madame de Pompadour. Ainsi , par une révolution , dont la rapidité étoit inconcevable , celle , qu'un an auparavant on chaussonnoit dans les rues sous le nom de la *Bourbonnoise* , par permission de la Police , voyoit chasser à son approche , comme vils plébéiens , les gens de la plus-haute qualité. Il faut cependant lui rendre justice de dire que cette expulsion ne lui doit pas être imputée , puisqu'elle en témoigna son mécontentement. Au surplus , les plus fameux peintres & sculpteurs l'accompagnèrent & briguerent les suffrages de la Minerve du jour. Un d'eux avoit été choisi pour la peindre ; c'étoit le S. Drouais , excellent artiste pour le portrait , qui avoit fait ses preuves à l'égard de la Favorite précédente , & qui n'eut pas le même succès en cette occasion. Pour mieux réussir il avoit imaginé de la représenter de deux manieres , c'est-à-dire sous les habillemens d'homme & de femme tour-à-tour. Ceux qui connoissoient Madame Dubarri , trouverent que bien loin de la flatter comme c'est l'usage , le peintre ne l'avoit pas rendue dans toute la vérité de ses charmes. Des deux côtés il lui donnoit également un regard minaudier , appelé par les petits-maitres *regard en coulisse* , qui n'est point du tout celui de cette beauté.

très - net , très - franc , très - ouvert. Le public se trouva aussi partagé sur les deux figures , auxquelles on fit le grand reproche de ne pas se ressembler. Celle de femme étoit vêtue de blanc , & enrichie d'une guirlande de fleurs : en homme , Madame Dubarri étoit en aspece d'habit de gilles , la chemise décolletée. Ce dernier plaisoit plus généralement au sexe , & le premier aux hommes ; ce qui donna lieu aux vers suivans.

V E R S

à *Madame la comtesse DUBARRI.*

Sur ton double portrait , le spectateur perplexe ,
Charmanre Dubarri , veut t'admirer partout.

A ses yeux changes-tu de sexe ;

Il ne fait que changer de goût.

S'il te voit en femme , dans l'âme

D'être homme il sent tout le plaisir :

Tu deviens homme , & d'être femme

Soudain il auroit le desir.

Tandis que les arts se rangeoient ainsi sous la protection de Madame Dubarri , les intrigans dont la Cour abonde , cherchoient aussi à s'étayer pour faire valoir leurs projets , & se frayer , sous ses auspices , une route à la fortune.

De ce nombre étoit le S. Genée de Brocheau , Procureur - général des requêtes de l'hôtel , homme parvenu là par des

menées antérieures, assez mal famé dans ses mœurs, mais un de ces génies remuans qui, dussent-ils succomber, ne cessent de s'agiter pour s'élever. Il avoit porté ses vûes jusques à la place de Contrôleur-général des finances, & ne cherchoit rien moins qu'à supplanter M. Maynon d'In-
 vau. Le comte Jean s'étoit laissé gagner, ébloui par les spéculations de ce politique. Celui-ci lui faisoit envisager l'avantage d'avoir en sa personne une créature qui lui seroit toute dévouée, & feroit couler à son gré les trésors de la France. Le comte, séduit par ces offres éblouissantes, travail-
 loit auprès de sa belle-sœur, & vouloit l'engager à profiter de son crédit pour pousser cet intrigant à la Cour. La mine malheureusement fut éventée; le S. Bro-
 chau fut mis à la Bastille, & le beau-frere eut ordre d'aller voyager pour sa santé, & prendre les eaux dont il avoit besoin. Il fit cette tournée avec un esculape, nommé Chevalier, autre aventurier qui tripotoit avec lui.

Un autre intrigant fut plus adroit, & se servit plus utilement de la faveur de la Comtesse. Ce fut le duc d'Aiguillon, qui mal en Cour alors, sentit le besoin qu'il avoit de se ménager une ressource en elle. Il se lia d'abord avec les Dubarri, & ne trouva rien de bas pour s'encrever dans cette

Cour. On lui fut gré d'être un des premiers à s'y ranger. Il dut vraisemblablement à la reconnoissance de la Maîtresse du Monarque l'agrément qu'il eut alors pour acheter du duc de Chaulnes la charge de commandant des Chevaux - légers de la Garde du Roi. Ce fut elle qui voulut lui en donner de sa belle bouche la première nouvelle. Ce poste important, indépendamment de la distinction, étoit plus essentiel à ce seigneur en ce qu'il lui donnoit une intimité particulière avec le Monarque, & lui procuroit l'honneur de déployer ses talens aux yeux de S. M., en travaillant avec Elle. Il jettoit ainsi sourdement les fondemens de son élévation future au ministère, & désespéroit les Choiseuls, qui voyoient s'approcher en lui un ennemi aussi dangereux qu'implacable.

Ces marques éclatantes de l'ascendant que prenoit la Favorite, donnerent lieu à un petit couplet; car il faut que le François chansonne toujours. Celui-ci fut fait sur les circonstances; mais d'une façon ambiguë, & dont les gens intelligens seuls pourroient sentir tout le sel. Le voici.

Sur l'Air : *Vive le Vin, vive l'Amour, &c.*
du Déserteur.

Vive le Roi ! Vive l'amour !
Que ce refrain soit nuit & jour

Ma devise la plus chérie !
 Envain les serpens de l'envie
 Sifflent autour de mes rideaux
 L'amour lui-même assure mon repos ;
 Et dans ses bras je la défie.

On caractérisoit par-là les vains efforts de la cabale des Choiseuls, & sur-tout de la duchesse de Grammont. Dans son désespoir de ne pouvoir réussir, elle venoit d'affecter un dégoût de la Cour ; elle étoit allée voyager en Hollande, où l'on disoit en plaisantant, qu'elle alloit faire des spéculations de commerce. Quant au duc son frere, il s'y prenoit autrement pour cacher son dépit. Il redoubloit de dépense : il s'absentoit de la Cour plus fréquemment ; il fit coup sur coup deux voyages, l'un à Chanteloup, l'autre à Metz. Dans le premier, il vivoit avec la plus grande magnificence. Toujours 40 maîtres à table, au moins ; deux troupes de comédiens pour amuser ceux qui venoient faire leur cour à ce ministre ; & le reste à proportion. L'autre avoit pour objet de visiter un camp de cavalerie qu'il y avoit fait former, & d'y faire voir en quelque sorte à sa suite un Prince du Sang. C'étoit M. le duc de Chartres, qui vivoit avec la plus grande intimité avec ce seigneur.

Cependant le Roi qui s'enivroit de plus en plus des charmes de son Amante, ne

perdoit aucune occasion d'habituer les courtisans à la respecter, & ses peuples à l'admirer. Le voyage de Fontainebleau en fournit une à S. M. de la promener de ce côté-là, & de lui préparer de nouveaux triomphes. Le S. Bouret, fermier-général, renommé pour l'art avec lequel il flattoit les passions du Monarque, & faisoit la cour à ses maitresses, contribua de son mieux à remplir les desirs de ce Prince. Il avoit fait bâtir dans la forêt de Sennaar un magnifique pavillon, qu'il avoit appelé *le Pavillon du Roi*, depuis qu'il avoit eu l'honneur d'y recevoir S. M.

Ce bâtiment étoit sans doute trop magnifique pour un particulier. L'objet de celui-ci, en le faisant construire, étoit, à ce qu'on a prétendu, d'engager le Souverain à l'acheter pour Madame de Pompadour; ce qui n'avoit pas réussi. Depuis que Madame Dubarri eut succédé à la défunte, il lui voulut faire sa cour, en renouvelant le même projet. Il ne manqua donc pas le tems, où le Roi chasse dans la forêt de Sennaar, pour faire suggérer à Madame Dubarri la curiosité de voir le pavillon, & à S. M. l'envie de la satisfaire. Le jour fut pris où elle décida de s'y rendre. Comme tous ces événemens sont consignés dans le Journal du tems, voici comme on racontoit alors cette fête.

„ Le Jeudi 28 Septembre. S. M. , avant
 „ de chasser dans la forêt de Sennaar , est
 „ allée au pavillon du Roi : Elle est arri-
 „ vée à plus de midi , & est partie avant
 „ une heure. On a remarqué qu'elle a paru
 „ inquiète & foudieuse. Madame la com-
 „ tesse Dubarri ne s'y est rendue qu'à près
 „ de deux heures avec beaucoup de Dames
 „ de la Cour , entr'autres Madame la ma-
 „ réchale de Mirepoix, Madame la duchesse
 „ de Montmorenci , Madame la duchesse
 „ de Valentinois , Madame la comtesse de
 „ l'Hôpital , &c. ainsi que beaucoup de
 „ Seigneurs qui les accompagnoient. Le
 „ S. Bouret a conduit cette Dame dans
 „ tout le château : elle a été enchantée
 „ du lieu. Il y a eu ensuite un splendide
 „ dîner : le repas fini , la Favorite est
 „ montée en calèche avec les Dames , &
 „ a assisté à la défaite d'un cerf qu'on a
 „ pris sous Croix - fontaine , & dont S.
 „ M. lui a présenté le pied. Un second
 „ cerf a été forcé de la manière la plus
 „ curieuse & la plus rare. Après tous les
 „ détails , capables d'amuser les specta-
 „ teurs & de varier une pareille scène ,
 „ on eût dit qu'il eût été exercé à tou-
 „ tes ces manœuvres différentes. Outre
 „ la Cour , très - nombreuse , la beauté du
 „ jour avoit attiré un monde étonnant du
 „ voisinage.

„ On s'attendoit à quelque galanterie
 „ particulière de la part du S. Bouret ,
 „ dont le génie est plein de ressources pour
 „ de pareilles fêtes ; & il n'a pas manqué
 „ de remplir l'attente des curieux. On y
 „ a trouvé une Vénus , modelée d'après
 „ celle de Coustou , pour le Roi de Prusse.
 „ L'adroit courtisan y avoit fait adapter
 „ une tête , sculptée d'après celle de Ma-
 „ dame Dubarri , & en a présenté le coup-
 „ d'œil à S. M. , flattée de la manière dont
 „ on divinisoit ainsi son goût.

„ Madame Dubarri étoit à cette chasse
 „ précisément dans le même habillement
 „ d'homme , sous lequel elle est représen-
 „ tée au Salon , mais infiniment plus leste
 „ & plus séduisante “.

Veut-on voir comment la nouvelle
 Maitresse prenoit à la Cour & dans le
 monde , savoir ce qu'on en pensoit ; quel-
 les réflexions occasionnoit son élévation ,
 & comment elle marchoit à grands pas
 au pouvoir souverain ? Il faut consulter
 ce même Journal. Le même paragraphe
 suivant , sous la date du 4 Octobre 1769 ,
 est fort satisfaisant à cet égard. Voici ce
 qu'on y lit :

„ Les courtisans continuent à avoir les
 „ yeux ouverts sur ce qui se passe à la
 „ Cour , & cherchent à démêler les sui-

„ tes des événemens actuels. Ils ont été sur-
 „ pris que M. le duc de Choiseul n'ait pas
 „ obtenu la place de capitaine-lieutenant
 „ des Chevaux-legers de la Garde du Roi
 „ pour M. le vicomte de Choiseul , auquel
 „ il vouloit la faire tomber. D'une autre
 „ part on remarque une diminution dans
 „ la faveur de ce ministre , qui est par-
 „ ti pour Metz avec les bonnes grâces du
 „ Maître. Il a eu , avant de s'y rendre ,
 „ une conférence de trois heures tête à tête
 „ avec Madame la comtesse Dubarri ; en-
 „ trevue qui a donné lieu à une infinité
 „ de nouvelles spéculations : c'est la pre-
 „ mière de cette espèce qu'il ait eue avec
 „ la Favorite.

„ On ne fait plus que penser de la dé-
 „ tention du S. Général de Brocheau , en
 „ qui le beau-frère de la Comtesse avoit
 „ cru reconnoître les qualités propres au
 „ Ministère des finances , & qu'il avoit
 „ voulu porter à la place de Contrôleur-
 „ général par la protection de sa belle-
 „ sœur. Lui-même semble enveloppé dans
 „ cette disgrâce , puisqu'il va prendre
 „ les eaux , quoique ce n'en soit pas la sai-
 „ son. Les gens mystérieux veulent qu'on
 „ ait cherché à l'exclure du voyage de Fon-
 „ tainebleau , où se frappent ordinairement
 „ les grands coups de politique , où s'ope-
 „ rent les révolutions importantes.

„ Du reste, tout le monde s'accorde à
 „ louer la bonté d'ame de Madame la Com-
 „ tesse Dubarri ; la douceur de son carac-
 „ tere est égale à celle de son visage. On
 „ revient de plus en plus des impressions
 „ défavorables qu'on avoit prises sur son
 „ compte d'après les bruits injurieux
 „ qu'une cabale puissante & ennemie ne
 „ cessoit de répandre & d'accréditer, qu'ont
 „ toujours démentis ceux qui avoient con-
 „ nu cette femme aimable, mais qui, en
 „ trop petit nombre & trop obscurs, ne
 „ pouvoient balancer une rumeur généra-
 „ le. Aujourd'hui, que plus de célébrité
 „ la met plus en spectacle ; qu'éclairée
 „ continuellement par les yeux de la ja-
 „ lousie & de l'envie, la moindre action,
 „ le moindre mot, le moindre geste de sa
 „ part, susceptible de critique, seroit ob-
 „ servé, relevé, envenimé, on ne lui re-
 „ proche rien, ni dans sa conduite, ni
 „ dans ses propos. Apologie d'un grand
 „ poids pour ceux qui connoissent la Cour
 „ & qui répond de la façon la plus victo-
 „ rieuse à toutes les fables absurdes qu'on
 „ a débitées sur son compte. “

Il est certain que la consternation des
 ennemis de Madame Dubarri, qui depuis
 sa présentation avoient respecté sa gran-
 deur, & démentoient en quelque sorte par

leur silence les bruits injurieux & les calomnies ténébreuses répandues jusques-là, étoient un grand argument que ses partisans faisoient valoir en sa faveur. Mais si elle ne se permettoit aucune méchanceté atroce, opposée à son caractère de modération, elle s'amusoit par des petites épigrammes, par des gentilleses malignes, qui, réjouissant le Monarque, n'en portoient que plus sûrement coup. On raconta vers ce tems-là qu'un cuisinier nouveau, choisi par son intendant, & qu'elle n'avoit jamais vû, ayant eu occasion de s'offrir à ses regards, lui avoit déplu souverainement par une malheureuse ressemblance qu'elle crut lui trouver avec le duc de Choiseul, ce qui fut un tort irrémissible: elle ordonna que cette figure sinistre ne reparût plus en sa présence. On ajouta que dès le soir elle avoit ri à souper avec son auguste Amant, & lui avoit dit : *J'ai renvoyé mon Choiseul, quand renverrez-vous le vôtre ?*

Cette épigramme fut rendue dans un autre genre à Madame Dubarri par un Seigneur en possession de faire toutes les extravagances qui lui passaient par la tête. C'est Monsieur le comte de Lauraguais : On ne sache point qu'il eût eu aucun mécontentement particulier de la Favorite ; mais soit désir de faire sa cour au Ministre, en la

vengeant de la faillie de la Comtesse , soit pure envie de rire , il lui donna une mortification , difficile à pardonner.

Fatigué des attachemens de cœur , dont les suites sont une source d'amertume & de désespoir , & cependant dans la fougue des passions, le comte Philosophe , ne pouvant se passer d'une maîtresse , fut tout simplement lever une fille chez la *Gourdan*, comme on va lever une pièce d'étoffe chez un marchand. On a parlé de cette femme comme vouée aux plaisirs du public : elle fait la cour ; en outre elle est d'une excellente ressource pour les grands-seigneurs. Celui-ci , ayant fait l'acquisition d'un Sujet doué des graces extérieures de la nature & enrichi de ses dons la combla de biens & de présens ; il lui monta une maison sur le plus grand ton , & l'ayant ainsi placée au sein de l'opulence , il la baptisa & la fit appeller *Madame la comtesse du Tonneau*, distinction sous laquelle il la produisit dans le monde.

L'allusion étoit trop forte & trop sensible pour ne pas attirer la disgrâce de la Cour au comte , qui , quelque tems après , fut prudemment voyager en Angleterre. Quant à Madame Gourdan , elle ne paroïsoit pas devoir se ressentir du courroux de la Comtesse : elle étoit très innocente de l'étourderie de M. de Lauragnais. Ce-

pe
tai
dél
be
liet
am
leu
atti
pré
eur
nor
acc
ho
qu
tion
fai
fai
I
hur
M.
nat
per
se
spe
cou
C
bea
d'A
céd
de
Ce
TUS

pendant l'entremetteuse fut exclue de Fontainebleau ; elle & ses semblables reçurent défenses d'y paroître. Il va ordinairement beaucoup de courtisannes s'établir en ce lieu , pendant le séjour de la Cour , pour amuser les Seigneurs & autres gens que leurs affaires , leur état ou leurs plaisirs attirent dans cette ville. Cette fois le grand prévôt & les officiers commis à la police , eurent ordre de ne pas laisser aborder les nombreux effains de filles de joie qui y accouroient. On leur fit la chasse dans les hôtels garnis , dans les cabarets ; enforte que les débauchés trouverent cette privation très-grande , & furent obligés de faire des petits voyages à Paris pour satisfaire leurs besoins.

Du reste , Madame Dubarri , soit par humiliation de la caricature sanglante de M. de Lauragais , soit par une pudeur naturelle , se comporta très - modestement pendant tout ce voyage. Elle affecta de ne se point montrer en public , pas même au spectacle , où elle se mit loin des yeux des courtisans.

On a dit que Madame Dubarri avoit beaucoup contribué à faire avoir au duc d'Aiguillon l'agrément nécessaire pour succéder au duc de Chaulnes dans la place de capitaine-lieutenant des Chevaux-legers. Ce Seigneur ne tarda pas à lui en témoi-

gner sa reconnoissance, & à prouver aux Dubarris en général combien il vouloit leur être attaché. Il fit obtenir au neveu, le vicomte Adolphe, qui étoit officier dans le Régiment du Roi, une place de cornette surnuméraire dans sa Compagnie, à la place du duc de Pecquigni, devenu duc de Chaulnes par la mort de son pere & qui se retira, mécontent de n'avoir pû lui succéder.

L'année 1770 s'ouvrit par une anecdote qui fit beaucoup d'honneur à la nouvelle Maîtresse, & fut extrêmement répandue, à cause de la circonstance des visites du jour de l'An, auxquelles il faut toujours quelque aliment pour soutenir les conversations. Elles roulerent sur le trait suivant.

Le premier de Janvier Madame Dubarri entra chez le Roi, fort gaie, & en lui disant qu'elle venoit lui demander ses étrennes; savoir *les loges de Nantes*, objet d'environ 40,000 livres de rentes, qu'avoit feu Madame la duchesse de Lauragais: elle ajouta que c'étoit pour sa bonne amie, Madame la maréchale de Mirepoix. Le Roi fourrit, & lui répondit: Madame, je suis fâché de ne pouvoir vous accorder cette grace; j'ai disposé de l'objet. La belle Comtesse de faire la boudeuse & de repliquer: Eh bien! voilà la quatrième faveur

veur que je sollicite, & que vous me refusez ; le diable m'emporte si je vous importune désormais ! C'est boudier de bonne heure, repart S. M. Vous commencez bien mal l'année ! Et vous, bien plus mal, continue la Favorite, en redoublant d'humeur. Votre reproche ne me fera pourtant pas changer, dit son auguste Amant, en la regardant tendrement ; il ne fait que me confirmer dans ma résolution : il est beau à vous de montrer autant de chaleur pour votre Amie ; mais encore un coup, il n'y a plus rien à faire, ce cadeau est promis, & voulez-vous savoir à qui, Madame ? C'est à vous ; ce sont les étrennes que je vous ai réservées. Il l'embrasse en même tems. Madame Dubarri n'eut rien de plus pressé que de publier le bienfait du Monarque, & le procédé galant & spirituel qui l'avoit accompagné. Les courtisans, de leur côté, exalterent un emportement peu respectueux, mais qui caractérisoit l'ame franche, ouverte & généreuse de la Marquise.

Au reste, comme elle étoit chaude en amitié, elle n'aimoit pas qu'on y manquât, & l'ingratitude étoit un vice qu'elle détestoit. Elle eut occasion vers ce tems-là de le faire connoître envers le duc de Ville-roi. Ce Seigneur, qui jusques-là avoit été fort avant dans ses bonnes grâces, tint

un propos qu'on rendit officieusement à Madame Dubarri, & qui lui attira son ressentiment.

Il faut savoir qu'il est très libertin, grand coureur de filles, & peu délicat dans son choix. Il étoit devenu éperdument épris d'une certaine Sophie, femme-de-chambre de Madame la Comtesse Dubarri; il l'avoit séduite, il l'avoit engrossée, & pour la soustraire aux propos, aux reproches & aux réprimandes de sa Maîtresse, l'en avoit fait sortir & mise dans ses meubles, où il la tenoit secrètement. Dans le tems de ses amours, quelques courtisans, amis des Choiseuls, le plaisanterent sur ses assiduités auprès de la Favorite, le tournerent en ridicule sur la cour basse & servile qu'il lui faisoit. Il s'en défendit, en leur déclarant que ce n'étoit pas pour elle qu'il y venoit; qu'il en vouloit à une de ses suivantes, à Sophie en un mot. On ne manqua pas de rendre officieusement la conversation à la Comtesse, qui, indignée d'une excuse aussi injurieuse, piquée d'avoir été dupe, le renvoya de chez elle. Envain ce vil Adulateur eut-il recours aux supplications les plus humbles pour rentrer en grace, elle fut inflexible, & se conduisit avec une dignité, une fermeté, qui lui firent honneur. C'est ainsi qu'elle en usoit avec les

Choiseuls, qui voyant l'impossibilité de l'expulser de la Cour, firent sans doute quelques démarches, afin de se rapprocher d'elle, mais indirectement, pour ne pas se compromettre. Ils engagèrent un Poète à adresser à la Favorite des vers flatteurs, & qui rouloient sur les vœux de la France, pour qu'elle se racommodât avec le duc Ministre, Chef de cette Maison, qu'on combloit aussi d'éloges outrés; ce qui fit présumer qu'ils partoient de cette Cour. Ils étoient intitulés :

V E R S]

à *Madame la Comtesse DUBARRI*, à l'occasion de sa division avec *M. le duc de CHOISEUL*.

Déesse des plaisirs, tendre Mere des graces,
Pourquoi veux-tu mêler aux fêtes de Paphos!
Les noirs soupçons, les honteuses disgraces ?
Ah! pourquoi méditer la perte d'un Héros ?
Ulysse est cher à la Patrie,
Il est l'appui d'Agamemnon :
Sa politique active & son vaste génie
Enchaînent la valeur de la fiere Ilion.
Soumets les Dieux à ton empire;
Vénus sur tous les cœurs regne par sa beauté.
Cueilles dans un riant délire
Les Roses de la volupté,
Mais à nos vœux daignes sourire,
Et rends le calme à Neptune agité !
Ulysse, ce mortel aux Troyens formidable,
Que tu poursuis dans ton courroux,
Pour la beauté n'est redoutable
Qu'en soupirant à ses genoux.

Ce raccommodement étoit devenu impossible. Les Choiseuls usèrent d'une autre ruse. Ils aposterent autour d'elle des courtisans officieux, qui l'effrayèrent de l'arrivée de Madame la Dauphine, qui lui firent entendre que pour éviter des fêtes où elle figureroit mal, où cette Princesse, toute endoctrinée par son ennemi, lui donneroit peut-être des mortifications, elle ne feroit pas mal de s'absenter, sous prétexte d'aller aux eaux de Barrege. Elle parut apparemment décidée à suivre cet avis ; car le bruit courut qu'elle y alloit. Mais le duc de Richelieu, en fin courtisan, lui conseilla de ne point entreprendre cette route, il lui représenta les dangers de l'absence, & la détermina à soutenir le choc ; & le duc d'Aiguillon, qui avoit besoin d'elle, la confirma dans cette résolution généreuse.

Madame Dubarri n'eut point lieu de se repentir d'avoir suivi leurs conseils : les choses se passèrent à merveille ; elle eut la satisfaction d'être présentée à Madame la Dauphine par le Roi même lors de l'arrivée de cette Princesse au Château de la Muette, & elle eut l'honneur de souper à la même table qu'elle. On assura dans le même tems que S. M. ayant demandé à Madame la Dauphine comment elle trouvoit la Comtesse, elle répondit

qu'elle trouvoit Madame Dubarri charmante , adorable ; aveu ingénu , qu'arrachoit la force de la vérité. Il est certain qu'elle étoit alors la femme la plus remarquable à la Cour par sa figure sans apprêt & par ses graces naturelles : on pouvoit la dire belle de sa propre beauté ; & par une singularité encore plus merveilleuse , elle étoit la plus décente en public dans son maintien & dans ses propos. C'est sans doute ce qui lui avoit mérité d'abord l'indulgence de Madame la Dauphine. Il se passa au voyage suivant de Compiègne une anecdote , qui prouva combien cette jeune Princesse étoit encore éloignée de l'aversion qu'elle a depuis vouée à Madame Dubarri. Madame la Dauphine avoit pris beaucoup d'attachement pour la jeune duchesse de Chaulnes (Pecquigny ci-devant). Un jour que le Roi lui donnoit un souper au petit Château , elle pria S. M. d'en mettre cette Dame. Le Monarque eut cette complaisance , mais amena aussi sa Favorite ; sur quoi Madame la Dauphine s'écria avec tout l'enjouement dont elle est capable , en voyant entrer cette dernière , à laquelle elle ne s'attendoit pas : Ah ! Sire , je ne vous avois demandé qu'une grace , & vous m'en accordez deux ! Malheureusement la Favorite , par une jalousie de femme très-déplacée & très-coupable ,

ayant depuis critiqué la figure de la première, qu'on exaltoit devant elle, & s'étant permis des plaisanteries très-malhonnêtes sur chaque partie de son visage, qu'elle détaillait successivement a excité l'indignation de la Princesse, qui l'a prise dans une haine, qu'elle a fait éclater depuis dans toutes les circonstances, sans ménagement même pour le Monarque. On se doute bien que le duc de Choiseul n'a pas peu contribué à la faire naître & à la fomentier. L'antipathie de ce Ministre & de la Favorite se manifestoit jusques dans les moindres choses. Le premier, protecteur de Mlle. Clairon, avoit servi l'ambition de cette actrice, qui, désespérée de perdre sa célébrité dans la retraite, avoit regardé, comme une occasion favorable de réveiller le Public sur son compte, les fêtes qui se donnoient à la Cour pour le mariage du Dauphin. Par ses manœuvres que soutenoit le ministre, qui se mêloit de tout, elle avoit obtenu de jouer dans *Athalie*, & d'enlever le rôle à son ancienne rivale, Mlle. Duménil. Elle fut punie de ce procédé indigne par son peu de succès. Madame Dubarri, sensible à l'humiliation de la vieille Melpomene, obtint qu'elle joueroit dans *Semiramis*, une des pièces aussi où cette Actrice est le plus sublime,

& elle lui fit présent d'une robe magnifique.

Ces pointilleries n'étoient que le prélude du combat à mort qui devoit avoir lieu entre le duc de Choiseul & cette Dame. Celle-ci commençoit à se mêler insensiblement des grandes affaires. Celle du duc d'Aiguillon fut la première où elle montra son crédit. Ce Seigneur intrigant se trouvoit dans une crise très-pressante. On avoit déterminé le Roi à prendre par lui-même connoissance de son procès, & à le faire faire par le Parlement de Paris, assisté des Princes & des Pairs. L'espoir qu'il avoit d'abord eu de s'y voir blanchir & d'éteindre, une fois pour toutes, les querelles qu'on lui suscitoit sur son administration despotique, l'avoit fait paroître avec plaisir devant ce nouveau Tribunal : mais quand il vit l'animosité de la Compagnie excitée contre lui par son ennemi secret, le duc de Choiseul; quand il fut qu'on avoit tellement fouillé dans toute sa conduite, qu'on étoit à la veille d'établir des preuves d'accusation graves intentées contre lui, il se regarda comme perdu, & ne trouva d'autre ressource que dans Madame Dubarri, qui étoit alors très-bien avec le Chancelier. Celui-ci, en ayant besoin pour s'ancrer à la Cour & consommer le vaste projet qu'il méditoit

contre la Magistrature entiere, pour perdre enfin le duc son Bienfaiteur, devenu son ennemi par ses liaisons avec les Parlemens, se prêta à tout ce qu'elle voulut. Après avoir déterminé le Souverain à commencer au mois d'Avril avec le plus grand éclat, devant l'Assemblée la plus auguste, le procès d'un Pair, pour laver le Pair & la Pairie des crimes à lui imputés, au mois de Juin suivant il fit dire à ce même prince qu'il regardoit l'affaire comme instruite, le Pair comme justifié, & qu'il ne vouloit plus en entendre parler. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de ces inconséquences; il suffit d'observer quel crédit devoit avoir alors la Favorite, pour, à la face des Princes, des Pairs, de la Magistrature, de la France, de l'Europe entiere, déterminer le Monarque à se contredire aussi honteusement. On ne manqua pas de consigner cet événement dans un Vaudeville sur un air du *Déserteur*. On y faisoit dire au duc d'Aiguillon :

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu :
Avec des Lettres de grace ,
On ne peut être pendu.
Je triomphe de l'envie ,
Je jouis de la faveur ;
Graces aux soins d'une amie
J'en suis quitte pour l'honneur.

Cela occasionna aussi un bon mot de M. le Maréchal duc de Brissac, qui dit que Madame la Comtesse Dubarri avoit sauvé la tête de M. le duc d'Aiguillon, mais lui avoit tordu le col.

Celui-ci ne regarda pas la chose comme telle, & se trouva trop heureux d'en sortir ainsi. Il lui étoit d'autant plus essentiel de faire finir la persécution à quel prix que ce fût, qu'il voyoit s'avancer la disgrâce des Choiseuls, & se flattoit d'en tirer parti. Il reçut alors une marque de faveur très-grande dans une circonstance aussi critique. Le Roi ayant fait l'honneur à Madame Dubarri d'aller souper chez elle à Lucienne pendant le voyage de Marli, ne trouva pas mauvais qu'elle y fit trouver le duc d'Aiguillon, & l'admit à table avec lui.

Il se forma alors une liaison très-étroite entre ce Seigneur & le Chancelier, qui tenoient leurs conférences chez Madame Dubarri, & par des raisons personnelles à chacun d'eux, y méditoient la ruine des Choiseuls. Il y fut convenu que pour l'accélérer plus promptement, on feroit connoître au Roi les liaisons intimes du Ministre duc avec les Parlemens; on attribuerait à ses intrigues les insurrections nouvelles de ces Compagnies, au sujet d'un procès dont le Chancelier avoit flatté

S. M. de la débarrasser , & qui donnoit au contraire lieu à des troubles plus grands. On tournoit ainsi contre le parti adverse ce qui pouvoit perdre celui - là.

Madame la duchesse de Grammont , qui s'étoit alors par jalousie exilée de la Cour , qui voyageoit , & sous prétexte d'aller aux eaux , avoit passé par différentes Provinces de la France , où il y avoit des Parlemens , leur fournit matiere à une inculpation plus grave & plus odieuse. Ils firent entendre au Monarque qu'elle avoit eu des conférences avec eux & les avoit excités à la résistance , en leur assurant la protection de son frere. Cette accusation fit un tel effet sur l'esprit de S. M. , que depuis lors elle se refroidit sensiblement envers lui. Elle ne l'honora pas d'un mot de conversation , quoiqu'Elle continuât cependant à travailler avec lui & à l'admettre à ses soupers. Cet état de disgrâce fut bien remarqué par les courtisans & en éloigna beaucoup.

Comment Madame Dubarri , franche , étourdie , enjouée , folle , n'eut - elle pas été la dupe de gens qui cherchoient à la capter par tout ce qui pouvoit flatter ses goûts & ses caprices ? Le Chancelier lui donna pendant le voyage de Compiègne un diner , qui amusa beaucoup la Favorite , & auroit couvert de ridicule le Chef su-

prême de la Justice, s'il en eût été encore susceptible.

La Favorite avoit alors un petit negre, nommé *Zamore*, qu'elle aimoit beaucoup, avec qui elle jouoit comme avec un petit chien. Cet enfant étoit fort espiègle. Sa Maîtresse le menoit par-tout avec elle. M. de Maupeou vouloit faire sa cour à l'une, en amusant l'autre, il ne négligeoit aucun des plus petits moyens de plaire. Il fit servir à l'entremets un superbe pâté; ce n'étoit qu'une espece d'attrappe : on n'eut pas mis le couteau dedans, qu'il s'en échappa un essain de hannetons, qui volerent par-tout, & principalement sur l'énorme perruque du Chancelier. Ce petit jeu fit beaucoup rire *Zamore*, qui peut-être n'avoit jamais vu ces insectes; il voulut en prendre, & vint en chercher dans ces filets chevelus où ils étoient embarrassés. Le negre enfin respectant peu le Chef de la Magistrature, pour jouir plus à son aise des hannetons, enleva la perruque entiere de M. de Maupeou; & Madame Dubarri de rire à gorge déployée, & le Chancelier de se prêter de la meilleure grace du monde à la dérision générale. Voici ce qu'écrivoit à cette occasion un courtisan, pendant le voyage de Compiègne en 1770. La meilleure façon de pein-

dre un homme , c'est de rapporter le témoignage de ses contemporains & de ses Pairs.

Extrait d'une Lettre de Compiègne le 20 Août.

„ Vous croyez à Paris que le Chan-
 „ celier est fort intrigué du soulèvement
 „ général de la Magistrature , & des crou-
 „ piers que lui taillent de toutes parts les
 „ divers Parlemens. Il n'y paroît pas à l'ex-
 „ térieur : il ne s'en réjouit pas moins
 „ avec la simplicité & l'innocence d'un
 „ enfant. Le bruit général de la Cour est ,
 „ que le Roi , étant entré ces jours der-
 „ niers brusquement chez Madame Du-
 „ barri , a trouvé cette Dame , qui est
 „ fort polissonne , jouant à colin-maillard
 „ avec des jeunes courtisans & au milieu
 „ d'eux tous , le Chancelier en simarre
 „ faisant le colin-maillard ; ce qui réjouit
 „ beaucoup S. M. “

On peut croire combien les Choiseuls
 & leurs créatures se moquerent de cette
 scène indécente ; mais M. de Maupeou
 alloit à ses fins. Son parti grossissoit tous
 les jours. Son génie souple & insinuant
 lui gagnoit tous ceux que le Ministre rival
 écartoit par ses hauteurs. C'est ainsi qu'il
 se concilia totalement le duc de Richelieu ,
 qui cherchoit encore à nager entre deux
 eaux.

Ce Maréchal, en partant pour son Gouvernement de Guyenne, alla voir le duc de Choiseul, & dans ses adieux lui témoigna combien il seroit flatté que Madame la duchesse de Grammont, qu'il savoit devoir revenir de ses voyages par ce pays-là voulut lui faire l'honneur de loger chez lui à Bordeaux. Il l'assura qu'il tâcheroit de la bien recevoir, de lui procurer tous les agrémens, tous les amusemens que méritoit une Dame comme elle. Le Ministre ne dissimula pas son mécontentement : il lui fit entendre qu'il prenoit de pareilles offres pour un persiflage; qu'il n'ignoroit pas les propos impertinens, répandus sur le compte de sa sœur & sur le sien; qu'il l'en regardoit comme un des principaux auteurs. Sur quoi le Maréchal ayant voulu tourner la chose en plaisanterie, le duc courroucé lui déclara qu'il ne la regardoit nullement comme telle, & qu'il lui en faisoit si mauvais gré, que ni lui ni les siens ne mettroient les pieds chez lui, & lui tourna le dos.

Ce Ministre eut alors une mortification bien capable d'humilier son caractère altier. Il fut obligé de nommer colonel en second de la Légion de Corse un Dubarri, le plus jeune des trois frères, qui du Régiment de Beauce avoit passé dans ce corps. C'étoit un nouveau coup de poignard pour lui,

Il ne pouvoit s'empêcher de voir à quel point croissoit journellement la faveur de son ennemie. Au retour du voyage de Compiègne cette année, le Roi la mena publiquement à Chantilly, & lui laissa la liberté de nommer les Seigneurs & Dames qui seroient de cette partie de campagne; & l'on se doute bien que le duc de Choiseul fut le premier omis. C'est dans le sein de cette Dame que le Souverain versoit les chagrins & les soucis qu'il éprouvoit à cette époque critique. Après la séance despotique qu'il étoit venu tenir au Parlement le 3 Septembre, séance dont il ne put s'empêcher de remarquer l'effet sinistre par l'effroi général qu'il vit répandu autour de lui dans Paris, par le silence morne qui accompagna son entrée au Palais & sa sortie, au point qu'il n'entendit pas un seul *Vive le Roi!* il fut souper à Lucienne, & cette Dame le fit heureusement sortir de la mélancolie où il étoit plongé. Ce talent étoit trop précieux, trop utile, trop séduisant, pour ne pas donner à la Favorite un empire tout-puissant sur son amant. C'est ce dont on ne pouvoit s'empêcher de trouver une preuve évidente dans la démarche que S. M. venoit de faire au Parlement en faveur du duc d'Aiguillon. Il étoit venu enlever toute la procédure, concernant son affaire;

ce qui mettoit cette Compagnie hors d'état de la suivre , & détruisoit jusqu'au germe du procès. Ce Seigneur sentit de quelle importance étoit pour lui une démarche aussi éclatante du Monarque : il voulut lui en témoigner sa reconnaissance par un cadeau à sa Bienfaitrice , qui fit jaser alors , & que tout Paris fut admirer ; c'étoit un superbe vis-à-vis qu'il lui fit faire. Rien de plus élégant & de plus magnifique en même tems. Les carrosses de Madame la Dauphine , envoyés à Vienne , n'en approchoient pas pour le goût & la délicatesse du travail. On va voir par sa description à quel point de dépravation les mœurs étoient parvenues à la Cour , pour oser afficher ainsi aux yeux de toute la France le scandale public des amours du Monarque sous une allégorie très-peu équivoque. Outre les armoiries des Dubarri , qui formoient le milieu des quatre panneaux principaux sur un fond d'or , couvrant tout l'extérieur de la voiture , avec le fameux cri de guerre : *Boutez en avant* , sur chacun des panneaux de côté l'on voyoit répétés d'une part une corbeille garnie d'un lit de roses , sur lequel deux colombes se becquetoient lascivement , de l'autre un cœur transpercé d'une flèche , le tout enrichi de carquois , de flambeaux , de tous les attributs du Dieu

de Paphos. Ces emblèmes ingénieux étoient surmontés d'une guirlande de fleurs en Burgos , la plus belle chose qu'on pût voir de les deux yeux. Le reste étoit proportionné. La housse du siege du cocher , les supports des laquais par derriere ; les roues, les moyeux, les marche-pieds étoient autant de détails recherchés & finis , qu'on ne pouvoit se lasser de contempler , & qui portoient l'empreinte des graces de la Divinité d'un char aussi voluptueux. Chacun e'crioit que jamais les Arts n'avoient été pousés à un tel degré de perfection. Comme M. le duc d'Aiguillon à la galanterie d'un tel don a ajouté celle d'en laisser ignorer le prix ; on ne l'a jamais bien su. Cependant par des interrogations particulieres aux ouvriers , certaines gens ont prétendu calculer que ce vis-à-vis avoit coûté 52,000 livres. Quoiqu'il en soit ; ce Seigneur eut le chagrin de voir que Madame Dubarri ne s'en servit point. On a encore varié sur le motif. Les uns ont dit qu'elle n'en avoit pas été contente ; d'autres , ce qui est plus vraisemblable , que le Roi l'avoit trouvé trop beau , & avoit exigé qu'elle n'y montât pas. On dit même que cela avoit occasionné une petite bouderie entre les amans. Il est certain que le Public avoit été scandalisé de ce faste indécet. On fit en conséquence l'Epi-

gramme suivante, qui portoit également ,
& sur l'Auteur du don, & sur celle qui
le recevoit.

Pourquoi ce brillant vis-à-vis ?
Est-ce le char d'une Déesse
Ou de quelque jeune Princesse ,
S'écrioit un Badaud surpris ?
Non de la foule curieuse
Lui répond un Caustique , non ,
C'est le char de la Blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon.

La cabale adverse ne fut pas à coup sûr
la dernière à s'élever contre l'insolence
d'un tel luxe , mais le duc de Choiseul se
contenoit ; il ne crioit pas , il se contenoit
de favoriser sous main ceux qui criaient.
On étoit d'autant mieux fondé à le faire ,
que la position de la France étoit encore
très-triste. Le pain étoit fort cher ; beau-
coup de gens mouroient de faim ; & l'on
remarquoit avec douleur que le prix d'un
semblable équipage auroit nourri pendant
plusieurs mois une Province entière. Un
autre caustique fit courir une pièce , inti-
tulée : *Le Pater* ; le mécontentement se
manifestoit ainsi sous toutes les formes.
Ce *Pater* étoit dédié au Roi ; on lui disoit ;
» Notre Pere , qui êtes à Versailles ,
» Votre Nom soit glorifié. Votre regne
» est ébranlé. Votre volonté n'est pas plus
» exécutée sur la terre que dans le Ciel.

„ Rendez - nous notre Pain quotidien ,
 „ que vous nous avez ôté. Pardonnez à
 „ vos Parlemens qui ont soutenu vos inté-
 „ rêts , comme vous pardonnez à vos Mi-
 „ nistres qui les ont vendus Ne succom-
 „ bez plus aux tentations de la Dubarri.
 „ Mais délivrez-nous du diable de Chan-
 „ celier. Ainsi soit-il.

Enfin , malgré les preuves multipliées
 de la décadence de leur parti , & de l'as-
 cendant étonnant que prenoit l'autre , les
 Choiseuls avoient encore un espoir , qui
 pouvoit être d'autant mieux fondé , qu'il
 étoit question de supplanter la Favorite
 par une Beauté nouvelle , très - propre à
 séduire le Roi.

Le marquis de Choiseul , fils du feu
 Capitaine de vaisseau , si fameux par sa
vision du cardinal de Bernis , venoit d'é-
 pouser une Dlle. *Raby* , créole de la plus
 jolie figure du monde , & joignant à ses
 graces naturelles tous les talens possibles ;
 qualités dont la réunion en faisoit une
 des femmes les plus accomplies de la Cour :
 très-jeune en outre , fraîche comme Hébé ,
 elle sembloit devoir produire une grande
 sensation sur le Monarque au moment de
 sa présentation ; Cérémonie nécessaire pour
 être inscrite au rang des femmes de la
 Cour. Les courtisans attendirent avec im-
 patience le jour où cet Astre y paroîtroit :

tous les yeux furent fixés sur le Prince , lorsqu'on lui annonça ce prodige de beauté. Mais on remarqua que S. M. affecta de ne la regarder que légèrement , & autant qu'il le falloit pour ne pas lui montrer un mépris décidé. Cette dernière ressource ayant manqué son effet , on jugea la comtesse inexpugnable désormais , & tout ploya devant elle. Les femmes , qui jusques - là avoient tâché de ne pas se compromettre en ne faisant point de malhonnêteté caractérisée , mais en ne faisant aussi aucune avance & se tenant dans une réserve prudente , furent trop effrayées de la disgrâce de la comtesse de Grammont pour ne pas se livrer absolument à l'Idole du jour. Cette comtesse de Grammont même , qui avoit eu l'audace d'attacher le grelot à Choisi , en faisant des impertinences marquées à Madame Dubarri , qui avoit provoqué le courroux du Monarque , & gémissoit exilée dans ses terres , ne put soutenir longtems l'éloignement de la Cour & le vuide de sa solitude. Elle eut la bassesse de demander à revenir , de faire entremettre M le duc de Gontault & M. le duc de Noailles pour solliciter sa grace auprès de la Favorite , & la reçut à condition qu'elle ne paroîtroit point à la Cour.

Ce fut sur-tout à Fontainebleau que Madame la Comtesse Dubarri triompha dans

toute sa gloire , & humilia le duc de Choiseul. Le Régiment du Roi étoit venu camper auprès de cette Ville pour être passé en revue par S. M. Cette cérémonie ne pouvoit se faire sans le Ministre de la guerre. Madame Dubarri y assista, escortée de la duchesse de Valentinois & de la marquise de Montmorenci. M. le comte du Châtelet, colonel en second, donna le soir dans sa tente un diner-souper, dont ces Dames furent. Madame Dubarri étoit assise à côté de S. M. & remplaça Madame la Dauphine, qu'on avoit annoncée devoir y être , mais qui n'y assista pas. Ce fut le premier schisme d'éclat qu'elle fit avec la Favorite. Le duc de Choiseul , outré de rage , prétexta une indisposition pour ne pas se trouver à cette revue & au repas.

Le Roi, jusques dans les moindres choses , témoignoit l'intérêt qu'il prenoit à ce qui concernoit sa charmante Maîtresse. Il s'amusa pendant ce voyage du mariage de la première femme-de-chambre de cette Dame. On en a déjà parlé comme ayant été la maîtresse du beau-frère , & abandonnée pour Mlle. l'Ange de Vaubergnier. Elle étoit tombée dans la misère , lorsque Madame Dubarri fut sollicitée de la prendre en la qualité ci-dessus. Elle avoit gagné tellement les bonnes grâces & la

confiance de sa Maitresse , que celle-ci consentit à son hymen avec un nommé *Langibeaup* , à qui elle fit avoir un emploi de 10,000 livres de rentes. S. M. donna pour présent de nœces 25,000 livres , & des diamans très-beaux. Madame *Langibeaup* a continué ses services auprès de Madame *Dubarri* , & est encore en possession des fonctions les plus secrètes. Quoi que ce soit la plus méchante créature possible , elle a pris sur elle un ascendant ; tel que celle-ci ne peut s'en défaire ; nouvelle preuve de la bonté d'ame de la Favorite.

Toutes ces petites faveurs particulières n'étoient que le prélude du crédit important que Madame *Dubarri* devoit développer dans la révolution qui s'alloit opérer , & à laquelle le duc d'Aiguillon & le Chancelier cheminoient de concert , pour servir séparément leur ambition respective. Tous deux employèrent la Comtesse comme la personne la plus propre à déterminer le Roi. Ils lui firent entendre qu'il falloit absolument qu'elle secondât leurs vûes pour son propre intérêt ; qu'elle ne seroit point en sûreté tant que le duc de Choiseul resteroit en place , & que celui-ci ne pourroit sauter qu'autant qu'on le rendroit suspect au Roi à raison

de ses liaisons avec le Parlement; qu'enfin pour mieux le noircir, il falloit noircir aussi cette Compagnie, & la représenter au Monarque comme un corps ambitieux, toujours prêt à empiéter, à envahir son autorité, & à usurper les droits du Trône; que son expulsion produiroit le premier bien de celle du Duc son ennemi, & un second, plus éloigné, mais non moins essentiel, celui de faciliter les impôts, & conséquemment les bienfaits généreux de son auguste Amant envers elle. Tant d'avantages, présentés sous un point de vûe aussi sensible & aussi séduisant, aliénèrent fortement la Favorite de la Magistrature. Elle fit passer bientôt dans le cœur du Monarque la haine qu'elle avoit conçue pour le Parlement, & à laquelle il étoit fortement disposé. Ce fut au point que ce Prince foible, & qui n'avoit point de volonté fixe, prit enfin celle de ne point se relâcher de la nouvelle loi, qu'on lui fit porter par le fameux Edit de Décembre 1770, enregistré au Lit de Justice du 3 du même mois.

Mais M. le Chancelier & M. le duc d'Aiguillon connoissoient bien le caractère pusillanime du Monarque, & ne s'en firent point à sa fermeté apparente. Ils en

profiterent seulement pour lui faire frapper les coups importants qu'ils méditoient, pour le faire avancer tellement, qu'il lui fût impossible de reculer. Madame Du'barri leur servit encore merveilleusement en cela. Comme le Roi soupoit presque tous les soirs chez elle, ils la prévenoient de ce qu'elle lui devoit dire; ils lui donnoient tous prêts les ordres à signer, & quand son Amant, la tête échauffée des vins exquis qu'elle lui verfoit, & le cœur brûlé de l'amour qu'il respiroit dans ses bras, sollicitoit ses faveurs dernières & n'avoit plus rien à lui refuser, elle en extorquoit les signatures fatales, & rien ne passoit au Conseil; du moins les autres Ministres se plaignoient hautement de n'avoir eu aucune connoissance de ces Actes violens, exercés contre le Parlement de Paris.

C'est ainsi que fut enfin expédiée le 24 Décembre la lettre-de-cachet qui disgracioit le duc de Choiseul, lettre déjà signée plusieurs fois dans ces momens d'aimable ivresse, & dont le Roi s'étoit repenti le lendemain. Celle-ci tint, & fut signifiée à 11 heures du matin par le duc de la Vrilliere au Ministre en question, qui n'eut que 24 heures pour se rendre à Chanteloup. Elle étoit en ces termes :

Mon Cousin ,

„ Le mécontentement , que me causent
 „ vos services , me force à vous exiler
 „ à Chanteloup , où vous vous rendrez
 „ dans vingt - quatre heures. Je vous au-
 „ rois envoyé beaucoup plus loin , si ce
 „ n'étoit l'estime particuliere que j'ai pour
 „ Madame la duchesse de Choiseul , dont
 „ la santé m'est fort intéressante. Prenez
 „ garde que votre conduite ne me fasse
 „ prendre un autre parti. Sur ce je prie
 „ Dieu , mon cousin , qu'il vous ait en sa
 „ sainte garde “.

La présence du duc de la Vrilliere , qui
 apporta cet ordre de S. M. au duc de Choi-
 seul , fut encore une circonstance plus
 mortifiante pour lui , puisque ce Ministre ,
 oncle du duc d'Aiguillon , ne pouvoit qu'être
 intérieurement très-satisfait de sa com-
 mission. Aussi ne fut-il pas dupe du com-
 pliment de condoléance de son confrere ,
 & lui répondit : M. le duc , je suis per-
 suadé de tout le plaisir que vous avez à
 m'apporter une pareille nouvelle.

Le duc de Pralin , qui étoit à Paris , ma-
 lade de la goutte remontée dans la tête ,
 reçut le même jour une lettre-de-cachet ,
 beaucoup plus courte , & plus méprisante.
 Elle portoit :

„ Je n'ai plus besoin de vos services ,
 „ &

„ & je vous exile à Praslin , où vous vous
rendrez dans vingt-quatre heures “.

Ces Ministres une fois partis de la Cour,
l'affaire du Parlement ne fut pas longue,
& le 22 Janvier toute la Compagnie fut
exilée.

On se doute bien que ces événemens
ne se passèrent pas , sans exciter beaucoup
de murmures , de plaintes , de gémisse-
mens ; mais sur-tout des épigrammes ,
des chançons, des pasquinades. Voici ce
qu'il y eut de plus remarquable. Il y eut
d'abord un couplet de chançon , qui dans
sa brièveté peignoit énergiquement la con-
duite, la nullité du Roi & lui ôtoit pour
jamais le surnom précieux qu'il auroit dû
être jaloux de conserver, s'il l'eût jamais
bien mérité.

Le Bien-aimé de l'almanac
N'est pas le Bien-aimé de France;
Il fait tout ab hoc & ab hac
Le Bien-aimé de l'almanac :
Il met tout dans le même sac,
Et la Justice & la finance,
Le Bien-aimé de l'almanac
N'est pas le Bien-aimé de France

Un autre vaudeville couroit, qui tout
infâme & abominable qu'il soit, mérite
d'être conservé comme un monument de
l'histoire, & du mépris dans lequel étoit
déjà tombé le Chef suprême de la Magis-

trature. On verra qu'il fut composé dans le tems de la concurrence des deux partis, & lorsqu'on croyoit que le Chancelier succomberoit sous les efforts du Parlement, soutenu par le duc de Choiseul.

Le Roi, dans son Conseil dernier,
Dit à Monsieur le Chancelier :
Choiseul fait briller ma Couronne
De la Baltique à l'Archipel ;
C'est - là l'emploi que je lui donne
Vous prenez soin de mon B.

Le Chancelier lui répondit ,
Sire , que vous avez d'esprit !
D'un pauvre diable qui chancelle
Vous raffermissez le crédit
Que ne puis-je en votre ruelle ,
Raffermir aussi votre V. . . !

La dernière pièce étoit une caricature plus plaisante, & relative à l'Arrêté du Parlement du 10 Décembre, où cette Compagnie disoit au Roi que les Magistrats lui offroient unanimement le sacrifice de leurs biens, de leur liberté, de leur tête, &c.

On y représentoit le Roi, entouré de M. le Chancelier, de M. le Contrôleur général & de Madame la comtesse Dubarri. Le premier Président apportoit aux pieds du Roi un petit panier, chargé des têtes, des bourses & des v... des membres de la Compagnie. Le Chancelier se jettoit sur les têtes; le Contrôleur général sur les bourses, & la Favorite sur les v...

On ne fait si elle a jamais eu la connoissance de cette charge, mais elle est de caractère à en rire. Elle l'eût d'autant mieux fait alors, qu'elle se trouvoit débarrassée de son ennemi.

Au reste, celui-ci soutint la catastrophe avec assez de fermeté; elle fut même une espece de triomphe pour lui; quoiqu'il lui fût enjoint de ne recevoir personne pendant son séjour à Paris, une foule immense de gens de toute espece se fit écrire à sa porte; & le duc de Chartres, ami particulier de l'exilé, força toutes les barrières, & fut se jeter dans ses bras, en l'arrosant de ses larmes.

Le lendemain, jour de son départ, ceux, qui n'avoient pû voir M. de Choiseul, furent se mettre sur sa route, & le chemin se trouva bordé à son passage d'une multitude de carosses en forme d'une double haie.

Il paroît que le motif puissant, que l'on mit en œuvre pour déterminer le Roi à renvoyer un homme qu'il n'aimoit pas, mais auquel il étoit habitué, qu'il craignoit & qu'il regardoit comme nécessaire dans la conjoncture critique où il se trouvoit entre l'Angleterre & l'Espagne, ce fut l'accusation, intentée contre ce Ministre qu'il cherchoit sourdement à exciter

la guerre , malgré les mouvemens appa-
rens qu'il se donnoit pour entrer dans les
vûes de son Maître , devenu plus pacifi-
que que jamais.

Après l'avoir ainsi noirci auprès de S.
M. on voulut réprimer les regrets que le
Public , toujours aveugle dans sa haine
comme dans sa faveur , sembloit accor-
der à l'Exilé. Peu de jours après son ren-
voi , on affecta de faire publier un Arrêt
du Conseil , concernant le commerce des
grains , rendu le 23 Décembre. Il ne fai-
soit que renouveler les dispositions des
divers Arrêts du Parlement sur cet objet ;
Arrêts si souvent cassés , & dont ce régle-
ment prouvoit la sagesse & la nécessité.
Celui-ci , absolument inutile dans ce mo-
ment-là par l'impossibilité de faire fortir
des grains , lorsque dans tous les marchés
ils étoient au delà du taux fixé pour arrê-
ter l'exportation , & sur-tout lorsque la
rarété de la denrée la rendoit trop chere
en France pour qu'on songeât à l'envoyer
ailleurs , fit présumer aux politiques les
moins fins que son objet véritable étoit de
jetter sur le duc de Choiseul tout l'odieux
des accaparemens , des monopoles & des
disettes combinées.

Madame la Comtesse Dubarri ne pouvoit
qu'être au comble de la joie de se voir
débarrassée sans retour du seul homme

qu'elle eût à craindre : mais il ne suffisoit pas d'éloigner son ennemi, il falloit encore mettre ses créatures dans le Ministère.

M. le duc d'Aiguillon lui fit entendre qu'elle ne pouvoit y avoir un serviteur plus dévoué que lui. En conséquence, elle l'avoit fait nommer au département de la Marine : il s'en étoit même emparé déjà; mais des têtes plus froides l'engagerent à s'en désister. Mieux conseillé, il comprit que ce n'étoit pas le moment d'entrer en place, que traduit sur la scène par de nouveaux Mémoires, dans la fermentation où les Etats de Bretagne finissant étoient contre lui, & vû les pleurs qu'on sembloit donner généralement aux Choiseuls, il falloit rester encore derrière le rideau, & attendre que l'impérissable de celui, qu'on élèveroit à ce Ministère, fit bientôt désirer au Public un changement. L'abbé Terrai, fin fournois, mais personnage obscur, sans naissance, sans appui, sans consistance, qui étoit obligé de tirer toutes ses ressources de son propre fond, se fit donner l'*interim*, comme toujours prêt à quitter la place lorsqu'on le jugeroit à propos. Son vrai dessein étoit de la garder; & de même qu'il croyoit bien gérer les finances, quoiqu'il n'eût jamais connu cette partie, il s'imagina que son

génie ne l'abandonneroit pas davantage dans le département nouveau dont il se chargeoit. Son espoir étoit de trouver quelque circonstance favorable pour garder celui-ci & se débarrasser de l'autre, extrêmement périlleux, & qui l'alloit devenir de plus en plus. Le duc d'Aiguillon, qui rusoit de son côté, le regarda comme un Custodinos excellent, que son ignorance dans la marine & son défaut d'entours lui fourniroient occasion d'expulser quand il voudroit.

Quant au département de la guerre, il avoit été donné à M. le comte de MUY, militaire instruit, mais austere & dévot. Son refus de fléchir le genou devant l'Idole, fut un motif d'exclusion. Le Prince de Condé intriguoit de son côté, & Madame Dubarri ne put s'empêcher de concourir à la nomination du marquis de Monteynard, l'homme que son Altesse crut le plus convenable pour remplir les vûes qu'elle avoit, & que ce n'est pas ici le lieu de détailler. Les affaires étrangères restèrent sans Chef; & ce fut une autre ressource que se ménageoit le duc d'Aiguillon.

Tout ce qui étoit attaché aux Choiseuls se ressentait de leur disgrâce. Le baron de Breteuil avoit été annoncé ambassadeur de S. M. à Vienne : ce Seigneur avoit

déjà fait partir ses équipages , & se disposoit à remplir sa Mission ; mais ayant reçu invitation du duc de la Vrilliere de passer chez Madame la comtesse Dubarri , elle lui déclara que sa destination étoit changée. En effet , ce négociateur , le plus habile que nous ayons après M. de Vergennes , fut obligé d'aller enfouir ses talens à la Cour de Naples. Comme il étoit créature du Ministre duc , qu'il étoit de sa nomination , on craignoit qu'il n'intriguât auprès de l'Impératrice-Reine & n'engageât cette Souveraine à écrire fortement en faveur de l'Exilé. Il étoit essentiel au parti d'avoir là un homme à sa dévotion , fût-il très-inepte , & c'est ce qui y fit envoyer le Prince Louis. C'est sans doute à cette faute capitale en politique que sont dûs les grands malheurs de la Pologne. Les intérêts de l'Etat & de nos Alliés furent ainsi sacrifiés à un intérêt particulier , à une cabale obscure , qui , en nous faisant perdre notre considération au-dehors , bouleversoît tout l'intérieur du Royaume.

Pour y mieux travailler , & afin de consumer sans retour la ruine de la Magistrature , M. le Chancelier , qui dirigeoit alors toutes les démarches de la Favorite , lui fit faire une acquisition , qui donna lieu à tourner cette dernière en ridi-

eule , & dont l'objet secret étoit vraiment atroce.

Parmi les tableaux du cabinet de M. le comte de Thiers , amateur distingué , qui avoit une très-belle collection en ce genre , on distinguoit un Portrait en pied de Charles I , Roi d'Angleterre , original de Wandick. C'est le seul qu'on fit excepter de l'acquisition qui en fut faite pour le compte de l'Impératrice des Russies. On le retint pour la Favorite , qui le fit payer 24,000 livres. On fut surpris du choix ; on lui reprocha de préférer ce morceau à quantité d'autres qui auroient dû mieux lui convenir : elle répondit que c'étoit un Portrait de famille qu'elle retiendroit , parce qu'en effet les Dubarri se prétendent parens des Stuarts , à raison de leur extraction étrangere ; mais ce n'étoit qu'un prétexte. Il a passé pour constant parmi les courtisans les plus initiés aux mysteres de la Cour , qu'à l'instigation de M. de Maupeou , elle l'avoit fait placer dans son appartement auprès de celui du Roi , & que toutes les fois où S. M. revenant à son caractère de bonté naturelle , sembloit fatiguée de sa colere , & se tourner vers la clémence , elle lui représentoit l'exemple de l'infortuné Monarque. Elle lui faisoit entendre que peut-être ses Parlemens se feroient-ils portés à un at-

tentat de cette espèce, si M. le Chancelier ne lui avoit fait entrevoir leurs complots insensés & criminels, & ne les avoit arrêtés avant qu'ils fussent formés au degré de noirceur & de scélératesse auquel ils auroient pû parvenir. Quelque absurde, quelque abominable que fût l'imputation, elle renflammoit le Prince pour le moment, & c'est du pied de ce tableau que partoient les foudres qui alloient frapper la Magistrature, & la pulvériser jusqu'aux extrémités les plus reculées du Royaume.

Aussi la Favorite ne fut-elle par épargnée dans les Satyres qui coururent à l'occasion de tant d'événemens sinistres. Voici ce qu'on disoit d'elle dans les fameuses *Chance'llieres*, strophe 13 de la première Ode, où l'on apostrophe les deux Auteurs de la révolution, le duc d'Aiguillon & le Chancelier.

Réunissez votre vengeance
Contre de communs ennemis,
Monstres, fixez votre puissance
Sur la ruine de Thémis :
Par les mains d'une misérable
Mettez un crêpe impénétrable
Sur les yeux du meilleur des Rois :
Prouvez - lui que son rang suprême
Se réduiroit au Diadème
S'il n'anéantissoit les loix.

Outre cette mauvaise strophe, on fit sur Madame Dubarri une chanson directe

sur l'air *des Trembleurs*. On y passe en revue ses partisans. M. le duc de Richelieu, M. le comte de Bissy, M. le comte de Maillebois, le duc d'Aumont, le Prince de Condé y figurent parmi les hommes. On n'oublie pas les femmes : Madame de Valentinois, Madame de l'Hôpital, la Maréchale de Mirepoix. Il est fâcheux que cette satire, aussi plate que méchante, ne se ressentie en rien des vaudevilles piquans de la vieille Cour. On en va juger.

Eût-on pensé qu'une Clique,
Se moquant de la Critique
Sût d'une Fille publique
Faire un nouveau Potentat ?
Eût-on cru que sans vergogne
Louis à cette Carogne
Abandonnant la besogne,
Laisseroit perdre l'Etat ?

Par elle on devient Ministre ;
C'est sous son ordre sinistre
Que d'Aiguillon tient registre
Des Elus & des Proscrits.
Le Public indigné crie ;
Mais du Roi l'ame avilie ,
Fiere de son infâmie ,
Est insensible aux mépris.

Tous nos Laquais l'avoient eue ;
Lorsque traînant dans la rue,
Vingt fois offerts à sa vue
La déterminoient d'abord.
Quoique Louis ait su faire ,
La Cour , à ses vœux contraire ,
Moins lâche qu'à l'ordinaire ,
Pour la fuir est bien d'accord.

J'en excepte les especes
 Qui pensent que leurs bassesses
 Leur vaudront quelques caresses
 Des Commis & des Valets :
 Objets de notre risée ,
 Que cette troupe effrontée
 Pour le moins soit régalee
 Ici de quelques Couplets.

Commençons par le plus digne,
 Le Public nous le désigne
Bissy, cet honneur insigne ,
 Ne peut regarder que toi :
 Ton esprit faux & maussade ,
 Toujours triste , toujours fade ,
 T'eût valu quelqu'Ambassade ,
 S'il ennuyoit moins le Roi.

Vil Athlete de la brigade ,
 Vil Sectateur de l'intrigue ,
 De la Cour ; que tu fatigues ,
 Retires-toi donc enfin :
 Ne vois-tu pas qu'on se moque ,
 Et que ton aspect baroque ,
 N'offre plus rien qui se choque ,
Richelieu , fuis enfin.

Peu délicat sur l'honnête ,
 Plat Courtisan , flatteur bête ,
 Sans caractère & sans tête ,
D'aumont , voilà ton Portrait :
 De ta petite existence
 Content jusqu'à l'insolence ,
 Tu crois que sans indulgence
 On doit te trouver parfait.

Qu'as-tu fait de ta prudence ,
Condé , dans cette occurrence ?
 De ton nom cher à la France ,
 Tu viens de ternir l'éclat :
 Abandonne la patrie ;
 Efface l'ignominie ;
 Viens défendre la Patrie ;
 Rends un héros à l'Etat.

Maillebois fut être infâme
 Et dans le fond de son ame
 Avoit ourdi une trame
 Pour perdre son ennemi :
 De même crime coupable ,
 Voir que *de Broglie* l'accable
 Et le déclare incapable
 Cela paroît inoui.

Descars , *Laval* , &c tant d'autres ,
 Qui vous croyez des Apôtres ,
 A d'autres yeux que les nôtres
 Vous ne semblez que des fous :
 Allez , que rien ne vous gêne ;
 N'appréhendez pas la haine ,
 Vous ne valez pas la peine
 Que l'on s'occupe de vous.

Pourvu que Choiseul détale ,
 La *Jesuitique* cabale
 Dit que le Roi , sans scandale ,
 Peut vivre avec *Dubarri* ;
 Que le Ciel choisit l'impure ,
 Pour montrer à la nature
 Qu'il n'est vile créature
 Dont il ne tire parti.

Croit-on qu'épargnant les femmes
 Je laisse ces bonnes Dames ,
 S'applaudissant dans leurs ames ,
 S'imaginer qu'on les craint :
 Tant qu'elles furent jolies ,
 On toléra leurs folies ,
 Depuis qu'elles sont Momies ,
 Oh ! personne ne les plaint.

Des restes de la Vérole ,
Valentinois resta folle ,
 Et cette insipide Idole
 A *Dubarri* se donna :
 Près d'une jeune Princesse
 Pour modele de sagesse
 Le Roi mit cette Comtesse ;
 Le beau choix qu'il a fait là !

La Maitresse de Soubise, ()*
 Comme une femme de mise ;
 Dans les Cabinets admise ,
 Croit faire des Envieux :
 Aujourd'hui , même en Province ,
 On trouve cet honneur mince ;
Dubarri fait voir au Prince
 Les aveugles , les boiteux.

Talmont croit jouer un Rôle ;
 Et si quelqu'un la contrôle ,
 D'avance elle se console
 Par l'espoir d'un grand crédit ,
 Le Roi s'en rit sans scrupule ;
 La pauvre vieille crédule
 Ne voit pas qu'au ridicule
 Se bornera son profit.

Mirepoix , plus avisée ,
 Laisant aux sots la fumée ,
 Et du solide occupée ,
 Se fait donner de l'argent :
 Depuis longtems pour commode
 De la Maitresse à la mode
 On acheta la pagode
 Qui se vendit chèrement.

Pour dédommager Madame *Dubarri* de ces couplets infâmes , le Ministre de la guerre ne tarda pas à lui donner une preuve de son attachement , en faisant nommer par le Roi , le chevalier *Dubarri* , troisième frère de cette famille , de colonel en second de la Légion de Corse qu'il étoit , colonel - lieutenant du Régiment de la Reine , cavalerie. Afin de parvenir

(*) La Comtesse de l'Hôpital.

à cet arrangement , on fit le prédécesseur , Mr. de Tourni ; maréchal-de-camp , quoique ce ne fût pas son rang.

S. M. n'eut pas le même égard à la recommandation forte de la Favorite envers M. de Roquelaure évêque de Senlis , qu'Elle vouloit faire pourvoir de la feuille des bénéfices à la place de l'évêque d'Orléans , qui venoit d'être disgracié comme créature des Choiseuls. Ce beau prélat , homme de Cour & fin courtisan , plaisoit infiniment à la Comtesse ; mais S. M. étoit tiraillée entre quatre factions. M. Bertin , le Ministre & le Confident intime de S. M. , proposoit le S. Bertin son frere , évêque de Vannes ; le duc de la Vrilliere , son parent Phelipeaux , archevêque de Bourges ; & le Chancelier , l'archevêque d'Arles ou l'évêque de Luçon. Elle prit le parti , pour ne mécontenter personne , de choisir le Grand - aumônier , dont l'âge avancé pouvoit laisser à tous les contendans l'espoir de voir incessamment la place encore vacante. Ces petits événemens contribuent merveilleusement à établir le caractère du Monarque , foible même lorsqu'il semble avoir une résolution à lui.

Mais si la Comtesse ne put procurer la feuille des bénéfices à son Favori , elle fut plus accréditée pour conférer le département de Secrétaire d'Etat de la Marine au

S. Bourgeois de Boynes, le bras droit alors du Chancelier, & l'homme absolument nécessaire, pour opérer le grand œuvre de l'érection de son nouveau Tribunal qu'il vouloit substituer au Parlement, & qui eut lieu en effet le 13 Avril dans un Lit-de-justice à jamais mémorable. On ne peut mieux estimer l'influence qu'eut la Comtesse en cette occasion, ou celle qu'elle crut avoir, que par le mot qu'elle dit à M. le duc de Nivernois, un des Pairs protestans. Ayant rencontré ce Seigneur, elle l'arrêta, & après lui avoir fait des reproches sur sa conduite en cette circonstance, elle lui ajouta : M. le duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre opposition ; car vous l'avez entendu, le Roi a dit *qu'il ne changeroit jamais*. Oui, Madame, mais il vous regardoit, repartit le duc de Nivernois, en se tirant ainsi, par une réponse galante & spirituelle, d'une interpellation délicate & embarrassante.

Un quatrain, qu'on renouvela & qu'on appliqua à Madame Dubarri, constata mieux encore comment on lui attribuoit les malheurs de la France. Il disoit :

France, quel est donc ton destin,
D'être soumis à la Femelle ?
Ton salut vint d'une Pucelle,
Tu périras par la Catin.

On ne fait si cette épigramme sanglante lui parvint ; mais elle en tint peu de compte. Elle voulut montrer d'une façon éclatante combien elle étoit jalouse de contribuer, en ce qui la concernoit, à la formation du nouveau Parlement ; & pour témoigner à M. Joly de Fleury , Procureur-général du nouveau Tribunal , le seul qui ait eu le courage lâche de survivre à sa Compagnie entière, sa satisfaction , elle fit à Madame de Fleury sa femme un présent de cent mille francs en diamans. Au fond , on se doute bien que tout cela lui étoit suggéré.

Son beau-frere , le comte Jean , étoit l'ame de ses opérations , quoiqu'il allât très-rarement à la Cour. Il résidoit à Paris ; il avoit quantité de jeunes gens à ses ordres , qui alloient & venoient sans cesse , & portoient ses diverses instructions , non à sa belle-sœur même , mais à sa sœur Mlle. Dubarri , qui , au moyen de son esprit supérieur , avoit acquis beaucoup de crédit sur celui de la comtesse , & qui ne la quittoit point. L'intelligence étoit telle entre ces trois personnes , que tout ce que devoit faire ou dire la Maîtresse du Monarque , étoit prescrit la veille ou la surveillance par le comte , ou huit jours d'avance , suivant les tems , les lieux & les circonstances.

En outre, ces mêmes Emissaires, qui étoient des jeunes gens bien éduqués, bien instruits, parcouroient continuellement les extrémités du Royaume, & faisoient des voyages dans les Cours étrangères, sans qu'on fût l'objet de tous ces mouvemens. On a présumé que M. Dubbarri, qui a toujours affecté de s'attacher à la politique; d'étudier les intérêts des Princes, & d'être au fait de ce qu'on appelle les Affaires étrangères, géroit ce Ministère vacant, sans aucun titre, & mettoit S. M. en état de les conduire par Elle-même, comme elle le faisoit depuis la disgrâce de M. de Choiseul avec beaucoup de distinction. D'autres ont présumé, plus vraisemblablement, qu'il n'étoit qu'en sous-ordre, & travailloit ainsi pour le duc d'Aiguillon, ne pouvant se flatter de parvenir au Ministère. L'événement ne tarda pas à justifier ces dernières conjectures. Au mois de Juin, le duc, dont un an auparavant on avoit commencé le procès, qui étoit encore entaché par un Arrêt du Parlement, entra au Conseil, & fut nommé Ministre du Département vacant.

Le crédit de la Comtesse étoit monté à tel point, que les Princes, qui avoient manifesté leur résistance aux nouvelles opérations répandues dans tous les papiers

publics , ne dédaignèrent pas d'entrer en négociation avec elle. Comme ils étoient éloignés de la Cour & avoient défense d'y paroître , ils mirent en avant Madame la Princesse de Conti , qui porta la parole pour eux. S. A. la prit par son intérêt propre : elle lui représenta quel fort affreux la menaçoit , si elle venoit à perdre le Roi ; que les Princes , les Pairs , toute la Magistrature & le plus grand nombre des Citoyens l'auroient en exécration ; qu'elle ne trouveroit aucun azyle , & que peut-être éprouveroit-elle la catastrophe la plus sinistre : qu'au contraire , en songeant sérieusement à réparer le mal qu'elle avoit causé , trompée par les apparences du bien présenté , elle se concilieroit tous ceux qui auroient été ses ennemis les plus cruels , & auroit la gloire d'avoir rétabli la paix & l'ordre dans le Royaume.

Ce discours éloquent d'une Princesse étoit bien propre à porter la conviction dans l'esprit de Madame Dubarri , & à lui donner des frayeurs salutaires ; mais les gens , intéressés à retarder ou à empêcher le rétablissement des choses , la rassurèrent bientôt , & lui firent sentir qu'il n'y avoit aucune sûreté à se fier aux conseils d'une ennemie.

Outre que la Favorite n'avoit ni assez de nerf , ni assez d'intelligence pour con-

duire par elle-même un renouement aussi délicat, elle ne pouvoit douter combien elle déplaisoit à Madame la Dauphine, à qui l'on avoit rendu ses mauvaises plaisanteries sur sa figure; qu'entre femmes de pareilles injures ne se pardonnent jamais; qu'ainsi il n'y avoit de sa part aucun espoir solide de faire sa paix de ce côté-là; que le Roi étoit son seul refuge, & qu'elle devoit travailler de son mieux à le tenir éloigné de sa famille. Elle y avoit déjà contribué à l'occasion des Bals qu'avoit donnés l'hyver chez elle, Madame la Dauphine. S. M. qui auroit fort désiré y voir sa Maîtresse, témoigna sa surprise à sa petite bru d'un tel oubli. Elle lui répondit que sachant que Mesdames ne s'y trouveroient pas, au cas où Madame Dubarri y viendrait, elle avoit préféré d'avoir ses tantes; en sorte que S. M. s'abstint désormais de paroître à ces assemblées, & que les courtisans remarquerent combien elle se refroidissoit à l'égard de la Princesse.

M. le Dauphin, naturellement sec & austere, ne pouvoit que s'affecter vivement en faveur de son auguste Epouse, & ne manquoit aucune occasion de mortifier la Favorite. C'est ce qu'il fit pendant un voyage de Bellevue, où elle étoit avec le Roi. Il arriva brusquement pour

diner & sans être attendu ; ce qui obligea cette Dame de se déplacer à table. Elle prétextâ quelque incommodité , se tint toute la journée dans son appartement, & bouda.

Pour contrebalancer ce parti , on conseilla à la Favorite de chercher à se concilier le comte & Madame la comtesse de Provence. l'époux , plus liant , sembloit moins difficile à assoupir , & la jeune Princesse passoit pour avoir des dispositions à la tracasserie , que ce genre d'intrigue lui auroit merveilleusement donné lieu de développer. Mais cela ne fut pas aussi loin qu'on l'auroit imaginé.

Les pasquinades continuoient cependant. Il en courut une alors , où la Favorite n'étoit que pour un mot , mais tout-à-fait humiliant. Elle embrassoit les évènements du jour , & portoit sur le mot *Royalement*.

Le mot *Royalement* jadis étoit louange ,
 Tout ce qu'on faisoit bien étoit fait *comme un Roi*.
 On disoit : *Comme un Dieu, comme un Roi, comme un Ange*.
 Mais aujourd'hui ce mot est d'un tout autre aloi :
Juger Royalement , c'est dire , n'y voir goutte ,
 Et n'écouter jamais qu'un gueux de Chancelier ;
Payer royalement , c'est faire banqueroute ;
Vivre royalement , c'est être Putassier.

Ce mot la reveilla sur les espérances étrangères dont l'avoit leurée le Chancelier & le duc d'Aiguillon pour parvenir à leur

but. Ils avoient osé la flatter d'épouser le Roi. Ils lui avoient enflammé l'imagination par l'exemple du mariage de conscience, aujourd'hui reconnu par tous les historiens, entre Louis XIV & Madame de Maintenon. Ils lui avoient fait entendre que les circonstances lui étoient, de toute façon, infiniment plus favorables : 1°. en ce qu'elle ne devoit pas douter combien elle avoit plus d'ascendant sur le Monarque, dont l'ivresse augmentoit chaque jour : 2°. en ce que ce Prince-ci étoit plus foible que son Prédécesseur, plus aisé à subjuguier : 3°. en ce qu'on ne feroit que suivre aujourd'hui un exemple, déjà tracé par un grand Roi, mais qu'il falloit pour cela écarter les obstacles d'une part en détruisant le Parlement, dont l'austérité & la rigueur pourroient contrecarrer le projet, & les mettre en état d'y concourir, l'un en devenant Maître de la Magistrature, l'autre étant à portée de négocier puissamment & directement par la manutention des affaires étrangères. On crut alors que cette considération n'étoit pas entrée pour peu dans l'élévation de ce dernier.

Il passa pour constant qu'on avoit entamé effectivement une négociation à Rome pour la dissolution du mariage de cette Dame avec le comte Guillaume. On y

représentait que , peu au fait des règles canoniques , elle n'avoit su que depuis la célébration de son hymen qu'il fût défendu d'épouser le frere d'un homme avec qui l'on a vécu : qu'elle étoit obligée d'avouer qu'elle avoit eu des foiblesses pour un frere de son mari ; qu'heureusement prévenue à tems de la sorte d'inceste qu'elle alloit commettre , sa conscience ne lui avoit pas permis d'habiter avec son nouvel époux ; qu'ainsi le crime n'étoit point encore commis , & que Sa Sainteté étoit à même de la relever d'une alliance aussi scandaleuse.

On conçoit qu'une affaire de cette espèce ne pouvoit se terminer promptement ; & c'étoit tout ce que demandoient les personnages sollicitans , qui avoient leurs raisons pour bercer la Favorite , aussi long-tems qu'ils pourroient , d'un espoir dont ils connoissoient la chimere.

En attendant que son ambition fût satisfaite à cet égard , on fit entendre à Madame Dubarri qu'il falloit contrebalancer les satyres qu'on lançoit contre elle , par les éloges qu'elle se feroit prodiguer d'ailleurs ; qu'elle feroit bien d'accueillir les Muses & les Arts , dispensateurs de la Renommée.

Le S. Doyen , un de nos peintres d'histoire le plus fameux aujourd'hui , ne tar-

da pas à se ressentir de l'influence bien-
 faisante de cette Minerve. Elle l'envoya
 chercher ; elle lui témoigna son envie d'a-
 voir un tableau de sa composition ; mais
 elle lui déclara qu'elle ne le vouloit pas
 dans le genre de dévotion. L'Artiste lui
 répondit qu'il étoit à ses ordres ; qu'il ne
 faisoit pas toujours des corps de Saints.
 Elle le laissa maître du choix ; & il lui
 proposa pour sujet le trait , qu'il prétend
 historique , de cette Thessalienne , que les
 ignorans accusoient de magie , & qui ,
 ayant paru devant l'Empereur pour ré-
 pondre sur l'imputation de ce crime , dé-
 cida la question par sa figure : c'étoit la
 plus belle créature qu'œil humain pût en-
 visager. La Favorite sentit toute la finesse
 de ce Madrigal pittoresque. Elle adopta
 avec joie un sujet aussi galant ; & le S.
 Doyen , d'ailleurs polisson , ordurier , quo-
 libetier , se fit si bien venir d'elle , qu'elle
 le présenta au Roi. S. M. l'accueillit avec
 une bonté extrême ; ce qui enhardit le
 Peintre , assez familier de son naturel.
 Sire , lui dit-il , je sens combien le bon-
 heur d'approcher de votre Personne Roya-
 le m'éleve les idées , me donne de sublime
 dans l'imagination ; il me seroit fort avan-
 tageux de jouir souvent d'une inspiration
 semblable. Le Monarque comprit ce que
 cela vouloit dire , il lui accorda ses en-

trées dans les petits appartemens, où il est admis dès qu'il se présente ; & a depuis souvent eu le bonheur de voir Madame Dubarri au lit.

Elle cherchoit aussi à se concilier l'attachement des gens au service des Maisons Royales, & à leur témoigner son humanité. Dans un voyage qu'elle fit à Choisi, les Jardiniers ayant fait entendre au Roi, qui se plaignoit du mauvais état de ses fleurs & de ses serres chaudes, qu'il leur étoit impossible d'avoir des ouvriers, parce qu'eux-mêmes ne pouvoient les payer, ne touchant rien depuis longtems ; elle tira de sa poche de quoi les satisfaire, & tranchoit de la Souveraine aux yeux de son auguste Amant.

Mais l'affection que la Comtesse s'acqueroit de quelques particuliers, ne la dédommageoit pas de l'amertume, qu'elle ressentait, en lisant *le Gazetier cuirassé*, qui commençoit à paroître. Cette rapsodie décousue, pleine d'erreurs, de faussetés, de grossièretés & de faillies, avoit d'abord été attribuée à M. le comte de Lauraguais. On seroit tenté de croire qu'il y a bien quelque chose de lui ; mais elle semble appartenir aujourd'hui absolument au S. Morand, ci-devant escroc à Paris, & qui ne l'est pas moins devenu à Londres, puisqu'il passe pour constant qu'il

qu'il avoit eu mille guinées du manuscrit de ce libelle ; marché de dupe, que n'eussent pas fait les Libraires de notre Capitale. Quoiqu'il en soit, Madame Dubarri y étoit, on ne peut pas plus, maltraitée. Comme ce Livre est encore fort rare, on va en extraire les endroits remarquables.

„ Page 16. après avoir parlé de la
 „ façon la plus criminelle du Roi, &
 „ d'une carte qu'il avoit trouvée, on
 „ prétend qu'elle y étoit menacée d'être
 „ mise à l'Hôpital.

„ Page 19. On craint fort que le
 „ retour des Jésuites ne soit prochain ;
 „ Madame Dubarri tenant pour les Non-
 „ conformistes, dont quelques esprits mé-
 „ chans l'accusent d'avoir les inclinations.
 On veut que cette absurdité, bien loin
 de fâcher Madame Dubarri, l'ait beaucoup
 fait rire.

„ Page 23. en parlant d'une pro-
 „ motion des chevaliers des Ordres du
 „ Roi, l'auteur ajoute : Le pere Ange,
 „ Picpus, Pere de Madame la Comtesse
 „ Dubarri, sera chevalier-Commandeur.

„ Page 25. Il est ordonné de tirer
 „ quatre hommes par Compagnie de toutes
 „ les troupes de France, pour faire
 „ un corps de Janissaires, dont le comte

» Dubarri sera le premier *Aga*. Ce Corps
 » sera destiné à porter les ordres de S. M.
 » dans toutes les Provinces du Royaume, à
 » escorter les *Muets* quand ils seront char-
 » gés d'expéditions secrètes, & (si le cas
 » le requiert) à signifier eux-mêmes, à
 » coups de bayonnettes, ceux dont ils
 » seront porteurs.

» Page 30. Les filles de Paris ont
 » présenté tant de Placets à Madame Du-
 » barri contre le Lieutenant de Police,
 » qu'il lui est défendu de mettre le pied
 » dans aucun B.

Et en note.

» Il y a beaucoup de filles qui ont vé-
 » cu dans la plus intime familiarité avec
 » la Comtesse, qui leur a fait accorder
 » toutes les graces qu'elle auroit voulu
 » obtenir autrefois.

Dans une autre.

» Le Lieutenant de Police de Paris est
 » Inspecteur de toutes les vestales, ma-
 » trônes & courtieres des maisons de
 » fanté deson district, qui s'étendoit, il y
 » a quatre ans, jusques sur le comte & la
 » Comtesse Dubarri.

» Page 34. Madame la Comtesse Du-
 » barri vient d'instituer un nouvel Ordre,
 » qui s'appellera de *Ste. Nicole*. Les con-
 » ditions pour les femmes seront très-

„ rigoureuses : il faudra avoir vécu avec
 „ dix personnes différentes (au moins ,)
 „ & prouver qu'on a été trois fois en qua-
 „ rantaine, pour être admise. Les hom-
 „ mes seront dispensés de faire des preu-
 „ ves, par la Comtesse, qui se réserve
 „ la grande Maîtrise. Les marques de l'Or-
 „ dre seront *un concombre brodé sur la poi-*
 „ *trine , avec deux excroissances, bien mar-*
 „ *quées.* Quoique Madame Dubarri assure
 „ qu'elle ne nommera chevaliers que ceux
 „ qui ont l'honneur d'être bien avec elle,
 „ on croit que cet Ordre fera plus nom-
 „ breux que celui de St. Louis.

„ Page 43. Le pere Ange, Picpus ;
 „ vient d'être nommé par le Roi Coadju-
 „ teur de l'Archevêché de Paris ; sa fille
 „ y a ajouté la feuille des Bénéfices.

Dans une note on ajoute :

„ On assure que la Comtesse Dubarri est
 „ fille de ce moine , & d'une servante de
 „ Campagne (sa cuisiniere) qui l'a mit au
 „ monde dans un petit Prieuré de la Brie,
 „ où cette chere production monacale a
 „ été élevée jusqu'à l'âge de dix ans. Ce
 „ fut à cet âge qu'une courtiere ambu-
 „ lante ravit à ce saint homme le fruit de
 „ ses exercices pour l'entraîner dans le
 „ centre du libertinage, où toute la France
 „ l'a vûe plongée si longtems. Son début

„ fut dans la sphère la plus modeste , &
 „ a été sujet à d'étranges révolutions pen-
 „ dant plus de 15 ans. On l'a vûe d'abord
 „ courir à pied sous les lanternes de Pa-
 „ ris... de - là aller au Palais Royal ,
 „ *qui est le Séminaire de tant de marquises.....*
 „ De - là, elle a eu de petits meubles &
 „ un amant commode, qui a commencé à
 „ l'éclairer par ses conseils..... De - là
 „ elle s'est associée au comte Dubarri pour
 „ donner à jouer au vingt - un , présen-
 „ ter les placets à la Police & attirer du
 „ monde chez lui. De - là elle a eu cent
 „ mille livres de dettes & un carosse à
 „ crédit, qui a commencé à lui donner
 „ de l'importance dans le monde. De - là,
 „ elle a été liée avec Madame de St...
 „ D..., qui lui a amené *le Bel*, valet-de-
 „ chambre affidé d'un très - grand Prince ,
 „ avec qui elle a fait un voyage à Ver-
 „ failles *pendant la nuit...* De - là enfin,
 „ elle est sortie *Comtesse*, a été *présentée*,
 „ logée au *Château*, d'où elle a chassé une
 „ *Princesse*, deux *Ministres*, & tous les
 „ *bonnêtes gens* qu'elle a pû trouver.
 „ Page 47..... On a débité que Mada-
 „ me la marquise de Langk..... & autres
 „ ont eu l'honneur d'être présentées le
 „ jour de l'Ascension par Madame *Gour-*
 „ *dan*, à qui Madame Dubarri a fait accor-
 „ der le tabouret.

„ Page 53. L'attachement du R.....
 „ pour Madame Dubarri lui est venu des
 „ efforts prodigieux qu'elle lui fait faire ,
 „ au moyen d'un baptême ambré, dont
 „ elle se parfume intérieurement tous les
 „ jours. On ajoute qu'elle joint à cela
 „ un secret, dont on ne se sert pas encore
 „ en bonne compagnie.

„ Page 54. Les soupers des petits
 „ appartemens sont plus voluptueux que
 „ jamais. La Comtesse Dubarri a substitué
 „ aux froides épigrammes & au cérémo-
 „ nial guindé de la marquise de P. ... la
 „ gayeté franche & les plaisirs bruyans
 „ de la Courtille.

„ Page 61. Le Roi commençant à
 „ faire un calendrier , Madame Dubarri
 „ lui a choisi pour substituts le comte de
 „ L. & le jeune marquis de Cha-
 „ bril., dont elle avoit éprouvé les
 „ talens avant son élévation, ainsi que le
 „ marquis s'en est accusé lui-même.

Et dans une note :

„ Le marquis de Chabrillant apprenant,
 „ à Montelimart où il étoit exilé, l'éléva-
 „ tion de Madame la Comtesse Dubarri ,
 „ s'écria en présence de vingt officiers de
 „ son Régiment : Que la heureuse Ch.....
 „ p. j'ai eue ! On lui demanda pour-
 „ quoi. — *C'est que c'est elle qui me l'a don-*

„ nte, & qu'elle m'en dédommagera sûre-
 „ ment.

„ Page 85. L'Académie François
 „ a proposé extraordinairement un prix
 „ pour celui qui prouvera le plus claire-
 „ ment que M. le Chancelier est un hon-
 „ nête homme, & Madame Dubarri une
 „ femme de bien.

„ Page 95. On a chargé l'historio-
 „ graphe du portier des Chartreux de
 „ donner dans le même stile l'histoire de
 „ Madame la Comtesse Dubarri sous le titr-
 „ de *Mémoires propres à scandaliser le pu-
 „ blic* “.

La vie de Madame Dubarri, ainsi qu-
 celle de tous les gens en place, étoit deve-
 nue une alternative de peines & de plaisir.
 Elle en eut un très-grand à la Muette
 où elle eut l'honneur de souper avec l-
 Roi & toute la Famille Royale au retour
 du voyage de Compiègne. Elle eut la satis-
 faction de voir le public assister à ce triom-
 phe & de jouir de la bonne humeur qu'ai-
 fectèrent tous les augustes Convives.

Mais elle en goûta une bien plus vive
 peu de jours après, lorsqu'elle reçut S. M.
 dans son nouveau pavillon de Lucienne
 où elle lui donna une fête, qui consist-
 en un concert, un feu d'artifice & une pa-
 rade. Le Monarque fut enchanté de ce

bâtiment , construit avec une vivacité digne d'un ouvrage de féerie. Le S. le Doux , l'Architecte , avoit déployé dans ce petit paradis les diverses ressources du génie de son Art , & toutes les graces dont il est susceptible. On trouva qu'il avoit réalisé ces palais enchantés , décrits par les Poëtes & par les Romanciers.

On admira sur-tout la rapidité sans exemple avec laquelle il avoit élevé ce petit chef-d'œuvre en une seule saison ; & pour le récompenser de son zèle , Madame Dubarri lui fit avoir la place de Commissaire du Roi , Inspecteur des Salines de Franche-Comté : ce qui devoit lui valoir au moins 8,000 livres de rentes.

Enfin la Favorite eut un triomphe , encore plus étendu & plus durable , en se voyant exposée au Salon , qui eut lieu en 1771 , & voyant la peinture & la sculpture se disputer à l'envi l'honneur de la reproduire aux yeux de la nation. Voici comme on en parloit dans des *Lettres sur le Salon*. On annonçoit d'abord ainsi le portrait.

„ J'espere , Monsieur , vous rendre
 „ compte la premiere fois du portrait en
 „ pied de Madame la Comtesse Dubarri.
 „ Le public le désire avec grande impa-
 „ tience. En attendant , il considere le
 „ cadre déjà placé. C'est un chef-d'œuvre

„ de sculpture & de dorure , dont on
 „ admire à la fois la richesse & l'élégance.
 „ Le haut est ombragé d'un feuillage très-
 „ délicatement fait , au milieu duquel se
 „ trouvent deux Amours , dont l'un bande
 „ son arc , & l'autre , qui ressort en avant ,
 „ tient une couronne suspendue , & sem-
 „ ble attendre la Déesse , qui doit s'y pla-
 „ cer. Au bas , & comme à ses pieds ,
 „ sont deux colombes qui se becquetent
 „ de la façon la plus voluptueuse. Tous
 „ les entours promettent quelque chose
 „ de très-galant : les graces du portrait
 „ s'effortiront à merveille avec eux , ou
 „ plutôt les éclipsent sans doute.

„ „ On se consoloit , Mon-
 „ sieur , de voir la Mere des Amours man-
 „ quée par M. Vanloo , dans l'espoir que
 „ son confrere nous la reproduiroit sous
 „ une forme plus séduisante & plus vraie
 „ que celle de la Vénus de la Fable. Vous
 „ concevez aisément que je veux parler
 „ du portrait en pied de Madame la Com-
 „ tesse Dubarri par M. Drouais. Ses talens
 „ brillans pour ce genre de travail , la dou-
 „ ble esquisse de cette beauté qu'il nous
 „ avoit donnée avec succès , il y a deux
 „ ans , les secours que son imagination
 „ pouvoit emprunter de l'allégorie , tout
 „ nous promettoit un chef-d'œuvre ravis-

„ fant. Il a paru enfin , Monsieur ; &
 „ comme les merveilles trop annoncées ;
 „ trop prônées d'avance , il n'a pas répon-
 „ du à notre attente. La copie s'est trou-
 „ vée fort inférieure à l'Original. Tou-
 „ Paris ne s'empresse pas moins d'accourir
 „ le considérer. Il faut vous en donner
 „ une idée , & je vais le détailler.

„ Madame la Comtesse Dubarri est peinte
 „ en Muse ; elle est assise , elle est gazée et
 „ partie d'une draperie légère & transpa-
 „ rente , qui se retrouffe au-dessous du
 „ mamelon gauche , laisse les jambes dé-
 „ couvertes jusqu'aux genoux , & marque
 „ le nud dans tout le reste du corps. De
 „ la main droite elle tient une harpe &
 „ une couronne de fleurs ; de la gauche
 „ elle en porte plusieurs autres. Le devant
 „ de la scène est parsemé de livres , de pin-
 „ ceaux , & des divers attributs des Arts.
 „ Le fond représente une belle architec-
 „ ture ; & le tableau en général est riche
 „ d'ornemens : mais on y remarque une
 „ foule de défauts. Le premier , & le plus
 „ essentiel sans doute , c'est que le portrait
 „ n'est pas ressemblant. C'est un visage en
 „ carré-long , mal coëffé , & qui n'a rien
 „ des graces & du jeu de la physionomie
 „ de Madame Dubarri. En outre l'auteur ,
 „ à raison de la Muse qu'elle représente ,

„ a voulu donner à sa figure les grandes
 „ proportions de l'antique ; en sorte que
 „ celle - ci , debout , auroit six pieds &
 „ demi de haut. Cette taille colossale , qui
 „ peut imprimer plus de noblesse & d'im-
 „ posant à un être fantastique , ne va
 „ point à une femme , dont l'habitude du
 „ corps doit être agréable , & dont le prin-
 „ cipal caractère est un air de volupté
 „ répandu sur l'ensemble de la personne.
 „ Au contraire , c'est ici un personnage
 „ roidi & sans souplesse , une Virtuose
 „ pédantesque , qui , malgré l'appareil ga-
 „ lant de son vêtement , & la séduction
 „ de son attitude , dans sa façon d'être
 „ assise , repousse plus qu'elle n'attire ,
 „ & détruit d'une part le charme qu'elle
 „ produit de l'autre. En un mot , la grande
 „ mal - adresse du peintre , c'est d'avoir
 „ choisi une allégorie , peu assortie à la
 „ beauté qu'il vouloit rendre. Il n'a pas
 „ moins échoué dans cette partie , & pour
 „ figurer la Protectrice des Arts , à la
 „ Musique près , il les fait fouler aux pieds
 „ par cette Muse ; emblème louche , &
 „ dont le sens naturel est l'inverse de l'idée
 „ du Poète.
 „ Depuis que j'écris ceci , Monsieur ,
 „ Madame la Comtesse Dubarri est venue
 „ au Salon , & soit mécontentement de sa

„ part, ou qu'elle soit instruite de celui
 „ du public contre le peintre, soit égard
 „ pour les clameurs des dévots, qui vou-
 „ droient ne voir une femme que voilée
 „ depuis les pieds jusqu'à la tête, elle a
 „ fait ôter son portrait, & il ne paroîtra
 „ plus.

En parlant du buste, l'écrivain dit :

„ Le cœur, qu'une telle figure (celle du
 „ S. Quesnay, médecin, chef de la secte des
 „ Oeconomistes) avoit resserré, se dilate,
 „ Monsieur, à la vûe du buste de Madame
 „ la Comtesse Dubarri, par M. Pajon. Le
 „ sculpteur l'emporte de beaucoup sur le
 „ peintre. Il n'est personne qui ne retrouve
 „ dans cette tête toute l'élégance, tout le
 „ voluptueux échappé au pinceau de M.
 „ Drouais. Mais si celui-ci avoit eu le
 „ défaut de vouloir rendre Madame Du-
 „ barri colossale, l'autre a celui de l'avoir
 „ soustraite aux proportions naturelles. La
 „ tête est trop petite, & annonçeroit une
 „ jeune personne, encore à son adoles-
 „ cence.

On ne fait si c'est par reconnoissance de
 la recreation que lui procuroient les arts,
 qu'elle parut les couvrir d'une protection
 éclatante, ou par un goût qui lui survint
 pour eux; mais elle commença à s'immiscer
 de tout ce qui concernoit cette partie. Elle

déclara qu'elle s'intéresseroit à la reconstruction de la Salle de la Comédie Francoise, dont il étoit alors fortement question. Elle daigna entrer dans tous les détails des divers projets ; enforte que les gentils-hommes de la chambre ne furent qu'en sous - ordre sous elle. Elle commanda à divers artistes distingués des ouvrages pour son pavillon ; & mécontente, comme on l'a vû, de son dernier portrait en pied, fait par *Drouais*, elle voulut que le S. Greuze se chargeât de travailler sur le même sujet.

Ces distractions particulieres ne détournent point Madame Dubarri des principaux objets de sa politique, ou du moins de celle qu'on lui avoit suggérée. On la leurroit toujours de l'espoir de parvenir au trône ; mais avant il falloit faire le premier pas de dissoudre son mariage. C'est pour l'entretenir dans cette agréable chimere que M. le duc d'Aiguillon, dit-on, & le Chancelier engagerent M^{re}. Linguet à traiter la question dans un Mémoire fort singulier, suivi d'une consultation encore plus singuliere : du moins ce n'est qu'à un pareil motif qu'on a attribué cet Ecrit, dont on va juger par le résumé suivant.

„ Simon Sommer, charpentier à Landau, s'est marié au mois de Mai 1761

„ à Elisabeth Ultine, fille du village d'O-
 „ bersbach. Ce malheureux, quoiqu'agé
 „ de 22 ans seulement & d'une figure
 „ agréable, fut six mois à éprouver des
 „ refus de la part de sa moitié, jeune &
 „ jolie, avant de jouir de ses droits. A
 „ peine eut-elle consenti à devenir la
 „ femme de son mari, qu'elle parut vou-
 „ loir être celle de tout le monde. Au
 „ bout de trois ans d'une vie scandaleuse,
 „ elle s'attacha à un Sergent du Régiment
 „ de Lockman, Suisse, avec qui elle a
 „ déserté. Tous deux se sont retirés en
 „ Prusse. On est en état de prouver qu'ils
 „ y ont contracté un mariage en forme....
 „ Sommer n'a conservé du sien qu'un
 „ enfant; il n'a que 31 ans, il est bien
 „ constitué, il est vigoureux: que doit-il
 „ faire? Sera-t-il réduit à maudire le
 „ reste de sa vie les présens de la nature?
 „ ou cherchera-t-il dans le libertinage
 „ des ressources que permet la politique,
 „ mais que la Religion défend? En un
 „ mot, placé entre le crime & le déses-
 „ poir, comment se dérobera-t-il à cette
 „ cruelle alternative? “

Le consultant cite ensuite des Etats où
 le divorce est permis; il s'appuye des dif-
 férens passages de l'Ecriture qui sont favo-
 rables à sa demande, il réfute, il com-

mente, il interprète ceux qui lui sont contraires. Il a recours aux Peres de l'Eglise, d'où il tire aussi des autorités; il prétend que des Conciles mêmes on peut inférer des inductions lumineuses sur cette question, & il trouve des décisions de quelques-uns absolument concluantes pour lui. Il continue par établir que le divorce n'est contraire, ni à la loi des Juifs, ni à celle du Christianisme; qu'il ne choque ni l'ancien, ni le nouveau Testament; que la primitive Eglise n'a jamais balancé à permettre la dissolution des mauvais mariages sur cet objet, que jusqu'au X^{me}. siècle, la même façon de penser s'est perpétuée chez tous les Législateurs Catholiques. Il finit par les raisons qui doivent autoriser le divorce, la meilleure maniere de le supprimer étant de le permettre.

Tel est l'extrait du Mémoire du prétendu Charpentier, qui n'est qu'une analyse lui-même du *Cri de l'honnête homme*, Ouvrage publié environ deux ans & demi avant, & composé par le premier Magistrat d'une Ville de Province du second ordre, qui, obligé de se séparer de sa femme, à cause de ses débordemens, fit beaucoup de recherches sur cette matiere, & en fit part au Public dans le tems.

Le S. Linguet dans sa consultation dis-

cute d'abord si le divorce peut être légitimement permis ; & il regarde l'opinion de l'indissolubilité des mariages seulement comme un article de discipline, qui peut être changé, ou modifié par l'Eglise. Il décide qu'elle pourroit faire revivre aujourd'hui les réglemens sur le mariage, qui ont été en vigueur dans les premiers siècles, & que la puissance laïque, qui promulgueroit des loix d'après ces principes, le feroit en toute sûreté de conscience.

Il demande ensuite à qui Simon Sommer doit s'adresser pour obtenir la permission de se remarier du vivant de sa femme. C'est au Pape, à qui il exposera dans une requête sa situation & ses besoins. C'est devant Sa Sainteté que se sont pourvus en pareils cas ceux qui y étoient, presque tous à la vérité des Princes : mais la qualité d'homme & la singularité de la position du charpentier de Landau toucheront le St. Pere, à ce qu'espère l'orateur : & s'il obtient une Bulle, il se retirera par-devers le Roi pour en obtenir la ratification ; & cette dérogation particuliere pourroit peut-être par la suite devenir une loi générale, quand un examen réfléchi en aura bien fait connoître tous les avantages.

Les soupçons du public sur ce Mémoire en faveur du charpentier de Landau, qui

demandoit ainsi à être autorisé au divorce & à pouvoir se remarier , étoient assez raisonnablement fondés : 1°. en ce qu'on ne voyoit aucune procédure commencée , aucun Tribunal devant qui fût portée cette affaire : 2°. en ce qu'il n'étoit guères vraisemblable qu'un artisan élevât une question de cette importance : 3°. en ce qu'on savoit que trois grands personnages de la Cour étoient dans le cas de solliciter cette grâce : 4°. enfin en ce que l'avocat étant un homme attaché à eux , on présuinoit plus vraisemblablement que c'étoit une de ces causes fictives , comme on en trouve dans les Jurisconsultes , proposées sous des noms simulés.

On croyoit donc que la cause , ainsi exposée devant le St. Pere , & décidée affirmativement, sans contredit , il en résulteroit une loi politique , dont on ne tarderoit pas à se prévaloir ; Madame la Comtesse Dubarri pour se faire séparer du comte Dubarri , divorce annoncé depuis long-tems ; Madame la marquise de Langeac , qui n'a jamais consommé son mariage avec le marquis de Langeac ; & le comte de la Marche , dans le même cas vis-à-vis de Madame la comtesse. Mais ce n'étoit point une chose prête à se faire ; & peut-être les ministres en question n'y songerent-ils

jam
men
qu'

con
foin
côt
rite
ce C
Mo
de M
nou
Mo
Roi
bin
tes
dam
obse
barl
& d

L
le r
me
effic
rer
droi
vexa
vou
plac
500

jamais sérieusement. Ils gagnoient seulement du tems , & s'ancroient le mieux qu'ils pouvoient.

Le Chancelier en recueillit toujours à compte une récompense très-flatteuse des soins prétendus qu'il se donnoit de son côté , afin de parvenir au but de la Favorite : elle fit avoir un Régiment au fils de ce Chef suprême de la justice , Président à Mortier du Parlement détruit , & que M. de Maupeou n'eut garde de mettre dans la nouvelle Magistrature. En vain Mr. de Monteynard représenta-t-il avec fermeté au Roi que la promotion subite de ce feu Robin au grade de colonel étoit contre toutes les règles , contre toutes les loix fondamentales de la discipline militaire ; ces observations n'eurent d'autre fruit que de barbouiller à la Cour le secretaire d'Etat , & de préparer de loin sa disgrâce.

L'abbé Terrai , dont on annonçoit alors le renvoi , en semblant se prêter à la même chimere , prenoit une tournure plus efficace pour se raffermir. Décidé à dévorer toutes les mortifications qu'on voudroit lui donner , à se prêter à toutes les vexations & augmentations d'impôts qu'on voudroit faire , il rendoit encore de sa place , à ce qu'on assûra , un pot de vin de 50000 livres par an à la Favorite , qui

voulut bien ainsi lui continuer l'honneur de sa protection & empêcher sa disgrâce. Il étoit si soumis, si dévoué aux ordres de cette Dame, que les Bons, qu'elle donnoit, tenoient lieu au Contrôleur général des *Bons du Roi*, & qu'il les recevoit comme tels. On en a vû plusieurs, datés de Choisi & de Trianon, où la Comtesse ordonnoit au S. Beaujon, banquier de la Cour, de payer telle somme dont il lui seroit tenu compte par le Ministre des finances : & comme Madame Dubarri, principalement alors, étoit mûe en tout par son beau-frere, celui-ci puisoit au trésor Royal, ainsi que dans sa bourse. C'est ce qui donna lieu à ce dernier de faire aux eaux de Spa la figure considérable qu'il y fit, & de subvenir à ses énormes pertes au jeu. Malgré cela, il n'y éprouva pas les agrémens qu'il comptoit y avoir. On trouva son argent très-bon ; mais on ne le voyoit qu'à la banque. En vain avoit-il mené avec lui Madame de Murat sa maîtresse, & plusieurs autres jolies femmes ; en vain avoit-il monté sa maison sur le plus grand ton ; envain accabloit-il le monde de prévenances, aucun François ne lui rendit visite, excepté le S. le Clerc, fils du premier Commis du trésor Royal. Il fut obligé de se renfermer avec ses

catins , & n'en devint pas plus modeste. On en peut juger par le bon mot suivant , très-ingénieux , mais très-insolent. Un jour qu'il tenoit la banque , & que veillant de fort près à n'être point dupe , comme c'est l'usage dans les lieux publics où il se glisse beaucoup de fripons , il parut témoigner quelque défiance à Madame l'Electrice Douairiere de Saxe , venue aux eaux , & qui se trouvoit au nombre des joueurs. Cette Princesse en témoigna sa surprise ; mille pardons , Madame , s'écria le Comte , mes soupçons ne peuvent porter sur vous ; vous autres Souverains , vous ne trichez que pour des couronnes. Il est vrai que ce mot lui fut rendu peu après par un autre bien piquant. Il perdoit beaucoup , & s'obstinoit à suivre pour carte une Dame toujours funeste : Voilà une catin qui me coute bien de l'argent ; s'écria-t-il en jurant ; nous en connoissons une , repliqua quelqu'un qui nous coute bien plus cher !

Ce qui paroissoit fort extraordinaire , c'est que malgré l'argent que dépensoit Madame Dubarri , & la facilité qu'elle trouvoit chez le Contrôleur général d'en avoir , elle ne plaçât rien , elle ne fit aucune acquisition , elle n'achetât aucune

terre : car le château de Lucienne ne donnoit rien d'utile , n'étoit même qu'un bou-
 doir pour une grande Dame comme elle.
 Aussi parla- t - on alors de faire acquérir
 au Roi le *Pavillon du Roi* du Sr. Bouret ,
 pour en faire présent à sa Maîtresse. Ce
 bruit , qui avoit couru déjà du tems de Ma-
 dame de Pompadour , se renouvelloit : il
 fut fortifié par la visite de ce lieu que Mada-
 me Dubarri avoit faite par un voyage qu'y
 fit depuis S. M. , & par la réponse du Dau-
 phin , qu'on attribua à la crainte qu'avoit
 ce Prince que le projet ne se réalisât. Son
 auguste Pere , en parcourant avec son Fils
 ce magnifique lieu , lui demanda ce qu'il
 en pensoit , s'il ne le trouvoit pas beau ?
 que trop beau , répondit le Prince , mais
 bas , & marmottant sa phrase entre ses
 dents.

Nous ne pouvons mieux finir ces anec-
 dotes au commencement de 1772 où nous
 écrivons ceci , que par le récit de celles ,
 recueillies sur la fête donnée par Madame
 la comtesse de Valentinois à Madame la
 comtesse de Provence. Cette Princesse du
 moins étoit censée en être l'objet. Mada-
 me de Valentinois , sa Dame d'honneur ,
 avoit cru devoir lui témoigner sa joie de
 la voir heureusement sortie de la petite-

vérole , que son auguste Maîtresse avoit eue à Fontainebleau. Elle avoit fait préparer des spectacles à Passy , où elle a une superbe maison ; & au retour du voyage elle demanda à Madame la comtesse de Provence la permission de l'y recevoir. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la description des différentes parties de la fête , de rendre compte du couplet en l'honneur du Chancelier , qui scandalisa tout le public & rendit l'auteur , l'abbé de Versenou , la fable des courtisans & l'exécration des patriotes , alors très-enflammés sur cet objet.

Mais il faut savoir que Madame la comtesse de Valentinois est , depuis le commencement de la faveur de Madame Dubarri , une de ses complaisantes ; qu'elle eut la mal-adresse de l'inviter à cette fête , de lui faire des politesses , de lui témoigner des attentions si marquées , que ce partage ne put que paroître très-malhonête & très-indécent à Madame la comtesse de Provence. Aussi cette Princesse affecta-t-elle de ne lui faire aucun remerciement. La Dame d'honneur , piquée à son tour du silence de sa Maîtresse , en lui rendant ses devoirs , lui demanda comment elle avoit trouvé la fête qu'elle avoit

eu l'honneur de lui donner. La Princesse lui repliqua avec étonnement : une fête à moi , Madame ! je fais que vous en avez donné une , dont j'ai pris ma part ; mais je ne vous en ai point témoigné de reconnaissance , parce que j'ai cru qu'elle étoit pour Madame Dubarri , ou pour M. le Chancelier.

Cette gaucherie fit évanouir tout l'espoir qu'avoit celle-ci d'établir un schisme dans la Maison Royale , & de s'y former un parti. Toute la Famille se réunit contre elle , & dut lui faire craindre l'avenir le plus funeste à la mort du Roi.



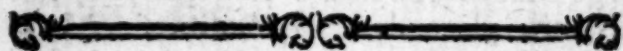


ANECDOTES

S U R

M. LA COMTESSE

DU BARRI.



SECONDE PARTIE.

LA mort de Louis XV terminant désormais le brillant destin de Madame la Comtesse Dubarri, qu'on peut regarder aujourd'hui comme morte pour le public, c'est le moment de finir le détail des anecdotes de sa vie jusqu'à cette époque fatale.

Toute la Famille Royale détestoit, comme on a dit, cette Favorite ; mais, par respect pour le Roi, n'osant l'insulter directement, elle faisoit toutes les occasions de faire tomber son humeur & son

indignation sur les femmes de la Cour & les Ministres qui lui sembloient les plus dévoués. On a vû comment Madame de Valentinois avoit essuyé à cet égard un propos mortifiant de Madame la comtesse de Provence. Madame Sophie, peu après, mal mena plus fortement le duc de la Vrilliere, qui avoit cru se mettre à l'abri du ressentiment de cette Princesse, en se couvrant du crédit & de la protection de Madame Dubarri. Voici comment les courtisans racontoient cette anecdote.

Madame la marquise de Mesmes, Dame pour accompagner Mesdames, avoit engagé Madame Sophie à solliciter pour son fils une place dans la Maison de M. le comte d'Artois, qu'on parloit déjà de former. Cette Princesse s'étoit adressée directement au Roi, & S. M. avoit donné son bon. M. le duc de la Vrilliere, qui dans son département à la Maison du Roi & les Maisons de la Famille Royale, trouva mauvais que cette grace eût été obtenue sans sa participation. Il fut en faire ses plaintes à Madame Dubarri, & lui démontra les inconvéniens très-grands qu'il y avoit à ce que S. M. accordât des places à son insçu. La comtesse trouva ses raisons excellentes, & porta les doléances du Ministre au pied du trône. Elle fit de vifs reproches à son auguste Amant

sur

sur le peu d'égard qu'il avoit pour un Serviteur fidele , qui depuis 48 ans étoit à son service , & gémissoit de perdre sa confiance au moment où il en étoit le plus digne. Elle lui représenta que cette conduite seroit capable de dégouter les Ministres , de rallentir au moins leur zèle , & pouvoit être préjudiciable à ses intérêts & à ceux de l'Etat , par les surprises continuelles que sa bonté pourroit laisser faire à sa Religion. S. M. , pénétrée des raisonnemens solides & persuasifs de sa Maîtresse , avoit cependant peine à manquer de parole. On convint que le duc de la Vrilliere prendroit cela sur lui , en n'expédiant pas pour le jeune homme le Brevet qui devoit sortir de ses Bureaux. Madame Sophie instruite de toute cette manœuvre , manda le Ministre. Elle affecta d'ignorer ce qui s'étoit passé dans les conversations particulieres , dont on vient de parler , & prit seulement occasion du retard qu'éprouvoit l'expédition du Brevet de M. de Mesmes , pour reprocher au duc de la Vrilliere le trafic scandaleux qui se faisoit chez lui des diverses graces , dépendantes de son Ministère. Madame de Langeac ne fut point épargnée , & la réprimande devint si forte , que les Courtisans remarquerent l'air blême & tremblant du duc , sortant de l'Appartement de la Princesse. Il se rendit tout

de suite chez la Protectrice pour y décharger son cœur. Le coup étoit déjà porté ; la scène avoit eu lieu après diner. M. de la Vrilliere avoit mangé copieusement, à son ordinaire. Il en résulta une indigestion violente, dont tout le respect, qu'il devoit au lieu & à la Maîtresse, ne pût l'empêcher de manifester les effets. Il resta sans connoissance, & il fallut l'emporter dans l'état le plus dégoûtant. Il en fut très-malade, & pour surcroit de douleur il fallut expédier le Brevet.

Le Roi consolait Madame Dubarri par les choses qui pouvoient flatter la vanité & le luxe de cette Favorite. Depuis longtemps, il étoit question d'une toilette d'or qu'elle faisoit faire. Bien des gens révoquoient en doute la nouvelle, regardant une pareille acquisition comme trop chere, puisque Madame la Dauphine même n'auroit pas une telle magnificence, & que la Reine ne l'avoit jamais eue. On fut alors maître de s'assurer de la chose, & d'aller voir les diverses pièces de cette toilette chez le Sr. Roettiers, Graveur-Cizeleur du Roi. Il courut en outre le bruit qu'on travailloit à une vaisselle platte, d'or, pour la Comtesse. Enfin S. M. lui permit de se faire un bouquet de diamans si considérable, qu'il devoit pouvoir se conver-

tir , à sa volonté , en parure complète. On dit que ce bijou coûteroit cent mille écus.

S. M. étoit tellement enyvree d'amour pour cette Beauté , qu'Elle ne conservoit plus aucune des Bienféances extérieures , dont Elle s'étoit toujours montrée si jalouse. Elle permit de représenter à Choisi devant Elle une parade dans le genre le plus grivois , tel que l'aimoit Madame Dubarri. On choisit *La vérité dans le Vin* , Opera-Comique du S. Collé , si ordurier , que plusieurs Dames de la Cour , invitées à la fête , qui ne le connoissoient pas , en furent extrêmement décontenancées ; & ces femmes pudibondes ne contribuèrent pas le moins au divertissement de la Comtesse. Ce qui prouve l'asservissement du Roi , autorisant le tout par sa présence , c'est qu'il n'y sembloit pas prendre un grand plaisir. On le présumoit par toutes les niaiseries auxquelles la Favorite avoit recours pour le distraire ; & le Monarque ne rougissoit pas de se donner ainsi indécemment en spectacle. Pour mieux juger de l'impression que cette fête fit dans le Public , consultons encore le Journal manuscrit , souvent cité & détaillé sur ces objets ; il donne la relation suivante.

26 Décembre 1771. . . . „ Tous ceux ,
„ qui ont été à Choisi la semaine dernière ,

5, attestent combien la Pièce de *La Vérité*
 22 dans le Vin étoit grivoise , & a fait rire
 22 Madame Dubarri , S. M. n'a pas paru
 22 s'en amuser beaucoup. Cette Dame se
 22 livroit cependant à tout ce qui pouvoit
 22 égayer le Roi , & cherchoit à le délas-
 4, ser des occupations du Trône , en le fai-
 22 sant jouer avec son petit chien. Le sou-
 22 per a été fort agréable aussi. Le Sr. l'Ar-
 22 rivée & sa femme ont chanté tout le re-
 22 pas des chansons sur le même ton de
 22 la Comédie. Le Roi étoit à la table à
 22 ressorts avec douze Convives, dont trois
 22 Dames seulement , Madame la Comtesse
 22 Dubarri , Madame la Maréchale de Mi-
 22 repoix & Madame la Marquise de Mont-
 22 morenci. Madame Dubarri a continué
 22 à s'occuper de tout ce qui devoit amu-
 22 ser S. M. Elle étoit entre le Roi & M.
 22 le Duc de Duras. Ce Seigneur , très-ex-
 22 cellent Convive, a paru d'une folie char-
 22 mante , & quoiqu'un des Ducs protes-
 22 tans , de la plus grande intimité avec
 22 cette Dame. On n'admet pas communé-
 22 ment les Prophanes à ces petits soupers ;
 22 cependant , par extraordinaire , il y en
 22 a eu ce jour-là qui ont rapporté les dé-
 22 tails les plus intéressans. On ajoute que
 22 le vin y couloit à grands flots , & que
 22 tout contribuoit à rendre la fête char-
 22 mante ; que Madame Dubarri y mon-

» troit ce desir de plaire, qui prête des
 » charmes aux femmes les moins séduisan-
 » tes, & jette un nouveau lustre sur la
 » beauté. »

Mais plus la faveur de Madame Dubarri croissoit auprès du Monarque, plus la haine de la Maison Royale augmentoit contre elle. Il faut avouer aussi qu'elle y donnoit lieu quelquefois. Par exemple, elle se permit dans ce tems-là des plaisanteries sur l'impuissance du Dauphin, qu'on rapporta à ce Prince. Il ne crut pas devoir tolérer l'injure; on voulut dans le tems qu'il se fût transporté chez elle, & lui eût fait sentir d'une façon très-vive qu'il ne lui appartenoit pas de s'égayer sur son compte. C'est vraisemblablement aussi ce qui provoqua le mot du même Prince sur le compte du Vicomte Dubarri, pour lequel sa tante sollicitoit la place de premier Ecuyer, qui étoit toujours vacante: Qu'il ne s'approche pas de moi, dit M. le Dauphin; je lui donnerois de ma botte sur la joue. Il faut savoir pour l'intelligence de ceci que les fonctions du premier Ecuyer sont de débouter le Roi quand il revient de la Chasse, ou d'ailleurs, & conséquemment M. le Dauphin, qui n'a que la même Maison de S. M.

Vraisemblablement, c'est ce qui empêcha le Roi d'accorder cette grace à la Favo-

rite ; car M. le Chancelier , qui la sollicitoit pour le Comte de Maupeou son fils , n'étoit pas en état de balancer les prétentions du Rival. Les ennemis du Chef de la Magistrature profitèrent de cette concurrence pour le brouiller avec sa Cousine ; & les Ministres , qui n'ayant plus besoin de lui , puisque sa besogne étoit faite , vouloient en avoir l'utilité sans en supporter l'odieux , se rangerent du côté de celle-ci. C'est ce qui ouvrit matiere à de nouvelles intrigues , que nous développerons par la suite. Nous revenons à la place de premier Ecuyer , que Madame Dubarri , malgré tout son crédit , ne put obtenir à son neveu , & nous observerons qu'il faut d'autant mieux rapporter aux propos du Dauphin , citée ci-dessus , la douleur qu'elle ressentit de ne pouvoir réussir , que la réponse de S. M. justifie nos conjectures. Il faut prendre garde , dit-Elle , M. le Dauphin seroit homme à le faire comme il le dit. Au reste le Roi se tira de cette perplexité comme il avoit coutume de faire : il ne donna la place à personne.

Dans le même tems il fut question d'ôter celle d'Intendant général des bâtimens à M. de Marigny , pour la conférer au comte Dubarri (Jean.) Heureusement pour le Titulaire , son Beau-pere lui donna l'éveil le des menées qu'on faisoit contre lui & par

la présence il dissipa les complots de ceux qui vouloient le supplanter.

L'année 1772 s'ouvrit d'une façon glorieuse pour Madame la comtesse Dubarri. Le sort de M. le duc de Choiseul, qui étoit resté jusqu'alors suspendu pour les récompenses pécuniaires que S. M. lui donneroit, fut décidé en sa faveur d'une façon magnifique ; & l'on en fit honneur à la générosité de la Favorite. On la célébra dans la Pièce suivante :

V E R S

à Madame la comtesse DUBARRI, qui a sollicité elle-même une pension pour M. le duc de Choiseul.

Chacun doutoit, en vous voyant si belle,
Si vous étiez ou femme, ou Dité.
Mais c'est trop sûr: votre rare bonté
N'est pas l'effort d'une simple Mortelle.
Quoiqu'ait jadis écrit en certain lieu
Un Roi Prophète en sa sainte demeure,
Quoiqu'un Poète en ait dit, la vengeance
N'est que d'un homme, & le pardon d'un Dieu.

Ces louanges étoient peu de chose auprès des murmures qu'excitoient les bruits de la toilette & la vaisselle d'or qu'on faisoit pour cette Dame. On voulut les arrêter, en répandant celui qu'elles ne seroient pas toutes d'or, en disant ensuite

qu'il n'étoit pas question de ce travail, en refusant enfin de le montrer aux Curieux qui se présentoient en foule chez le S. Roettiers pour voir l'une & l'autre. Mais on avoit eu l'imprudence d'en parler d'abord, & trop de gens étoient instruits. On savoit que le Gouvernement avoit fait fournir 1, 500 marcs d'or à l'Artiste, parce qu'il avoit refusé de travailler, sans de pareilles avances. Enfin celui-ci avoit eu l'indiscrétion de montrer à quelques amis des parties de la toilette, entre autres le miroir, du goût le plus rare & le plus exquis. Il étoit surmonté de deux Amours qui tenoient une Couronne, si artistement placés, que Madame Dubarri ne pouvoit se mirer, sans se voir couronnée.

Un autre triomphe, qu'eut alors cette Favorite, sans être aussi scandaleux, parut au moins très-ridicule, & peut-être pouvoit-il être aussi funeste, puisqu'il marquoit visiblement sa liaison de plus en plus étroite avec le Contrôleur général. On ne douta pas que ce ne fût à son instigation que les Receveurs généraux des Finances vinrent au commencement de l'année complimenter la Comtesse. Cet hommage s'exécuta par une Députation de la Compagnie. Un Orateur harangua la Divinité du jour, & fit valoir les services que le Corps avoit

rendus à l'Etat comme un titre à sa protection.

Madame Dubarri, dont la réponse étoit aussi soufflée sans doute, leur dit qu'elle n'ignoroit pas l'utilité dont ils avoient été dans les circonstances critiques où le Gouvernement s'étoit trouvé; que M. l'Abbé Terrai l'avoit instruite de tout. Elle les exhorta à continuer de fervir avec le même zèle, & leur promit de contribuer, en tout ce qui dépendroit d'elle, pour l'avantage & la satisfaction de la Compagnie.

La Favorite fit dans le même tems un coup d'autorité, qui annonçoit le crédit plus efficace qu'elle n'avoit sur la Finance. Ayant eu occasion de connoître les talens précieux de M. Vernet le fameux Peintre de marine, qui a décoré le Pavillon de Lucienne de morceaux assortis de sa façon, elle fut chez cet Artiste rendre hommage à son mérite. Elle y trouva deux tableaux, finis & prêts à être emballés, pour un Seigneur étranger, auquel ils étoient destinés: elle les considéra avec la plus grande attention; elle en fut si enchantée, qu'elle voulut les avoir. En vain M. Vernet déclara qu'il ne pouvoit lui faire ce sacrifice, puisque ces deux tableaux ne lui appartenoient plus. Elle ne tint aucun compte de ses supplications; elle fit enlever de force les deux Chef-d'œuvres, mais

en même tems , pour dédommager le Peintre , elle lui dressa sur un chiffon de papier une Ordonnance de 50, 000 Livres , payable par le S. Beaujon , Banquier de la Cour ; ce qui consola un peu le Peintre du rapt en question , & rendit la Minerve nouvelle très recommandable aux Artistes.

Cette munificence de sa part dût leur faire d'autant plus de plaisir , qu'ils s'apperçurent de plus en plus , qu'ils alloient absolument passer sous sa domination. Il étoit alors question de projets & de plans pour la construction d'une Salle de Comédie Françoisse. Tous ceux qui y travaillèrent , rechercherent son approbation. Ce qui se passa à l'égard du S. Liégeon leur prouva qu'ils faisoient bien , ou plutôt qu'ils ne pouvoient faire autrement. Ce jeune Architecte , ayant obtenu l'agrément du Roi pour présenter son plan à S. M. , fût introduit dans les petits Appartemens par le duc de Duras , gentilhomme de la Chambre. S. M. l'accueillit avec beaucoup de bonté & de familiarité. Elle examina pendant fort longtems tout ce qu'il lui présentoit , puis Elle le conduisit dans la Chambre de Madame Dubarri. Cette Comtesse étoit au lit incommodée. Son Auguste Amant se fit mettre un couvert , & pendant qu'il dinoit de fort bon appetit , il ordonna à l'Artiste de détailler ses plans à la belle

malade. Elle n'en fut pas moins enchantée que le Prince. Elle approuva sur-tout fort l'invention de faire descendre à couvert; ce qu'elle remarqua devoir beaucoup plaire aux femmes, qui vont ordinairement très-parées au Spectacle. On observa, en passant, que son goût pour le luxe & l'ostentation se montroit ainsi partout.

Le rôle de Maintenon, que la Favorite commençoit à jouer, avoit aussi ses dégoûts. Au milieu de son brillant on ne cessoit de travailler à faire revenir le Roi d'une passion qu'on continuoit à regarder comme deshonorante pour lui; & ne pouvant lui représenter le véritable motif, on profita de diverses indigestions, qu'il eut coup sur coup, pour y en substituer une autre qui pouvoit produire plus d'effet. On lui fit dire par les médecins qu'il n'étoit plus dans la vigueur de l'âge; que son commerce avec la Favorite, source de grandes voluptés, pouvoit le conduire au tombeau, & accélérer ses jours de beaucoup. On le fit convenir que les dérangemens, qu'éprouvoit sa santé, lui survenoient ordinairement après ses entrevûes secrètes avec la Comtesse; & l'on se flattoit d'autant mieux de réussir, que le Monarque foible étoit frappé de crainte pour l'année suivante 1773, comme la 63^{me}. de

son âge, & comme année climactérique. Toutes ces réflexions sinistres s'évanouirent avec la cause qui les occasionnoit ; & S. M., étant rétablie, oublia le point de la vie où elle se trouvoit.

Madame Dubarri eut une autre inquiétude. Le Roi ayant affecté d'exalter devant elle les charmes de Madame la Princesse de Lamballe, elle en conçut une jalousie vive, & telle qu'elle en fit des reproches à son auguste Amant, & se plaignit des bruits qu'il laissoit courir sur son dessein d'épouser cette Princesse. Le Roi, piqué de ce reproche, lui répondit, dit-on, avec humeur : mais, Madame je pourrois plus mal faire. Elle sentit vivement la morsure, & n'y put tenir : elle éclata en gémissemens. S. M. ennuyée de cette scène désagréable, se leva. Les Confidens de la Comtesse, instruits de ce qui venoit de se passer, lui représentèrent son tort. Ils lui conseillèrent de ne point laisser coucher le Roi sur sa bouderie ; elle eut de la peine à s'y déterminer. Enfin elle se mit à sa toilette, & choisit la forme sous laquelle elle plaisoit le plus au Monarque. Elle s'habilla en Bacchante, & dans ce désordre, établi avec beaucoup d'art, elle se rendit chez le Roi, qui rit en la voyant. La sérénité reparut sur le front de S. M. & l'amour reprit tous ses droits.

Quelque décidé que parût l'empire de Madame Dubarri sur le Roi par tant d'exemples, les ennemis de celle-ci ne se lassoient pas; & il parut une espece d'*Ode au Roi*, qui se répandit très-clandestinement. On l'y exhortoit d'ouvrir les yeux, & de se rappeler les tems heureux où il étoit l'amour & les délices de ses peuples. Quoique cet ouvrage parût avoir trait spécialement à la révolution nouvelle, il étoit question de sa passion pour la comtesse, qu'on traitoit avec beaucoup de mépris. On disoit au Monarque.

Diane, Bacchus & Cythere,
De ta vie abregent le cours:
Renvoie, il en est tems encore,
L'Impure qui te deshonore,
Chasse tes indignes amours.

L'endroit le plus fort étoit celui-ci :

Tu n'es plus qu'un Tyran débile,
Qu'un vil Automate imbécile,
Esclave de la Dubarri.
Du Gange jusqu'à la Tamise,
On te honnit, on te méprise.

Les envieux sans doute de cette beauté répandirent dans le même tems une autre bruit. On dit qu'il y avoit de la brouillerie dans la ménagerie, que l'Auguste Amant avoit battu sa maîtresse. Le fait étoit vrai

en lui-même ; mais rendu avec la malice ordinaire des Courtisans.

Madame Dubarri étoit incommodée depuis plusieurs jours : la faculté avoit décidé qu'il falloit saigner la malade. Celle-ci avoit peine à se déterminer , & fit en cela toutes les petites mines , usitées par les jolies femmes. S. M. , présente au débat , la pressoit d'obéir à la nécessité ; & comme elle batailloit encore , le Roi lui donna une legere tappe. De là , les absurdités , qui furent accréditées sur la querelle des Amans , & les suites qu'on exagéroit , & qui dans tous les cas n'auroient prouvé qu'un excès de passion.

Peut-être le retour du mari à Paris donna-t-il lieu aussi aux coqs-à-l'âne en question. On savoit qu'il avoit été éloigné exprès à raison de la vie crapuleuse qu'il menoit , lorsqu'on parloit le plus des espérances de la Comtesse d'épouser le Roi , quoiqu'il fût dit que ce mariage seroit précédé d'un divorce. Des hommes à nouvelles sinistres voulurent faire croire qu'on avoit pris une tournure plus prompte & plus sûre pour se débarrasser du premier. On dit qu'il étoit tombé dans une maladie de langueur ; & cela se débitoit avec des réticences qui insinuoient assez ce qu'on n'ajoutoit pas. Vraisemblablement on voulut démentir cette calomnie ; on laissa re-

venir le comte Guillaume. Il se produisit dans tout Paris pour faire voir qu'il étoit gros & rondelet; qu'il se portoit à merveille. Vraisemblablement on lui avoit fait aussi promettre de se conduire avec plus de décence; & en effet il prit une maison, il la monta sur un grand ton, & célébra son arrivée par un repas splendide.

Nous avons parlé plus haut du froid, survenu entre Madame Dubarri & le Chancelier. Bien des gens en doutoient encore; mais ils ne purent se refuser à le croire par le supplice de Billard, que la Favorite, malgré toute sa bonne volonté, ne put en garantir. Tout le monde a entendu parler de ce Billard, devenu si fameux par sa banqueroute & par son hypocrisie. Il étoit neveu de Billard Dumouceau, parrein de Madame Dubarri; & l'amitié de cette Dame pour celui-ci, lui fit faire les plus grands efforts pour soustraire le Coupable au deshonneur qui devoit réjaillir sur sa famille. Il avoit été condamné au carcan & au bannissement. Elle obtint d'abord un Sursis, que le Chef de la Justice, trop adroit pour lutter de front contre la Favorite, accorda avec toutes les graces possibles. Mais quand il en fallut venir à la grace même, qu'elle sollicitoit auprès de S. M., M. de Maupeou fit entendre au Roi de quelle conséquence fu-

neste il feroit de l'accorder à un homme
 contre lequel tout Paris croit depuis long-
 tems , & qu'on regardoit déjà comme
 trop épargné par l'Arrêt. Il exalta la bien-
 faisance de la Comtesse , sans se départir
 de la nécessité pour le Roi de ne pas sui-
 vre aveuglément toutes les inspirations.
 Le calme , le sang froid , la finesse , qu'il
 mit dans son raisonnement , l'emporte-
 rent , & Billard fut exposé à la dérision
 générale. Un bon mot même , que S. M.
 dit à cette occasion , dût mortifier Mada-
 me Dubarri , en lui faisant voir le peu de
 regret qu'avoit le Prince que sa justice
 n'eût pû céder à sa miséricorde. Le jour
 du supplice de Billard fut fort beau ; ce
 que le Roi remarqua , & plaisantant sur
 ce malheureux devant ses Courtisans : *Il*
aura , dit-il , *un tems superbe pour la repré-*
sentation. Au reste , ce fait particulier ne
 sert qu'à mieux établir les contradictions
 connues du caractère de Louis XV. L'as-
 cendant de sa Maîtresse n'en croissoit pas
 moins de jour en jour ; & l'insolence des
 Dubarris , augmentant en proportion , le
 prouvoit bien. Le Beaufrere eut celle de
 marier sa Maîtresse , dont nous avons par-
 lé , à un Officier , Chevalier de St. Louis ,
 qui , par une circonstance singuliere , s'ap-
 pelloit aussi de Murat ; en sorte que ce
 nom postiche , qu'elle ne portoit que com-

me toutes les Courtisannes pour figurer plus décentement dans le monde, lui devint propre & lui fut confirmé en face d'Eglise. Il ne continua pas moins de vivre avec elle, & se donna les airs d'afficher ainsi un scandale, réservé jusques-là seulement pour les Princes, les Grands Seigneurs, les Ministres, afin de braver, ce semble, davantage l'honnêteté publique. Peu après, il poussa le comble de l'indécence jusqu'à tenir avec elle publiquement l'enfant d'une fameuse Courtisane. Elle se nommoit *Beauvoisin*, elle donnoit à jouer; les plus illustres libertins de la Cour & de la Ville se rendoient dans sa maison; c'est ce qui avoit occasionné les liaisons du comte avec elle. Le Baptême se fit avec beaucoup d'appareil: il excita une grande rumeur dans le Quartier; & comme il y avoit douze Carrosses de suite, que les voitures ne pouvoient monter qu'avec difficulté à l'Eglise Paroissiale (à Montmartre), le Curé eut la complaisance de descendre à une petite Chapelle, où fut baptisé le Bâtard nouveau-né. Cette flatterie du Pasteur fit crier la populace, rire les honnêtes gens, & l'on en conclut quelle étoit la puissance de cette famille.

Nous trouvons dans le Journal manuscrit, qui nous guide souvent pour

rassembler les faits de notre Histoire , une anecdote , relative à l'époque de la vie de Madame Dubarri où nous sommes , d'où l'on peut inférer quelle étoit alors l'opinion générale du Public , concernant son empire sur le Roi. C'est sous la date du 20 Mars 1773..... „ On rapporte un „ trait , que les Courtisans ont recueilli „ avec soin , & qui prouve que Madame „ la Comtesse Dubarri ne diminue point „ de faveur & d'intimité avec son Royal „ Amant , comme on le présuinoit. S. M. „ aime à faire son café elle-même , & à „ se délasser dans ces occupations inno- „ centes des soins laborieux du Gouver- „ nement. Ces jours derniers , la Caffé- „ tière au feu , & S. M. distraite par autre „ chose , & le Café débordant..... Eh ! „ La France , prends donc garde , ton „ Café f.... le camp , s'écria la belle Fa- „ vorite!..... On dit que cette apostro- „ phe de *La France* est l'expression fami- „ lière dont cette Dame se sert dans l'in- „ térieur des petits Appartemens : détails „ particuliers , qui n'en devroient pas sor- „ tir , mais que relève la malignité des „ Courtisans. “

La dernière preuve , & la plus complète , de la faveur constante de Madame Dubarri , c'est l'empressement du Contrôleur général à s'insinuer de plus en plus dans

ses bonnes grâces , à ménager même peu le Chancelier , que cette réunion offusquoit. Il se mit à la tête de ses affaires , & sans lui deffiler absolument les yeux sur la négociation prétendue , faite à Rome pour son Divorce , il lui fit comprendre que cette affaire pouvant trainer en longueur , il seroit toujours prudent de se séparer de corps & de biens d'avec son Mari en Justice réglée , pour se mettre en état de faire en sûreté & de son propre mouvement toutes les acquisitions qu'elle voudroit. On fit , en conséquence , une procédure concertée entre la femme & le mari ; & comme dans ces cas-là il faut des motifs de plainte de la part d'une des deux Parties , on supposa que l'Epoux avoit dit des injures à sa Moitié , dont la principale étoit de l'avoir appelée *Infâme*. Des témoins gagés déposèrent des propos , & la séparation fut prononcée en conséquence. Madame Dubarri ignoroit sans doute que cette séparation étoit une reconnoissance de l'hymen , & lui ôtoit tout prétexte à la dissolution dont on l'avoit leurrée. C'est ce qu'il lui fit comprendre peu-à-peu ensuite , & il tira ainsi le duc d'Aiguillon & lui d'embarras. Il falloit attendre la mort du comte , qu'on fit envisager à la comtesse comme très-possible , cet homme é-

tant court , épais , matériel , goinfre , bû-
 veur , & se traînant dans la fange de la
 débauche , en vrai Sardanapale. Elle étoit
 donc intéressée plus que jamais à conser-
 ver les jours du Monarque. Elle présidoit
 aux plaisirs de la table , elle l'empêchoit
 de boire ; ce qui donnoit quelquefois de
 l'humeur au Prince. Un jour à Marli , y
 ayant mis trop d'obstination & une liber-
 té indécente , S. M. se fâcha encore ; mais
 la bouderie n'eut pas de suite.

Outre cette attention de Madame Du-
 barri d'une part à contenir le Roi dans les
 plaisirs qui pouvoient lui nuire , elle de-
 voit en avoir une autre plus pénible , celle
 de l'amuser. Elle imaginoit tous les jours
 quelque chose de nouveau. Elle fit venir ,
 dans un voyage de Choisi , *Audinot* , pour
 y jouer devant S. M. avec ses enfans. C'é-
 toit la première fois que ce Directeur fo-
 rain paroissoit devant Elle. Il s'en prévalut,
 & mit sur son affiche : *Les Comédiens de*
bois de S. M. donneront aujourd'hui relâ-
che au Théâtre pour aller à la Cour. On
 choisit ce que son spectacle offroit de plus
 graveleux , & l'on termina par la *Fricassée* ,
 contredanse polissonne qu'on dansoit dans
 les guinguettes. Tout cela réjouissoit infi-
 niment la Maîtresse du Monarque : elle
 rioit à gorge déployée ; elle le grondoit

de ne pas prendre le même plaisir , & le forçoit quelquefois à sourire.

La Favorite avoit si fort à cœur de se maintenir dans son poste , qu'elle se laissa aller aux insinuations de l'abbé Terrai , qui , pour se mieux maintenir dans le sien , se mit alors en tête d'introduire dans le lit du Roi une Madame d'Amerval , bâtarde qu'il avoit eue de son ancienne Maîtresse Madame de Clercy , & qu'il avoit mariée au frere de la Baronne de la Garde , sa seconde Maîtresse en titre. Cette jeune personne , encore enfant , gentille , vive , pétulante , lui parut un morceau propre à regaillarder le Monarque ; mais sentant qu'il joueroit trop gros jeu à la proposer lui-même , par un raffinement de politique très-adroite , il intéressa Madame Dubarri à ce projet , comme le meilleur moyen de se maintenir en faveur , en se prêtant au goût changeant du Prince , usé de débauches , & en suivant l'exemple de Madame de Pompadour , à qui ce rôle avoit parfaitement réussi. Madame d'Amerval étoit d'une tournure à plaire à la Comtesse , à contribuer à son amusement propre , à lui servir de jouet. Elle l'adopta volontiers pour l'avoir à sa suite. Elle lui fit un cadeau d'un superbe collier de diamans. Quant au Prince , on ne fait s'il a réellement tâté de ce morceau Friand ;

mais il est certain que ce n'a pû être qu'en passant. On ne s'est jamais apperçu qu'il ait diminué d'attachement pour la première : il augmentoit même, s'il étoit possible ; mais le Contrôleur général réussit en partie dans ce qu'il desiroit, & monta de plus en plus en faveur ; il ôta au Chancelier tout espoir de s'y remettre auprès de la Maîtresse. En vain celui-ci, sentant qu'il ne pouvoit résister seul à l'orage qui se formoit contre lui, s'étoit reployé de nouveau, & avoit tâché de se raccommoier avec elle. Il n'avoit pû réussir qu'auprès de Mlle. Dubarri, dont l'esprit souple, insinuant, est fort analogue au sien, & qui d'ailleurs n'étant rien moins que jolie, n'avoit point de Courtisans, & étoit flattée de voir dans ses fers le Chef de la Magistrature ; mais cette réunion n'alla pas plus loin, & la Belle-sœur lui fut toujours aliénée. Cela fit envisager sa disgrâce comme prochaine. On en peut juger par le Vaudeville, qui courut alors sous le titre de *Chanson Prophétique*, sur l'air, *Lon lan la derirette*, &c. On y disoit :

L'Abbé Terrai, le duc d'Aiguillon,

Méditent quelque trahison,

Lon, lan, la, derirette.

Le petit Saint s'en mêle aussi,

Lon, lan, la, deriri.

Mais votre plus affreux malheur ;

C'est de n'être plus en faveur ,

Lon , lan , la , &c.

Avec Mesdames Dubarri.

Lon , lan , la , &c.

Ce qui redouble encore mieux ,

Le Maître vous tourne le dos ,

Lon , lan , la , &c.

Et bien plus la future en rit ,

Lon , lan , la &c.

Le bruit de l'élevation de Madame Dubarri se renouvelloit de tems à autre. Cette fois-ci on la faisoit *Duchesse de Roquelauve*. On nommoit toujours dans le Public son neveu le vicomte Adolphe à la dignité de premier Ecuyer. On donnoit la place de premier Médecin à son Médecin le S. Bordeu. Tout cela n'eut pas lieu. Le seul trait d'empire sur le Monarque , & de protection efficace, qui éclata alors , ce fut à l'égard du Prince de Beauveau , qui parut rentré en grace par le canal de Madame Dubarri. La Maréchale de Mirepoix, sœur du Prince, extrêmement liée avec la Comtesse , & très-bien avec le Roi par la facilité avec laquelle elle se prètoit à voiler tous les plaisirs de S. M. ; engagea la Favorite à s'entremettre pour son frere. Il faut se rappeler qu'on avoit ôté à celui-ci le commandement du Languedoc depuis sa protestation au Lit de Justice d'Avril

1771. Madame Dubarri lui fit avoir , pour dédommagement pécuniaire, une gratification annuelle de 25, 000 Livres , en attendant la vacance d'un grand Gouvernement, dont on lui donna l'expectative.

Au reste , si Madame Dubarri ne s'est accumulée sur la tête aucunes Dignités , c'est que vraisemblablement elle s'en est peu souciée. Legere & frivole , tout son attrait se tournoit vers les objets qui avoient toujours attiré son goût. Les parures , les bijoux , le luxe , étoient ce qui l'occupoit le plus. Tous les matins elle donnoit audience dans son lit aux Artistes , qui venoient régulièrement lui présenter ce que leur industrie pouvoit imaginer , ou leur talent exécuter de plus rare ; & il n'étoit point de jour où elle n'achetât quelque chose , ou ne commandât quelque ouvrage. Il étoit question en ce moment de *Boucles d'oreilles de chien* , qu'elle se faisoit faire , & qu'on alloit voir par curiosité. Cet ornement est composé principalement d'un gros diamant ; elle en avoit fourni un si énorme , qu'on avoit eu peine à en trouver un semblable. On estimoit que ces boucles vaudroient 80, 000 Livres. Nous trouvons , à l'occasion de cet amour déordonné de la Favorite pour les frivolités une historiette qui courut alors , & notre Ma-

nuscrit

nuscrit la rapporte comme très-accréditée
à la Cour & à la Ville.

„ 7 Mai 1771..... „ Il est beaucoup
„ question dans le public de l'espièglerie
„ d'un Juif vis-à-vis Madame la Comtesse
„ Dubarri. Cette Dame lui devoit 20, 000
„ écus depuis longtems, dont il ne pou-
„ voit se faire payer. Un de ces jours
„ derniers il s'est présenté chez elle avec
„ un bijou, qu'il a jugé propre à la con-
„ tenter; il n'a point fait le difficile sur
„ le prix, & l'on est convenu de deux
„ mille écus. Elle a voulu d'abord le re-
„ mettre à quelque tems pour toucher
„ cette somme; il a fait entendre qu'il
„ ne pouvoit accepter le délai, & qu'il
„ avoit un besoin d'argent urgent. Il n'a
„ pas même fait mention de celui qui
„ lui étoit dû. Eh, bien, lui a dit la
„ Comtesse, faites un mandat de cette
„ somme sur Beaujeon (le Banquier de la
„ Cour) que je signerai. C'est où le drôle
„ attendoit la Dame. Il dresse à la hâte ce
„ chiffon, & fait un mandat de 66, 000
„ livres, qu'elle signe aveuglément dans
„ son lit. Le S. Beaujeon, accoutumé à
„ cette signature, paye; mais la pre-
„ miere fois qu'il voit la Favorite, il
„ se plaint vaguement que ses mandats
„ deviennent fréquens. Comme elle
„ comptoit que celui-ci n'étoit que de

„ deux mille écus , elle traita cela de misè-
 „ re , de bagatelle. Le lourd financier
 „ prétend qu'une somme de 66 , 000 li-
 „ vres n'est pas si peu de chose. Il s'en-
 „ suit une explication , qui fait rire la
 „ Comtesse comme une folle , bien loin
 „ de se fâcher , elle trouve que le Juif
 „ a bien fait , elle s'applaudit , & n'a rien
 „ de plus pressé que de conter le tour au
 „ Roi & de l'en amuser.

„ Il paroît , ajoute l'historien , que
 „ tous ces petits traits amusent beaucoup
 „ en effet S. M. Elle soupe presque tous
 „ les soirs chez Madame Dubarri , & se
 „ plaît de plus en plus dans sa société.
 „ Celle-ci en conséquence pressure da-
 „ vantage le Sr. Beaujeon. L'honneur ,
 „ qu'elle a de posséder ainsi le Roi , la
 „ constitue dans des dépenses effroyables ;
 „ & on évalue que depuis peu elle a tou-
 „ ché 1 , 200 , 000 livres comptant de
 „ ce Banquier de la Cour. Tout cela s'é-
 „ coule comme l'eau entre les mains de
 „ cette Comtesse magnifique , qui ne con-
 „ noit l'usage de ce métal que pour le
 „ prodiguer noblement. “

On ne fait si ces réflexions étoient une
 pure flatterie du Journaliste , mais elles é-
 toient justes , & jamais maîtresse de Mo-
 narque n'avoit autant coûté. Ce qu'il y
 avoit de fâcheux pour l'Etat , c'est qu'ou-

tre ses prodigalités immenses auxquelles il falloit subvenir ; elle étoit entourée de gens d'affaires ; dont il falloit aussi assouvir la cupidité. Elle venoit de prendre , par exemple , pour mettre de l'ordre dans ses finances , & pour Surintendant de leur administration , un S. de Montvallier , homme qui avoit été dans plusieurs affaires , qui les entendoit , mais n'avoit pas de conduite , s'étoit ruiné , & ne pouvoit se refaire qu'en plongeant sa Maîtresse dans un plus grand désordre. Au reste , si Madame Dubarri dépensoit plus que les maîtresses de dix Rois réunies , elle le faisoit toujours d'une manière agréable & galante. C'est ainsi qu'elle parut à la revue du Roi , de cette année , dans le plus grand appareil de magnificence & dans un goût si exquis sur sa personne & sur ses vêtemens , que sa beauté en brilloit cent fois davantage. Elle ravit tous les hommes , & excita l'envie de toutes les femmes.

Peu après , il se répandit une anecdote , qui prouve combien il lui étoit aisé de séduire son auguste Amant & de l'enchanter. Elle n'avoit pour cela qu'à s'abandonner aux diverses extravagances qui lui passaient par la tête. Ce naturel , cette aisance , cette liberté , ou cet oubli de toute pudeur pour parler exactement , ne man-

quoit pas son effet , & réussissoit toujours auprès de lui. Il est question ici de deux Personnages les plus graves de la Cour ; du nonce & du cardinal de la Roche-Aymon. Le Roi étoit chez elle ; la Comtesse dans son lit , suivant son usage d'y rester la matinée entière ; les Prélats en question faisoient leur Cour à S. M. , en la faisant à la Favorite. Le S. Le Pot d'Auteuil arrive sur ces entrefaites pour lui présenter un contrat à signer : elle fait quelque difficulté de laisser introduire cet Officier de justice devant le Monarque. Le Roi l'exige ; elle veut se lever , & sortant de son lit , telle à-peu-près que Vénus de l'onde , Elle se fait donner des pantoufles par les deux Prélats , qui lui en présentent chacun une , & jouissent en récompense du spectacle ravissant de ses charmes secrets. Le Notaire sort , après avoir rempli ses fonctions , & n'étant pas encore revenu de sa surprise , raconte l'aventure , qu'il ajoute avoir extrêmement amusé S. M. On fait que la Marquise de Pompadour , & toutes les autres maîtresses avant elle , n'auroient jamais osé hasarder une telle incartade , & c'est-là ce qui rendoit , comme nous venons de l'observer , la société de cette beauté pétulante , délicieuse au Prince. Au surplus , réservant ainsi pour le tête-à-tête , ou pour les petits comités , les propos

gaillards, les expressions énergiques, les saillies d'une gaieté trop forte, dont on ne pouvoit être révolté, sortant d'un organe aussi agréable, mais peu convenables à sa dignité, elle savoit quand il falloit représenter, non seulement se tenir sur la réserve mais prendre un ton différent & jouer son rôle avec toute la noblesse dont il est susceptible. Elle s'étoit mise au courant de la Cour; elle persifloit avec toutes les graces imaginables, & se dédommageoit par cette liberté de la contrainte qu'on éprouve, en parlant en quelque sorte une langue nouvelle.

Un rôle où Madame Dubarri étoit vraiment déplacée, c'étoit lorsqu'elle se mêloit de politique. Quoi de plus ridicule que de voir Mlle. Lange entourée des députés des confédérés de Pologne, la sollicitant de les soutenir de sa recommandation auprès de Louis XV, de l'engager à leur donner une augmentation de secours, à déployer une protection plus éclatante, de guerroyer même pour eux? Elle les avoit soutenus jusqu'alors de toute sa recommandation, amorcée par les promesses séduisantes dont ils l'avoient flatée, par l'espoir d'avoir une fortune considérable, & des terres titrées dans ce malheureux pays. Il fallut qu'elle renonçât alors à toutes ces illusions par le partage de ce Royaume, qui

lui annonça la futilité. Elle eût encore la mortification de recevoir des reproches du Roi. Pour entendre ceci , il faut savoir que S. M. , étoit très-mécontente de ce qui se passoit en ce pays-là , sur-tout de n'avoir pas été instruite du partage en question , qu'Elle n'apprit qu'avec toute l'Europe. La France avoit alors pour ambassadeur à Vienne le Prince Louis ; c'étoit la Maintenon du jour qui l'y avoit fait nommer. Ce jeune Prélat , plus acoutumé à traiter avec des filles qu'avec des Négociateurs , avoit laissé tramer sous ses yeux tout le plan des Cours co-partageantes , sans en donner aucun avis à sa Cour , & vraisemblablement sans s'en douter. S. M. en fut furieuse. Elle se rappella avec regret l'expulsion du duc de Choiseul , s'imaginant que s'il eût eu encore le Ministère des Affaires étrangères , son génie intrigant auroit empêché une réunion aussi honteuse pour la France. C'est ainsi qu'on l'entendoit s'écrier de tems en tems ; Ah ! si Choiseul avoit été ici , cela ne seroit pas arrivé ; & comme Madame Dubarri avoit beaucoup contribué à cette expulsion l'humeur du Monarque portoit sur elle nécessairement. C'étoit encore elle qui avoit fait nommer pour successeur au disgracié le duc d'Aiguillon , sous l'inspection de qui le traité s'étoit consommé.

Autre motif de regret. Il fallut laisser passer ces premiers mouvemens du Prince. Heureusement sa sensibilité n'étoit que momentanée. Madame Dubarri en fut quitte pour voir exclus de la nomination des cordons bleus de la Pentecôte les Seigneurs qu'elle protégeoit & sur-tout le duc de Coiffé ; ce qui surprit dans le tems tous ceux qui n'étoient pas au fait du dessous de cartes.

Après cet orage passé , des tracasseries avec la famille Royale troublèrent encore le bonheur de la Favorite. Elle ménageoit peu Mesdames ; & ce furent elles cette fois qui la tourmenterent. Le Roi , pour éviter de compromettre ces Princesses , n'avoit point voulu faire ce printems de séjour à Marli , parce que la Cour étant rassemblée en ce lieu , on peut moins s'y fuir , & il est difficile de n'y pas vivre dans une familiarité , exigeant une grande union. Madame Adelaïde, plus mécontente particulièrement des procédés impertinens de la Comtesse la fit traiter durement de sa part , & lui fit dire que si elle s'échappoit une seconde fois devant elle , elle la feroit sur le champ soustraire à ses regards. S. M. tâchoit de mettre le holà de part & d'autre ; Elle recommanda plus d'égards , d'attention & de respect à cette Dame envers ses Filles.

C'étoit par des nouveaux bienfaits que le Monarque dédommageoit sa Maîtresse des humiliations que lui faisoit éprouver fréquemment la famille Royale. Madame Dubarri eut alors besoin d'un million pour quelque acquisition qu'elle vouloit faire. Elle avoit cent mille livres de rentes sur l'Hôtel-de-Ville dont elle avoit déjà joui pendant plusieurs années ; elle en demanda le remboursement & l'obtint ; c'est-à-dire qu'elle eût un million comptant , & n'en conserva pas moins ses cent mille livres de rentes. Le S. Certain , le payeur , ayant retardé cette opération , à raison d'un défaut de formalité nécessaire pour sa sûreté , fut dans le cas de craindre le ressentiment de cette Dame , aigrie par ses gens d'affaires. Il le fut d'autant plus , qu'elle avoit contre lui des raisons anciennes de mécontentement , qu'étant Mademoiselle Lange , elle avoit logé chez lui lorsqu'elle vivoit avec le comte Dubarri , & qu'elle avoit provoqué plusieurs fois par sa gaieté folle les plaintes de l'hôte en question. Enfin les circonstances n'ayant pas permis à M. l'abbé Terrai de rendre l'Arrêt du Conseil , essentiel à ce remboursement , il toléra qu'on fit mention sur les Régistres de la contrainte , & la chose fut arrangée , sans autre suite fâcheuse pour le payeur. On n'a jamais su

ce qu'étoit devenu ce million , la terre de Genlis , pour l'acquisition de laquelle il étoit destiné , ayant été vendue au duc de Villequier.

Ainsi la dissolution du mariage de Madame Dubarri , qu'on prétendoit devoir précéder les acquisitions qu'elle alloit faire désormais , devint un acte absolument inutile. Elle n'eut ni terre , ni hôtel ; elle se contentoit d'embellir son pavillon de Lucienne , que les curieux commençoient à aller voir en foule , mais n'y entroit pas qui vouloit ; & ce n'étoit que par une faveur spéciale qu'on étoit admis dans ce sanctuaire de volupté. Il mérite une description particulière.

On fait que le Bâtiment est du S. le Doux , jeune Architecte , qui a beaucoup de talent pour la décoration , des belles idées , mais quelquefois disparates , & dans lesquelles il ne conserve pas assez l'unité , qualité essentielle de toute production. Le pavillon est un quarré sur cinq croisées de face en tout sens. Il est situé sur une hauteur considérable , d'où l'on jouit d'une des vûes les plus étendues & les plus riches qu'on puisse avoir. La rivière , qui par un double contour serpente en fer à cheval au pied de la montagne , ne contribue pas peu à l'agrément du spectacle. Le corps.-de.-logis est précédé par une

avant-cour, trop vaste peut-être pour l'édifice. Il s'annonce par un péristyle de quatre colonnes, simple, dans le goût antique : le fond en est orné par un bas-relief du S. le Comte, représentant une Bacchanale d'enfans. L'intérieur est composé d'un vestibule, servant de Salle à manger, avec un réchauffoir à gauche, & des Gardes-robres à droite, d'un Salon, de deux Salons, de côté ; il n'y a point de chambre à coucher. Dans le vestibule sont quatre petites tribunes pour placer les musiciens de Madame la Comtesse ; car elle avoit depuis quelque tems une Musique à elle. Le total de cette distribution est monotone, incommode, & ne fait point d'honneur à l'invention du S. le Doux. Les Artistes les plus renommés se sont efforcés d'enrichir de leurs productions un séjour aussi délicieux. Le plafond d'un des Salons de côté est du S. Briard. La devise en est : *Ruris amor*. Il représente les plaisirs de la campagne. De l'autre côté, c'est un ciel vague & quatre grands tableaux du S. Fragonard, qui roulent sur des amours de bergers, & semblent allégoriques aux aventures de la Maîtresse du lieu. Ils ne sont point encore finis. Il y a de très-beaux morceaux de sculpture, mais qui doivent s'exécuter en marbre, & ne sont que modelés. C'est

moins dans ces chef-d'œuvres du grand genre que l'Art semble s'être surpassé, que dans les ornemens de détail les plus minutieux, tels que les chambranles de cheminée, les feux, les bras, les chandeliers, les corniches, les morceaux de dorure & d'orfèvrerie, les serrures, les espagnolettes, &c. Pas une de ces productions qui ne soit achevée, finie, qui ne soit à montrer comme un modèle de ce que l'industrie peut enfanter de plus beau & de plus exquis. Il résulte de l'admiration de tant de beautés légères, fragiles & vaines, que le local est trop mesquin pour la Favorite d'un grand Roi; que les détails en sont trop recherchés, trop fastueux, trop immensément chers pour une particulière; & qu'on ne peut concevoir d'autre idée, à la vue d'un pareil contraste, que de s'imaginer être dans une petite maison où tout se ressent, & du mot & de la chose. Le Roi au moment où l'on faisoit cette description, n'avoit mangé que trois fois dans cet élégant pavillon; & la troisième l'on observa que les plaisirs furent très-courts, & que S. M. étoit de retour à Versailles à onze heures & demie.

On ne peut calculer ce qu'a coûté ce colifichet, où tout est de fantaisie & n'a d'autre prix que la cupidité de l'Artiste & la folie du propriétaire. Dans le même

tems que cette rélation fut faite , on alloit voir chez un peintre un morceau qui devoit être mis à Lucienne , & ne devoit pas en faire le moindre ornement. C'est le portrait d'une petite fille , que tout le monde croyoit être de Madame Dubarri , parce qu'elle avoit été mise à Ste. Elisabeth avec la mere de la Comtesse , & qu'elle étoit d'ailleurs fort jolie. On la connoissoit dans le couvent sous le nom de *Pierrot* seulement , à cause de sa gentillesse & de ses drôleries. Elle pouvoit avoir dix à onze ans. La Favorite la chérissoit beaucoup , & elle faisoit peindre cet enfant par le Sr. Drouais , pour en faire un dessus de porte à son pavillon.

La Favorite scandalisoit sans doute beaucoup le Public par son luxe : mais le Beau-frere devenoit d'une insolence révoltante. Il venoit d'acheter une petite maison à Sceaux , dont M. le comte d'Eu est Seigneur. Comme ce Prince , mécontent de l'ancien possesseur , lui avoit retiré les eaux , celui-ci crut qu'il n'éprouveroit à cet égard aucune difficulté de la part de cette Altesse. Il fut effrontément chez elle , sans prévenir aucun des officiers , sans se faire présenter par personne , s'imaginant que son nom suffiroit pour l'introduire. M. le comte d'Eu reçut très-froidement le début du comte , qui préten-

doit en être connu , l'avoir vu à la Cour ; à quoi le Prince répondit qu'il n'y alloit guères , parut le méconnoître absolument , & lui demanda qui il étoit. M. Dubarri s'étant nommé , S. A. lui tourna le dos , & le laissa-là d'une façon très-humiliante. Celui-ci se vengea bientôt de cet affront sur des Personnages moins importans. Il fut au comité des Fermes ; il demanda qu'on donnât au S. *Dessin* la direction des Fermes de Paris , accordée au S. Chomat depuis l'élevation du S. de la Pierre au grade de Fermier général. Le comité lui représenta qu'il n'étoit pas possible de déplacer un homme installé , de le faire rétrograder : il insista , en disant qu'il ne se feroit pas donné la peine de venir trouver ces Messieurs , si c'eût été pour une chose ordinaire. Comme on faisoit de nouvelles difficultés , il parla plus haut ; il demanda si on ne savoit pas que c'étoit lui qui avoit eu l'honneur de donner une Maîtresse au Roi , qui avoit fait M. le duc d'Aiguillon ministre des Affaires Etrangères , M. de Boynes ministre de la Marine , qui soutenoit M. le Chancelier , le Contrôleur général , &c. ; qu'ils y prissent garde , & qu'ils ne lui donnassent point d'humeur. Ce propos sans exemple étourdit tellement l'aréopage de Plutus ,

qu'ils n'osèrent repliquer & firent tout ce qu'il exigeoit.

Ce propos se répandit , & donna lieu à des recherches. On fut effectivement que M. le duc d'Aiguillon étoit dans la plus grande intimité avec lui , au point d'être souvent médiateur entre ce protecteur & sa maîtresse , Madame de Murat , dont on a déjà parlé plusieurs fois , fille d'un M. Fontaine , officier Suisse , mauvais sujet. Celle-là ne pouvoit souffrir son amant , fort vilain , fort dégoûtant mais qui lui donnoit 4000 livres par mois. Cela n'empêchoit pas qu'il n'y eut souvent des bouderies , des querelles , des infidélités dans le ménage , & c'étoit le ministre duc qui concilioit ces puissans intérêts. Le pere Fontaine en montroit des lettres.

Il est certain que tous les ministres étoient dans la plus grande dépendance de cette famille. Une niche dont Madame Dubarri s'amusa envers M. de Boifnes pendant le voyage de Compiègne , fit à l'instant courir le bruit de sa disgrâce. Il étoit venu faire sa Cour à la Favorite. Elle n'aimoit pas sa gravité magistrale ; Elle étoit en goguettes. Comme il s'en alloit , après lui avoir fait sa révérence , & qu'il commençoit à tourner le dos , elle lui tira la langue. On dit tout de suite qu'il ne resteroit pas en place. Au fond

ce n'étoit qu'une espiéglerie , qui ne marquoit nulle haine contre le ministre ; ce fut seulement un coup de fouet , qui le rendit plus rampant , plus empressé à remplir les volontés des Dubarri. Il donna le consulat de Pétersbourg au S. Hazon , le second suppôt , après le S. Defaint , des plaisirs du grand Dubarri. Il n'eut aucun égard aux réclamations des autres consuls indignés d'avoir parmi eux un homme aussi diffamé , & tout récemment l'objet d'un scandale public par l'avanture de sa femme , profitant de ses charmes pour excroquer un de ses galans.

Quant à l'abbé Terrai , il n'y avoit peut-être pas de jour où il ne dût montrer son asservissement par des graces pécuniaires. Le mari , depuis sa séparation de biens , avoit été gratifié de 60,000 livres de rentes dans le duché de Roquelaure , où l'on vouloit le faire vivre pour le renvoyer de nouveau de Paris , soit qu'on n'eût plus besoin de lui , son retour n'ayant été toléré que pendant qu'on travailloit à la dissolution du mariage , soit qu'on n'eût pû le tirer de la crapule dans laquelle il vivoit constamment. Quant au beau-frère , il eut le Marquisat de Lille , qui valoit 100,000 livres de rentes. Cette terre , située dans le plus beau climat du monde , c'est-à-dire en Languedoc , étoit

un domaine du Roi, qui fut accordé au comte Jean par échange, afin de mieux consolider l'acquisition. Enfin le Contrôleur général fit avoir à la Comtesse cent mille écus de pot de vin du bail des poudres qu'il venoit de renouveler : il est vrai que ce ne fut que forcément. On dit alors qu'il avoit d'abord voulu s'approprier ce pot de vin extrêmement fort, & qui n'étoit pas d'usage ; qu'une telle exaction avoit fait beaucoup de bruit à la Cour ; que le Roi en avoit été instruit par le Chancelier officieux, qui n'avoit pas manqué de desservir le ministre, en aigrissant adroitement le Monarque ; que le ministre, craignant le mauvais effet qui en pouvoit résulter pour lui, avoit sur le champ pris son parti, étoit allé trouver Madame Dubarri, & lui avoit fait part de son arrangement comme fait pour elle ; en sorte que le Roi étant venu trouver sa Maîtresse pour lui faire des reproches sur la rapacité de son abbé Terrai qu'elle défendoit avec tant de zèle, celle-ci n'avoit fait que rire, avoit pris le parti de son Protégé, avoit prouvé à S. M. que tout ce qu'on lui en avoit dit n'étoit que méchanceté & calomnie, & avoit fini par le faire convenir que le ministre des finances étoit un homme

admirable , délicieux , plein de ressources.

Le ministre , chargé du département de Paris , & le Lieutenant général de police furent également obligés de déployer leur zèle pour empêcher l'introduction d'un livre , dont le titre seul allarmoit la Favorite : c'étoient *les Mémoires authentiques de la Comtesse Dubarri , Maîtresse de Louis XV , Roi de France , extraits d'un Manuscrit que possède Madame la Duchesse de Villeroy , par le chevalier Fr. II. 1772. traduits de l'Anglais.* Ce nouveau pamphlet , arrivé en cette capitale de Hollande & d'Angleterre , fut couru avec avidité ; mais ne contenta pas les curieux à beaucoup près. Rien de si plat , ni de si dégoûtant que cette brochure , qui n'étoit que du verbiage , pleine de lieux communs , & d'ailleurs indignement écrite. Le peu de faits , qu'on y trouvoit , ne convenoient pas plus à l'héroïne qu'à toute autre femme publique ; il n'y avoit pas une seule anecdote qu'on pût regarder comme approchant de la vérité. Il falloit que l'Auteur eût compté bien étrangement sur la sotte crédulité du Public , pour avoir l'audace d'imprimer une telle rapsodie.

Malgré cette abjection générale des ministres , le propos insolent du comte Du-

barri , tenu au comité des Fermes , & répandu dans tout Paris , ne leur plut pas. Ils trouverent très-mauvais qu'il révelât ainsi leur turpitude , en s'expliquant aussi cavalièrement sur leur compte. Ils en portèrent des plaintes à la Comtesse. Celle-ci de son côté étoit fatiguée de l'obsession de cette famille , qui attiroit toutes les grâces à elle. On prétend qu'elle ne fut pas fâchée de trouver occasion de se débarrasser pour quelque tems de son Gouverneur. De concert avec eux , elle lui fit entendre qu'il seroit prudent de s'absenter , sous prétexte d'aller voir son Comté de Lille , & d'aller y apprendre à *tourner sa langue sept fois dans la bouche avant que de parler*. Ce sont les propres paroles dont elle se servit , à ce qu'on assure. On ajouta que le beau-frere n'ayant pas eu pour la réquisition l'égard qu'elle méritoit , il avoit reçu une injonction plus sévère , à laquelle il avoit fallu obéir.

Cette absence ne fut pas longue ; mais elle coûta cher au Comte par la perte qu'il fit de la Marquise de Murat (car elle avoit pris cette qualité depuis son mariage). On a dit qu'elle ne l'aimoit point. Elle ne voulut point suivre son amant dans sa terre ; elle profita de la premiere ouverture à sa liberté , & s'éclipsa dans le même

tems que l'Exilé. Cette aventure fit un grand bruit dans le monde galant. On en jasa beaucoup. On se perdit dans une multitude de conjectures. La plus accréditée fut qu'elle s'étoit arrangée avec le S. de Mouville, ce Financier très-renommé parmi les femmes par l'élégance de son luxe & par ses talens naturels & acquis, qui en font un des cavaliers les plus aimables & les plus accomplis de Paris. Cependant il affectoit de se montrer par-tout; & c'est pourquoi les gens fins affeoyoient encore mieux leurs soupçons. Ils vouloient qu'effrayé du sort de M. de Dampierre, anciennement attaché au char de cette fille, qui, ayant eu occasion de la retrouver au bal de l'Opera depuis qu'elle s'étoit livrée à Mr. Dubarri, & ayant excité la jalousie de ce dernier, avoit été obligé de passer en Amérique. Il s'observa jusqu'à ce que l'Amant délaissé eût oublié dans les bras d'une autre Maîtresse l'infidélité de celle-ci. Parmi les Ravisseurs on comptoit aussi M. de Martanges, Maréchal-de-camp & secrétaire général des Suisses & Grisons. On parloit de plusieurs autres; & les gens romanesques alloient jusqu'à vouloir que l'ancien Amant, M. de Dampierre, dont nous venons de parler, eût conservé des liaisons avec Mlle. Fontaine, & fût venu in-

cognito des colonies, où M. Dubarri lui avoit fait donner une place avec ordre de s'y rendre sur le champ, pour la soustraire à la tyrannie de son Rival, & l'emmenier avec lui.

On fut très-longtems à ignorer le destin de cette belle fugitive. C'est au S. *Dessaint*, favori du comte, & pour lequel il avoit fait au comité des Fermes l'incartade rapportée ci-dessus, qu'elle écrivit. La lettre courut le monde; elle étoit conçue en ces termes.

L E T T R E

à M. *Dessaint*, Directeur des Fermes de Paris.

„ Je vous prie, Monsieur, d'appren-
 „ dre à M. le comte Dubarri ma résolu-
 „ tion de me séparer d'avec lui. Qu'il ne
 „ regarde pas mon évasion comme une
 „ perfidie, ou comme une ingratitude.
 „ Je ne l'ai jamais aimé, & il n'a jamais
 „ été que mon tyran. J'ai éprouvé ses
 „ caresses, sans lui en faire, & ses bien-
 „ faits, sans les désirer. Sa violence, ses
 „ emportemens m'ont forcée à recevoir
 „ les unes, & ne m'ont fait payer les
 „ autres que trop cher. Je profite du pre-
 „ mier moment, où je puis m'expliquer

„ librement , pour lui apprendre que je
 „ le déteste , & que c'est dans ces senti-
 „ mens que j'ai toujours vécu. En un
 „ mot , c'est un monstre que j'ai en hor-
 „ reur.

„ Pardon , Monsieur , de la commif-
 „ sion que je vous donne ; mais vous êtes
 „ son ami : vous êtes au fait de nos tra-
 „ casseries ; & à ce titre j'aime mieux
 „ vous adresser cette lettre qu'à tout au-
 „ tre , &c.

„ *A Paris , ce 15 Août 1774.* “

Le comte eut beaucoup de peine à digérer les expressions dures de l'Épître : il fit faire les plus exactes perquisitions pour découvrir où étoit Madame de Murat , & fut quelque tems à la remplacer. Sa vanité fut la première soulagée par la bonté que le Roi eut de prendre beaucoup de part à sa douleur de l'évasion de Madame de Murat , de s'informer s'il commençoit à se consoler , & si quelque nouvelle Maîtresse lui faisoit oublier l'ancienne.

La cérémonie du déceintrement du Pont de Neuilly , qui se fit pendant l'absence du beau-frère , donna lieu de voir au Public que la disgrâce de celui-ci n'influoit pas sur sa belle-sœur. Une pareille fête sembloit faite naturellement pour la

famille Royale , & sur-tout pour Madame la Dauphine. Madame Dubarri , qui sentit qu'elle seroit éclipsée si les Princesses y venoient , gagna de primauté , & ayant obtenu de S. M. la permission de l'accompagner avec éclat , la famille Royale comprit qu'il ne lui convenoit pas de s'y trouver. On dit pour les fots que Mesdames , se ressouvenant encore du massacre de la rue Royale , avoient supplié le Roi de les dispenser d'y venir. Elles affectèrent de faire faire ce jour-là à Versailles un service pour la Reine ; & M. le Dauphin vint chasser jusqu'à Ruel dans le voisinage de Neuilly. Ainsi la Favorite resta en possession de tous les honneurs. On dressa une loge exprès pour elle. Elle arriva un peu avant le Roi. Elle avoit , suivant la relation , dans le fond de son carosse Madame la Maréchale de Mirepoix , & Madame la Duchesse d'Aiguillon. Elle étoit sur le devant avec M. le Comte de la Marche. Ce fut le seul Prince du Sang qui put se trouver en ce lieu , les autres étant encore exilés de la Cour. Le Roi suivit immédiatement. Ces Amans se réunirent à l'instant , & parcoururent ensemble tout le local. Dans la même relation on rapporte que S. M. étant , dans l'attente des Plans , occupée à visiter ceux des divers

Ponts de l'Europe , anciens & nouveaux les plus fameux , en regardant celui du Pont du St. Esprit, dit, *Ah ! en voilà un qui a été bâti par le Diable* (c'est la vieille tradition du pays) : Fi donc , s'écria Madame Dubarri , le vilain Pont ! comment peut on y passer ! pour moi je m'en donnerai bien de garde ! Tout le spectacle se passa ainsi. La Comtesse ne quitta point le Roi : le Comte de la Marche lui servit constamment d'Ecuyer , & la journée se termina non moins glorieusement pour elle , puisqu'elle eût l'honneur de recevoir S. M. à souper dans son château de Lucienne.

Ce triomphe de Madame Dubarri mit le comble à l'aversion de la famille Royale. Le Comte de Provence s'étoit jusques-là conduit politiquement avec elle : il la voyoit ; il observoit les bienséances , ce qui avoit déplu à M. le Dauphin , & causé de la froideur entre les deux freres. Celui-ci profita de la circonstance pour aliéner absolument l'autre de la Favorite. Il lui fit entendre que l'affront , fait à Madame la Dauphine , en l'excluant d'une fête qui auroit dû être destinée pour elle réjaillissoit sur la Comtesse de Provence , l'insolence de Madame Dubarri ayant également privé cette Princesse d'un amusement qu'elle auroit été fort aise d'avoir,

Il lui fit envisager la nécessité de leur accord pour arrêter les suites de son projet d'éloigner le Roi de sa Famille. On ajouta que ce discours avoit fait impression sur le Prince , & qu'il avoit promis de ne plus visiter la Favorite. Elle reçut à Fontainebleau une satisfaction , qui auroit été peu de chose pour une autre , mais très-grande pour elle , vû son goût & sa passion pour la magnificence & la décoration. A son arrivée , elle y trouva un nouveau meuble dont S. M. avoit fait orner l'appartement de sa Maitresse. On l'admira beaucoup : rien de plus riche , de plus galant , de plus exquis ; tout y étoit relatif aux charmes puissans de cette Divinité , & les Poètes , dans leurs descriptions des Palais de Vénus d'Italie , ou d'Amathonte , ne pouvoient imaginer rien de plus séduisant. On assuroit qu'il coutoit un million. La Comtesse auroit fort voulu le faire transporter à Lucienne : elle en demanda l'agrément au Roi ; elle ne put l'obtenir , parce qu'apparemment S. M. vouloit faire inventer quelque chose de plus parfait , s'il étoit possible.

Une anecdote , arrivée pendant ce voyage , ne fit qu'augmenter l'aigreur de la Favorite contre la famille Royale , & fut une preuve nouvelle de son ascendant sur le Monarque. Le duc de Cosé , commandant

mandant des Cent Suisses de la Garde du Roi, avoit imaginé d'habiller son fils, sortant presque du maillot, en uniforme, & de le faire ainsi recevoir de S. M. Le Pere, tout dévoué à la Comtesse, l'avoit mise dans la confidence ; & celle-ci se faisoit une fête de ce spectacle. Madame de Cossé, Dame d'Atours de Madame la Dauphine, venoit d'entrer en fonctions de sa place ; & malgré l'intimité de son Mari avec Madame Dubarri, elle refusoit de la voir, tant par son caractère naturel ; éloigné de l'adulation & de la bassesse, que par attachement à sa Maîtresse. Dès que son fils eut l'accoutrement militaire en question, elle se fit un devoir de réjouir la Princesse avec ce marmot. Celle-ci ne voulut pas s'en amuser seule : Madame de Provence, Mesdames, &c. reçurent le même Cadeau. Madame Dubarri, instruite du fait, exigea du Duc qu'on lui rendit le même hommage, & que l'enfant lui fût présenté par la Mère ; à quoi elle ne voulut point consentir, malgré toutes les instances de son Epoux. La Favorite fut si outrée de ce mépris, qu'elle jura que le Cent-Suisse Jules ne seroit jamais reçu du Roi. S. M. bouda en effet, & refusa de l'admettre jusqu'à-ce qu'il eût été agréé de la Favorite. Cette parade puérile fut ainsi manquée, au grand regret du Duc de

Coffé, qui comptoit qu'elle lui vaudroit quelque grace pour récompense d'une aussi belle imagination.

Durant ce même voyage de Fontainebleau, la Favorite donna une scène enfantine & affectée, dont les Courtisans rirent beaucoup en-arrière d'elle. S. M. tarδοit à revenir de la chasse; il étoit déjà nuit close. Madame Dubarri témoigna les plus vives inquiétudes sur le sort du Monarque. Elle rassembla chez elle toutes ses créatures: à chaque moment ses trances augmentoient; enfin son auguste Amant arriva. Elle courut à lui les yeux en larmes, elle lui fit part de ses craintes, elle s'exhala en tendres reproches sur cette longue absence. Le Roi ne parut pas cette fois extrêmement sensible à une telle comédie: il répondit froidement à sa Maîtresse qu'il avoit trouvé la soirée si douce & si belle, qu'il s'étoit promené sur le bord de la rivière, en folâtrant avec ses Courtisans.

La Favorite essuya un autre moment d'humeur, qui lui fit trop connoître que tout n'étoit pas roses dans sa vie. Elle s'intéressoit fortement pour un S. Radix de Sainte-foix, Financier, qui avoit eu part à ses bonnes grâces autrefois, & les avoit achetées magnifiquement. On avoit supprimé la Charge de Trésorier-général de la Marine qu'il avoit occupée peu d'an-

nées : il étoit question de la rétablir en faveur de ce Titulaire. L'Abbé Terrai en étoit d'accord ; il proposa la chose au Maître, s'imaginant qu'elle ne souffriroit pas de difficulté ; il le prit malheureusement dans un mauvais jour. S. M. observa qu'on ne faisoit que faire & défaire, qu'on la faisoit continuellement varier jusques dans les plus petites choses. Le Ministre n'avoit pas la chose assez à cœur pour insister ; il rendit compte à la Maîtresse de sa conversation avec le Monarque, & se débarrassa de la corvée par un compliment. Il dit qu'il falloit attendre un instant plus favorable, & que les choses sans doute ne tarderoient pas à le faire naître ; que ce seroit à elle d'en profiter.

En effet, les bouderies du Monarque n'étoient pas longues. Il ramena la joie dans le cœur de sa bonne Amie par une excellente nouvelle, qu'il lui donna bientôt, Une longue conférence que S. M. avoit eue tête à tête avec le Duc de la Vrillière, qui resta enfermé avec S. M. pendant cinq quarts d'heures, avoit beaucoup intrigué tous les Courtisans, d'autant qu'on fait ordinairement, une heure après, le résultat de semblable travail. Il n'en transpiroit rien, & même le Dimanche suivant, où l'on s'attendoit que le mystère seroit développé, on ne fut pas

mieux instruit. Il n'y eut que la Favorite , à qui le Prince apprit sur le champ qu'il venoit de travailler aux arrangemens de la Maison du Comte d'Artois , & qu'il avoit arrêté que le chevalier Dubarri , son autre Beau-frere , seroit Capitaine-colonel des Suisses de la Garde de son Petit-fils ; mais que cela ne seroit manifesté que dans le tems , & lors de son mariage avec une jeune Personne qu'il lui destinoit. Cependant le secret ne put en être un pour M. le Comte d'Artois. On sut depuis qu'il avoit écrit une lettre à son Grand-Papa à cette occasion. Quoique ferme & décidée , elle ne déplut pas ; mais S. M. se doutant qu'elle ne venoit pas du Prince , voulut savoir qui l'avoit dictée. Il convint que c'étoit Madame Adelaïde sa tante ; & cet incident ne dut qu'augmenter l'aigreur entre la Favorite & la Famille Royale.

Quelques Courtisans , voulant plaire à celle-ci & se rendre nécessaires , firent alors une nouvelle tentative pour introduire une autre Maîtresse dans le lit de Louis XV. Il y avoit une intrigante , nommée la Baronne de Neukerque , ci-devant Madame Pater , dont la beauté avoit causé tant de bruit dix ans auparavant. Le parti, opposé à la Comtesse , crut la Baronne propre à la supplanter , & la mit en avant

auprès du Monarque. Le Duc de Duras, Gentilhomme de la Chambre, passa pour avoir principalement travaillé à l'entrevûe. Le morceau n'étoit pas neuf, mais toujours ragoûtant, & propre à réveiller les sensations d'un Paillard usé. Il y a grande apparence que le Monarque en tâta, ou du moins en voulut tâter ; car cette intrigue fut filée si adroitement, qu'elle durt encore à sa mort. Il paroît que la cabale, qui portoit cette Allemande, étoit nombreuse & puissante, & que le Duc de Choiseul, dirigeant de Chanteloup le Duc de Duras, son Ami, mais homme peu fin, étoit pour beaucoup dans tout cela, sans se montrer ; & l'on ne peut assurer ce qu'il en fût arrivé, si les circonstances n'avoient arrêté le dénouement.

Tandis que cette intrigue sourde occupoit les gens de Cour, une historiette, arrivée à la Ville, faisoit jazer le Public, & lui donnoit beaucoup à rire. Il faut, pour bien l'expliquer, remonter plus haut.

La Mere de Madame Dubarri a pour sœur propre une Madame Cantini, veuve & chargée de cinq enfans. Elle étoit ci-devant Revendeuse à la toilette ; mais depuis l'élevation de sa Nièce elle avoit reçu défense de continuer le commerce. L'intention de Madame Dubarri étoit qu'on lui fit en conséquence 1200 livres de

pension. Elle croyoit qu'elle les avoit ; mais Madame Cantini se plaignoit de ne toucher réellement que 600 livres. Des cinq enfans une est la jeune fille, dont on a parlé sous le nom du petit *Pierrot*, & dont sa cousine germaine s'étoit absolument chargée. Parmi les quatre autres étoit un garçon, nommé *Auguste*, âgé de 17 ans, fort épiègle, mais qui, faute d'éducation, étoit un petit *Vaurien*. Le *Polisson*, avec un autre comme lui, peu accoutumé aux bons morceaux, convoitoit une poularde, étalée sur le bord de la boutique d'un *Rotisseur*, & voici comme tous deux s'y prirent pour l'avoir. L'un, en courant, à ce semble, par mégarde la fait tomber ; l'autre la ramasse, & s'en va avec, en redoublant sa course. Le *Rotisseur* vole après eux & s'empare d'*Auguste*, qui avoit rallenti le pas exprès pour donner à son camarade le tems de mettre la victuaille en sûreté. L'*Egrillard* se débat contre son *Persecuteur* : il déclare que ce n'est pas sa faute, si un autre a enlevé la poularde ; il le renie & jure ne le point connoître. Cependant la *Garde* arrive : *Auguste*, voyant que la chose devenoit sérieuse, & qu'on vouloit lui mettre les menottes, prend un ton imposant, déclare aux *Alguazils* qu'ils ayent à bien songer ce qu'ils vont faire ; & comme on ne

tient compte de ses menaces , il se fait connoître enfin : il dit qu'il est Cousin-germain de Madame Dubarri. On n'en veut rien croire ; on le conduit chez un Commissaire ; il persiste dans sa déclaration , au point que celui-ci , avant de passer outre , sur les renseignemens du jeune homme , envoie chercher la Mere. Madame Cantini , en apprenant ce dont il est question , se trouve mal : on la fait revenir ; on la mene , plus morte que vive , devant son Juge. Elle demande à lui parler en particulier , & lui témoigne alors l'embarras où elle se trouve relativement aux défenses qu'elle a de se renommer d'une parenté , qui est pourtant très-vraie. Le Commissaire prudent fait rester le jeune homme chez lui , & écrit sur le champ au Comte Jean. Celui-ci lui répond qu'il peut relâcher l'enfant & le rendre à sa Mere ; mais peu de jours après , on vint l'enlever. On le conduisit à St. Lazare , d'où il n'est sorti que faute de paiement de sa pension , & par l'entremise de son Parrein , qui avoit quelque crédit. Celui-ci a fait si bien rougir les Dubarris de l'aventure , qu'on a procuré enfin au jeune homme de l'emploi dans les Indes , où l'on l'a fait passer.

La fin de l'année 1772 & le commencement de 1773 furent une des plus glorieuses époques de la vie de la Favorite ,

en ce que le retour des Princes à la Cour les mit à ses genoux pour plaire au Roi , avec qui ils venoient de se raccommo-der ; & les Ministres s'y prosternerent plus que jamais , dans la crainte de l'orage qu'ils s'imaginoient voir s'élever en ce moment. Dès le commencement de Décembre , le Prince de Condé & le Duc de Bourbon son Fils étoient rentrés particulièrement en grace auprès de S. M. au moyen d'une Lettre de soumission. Le Duc d'Orléans & le Duc de Chartres ne tarderent pas à suivre cet exemple , & le suivirent en tout ; car les premiers n'avoient pas manqué , après leurs visites à toute la Famille Royale , d'en faire une à la Favorite : & cette bassesse de leur part n'avoit pas paru fort extraordinaire. Elle se fâcha davantage de celle des derniers ; il est vrai qu'ils y furent invités spécialement. Comme ils sortoient de chez le Roi pour la troisième fois , après avoir rempli le cérémonial en tout point , le Duc d'Aiguillon les suivit , & leur dit : Si Vos Alteffes vouloient faire une chose bien agréable au Roi , lui causer une grande satisfaction , ce seroit d'aller voir Madame la Comtesse Dubarri. Le Duc d'Orléans répondit pour les deux qu'ils s'estimoient heureux de prouver leur attachement & leur zèle pour S. M. Ils se transporterent incontinent chez

la Favorite. Le Duc d'Orléans y parut avec un air très-grave & très-sérieux. Le Duc de Chartres s'y comporta comme chez une fille avec une grande aisance : il s'assit sur le bras du fauteuil de Madame Dubarri, en folâtrant avec elle, & cette familiarité ne lui déplut pas. Elle s'en dédommagea vis-à-vis du Prince de Condé, qui par ses souplesses sembloit l'inviter à redoubler envers lui d'impertinence. Il lui faisoit souvent la Cour depuis qu'il reparoissoit à Versailles. La première fois, il eut la politesse excessive de faire demander à la Favorite l'heure à laquelle elle seroit visible : elle la lui donna effectivement. Ce Prince s'étant ensuite émancipé à venir sans ce Préalable, elle le voulut le faire rentrer dans son devoir, en faisant attendre quelque tems cette Altesse avant de la recevoir. Au reste, elle en vouloit à ce Prince d'avoir fait son raccommodement presque sans sa participation, & par la voye du Comte de la Marche, qui dirigeoit le Chancelier. C'est même ce qui l'avoit engagée à s'unir au Duc d'Aiguillon pour fortifier leur parti, qui s'affoiblissoit par la prépondérance acquise de l'autre côté ; & pour remettre la balance & l'emporter, elle seconda ce dernier auprès du Roi, & disposa S. M. à recevoir le Duc d'Orléans sur une let-

tre, beaucoup moins humiliante que celle du Prince de Condé.

Les Receveurs généraux seuls avoient rendu leurs hommages à Madame Dubarri, au nouvel An de 1772. Les Fermiers généraux les imiterent l'année suivante, & voulurent jouir du même honneur. Ils en reçurent encore un plus grand en ce que S. M. se trouva présente lors de leur introduction. Elle étoit en gaité. Messieurs, leur dit-Elle, en riant, & montrant sa Bien-aimée, je vous la dénonce comme la plus grande Contrebandiere de mon Royaume, vous feriez bien de l'appréhender au corps.

Une plaisanterie de cette espece, faite par S. M. en présence de ses Sujets, & dans un moment de gravité, auroit suffi pour apprendre à tout Paris à quel délire sa passion étoit montée, si l'on ne l'eût pas sûe. Le Duc d'Orléans en étoit tellement convaincu, qu'il imagina de se servir du canal de cette Dame pour réparer les coups, portés à la constitution de l'Etat. C'étoit elle qui avoit été la cause du mal : on voulut que le remede vint d'elle. On lui fit entendre qu'il falloit tourner contre le Chancelier & son système les mêmes moyens, employés par lui pour son exécution ; c'est-à-dire, pendant quelque petit voyage, dans une de ces orgies

où le Roi se livroit volontiers , profiter des momens où S. M. , ayant noyé dans le vin les soucis du Trône , & se livrant au goût de cette liqueur aimable , se trouveroit disposée à signer tout ce qu'on sugérerait à sa sagesse. Contradiction , qu'on sentoit devoir lui répugner peut-être dans des momens plus calmes , mais dont on lui développeroit ensuite la nécessité. On se flattoit d'avoir gagné la Comtesse , & l'on attendoit avec impatience le voyage de Bellevûe , le premier de cette espece. Il se passa sans aucun succès ; celui de Choisi de même , & plusieurs autres. On fut que l'Abbé Terrai , qui cherchoit à se bien maintenir entre les deux partis , mais qui favorisoit réellement celui du Chancelier , avoit détourné Madame Dubarri d'une manœuvre aussi dangereuse , qui avoit réussi la première fois & pouvoit la perdre la seconde. Elle se contenta d'engager loyalement & ouvertement S. M. de se rendre au projet du Duc d'Aiguillon , qui , de concert avec la Maison d'Orléans & les autres Ministres , sollicitoit le retour entier du Parlement ; mais une mal-adresse , que ce Ministre reconnut trop tard , fit échouer ses menées ; c'est qu'en voulant du même coup anéantir , & le Chancelier & sa besogne , ils se soutinrent l'un par l'autre.

Madame Dubarri ne se mêloit de tout cela que malgré elle : la politique n'étoit pas son fait & l'ennuyoit beaucoup : elle se complaisoit davantage aux soins qu'elle étoit obligée de prendre pour amuser S. M. Une nouvelle Actrice , dont tout Paris étoit alors engoué , attira son attention : elle étoit jeune & jolie ; elle voulut la faire voir au Monarque. Elle n'avoit rien à craindre d'une telle concurrente ; elle la regardoit au contraire comme pouvant l'aider à aiguillonner le physique languissant & usé de son Royal amant. Elle réussit un instant. S. M. fit à Mlle. Raucoux (c'étoit le nom de la comédienne) la faveur singulière de rester à la Comédie pendant tout le tems de la représentation de *Didon* , Tragédie où elle jouoit. Madame Dubarri l'introduisit ensuite auprès de S. M. dans un boudoir attenant la loge du Roi , où ce Prince se retiroit avec sa Maîtresse pendant le Spectacle pour folâtrer & se livrer à toutes les privautés des Amans. On ne sait ce qui se passa dans l'intérieur : il est à présumer que cet auguste Paillard se livra à tous les mouvemens de la chair que pouvoit exciter en lui cette beauté fraîche & piquante ; car elle sortit de cette entrevue , comblée de bienfaits du Maître & de la Favorite. Le propos de celle-ci , qui l'exhorta à être

sage, parut très-plaisant, & pouvoit faire encore mieux croire que l'Actrice avoit plû à S. M.

Un événement tragique, arrivé au commencement de l'année chez Madame Dubarri, la frappa un instant, & auroit pû lui causer des vapeurs fâcheuses, sans la grande dissipation où elle vivoit. Elle avoit pour première femme-de-chambre une certaine Adélaïde, dont on a déjà fait mention. Celle-ci étoit mariée à un Valet-de-chambre, perruquier, nommé Langibeu, passé en conséquence à un emploi considérable dans la Finance. Malgré cette fortune, le malheureux, vexé par sa femme, très-méchante diablesse, très-dévergondée, très-impérieuse, & ne pouvant s'en séparer, puisque toute sa fortune en dépendoit, dans un accès de désespoir, se jeta par la fenêtre chez la Comtesse où elle demouroit, & se tua. On ne put lui cacher la catastrophe, & la gaieté de son humeur en fut altérée pendant plusieurs jours.

Une autre chose, moins sinistre, mais plus personnelle, affecta Madame Dubarri. On fait assez volontiers sur la fin de l'année des Noëls, où la Cour est ordinairement critiquée. On y rappelle les anecdotes les plus scandaleuses du moment, ou galantes, ou politiques. Il en

paroissoit d'une espece, si non bien piquante pour leur tournure, au moins désolante par la vérité des faits. Il y a toujours des méchans, qui font parvenir ces facéties aux gens intéressés. La Favorite reçut son paquet : elle lut ce qui la concernoit, au fond plus deshonorant pour les Princes que pour elle. On apostrophoit le Duc d'Orléans ; on lui disoit dans un couplet :

Pourquoi rougir à présent
D'avoir vû la Comtesse ?
Un juste remerciement
Se fait avec noblesse ;
Iriez-vous donc croire en ce moment,
Que c'est une bassesse ?

Vous avez fort noblement
Combiné la démarche,
En refusant constamment
Le Comte de la Marche ;
D'Aiguillon vous a bien infiniment
Fourni cette autre marche.

La Marche a le cœur loyal,
Condé sut le connoître,
Et servi par son égal
Il va droit à son Maître.
Ce moyen paroît en général
Le plus digne peut-être.

Mais au fond l'honneur n'est rien,
Il n'en faut tenir compte ;
Eh ! que vous fait le moyen,
Si vous n'en avez la honte ?
Allez, d'Aiguillon vous dira bien,
Comment on la surmonte.

Il étoit aisé de juger que l'objet de ce

Vaudeville étoit d'entretenir la division entre les deux branches des Princes du Sang à l'occasion des deux manieres dont la réconciliation s'étoit faite. Bien des gens présumèrent en conséquence qu'ils émanoient de chez le Chancelier, à raison de l'avilissement qu'on y verfoit sur le parti adverse, & sur-tout sur le Duc d'Aiguillon. Aussi celui-ci & la Favorite en redoublerent de haine & de fureur contre lui. L'intimité de ce Ministre avec Madame Dubarri en devoit nécessairement produire une grande entre elle & la Duchesse d'Aiguillon. La seconde, pour complaire à son Mari, faisoit une Cour très-assidue à la premiere. Il en résulta une familiarité, telle que la Duchesse se trouva un jour dans un embarras extrême. Elle étoit chez son Amie dans un moment où l'on venoit de lui apporter une Robe. Suivant l'usage entre femmes, & plus encore entre femmes de Cour, elle en fit le plus grand éloge. Madame Dubarri en parut si flattée, qu'elle lui fit répéter plusieurs fois combien elle la trouvoit à son goût. Alors embrassant Madame d'Aiguillon, elle lui dit qu'elle exigeoit de son amitié qu'elle voulut bien l'accepter : que ne l'ayant point encore portée, elle ne voyoit aucune difficulté pour que la Duchesse la reçut. La dernière se confon-

doit en remerciemens : elle prétendoit que cette Robe , charmante pour la Comtesse , jeune & pêtée de graces , ne pouvoit convenir à une vieille femme comme elle. Elle ne savoit comment se tirer de là , lorsque le Roi survint. La contestation de politesses durant encore , la Favorite prit S. M. pour juge. Le Roi décida en faveur de sa Maîtresse ; & cette niche du Monarque fit beaucoup rire les Courtisans.

Pour mieux annoncer leur ligue , le Duc d'Aiguillon & la Comtesse Dubarri se donnerent réciproquement une fête : ce qui fut fort applaudi par un certain parti , & jaloué par l'autre. On cita sur-tout dans celle , donnée par le premier , une fête villageoise , où il étoit question d'un *Serpent noir* , sous lequel les malins voulurent que M. le Chancelier fut désigné. Le Roi même , qui ne tenoit à rien & se moquoit de tout , en plaisanta M. de Maupeou. Celui-ci sentit où cela pouvoit porter , en conçut beaucoup d'humeur , & en fit des reproches amers à l'Abbé de Voisenon , Auteur de la plupart des divertissemens. C'étoit en effet d'autant plus indécent à ce Poète , qu'il avoit , un an auparavant , fait des couplets à l'honneur du Chef suprême de la Justice , qu'il offensoit gravement en ce moment-là.

La fête de Madame Dubarri fut , ainsi qu'on le présume , plus brillante & plus magnifique. Cependant S. M. ne s'y trouva pas ; ce qui la mortifia , & fit dire un quolibet : que la Comtesse avoit eu un coup bien piquant , quinte au valet , quatorze de Dames ; mais qu'ayant son Roi à l'écart , elle avoit été capot , parce qu'on y comptoit 14 femmes qualifiées , & quinze Seigneurs de la plus grande distinction. On voit que cette allégorie soutenue est tirée du jeu de Piquet. Il y eut quatre Spectacles différens , & environ cent Comédiens , Chanteurs & Danseuses des trois Théâtres. On avoit imaginé toutes sortes de surprises agréables pour exprimer les charmes puissans de cette Dame. On parloit entr'autres d'un gros œuf d'Autruche , qui s'étoit trouvé comme par hazard au milieu du Salon : on avoit affecté d'appeller la Comtesse pour lui faire voir ce Phénomène , éclos subitement. A peine s'en étoit-elle approchée , qu'il s'étoit ouvert ; un cupidon , tout armé , en étoit sorti ; & le mot de cette espece de Proverbe en Pantomime galant , étoit , qu'un seul de ses regards faisoit éclorre l'amour. Dans un autre intermede ce Dieu perdoit son bandeau , & désignoit la passion éclairée du Monarque envers la Favorite. On voit que cette fête , appelée

celle de Madame Dubarri , parce qu'elle en avoit fait les fraix , étoit , ainsi que celle du Duc , totalement en honneur & gloire de la Déesse du jour.

Une autre anecdote , qui passa pour en être la suite , est extrêmement plaisante , & n'est pas la moins curieuse dans la vie de la Comtesse.

Madame la Marquise de Rozen , Dame pour accompagner Madame la Comtesse de Provence , faisoit depuis quelque tems assiduellement sa Cour à Madame Dubarri. Celle-ci l'aimoit beaucoup , & l'avoit prise dans son intimité. Elle étoit extrêmement jeune , mignone , & avoit l'air d'un enfant ; ce qu'il faut savoir. La Favorite ne manqua pas de la mettre de la fête. Madame de Rozen y assista , mais peu après , rompit tout-à-coup avec sa bonne Amie , ou du moins se refroidit considérablement. Il est probable que ce fut relativement à la Princesse , à laquelle elle avoit l'honneur d'appartenir , qui lui fit des reproches sur ses assiduités auprès d'une femme aussi affichée , & sur-tout sur ce qu'elle s'étoit fait noter à la Cour , en assistant à la fête qu'elle avoit donnée. Quoi qu'il en soit , la Comtesse fut sensible à un tel changement ; elle en témoigna son humeur au Roi , qui , en plaisantant , dit : Bon , c'est un enfant propre à recevoir le

fouet. Madame Dubarri prend le propos à la rigueur. Un jour que Madame de Rozen l'étoit venue voir dans la matinée, après avoir déjeuné amicalement avec elle, elle lui proposa de passer dans un Boudoir pour causer plus particulièrement. Là se trouvent quatre femmes de chambre, qui s'emparent de la coupable & la flagellent d'importance. La fouettée, furieuse, en porte ses plaintes au Roi, qui n'eut rien à repliquer à sa Maîtresse, lorsqu'elle lui rappella qu'elle n'avoit fait qu'exécuter le jugement de S. M. Celle-ci finit par en rire; & Madame de Rozen, par le conseil de M. le Duc d'Aiguillon, se remontra chez la Comtesse. Après quelques railleries sur le cul fouetté (ce qui a fait connoître & confirmé l'anecdote), les deux Amies s'embrassèrent & convinrent que tout s'étoit oublié. Mais le Public n'oublie rien : la Comtesse de Provence ne l'oublia pas non plus. Heureusement pour Madame Dubarri, cette Princesse étoit dans l'impuissance de se venger. Madame la Dauphine parut vouloir le faire, par une Niche seulement, une Espièglerie, digne de son âge & de sa gaieté. Elle fut que la Favorite avoit commandé à un Jouaillier un bec de Diamans de la plus belle espèce possible. Avertie du jour où l'artiste devoit l'apporter, elle le fait guet-

ter : on lui enjoint de venir chez la Princesse sur le champ, sans lui laisser le tems de se rendre aux ordres de la premiere. Madame la Dauphine semble ignorer parfaitement le sujet du voyage de l'ouvrier ; elle lui propose en général de lui faire un bec de diamans le plus riche , le plus élégant qu'il puisse inventer & fournir. Il répond à la demande de la Princesse avec tout le zèle qu'il doit témoigner ; & pour le mieux exprimer , il lui offre un modele dans le bijou qu'il apportoit. Madame la Dauphine l'admire , se le fait ajuster par ses Dames , se trouve très-bien avec , & déclare qu'elle veut le garder. Le Marchand est intrigué : elle s'apperçoit de son inquiétude ; en veut savoir la raison , il est forcé de l'avouer. La Princesse le rassûre , lui répond qu'elle prend la chose sur elle. Elle va dans cet état chez le Grand-Papa : elle demande à S. M. comment elle la trouve ; elle lui fait sur tout remarquer le bec de diamans , & desire savoir son avis. Le Roi le décide superbe. Alors elle lui conte le tour qu'elle joue à Madame Dubarri : il en rit , approuve la plaisanterie , & va lui-même en turlupiner la Comtesse.

L'Auteur des couplets suivans ne plaisantoit pas de même ; il se donnoit la liberté très - criminelle de satyriser le Roi

sur ses goûts, ses Favis, ses passions,
son caractère: ses foiblesses: Madame Du-
barri y étoit désignée dans plusieurs en-
droits; tel étoit le second Couplet.

Vous verrez sur les fleurs de lys
Un vieil Enfant débonnaire;
Un Eleve de la Paris
Tient son V... pour liziere

Le 6, le 7 & le 8°. portoient:

Vous verrez le Doyen des Rois
Aux genoux d'une Comtesse,
Dont jadis un écu tournois
Eût fait votre Maîtresse,
Faire auprès d'elle cent efforts
Dans la route lubrique,
Pour faire mouvoir les ressorts
De sa machine antique.

Mais c'est en vain qu'il a recours
A la grande Prêtresse;
Au beau milieu de son discours
Il retombe en foiblesse.
De cette lacune, dit-on,
En son ame elle enrage;
Mais un petit coup d'Aiguillon
Bientôt la dédommage.
Au premier bobo qu'il aura,
Notre bon Sire, en priere,
Pieusement la logera
A la Salpêtrière. . . . &c.

On conviendra qu'on ne pouvoit trai-
ter plus indignement la Favorite & son
auguste Amant. Il y avoit même beaucoup
de méchanceté en outre au *petit coup d'Ai-
guillon*: ce qui réveloit hautement un

myſtere , dont on ne jazoit avant qu'à l'oreille. On ne doutoit pas à Verſailles que le Duc d'Aiguillon ne couchât avec la Favorite : c'étoit le fort de Louis XV. d'être cocufié par ſes Miniſtres. Celui-ci avoit déjà eu avec Madame de Châteauroux un commerce, dont S. M. n'avoit pû douter ; & le Cardinal de Bernis , & le Duc de Choifeul avoient alternative-ment obtenu , au dire des Courtiſans , les faveurs de la Marquiſe de Pompadour. Par bonheur , la chanſon en queſtion ne parvint pas au Roi : on le préſume du moins , en ce que la faveur de la Maîtreſſe & de ſon Miniſtre n'en diminua pas ; on ne ſait même ſi ceux-ci en eurent connoiſſance. On ne dit point qu'on eût arrêté perſonne comme ſoupçonné d'avoir compoſé , colporté ou chanté ces vers. L'impunité enhardit : on en fit d'autres plus durs encore : ce fut d'abord une Epi-gramme , où la malice étoit cachée ſous la naïveté ; on en va juger.

E P I G R A M M E.

Un bon Gaulois , éperdu , conſterné ,
De ſon pays déplorait la ruine :
Il en cherchoit vainement l'origine ;
Elle échappoit à ſon eſprit borné.
De ſa bêtife un Plaiſant étonné ,
Lui dit : Viens ça Bénét , je veux t'inſtruire
Ecoute-moi : dans ce ſiècle tortu ,
Lors qu'une Nymphé , au comble du délire ,
Tient dans ſes mains les rênes d'un Empire
Comme elle , Ami , cet Empire eſt ſ.

Cette Epigramme n'étoit rien auprès des Couplets où les Princes étoient vilipendés, flétris, baffoués sur leur défection. On les peignoit comme se disputant l'honneur de faire leur Cour à la Comtesse.

Le seul honneur que ce tripot s'arrache,
C'est le matin de voir en corillon
La Dubarri, qui rit, & sur eux crache,
En relevant son quintal de reton,
Que son Ramor, des Nègres le bardache,
Toutes les nuits prend à profusion.

Aux Champs de Mars donnez-moi le Pannache
Lui dit le Borgne, en baissant son Jupon :
Votre crédit, & ma rouffe moustache,
D'un vrai Guerrier me feront le renom.
Philippe dit, pour moi j'aime une Vache :
Je voudrois être hissé sur un tendron.

La Dubarri répond à la moustache :
Le Roi t'a fait son premier Espion ;
Ce lâche emploi suffit pour un Bravache,
Pétri de fiel, nourri de trahison ;
Car un Condé, quand il n'est qu'un Gavache,
Ne peut avoir plus grande ambition.

Puis à Philippe : & toi lourde Ganache,
Louis consent, épouse Montesson ;
Je le permets, & veux aussi qu'on sache
Que tu vivras sous ma protection,
Quand le remords du Sultan le plus lâche
M'élèveroit au rang de Maintenon.

Ces Couplets pouvoient passer pour la suite des précédens, sans sortir cependant de la même plume. Il y avoit plus de gaieté, plus de finesse dans la première, mais infiniment moins de force & d'énergie. En

désapprouvant la licence avec laquelle le Poëte parloit des augustes Personnages qu'il mettoit en jeu, on ne pouvoit nier que l'ouvrage ne fût supérieurement fait ; il partoît d'une plume très exercée sans doute à de semblables méchancetés , & dut causer le plus amer désespoir à ceux qui en étoient l'objet, s'il leur parvint, mais ce qui en fait le mérite historique, ce sont les anecdotes qu'il renferme.

1°. On y attaquoit Madame Dubarri du côté le plus sensible : on annonçoit que sa gorge ; désormais trop volumineuse, avoit perdu cette élasticité, son plus essentiel mérite, & on la prostituoit jusqu'à son Nègre : calomnie malheureusement fondée sur les caresses folles qu'elle faisoit à cet Esclave, & sur l'aveuglement excessif avec lequel elle le gâtoit. 2°. On y dévoiloit les motifs du retour des Princes. Celui du Prince de Condé étoit appuyé sur son ambition, qu'on avoit flattée par l'espoir d'avoir le Commandement des armées, si la guerre avoit lieu, suivant la crainte qu'on commençoit à en avoir. On n'y parloit pourtant pas de l'espoir, dont on l'avoit aussi leurré de voir le Comte d'Artois épouser sa fille, dont le Fils de France étoit éperdument amoureux. Enfin on réalisoit les soupçons, répandus dans le Public que le Prince de Condé n'étoit resté si long-temps
attaché

attaché aux autres Princes dans leur résistance que pour être leur espion. Quant au Duc d'Orléans , personne n'ignoroit que c'étoit Madame de Montesson qui avoit déterminé sa défection , sur l'assurance qu'elle avoit reçue que le Roi approuveroit & reconnoitroit son hymen avec le Duc d'Orléans. Elle avoit eu d'autant plus de raison de se flatter que Madame Dubarri l'autoriseroit de tout son crédit , qu'on y annonçoit la prétention de celle-ci à succéder au poste brillant de Madame de Maintenon.

On ne parloit point, dans cette chanson, du Duc de Chartres, dont on avoit aussi amorcé le desir d'être quelque chose : on lui avoit fait regarder comme très-possible de succéder au Duc de Penthièvre, son Beau-pere, dans la dignité d'Amiral : c'étoit le grand Dubarri, Entremetteur du Duc d'Aiguillon, qui avoit mis ce leurre en avant. Sa Belle-sœur fut sommée par S. A. de tenir sa promesse & de seconder sa demande auprès du Roi; mais celle-ci échoua par la gaucherie, qu'on avoit eue de ne pas déterminer avant le Duc de Penthièvre à y consentir. S. M., qui avoit des sentimens d'honnêteté, fut révoltée de ce complot, & refusa net la Favorite. Cette humeur ne dura pas; & le Faiseur de thermomètres de la Cour ne plaça pas moins

Madame Dubarri au beau-fixe, dans celui qu'il fit alors. Il est vrai pourtant que le bruit de sa disgrâce courut un moment vers Pâques. Voici ce qui y donna lieu.

Un certain Abbé de Beauvais prêchoit à Versailles devant le Roi. Ce jeune homme, d'une naissance obscure & Neveu du Garde des Archives du Clergé, avoit résolu de faire fortune durant sa Station, d'avoir un Evêché, ou d'être mis à la Bastille. Il prit à cet effet une route très-extraordinaire : il se distingua par la plus grande hardiesse ; il osa tonner en Chaire contre la vie scandaleuse de Louis XV. Il caractérisa spécialement sa passion pour Madame Dubarri, dans une peinture énergique des mœurs licencieuses du sage Salomon, dont la comparaison étoit sensible. Après une Allégorie très-ressemblante, Enfin, disoit-il, ce Monarque, rassasié de voluptés, las d'avoir épuisé, pour réveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisirs qui entourent le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle dans les vils restes de la Corruption publique. Un propos du Roi prouva qu'il n'ignoroit pas ce que vouloit dire le Prédicateur : car un jour que l'Orateur avoit parlé avec véhémence contre les Vieillards vicieux, qui conservent encore au milieu des glaces de l'âge des feux impurs de la concupiscence,

S. M. , après le Sermon , apostrophant le Maréchal de Richelieu , lui dit : Eh bien , Richelieu , il me semble que le Prédicateur a jetté bien des pierres dans votre jardin : Oui , Sire , répondit le Seigneur paillard , si fortement qu'il en est réjailli jusques dans le Parc de Versailles. D'un autre côté , des Courtisans corrompus ayant voulu indisposer le Roi contre l'Abbé de Beauvais , en rapportant vaguement les traits trop forts qui lui étoient échappés , S. M. l'excusa , en disant qu'il avoit fait son métier. Cependant les Espions de Madame Dubarri lui rendirent compte de l'audace dernière de ce Prestolet : elle s'en plaignit si fort à son auguste Amant , qu'elle changea un instant les bonnes dispositions de ce Prince en faveur de l'Orateur , au point que , lors de sa présentation pour prendre congé de S. M. , au lieu du compliment gracieux qu'il en attendoit , Elle lui dit : M. l'Abbé , vous avez été bien long hier. Mais le mécontentement n'étoit qu'une satisfaction accordée pour le moment à sa Maîtresse ; & le plan , pris par ce Prêtre ambitieux , ne lui réussit pas moins : il fut nommé à l'Evêché de Sénez.

La principale occupation de la Favorite dans ce Carême & après , dut être de détruire les impressions de terreur que le Prédicateur répandoit dans l'ame du Roi. Pour

cet effet, il lui falloit avoir recours aux séductions étrangères, aux Spectacles, aux Fêtes bruyantes, à tout ce qui pouvoit remuer le Monarque & le tirer de sa mélancolie. Elle ordonna au S. Vestris de composer quelque Pantomime lubrique, dont les tableaux animés excitassent quelque sensation dans un Vieillard usé. C'est ce qui fit imaginer au Chorégraphe le *Ballet héroïque d'Endimion* : il y peignoit les amours de Diane avec ce Berger. Le commencement de cette passion, son développement & ses suites y étoient exprimés avec beaucoup d'énergie. Les airs qu'il y avoit adaptés, étoient choisis entre ceux les plus vifs & les plus voluptueux du Théâtre lyrique. Madame Dubarri fut si contente des salutaires effets que produisit pour l'instant l'heureuse invention du compositeur, qu'elle le favorisa dans le projet qu'il eut de faire exécuter ce Ballet à l'Opéra, & leva tous les obstacles que le Censeur des mœurs y apportoit. Elle autorisa le S. Vestris à dire que la Comtesse l'avoit demandé, & vouloit le revoir : elle poussa la munificence jusqu'à faire retenir deux loges pour elle, comme si elle eût dû y venir *in fochi*. Le bruit s'en répandit bientôt, & chacun s'empressa de se trouver à cette époque remarquable, d'autant plus que Madame la Marquise de

Pompadour n'avoit jamais ôsé venir ainsi en cérémonial à l'Opéra durant tout le cours de son long regne. Madame Dubarri ne vint pas non plus ; mais le Ballet eut lieu.

La Favorite procura dans le même tems au Roi un Spectacle plus agréable que celui-là. Il auroit été maussade, ou du moins insipide pour beaucoup d'autres, & fut très-piquant pour le Monarque. Ce fut l'occasion de la nouvelle Salle de Comédie Françoisse ; matiere aux divers projets qui tenoient les Comédiens en suspens. Ceux-ci, jaloux de leur droit de propriété, & croyant de le mieux conserver, en restant à l'ancien emplacement, imaginerent de faire intervenir les Propriétaires des Maisons & marchands du Quartier, &c. Une marchande de bierre, nommée *la Loque*, fameuse Entremetteuse qui avoit eu occasion de connoître Mlle. Lange, & fort connue du grand Dubarri, se chargea de porter la parole. Elle fit demander à la Comtesse le jour où elle pourroit en avoir audience ; & celle-ci s'y prêta d'autant mieux, qu'elle regarda ce Spectacle comme dans un genre analogue au goût du Roi, & propre à le réjouir. On fit dire à cette harangere de n'emprunter aucune éloquence étrangere, & de parler sa langue naturelle. La vaste corpulence, le

teint allumé, les sourcils noirs, le regard dur, la voix rauque de l'Avocat femelle donnerent à son élocution une teinte d'éloquence particulière, qui parut nouvelle à S. M. Elle ne perdit pas un mot du Discours; mais pour ne pas intimider l'Orateur, Elle vit & entendit tout, cachée en un coin.

Au moyen de ces petits expédiens, de ces diversions, les Sermons de l'Abbé de Beauvais furent bientôt oubliés, & Madame Dubarri continua à regner en Souveraine sur le cœur de son auguste Amant. Elle pensa bientôt faire sauter un Ministre: c'étoit le Marquis de Monteynard, qui déplaisoit à la Comtesse par sa liaison avec le Chancelier. Elle fut encore plus animée contre lui par le refus qu'elle en éprouva à l'occasion du Régiment de Beaufremont, Dragons. Elle le demandoit pour le S. Dangé d'Orcaï, Neveu d'un Fermier général de ce nom. Le Ministre de la guerre ne crut pas convenable de donner ce Régiment à un Parvenu de cette espèce: il l'accorda au Prince de Lambesc. Le Duc d'Aiguillon, qui convoitoit ce Ministre, excita la Favorite, lui fit entendre qu'elle deviendrait maîtresse des grâces, en le lui procurant. Elle adopta l'idée du Duc, & se plaignit au Roi si amèrement, non du fait même

mais de la maniere du refus , que la Lettre-de-cachet étoit déjà expédiée. Dans la nuit S. M. fut agitée , Elle ne dort point , tourmentée d'inquiétude & de remords , & le lendemain Elle arrêta l'exécution de son ordre.

Mais le Roi étoit trop foible , en se repentant d'une injustice , pour donner le tort à sa Maîtresse , qui la lui faisoit commettre : il sembla s'excuser au contraire auprès d'elle , en lui accordant la nomination aux places de la Maison du Comte d'Artois. On songeoit sérieusement à la former. On se plaignoit des extorsions de Madame la Marquise de Langeac sous le Duc de la Vrilliere , qui avoit ce Département. On a déjà vu comment il avoit eu l'insolence de refuser à une de Mesdames une place qu'elle avoit demandée. Madame Dubarri avoit alors soutenu le Ministre. Depuis , mieux informée , elle fit comprendre à son auguste Amant la nécessité d'arrêter ce brigandage ; & le Roi voulut bien lui permettre de lui proposer les Sujets , du moins pour les premières places , qui furent accordées à la plus grande partie des créatures de la Comtesse. C'est ainsi que le Chevalier Dubarri , depuis Marquis Dubarri , fut fait Capitaine des Cent-Suisses de la Garde du Prince.

Dans l'yvresse de cette faveur , on admiroit comment Madame Dubarri ne perdoit point les sentimens de la Nature , n'oublioit rien de ce qu'elle devoit à sa Mere. Celle-ci étoit dans le Couvent de Ste. Elizabeth sous le nom de Madame de Monrable , que l'adulation commençoit à faire précéder du titre de Marquise. Il faut avouer qu'elle n'en avoit ni le jeu , ni le langage , ni les allûres. Dans les commencemens les Dubarri avoient cherché à l'expulser de Paris : Mais sa fermeté lui ayant fait surmonter cette persécution , elle vivoit avec beaucoup d'aisance dans son Couvent. Elle avoit un Carosse depuis peu & une Maison-de-Plaisance , & acqueroit une sorte de considération. On étoit édifié de la piété filiale avec laquelle Madame Dubarri venoit constamment rendre ses devoirs à sa Mere presque tous les quinze jours. Elle y passoit une partie de la journée. La supérieure poussoit la basseuse jusqu'à envoyer sa Nièce , qui chantoit très-bien , pour amuser la Comtesse pendant le dîner.

Mais cet attachement de Madame Dubarri à sa famille étoit une charge de plus pour l'Etat , que son luxe immodéré ruinoit déjà excessivement. On assûroit qu'elle avoit tiré du Trésor Royal pour son usage , ou pour satisfaire à ses bienfaits ,

dix-huit Millions argent sec , sans discuter les Mandats particuliers & les dépenses indirectes. C'est ce qui indignoit un Poète vigoureux. Ce Patriote véhément, n'osant reprendre à découvert les vices qui excitoient sa bile, avoit imaginé la tournure de donner un air de vétusté à sa Satyre. Il supposoit que l'Original étoit d'un certain *Cajus Lucilius*, Romain outré des infamies de son siècle. Voici l'endroit, qu'on pouvoit appliquer à la Favorite.

Le faste a de l'Etat séché les réservoirs ;
 Le Palais de Poppée insulté à nos miseres :
 L'amour a son trafic , & Vénus ses comptoirs ;
 La toilette d'Alcine est un Bureau d'affaires...

Madame Dubarri prodiguoit l'argent jusqu'aux plus mauvais Poètes, assez vils pour lui adresser des Vers. C'est ainsi qu'au commencement de l'année, elle avoit payé fort cher le S. de Sauvigny, qui l'avoit chantée. Celui-ci, encouragé, entreprit un grand Ouvrage, qu'il mit sous sa protection : c'est le *Parnasse des Dames* en 10 volumes. La Comtesse souscrivit sur le champ pour une grande quantité d'Exemplaires, & tous ceux, qui alloient chez elle, étoient, pour lui faire leur Cour, obligés de l'imiter.

Les Acteurs, Chanteurs, Danseurs, tout avoit part à ses largesses. C'est ce qui

occasionna dans le tems deux facéties assez rares , dignes d'être consignées ici comme une preuve du peu de dignité de cette Favorite , dont le Palais n'étoit qu'un vrai Tripot. Voici ce qui les occasionna. Madame Dubarri , qui aimoit beaucoup Mlle. Dubois de la comédie Françoisse , qu'elle avoit comblée de biens , avoit employé son autorité pour la faire remonter au Théâtre. Celle-ci obéit ; mais les circonstances ne lui ayant pas permis de le faire , elle profita de l'accès que cette négociation lui donnoit auprès de la Comtesse. Elle fut assez familière pour lui ouvrir son cœur , & la prier de faire une meilleure œuvre , en déterminant un Danseur , nommé D'Auberval , à l'épouser. Madame Dubarri , qui se plaisoit à ces tracasseries de filles , & qui en amusoit le Roi , en parla à D'Auberval ; mais il s'excusa , donna sans doute d'excellentes raisons , & la négociation n'alla pas plus loin. C'est sur ce canevas qu'à brodé l'Auteur anonyme des deux Lettres suivantes : la première est de Mlle. Dubois à *Madame la Comtesse Dubarri*.

M A D A M E ,

*Par obéissance à vos ordres , je m'étois
décidée à remonter sur le Théâtre , & à*

tâcher de perfectionner mes foibles talens pour vous amuser encore. Malheureusement je m'y suis prise trop tard. Ma part est distribuée ; & mes Camarades m'ont fait sentir quel désordre j'allois occasionner parmi eux. Ils m'ont assuré que les Gentilshommes de la Chambre s'étoient chargés de vous mettre sous les yeux un Mémoire , qui vous exposeroit plus clairement l'impossibilité de ma rentrée actuelle. Puissiez - vous rester convaincue par là , Madame , de tout le zèle que j'ai mis dans mes sollicitations , & de l'empressement que j'aurois eu de contribuer à vos plaisirs , dans ces momens précieux où votre Génie se repose des importances occupations qui l'exercent.

Mais , Madame , vos bontés m'enhardissent à vous en demander une autre. Permettez que mon cœur s'ouvre devant vous ; le vôtre est trop sensible pour n'avoir pas égard aux foiblesses de l'amour. Depuis plus de douze ans , j'aime D'Auberval : heureuse , si sa passion pour moi avoit été aussi soutenue que la mienne ! A combien d'autres l'Infidèle n'a-t-il pas fait depuis les mêmes sermens qu'à moi ! J'ai cependant un gage cher de notre union , un enfant , l'objet de ma tendresse maternelle. Je ne puis , sans gémir , faire réflexion à l'illégitimité de sa naissance ; je voudrois la réparer par le mariage. Je suis riche aujourd'hui ; j'ai

de quoi payer les dettes du Perfide ; je ne lui demande que du retour & sa main. Cette bonne action , Madame , est digne de vous ; & quoique j'aye vécu dans le désordre , mon cœur à toujours eu des sentimens honnêtes. Vous savez ce que c'est que la jeunesse d'une fille qui a quelques attraits , que sa position met à portée d'être séduite par les hommages des Seigneurs les plus aimables de la Cour. Le moyen qu'elle résiste à tant de Corrupteurs ! Cependant je n'ai jamais été heureuse dans le tourbillon du Théâtre. Un fond de Religion m'est demeuré. J'ai une conscience timorée , qui s'allarme aisément ; les craintes de l'avenir m'ont troublée , sans relâche , au sein des voluptés. La perte de mon dernier Amant m'a jetté dans une mélancolie profonde , sa fin sinistre , à la fleur de l'âge , m'a fait trembler pour moi. Voilà , Madame , le principal motif qui m'avoit déterminée à quitter la scène. Vous avez semblé desirer que j'y reparusse : j'ai vaincu mes scrupules & ma répugnance. Les circonstances s'opposent à votre volonté. Daignez , Madame , compléter le bonheur que j'ai de vous occuper quelques instans de moi ; en m'accordant une protection que je réclame , ou pour mieux dire , une autorité qui ne peut jamais être mieux employée. Je suis persuadée d'ailleurs que d'Aubervat ne pourra se refuser à un devoir qui lui sera dicté

par vous ; & j'aurai une consolation de plus dans cet hymen : c'est que ne pouvant désormais vous délasser au Théâtre dans vos nobles loisirs , je contribuerais encore à vos amusemens par un autre moi-même , par un mari qui y sera dévoué , tant qu'il sera assez heureux pour vous plaire.

Je suis avec le plus profond respect &c.

Paris , le 22 Avril 1773.

On avoit mis en *Postscriptum*. „ Nota :
 „ pour l'intelligence de cette Lettre , il
 „ faut savoir que d'Auberval , Danseur
 „ de l'Opéra , très-savant , très-vigou-
 „ reux & très-plaisant , amuse beaucoup
 „ Madame la Comtesse Dubarri , qu'il
 „ dirige les divertissemens qu'elle donne ,
 „ & qu'il jouit en conséquence d'une
 „ grande liberté auprès d'elle “.

C'est sans doute pour conserver ce Costume , qu'on fit répondre d'Auberval d'un ton très-lesté. Il y avoit pour préambule le Nota suivant.

„ Madame la Comtesse Dubarri ayant ,
 „ à la réquisition de Mlle. Dubois , eu la
 „ bonté de s'entre-mêler de son mariage
 „ avec d'Auberval , a mandé ce Danseur ,
 „ & lui a fait part des propositions de
 „ l'Actrice , qui consistoient à lui donner
 „ 40,000 livres d'argent comptant pour
 „ payer ses dettes , à fondre son mobilier ,
 „ qui pouvoit faire environ 10,000 li-

» vres de Rentes , & enfin à lui assurer
 » sa part sur 15,000 Livres de Rentes
 » viageres qu'a cette Actrice. D'Auberval
 » a supplié la Comtesse de vouloir bien
 » lui remettre l'Épître de Mlle. Dubois ,
 » lui donner le tems de la réflexion , &
 » trouver bon qu'il répondit par écrit ;
 » ce qui a occasionné la Replique suivante ,
 » qui amuse les Coulisses , & dont
 » D'Auberval a vraisemblablement donné
 » des Copies , ainsi que de l'autre “ .

M A D A M E ,

*Je ne connois pas l'amour aussi bien que
 Mlle. Dubois ; mais s'il consiste à recevoir
 un homme dans son lit , il est certain qu'elle
 en a beaucoup pour moi. Cependant , comme
 je ne pouvois pas l'occuper tous les jours ,
 & qu'il falloit sans doute qu'elle eût absolu-
 ment de l'amour , elle donnoit souvent ma
 place à d'autres , & nous nous relayons ainsi
 tour à tour quatre ou cinq , & quelquefois
 plus. De tout ce mélange il est résulté un
 petit garçon : elle m'a fait la faveur de m'en
 nommer le pere ; je l'ai reçue avec d'autant
 plus de reconnoissance , qu'elle pouvoit lui
 en choisir un bien plus distingué , soit en-
 tre plusieurs Seigneurs de la Cour , ou
 parmi des gens de la haute Robe , ou dans
 les Matadors de la Finance. Quoiqu'il en
 soit , j'ai accepté cet honneur . | & j'ai
 voulu prendre soin de l'enfant : mais sa*

niere , qui a regardé cet enfant comme un joujou , créé exprès par la Providence pour l'amuser , a voulu s'en emparer & en faire son passe-tems. Je lui ai alors déclaré que je ne l'entendois pas ainsi , & que je renonçois à la Paternité. Aujourd'hui , que le hochet n'est plus si plaisant , ni si docile , qu'il l'embarrasse & lui pese sur les bras , elle voudroit bien s'en décharger & me le renvoyer : mais elle a eu le benefice , il faut qu'elle ait la charge , d'autant qu'elle est très-conforme à la vie bourgeoise , qu'elle veut mener , aux sentimens maternels dont elle sent ses entrailles émues , ainsi qu'à ceux de la Religion qu'elle affiche à présent. Je sais qu'elle a la tête très-foible : je craindrois que le mal ne me gagnât ; qu'elle ne fit tourner la mienne. Elle a peur du Diable , & moi aussi ; c'est ce qui m'empêche de l'épouser. C'est un Démon incarné , qui fait enrager Pere , Mere , Sœurs , Amans : jugez ce qu'il arriveroit du pauvre Mari.

Vous m'avez permis , Madame , de vous parler librement sur cet objet ; & je me conforme à votre intention. Puisse ma sincérité vous égayer un moment. J'imagine que c'est tout ce que vous avez eu en vue dans cette négociation , trop au-dessous de vous par ceux qu'elle intéresse , mais admirable par cette bonté d'ame qui caractérise toutes vos actions. Le plus grand malheur de Mlle. Dubois sera

sans doute de ne pouvoir plus contribuer à vos p'aisirs ; & quant à moi , je n'ai pas besoin de l'épouser pour vous être dévoué : je veux avoir tout le mérite à moi seul de l'hommage le plus volontaire.

A l'égard de Mlle. Raucoux , dont , Madame , vous avez bien voulu me proposer le mariage au défaut de Mlle. Dubois , c'est encore un effet bien neuf , qui doit nécessairement entrer dans le commerce , & dont je ne me soucie pas d'être le premier tireur , ni même l'endosseur. Quand il aura circulé , nous verrons à qui il restera.

Je suis avec un profond respect , &c.

Paris le 30 Avril 1770.

Le Beau-frere, Comte Dubarri, n'étoit pas celui qui coûtoit le moins cher à l'Etat. Son grand crédit auprès de sa Belle-sœur lui faisoit envisager le Trésor-Royal comme son Fisc particulier. Il faisoit des pertes énormes au jeu , & cela ne l'inquiétoit point ; il ne s'en cachoit même pas. Quelquefois , lorsqu'il étoit en mauvaise veine & qu'on se plaignoit , il disoit : *Ne vous chagrinez pas pour moi , mes Amis , c'est vous qui payerez tout cela.* Au Printems de cette année 1773 , il s'étoit renfermé au superbe Château de Triel , que lui avoit prêté le S. Brizard , Fermier-général , auquel il appartient. L'objet de cet emprunt avoit été d'avoir un lieu isolé

pour y rassembler des Joueurs comme lui , & se livrer à toute la fureur de cette passion. Dans une seule séance il perdit sept mille louis : il se vantoit alors d'être à son cinquième million. Pour réparer la perte dont on vient de parler , il donna , suivant la coutume , un Mandat sur l'Abbé Terrai. Celui-ci , qui se ressouvenoit des insolens propos , tenus sur son compte , fut récalcitrant. Le Mandataire jetta feu & flamme contre le Contrôleur-général ; mais le refus étoit concerté avec le Duc d'Aiguillon , non moins piqué , & ce Ministre avoit prévenu la Belle-sœur pour parer le coup que le Beau-frère eût pu porter à l'Abbé auprès de la Favorite. Le Comte , instruit de cette manœuvre , n'en fut pas plus modeste : il s'en expliqua ouvertement dans un souper , & déclara que si le Duc d'Aiguillon oublioit les obligations qu'il lui avoit , il sauroit bien le faire sauter encore plus facilement qu'il ne l'avoit mis en place. Il ajouta qu'il ne craignoit point de le dire tout haut , & qu'il desiroit que cela fût répété. Il faut croire que les Ministres tremblèrent ; car tout se raccommoda , & le Réclamant toucha la somme qu'il desiroit.

Peut-être ce qui contribua à la réconciliation , ce fut la nécessité de se réunir pour captiver le Monarque & le retenir

dans les fers de la Comtesse. Un propos, tenu alors par S. M., les fit frémir. Des accidens, survenus à sa santé, inquiéterent le Roi : il n'en voulut rien laisser percer aux yeux de ses Courtisans ; il s'en ouvrit simplement au S. de la Martiniere, son premier Chirurgien, auquel il avoit grande confiance. Il le fit coucher dans sa Chambre, & suivit ses conseils. Le bruit courut que S. M., en lui témoignant ses craintes sur le délabrement de ses facultés, dit à cet Esculape : *Je vois bien que je ne suis plus jeune, qu'il faut que j'enraie ; & que la Martiniere répondit : Sire, vous seriez encore mieux de dételer.* Quoi qu'il en soit du propos, l'auguste Amant se refroidit un instant envers sa Maitresse. Il étoit question d'un Carrosse magnifique qu'elle avoit commandé pour la Revûe ; mais le Char, ni la Déesse ne parurent à ce Spectacle, où il s'étoit rendu beaucoup de monde pour le voir. On prétendit que le Roi, dans un accès d'humeur, avoit fait décommander le Carrosse. Cet accès duroit encore à la Revûe ; car tout le monde le remarqua. L'omission du Duc de Cossé, protégé par la Comtesse, à la promotion des Cordons bleus de la Pentecôte, fortifia les soupçons des Courtisans ; mais il ne faut attribuer cet oubli qu'au peu d'intérêt qu'y prit la Favorite,

qui lui savoit mauvais gré de n'avoir pu déterminer sa Femme à lui venir faire la Cour. Au contraire, on fut que le refroidissement de S. M. n'avoit pas été long ; & l'on eut des preuves du crédit , toujours plus grand qu'acquéroit la Comtesse. On vit le premier Prince du Sang à ses genoux. Il étoit furieux de ne pouvoir engager S. M. à permettre publiquement son mariage avec Madame de Montesfon , qui autrement ne pouvoit être reconnue Duchesse d'Orléans. On avoit employé ce leurre pour déterminer sa Maîtresse à le faire revenir à la Cour ; & l'on se moquoit d'eux , alors qu'on n'en avoit plus besoin. Le Prince eut recours à la médiation de la Favorite , qui lui répondit : *Gros Pere , (c'est le terme d'amitié dont elle se servoit envers le Prince , qui est fort replet) épousez-la toujours : nous verrons à vous contenter mieux ensuite ; vous sentez que je suis fortement intéressée à vous seconder , comptez sur moi.* Et le Duc d'Orléans suivit ce conseil. On voit , en passant , par ce ton de familiarité , à quel degré de bassesse en étoient venus nos Princes pour le supporter.

Madame Dubarri déploya sa protection & son pouvoir dans une chose plus honnête. Elle fit disgracier le Chevalier d'Arcq pour une extorsion qu'il avoit faite ; &

malgré les pleurs de Madame de Langeac & ceux du Duc de la Vrilliere, le fit exiler à Tullés.

Il eut été à fouhaiter qu'elle eût agi aussi efficacement dans une occasion plus essentielle. Elle reçut de Poitou par la poste une petite caisse, à l'ouverture de laquelle il se trouva une Requête de malheureux Payfans, qui se plaignoient du pain qu'on leur faisoit manger : ils en envoyoient un morceau pour échantillon. Cette Dame, touchée de leur Supplique lamentable, la montra au Roi, avec le pain. S. M. le rompit, l'examina, en goûta. On n'a point appris que les plaintes de ces Infortunés eussent eu d'autres suites.

Un grand événement, qui s'opéra dans la famille des Dubarri pendant le voyage de Compiègne, donna lieu à de nouveaux bruits, à de nouvelles intrigues & à une multitude d'Anecdotes. Cet événement fut le Mariage du Vicomte Adolphe, le fils du Comte Jean, l'espérance de sa famille, & sur lequel on vouloit réunir les plus éminentes Dignités. Le premier projet de leur ambition avoit été de lui faire épouser une Fille naturelle du Roi, connue sous le nom de *St. André*, & élevée avec plusieurs autres au Couvent de la Présentation. Celle-là étoit nubile. Louis XV étoit déterminé à la donner au Vicomte.

Il fit appeller le S. Yon, homme de confiance, chargé de veiller à l'éducation de la jeune personne & à la manutention de son bien. Il lui fit part de son dessein. Le S. Yon eut le courage de lui répondre que S. M. étoit bien la maîtresse, mais qu'il ne consentiroit jamais au mariage & n'y prêteroit en rien les mains. Le Roi témoigna sa surprise & une sorte de mécontentement à cet homme. Il lui permit pourtant de s'expliquer. Sire, lui répondit-il, il ne convient pas qu'une Demoiselle, dans les veines de qui votre Sang coule, fasse une pareille alliance: je ne discute, ni le personnel du Vicomte, qui peut être un bon Sujet, ni l'origine de sa famille, qui peut être ancienne; mais cet hymen n'est point solide, & encore moins honnête. Toute la fortune du jeune homme est établie sur vos bienfaits; toute la considération, dont il jouit, n'est que précaire. Que par un mécontentement de V. M., ou par un événement fatal, cette famille perde son appui, voulez-vous que votre Fille soit associée aux humiliations dont on la couvrira, aux persécutions qu'elle essuyera peut-être? Non, Sire, cela n'est pas possible. Le Monarque, de mauvaise humeur, le renvoya, & ajouta qu'il réfléchiroit à ce qu'il lui disoit. Peu de jours après, il manda le S. Yon

de nouveau ; il convint de la justesse de ses représentations , & lui déclara que c'étoit au Marquis de la Tour-du-pin-la-Chorée qu'il vouloit accorder Mlle. de St. André. Ce fut ainsi qu'échoua le plan des Dubarri. Ils se retournerent vers une autre Demoiselle , dont l'alliance pouvoit être aussi très avantageuse , & peut-être plus que la première , à raison des nouvelles vûes qu'un tel Sujet leur fit avoir.

Ce Sujet étoit Mlle. de Tournon , fille de qualité , de Normandie , âgée de 17 ans , & la plus belle créature de France , alliée d'ailleurs à ce qu'il y a de plus grand à la Cour , mais pauvre. Elle étoit alors au Couvent de l'Assomption ; & le Prince de Soubise , qui l'avouoit pour sa parente , passe pour avoir eu la bassesse de proposer le premier cette alliance. Quoiqu'il en soit , elle fut acceptée de grand cœur. Le Prince de Condé ayant épousé la Fille du Prince de Soubise , se trouvoit mêlé dans la négociation. Il fut question d'avoir son agrément : il se rendit plus difficile que son Beau-Pere. Il est ambitieux ; il voulut se prévaloir d'un événement que la Favorite désiroit fort , pour acquérir plus de crédit. Il proposa ses conditions : elles étoient , qu'on lui donneroit entrée au Conseil , qu'on lui payeroit environ , 1,500,000 Livres de dettes qui le tour-

mentoient, & que le Roi lui acheteroit son Hôtel. Aucune de ces conditions n'effraya, sauf celle de l'entrée au Conseil, à laquelle S. M. ne voulut pas consentir formellement. Il paroît que les Ministres, qui avoient intérêt d'écarter un Conseiller aussi puissant, ne voulurent pas que le Roi se liât. On dit qu'il suffisoit que S. M. lui fit espérer de le faire jouir de cette grace après le mariage, sans assigner précisément le tems. Le Prince, déjà leurré plusieurs fois de fausses promesses, s'obstinoit à exiger avant, d'être fait Ministre; & cette difficulté suspendit quelque tems un événement, qui faisoit fermenter toute la Cour pour ou contre. De fins politiques déterminèrent enfin S. A. par l'espoir d'acquérir une très-grande faveur, dans le cas même où l'on ne lui tiendrait pas parole. Ils lui firent entrevoir que Mlle. de Tournon, belle comme elle étoit, donneroit sûrement dans les yeux du Roi; qu'elle supplanteroit la Favorite; & qu'ayant acquis sur cette nouvelle Maîtresse l'ascendant que devoit lui donner son alliance & son rang, il la gouverneroit, & peut-être il se trouveroit à la tête de l'administration du Royaume. Mais la Comtesse se refroidit un instant par les mêmes réflexions qu'on lui fit faire; & l'on crut de nouveau que le mariage ne s'ac-

compliroit pas. Quelques partisans lui infinuèrent adroitement des craintes. Heureusement, elle les surmonta : elle prit son parti, & dit avec gaieté que si Mlle. de Tournon devenoit la Maîtresse du Roi, une fois mariée au Vicomte, au moins la place ne sortiroit pas de la famille. Il est certain que c'étoit le dessein du Comte Jean : il avoit depuis quelque tems, des mécontentemens de sa Belle-Sœur. Il lui faisois mauvais gré de ne l'avoir pas soutenu contre les Ministres, & d'avoir souffert qu'il fut éloigné de la Cour ; & depuis son retour même, il avoit eu plusieurs scènes d'humeur avec elle. Le bruit avoit couru que dans un accès de cette espece très-violent, il avoit exhalé sa bile par une chanson, où il se permettoit de rappeler de la façon la plus piquante les choses les plus injurieuses à la Comtesse. Cette chanson commençoit à percer : elle étoit en effet très-satyrique, & de la plus grande grossièreté. On en va juger.

CHANSON, sur un air de la Rosiere.

Drôlesse !
Où prends-tu donc ta fierté ?
Princesse !
D'où te vient ta dignité ?
Si jamais ton teint se fane ou se pele,
Au train
De Catin

Le

Le cri du Public te rappelle.

Drôlesse, &c.

Lorsque tu vivois de la Messe.

Du Moine, ton Pere Gomard,

Que la *Ramson* vendoit sa graisse,

Pour joindre à ton morceau de lard;

Tu n'étois pas si fiere,

Et n'en valois que mieux :

Baïsse ta tête altiere,

Du moins devant mes yeux :

Ecoute-moi, rentre en toi-même;

Pour éviter de plus grands maux;

Per mets à qui t'aime, qui t'aime,

De t'offrir encor des sabots.

Drôlesse !

Mon esprit est-il baïssé ?

Princesse !

Me souvient-il du passé ?

Querelles de vilains ne durèrent pas ;
& ces deux personnages avoient trop be-
soin l'un de l'autre pour ne pas se récon-
cilier, ou du moins ne pas vivre politi-
quement.

Le mariage, sur lequel le comte Jean
fondoit ses espérances, eut donc lieu après
plusieurs délais & remises, à St. Roch. Les
Mariés déjeûnerent ensuite au Contrôle
général, & partirent incontinent pour
Compiègne. On parla des présens de nôce
comme de la chose la plus brillante ; &
cela devoit être, puisque S. M. en avoit
fait les principaux fraix. On s'étoit flatté
que cet hymen auroit été précédé d'une
réconciliation avec la Famille Royale. On
y travailloit depuis longtems ; le Roi l'avoit

à cœur , & elle étoit à la veille de s'effectuer dans un souper d'amitié convenu , où les Princesse mangeroient avec Madame Dubarri , lorsqu'elle manqua , & se trouva plus éloignée que jamais. C'étoit une Intrigante de la Cour qui s'étoit mis la chose en tête , séduite par les magnifiques promesses qu'elle avoit reçues. Cette femme étoit la comtesse de Narbonne , Dame d'atours de Madame Adélaïde. Indépendamment des graces pécuniaires qu'elle attendoit , elle comptoit faire faire duc son mari. Elle employa donc tout son crédit auprès de sa Maîtresse , ambitieuse aussi & cherchant à jouer un rôle. Elle lui fit entendre qu'elle n'auroit jamais aucun crédit , tant qu'elle vivroit dans son aversion contre la Favorite. Celle-ci vaincue , avoit déterminé facilement ses Sœurs , Madame de Provence & même Madame la Dauphine. Cette négociation alloit le mieux du monde , lorsque Monseigneur le Dauphin arrêta tout. Il se montra inflexible ; il mit même à son refus une humeur marquée , en ajoutant que Madame la Dauphine n'étoit pas faite pour manger avec une putain , & qu'il ne le souffriroit jamais. Quelques gens justifient la Princesse sur son consentement , en le faisant envisager comme de politique pure. Ils prétendirent qu'on lui avoit conseillé de

faire faire le refus par son auguste Epoux, comme mieux placé dans sa bouche.

Quoi qu'il en soit, Monseigneur le Dauphin eut lieu de témoigner encore mieux son humeur à la présentation de la Vicomtesse, que conduisoit la Comtesse Dubarri. Lorsque l'Huissier de la chambre annonça ces deux Dames, le Prince étoit auprès d'une fenêtre à jouer de l'épignette sur les vitres. En vain elles attendirent qu'il les regardât & remplit l'étiquette; il ne leur dit pas un mot, il ne se dérangea point, & les laissa ressortir comme elles étoient entrées. Ces deux belles méritoient pourtant bien un coup d'œil. Les curieux se transporterent en foule à Compiègne pour voir la nouvelle Mariée, & la comparer avec sa Rivale. Celle-ci conserva des partisans : ils convenoient que la Vicomtesse avoit plus de fraîcheur, plus de véritable beauté; mais ils ne lui trouvoient pas les graces séduisantes de la tante. Elle fit une grande sensation sur le Monarque. Ce Prince le témoigna dès le premier jour par des particularités particulières; ce qui fit courir le bruit que S. M. avoit couché avec elle. Peut-être ce bruit fut-il appuyé sur une circonstance assez singulière. C'est que la famille de la nouvelle Mariée lui conseilla prudemment de ne pas coucher

avec son Mari qu'il n'eût fait sa quarantaine & ne se fût purgé de toutes les impuretés qu'il auroit pû contracter dans le commerce d'une multitude de jolies filles qu'il avoit vûes , & qu'on savoit qu'il aimoit passionnément , à l'exemple de son Pere , un des plus grands Paillards du Royaume.

La Favorite , se doutant bien que toute l'Europe avoit les yeux sur elle , & que chacun étoit empressé de savoir son histoire , étoit fort attentive à ce que la cupidité des Libraires nationaux , ou étrangers ne laissât rien transpirer de cette espece. Le Ministre des Affaires étrangères veilloit à cet égard au-dehors , & celui de Paris veilloit au-dedans. On assûra dans le mois de Mai qu'on avoit enlevé à Strasbourg un Imprimeur , qui imprimoit un Livre infâme , servant de *Suite au Portier des Chartreux* , où par la plus coupable licence l'Auteur entroit dans le détail des amours du Roi , & en représentoit même les scènes prétendues , très-lubriques , dans des descriptions soutenues d'estampes très-ressemblantes. On dit alors qu'on avoit heureusement prévenu la publicité d'un Libelle aussi scandaleux , & saisi jusqu'aux gravûres & aux manuscrits , au point que personne , digne de foi , ne pouvoit assûrer avoir vû cet

exécration ouvrage ; voilà tout ce qu'on en dit en général. Ces manœuvres obscures de la Police se passent dans un tel silence, que la vérité exacte ne transpire jamais.

Les Gens à talens eurent dans le même tems une preuve que la Comtesse vouloit favoriser ceux qui contribueroient à ses plaisirs. Elle déploya sa magnificence à l'égard du S. Chassé. Celui-ci est un Gentilhomme Breton, qui par libertinage, par indigence, ou par une passion effrénée pour le théâtre s'étoit fait Chanteur & Acteur de l'Opéra. Sa belle figure, la noblesse de son jeu & la vigueur de sa voix, qui étoit une Basse-taille, l'avoient rendu un des Coryphées de ce spectacle. Il y avoit brillé longtems. Depuis plusieurs années, il s'étoit retiré ; il avoit alors 76 ans. Madame Dubarri, qui l'entendoit beaucoup vanter, sans l'avoir vû, eut la curiosité de le faire chanter devant elle. Il se refusa aux instances de ceux qui le sollicitoient pour cette Dame, & déclara qu'il ne le feroit que pour le Roi, d'abord par l'obéissance qu'il devoit à son Maître, & ensuite par reconnoissance de ses bontés & des pensions dont il l'honoroit. Il fallut donc lui ordonner de se rendre au nom de S. M. à un petit souper qu'Elle faisoit avec sa Maîtresse. Elle fut émerveillée : Le Prince, remarquant l'en-

chantement de la Comtesse, dit à Chassé qu'il le retenoit pour les Fêtes du Mariage de M. le Comte d'Artois ; qu'il étoit question d'y remettre *Roland*, Opéra, dans lequel il excelloit, & qu'il exigeoit qu'il en prit le rôle. Le lendemain ce chanteur reçut une boîte d'or de la valeur de 50 Louis, & pour ménager sa délicatesse, Madame Dubarri voulut bien lui faire dire que c'étoit de la part du Roi. Quelque content que fût Chassé de cette distinction, il éluda pourtant de jouer ; & *Roland* n'eut pas lieu.

Alors des lettres, arrivées de Toulouse, donnerent de l'inquiétude à la Comtesse sur le sort de son Mari. Ce comte Guillaume, fort plat personnage, ainsi qu'on l'a dépeint, résidant en cette Ville à raison de la vie crapuleuse qu'il avoit menée ici, & dont on vouloit le tirer, s'avisa de vouloir jouer un rôle dans les diverses émeutes qu'il y eut en Languedoc à l'occasion de la cherté du pain. Un jour, où la fermentation de la capitale étoit très-grande, il harangua le peuple ; il s'ingéra de donner des paroles, de capituler avec les mutins. Le Parlement trouva cela mauvais : il y eut des voix pour le décréter, mais la faveur prévalut. En général, il n'étoit pas plus estimé là qu'ailleurs, peu même accueilli ; il ne s'y comportoit pas

avec plus de décence, & y vivoit publiquement avec une fille, scandale plus grand encore dans les Provinces qu'à Paris.

Une anecdote plus essentielle, qui intéressoit plus le monde, courut aussi, & renversa les espérances de ceux qui comptoient toujours sur le retour de la Magistrature. On vouloit se servir de la Favorite, qui se trouvoit de plus en plus aliénée du Chancelier, & l'on étoit revenu à la charge auprès d'elle. Le duc d'Orléans avoit chargé le S. de Boynes de rédiger un Mémoire sur cette matiere. Tous deux ensuite s'étoient rendus secrettement chez elle, & lui avoient proposé de s'entremettre auprès du Roi pour un projet qui rendroit tout le monde content. Cette Dame, en frappant sur la bedaine de Son Altesse, lui dit avec son terme ordinaire d'amitié : Gros Pere, je ne me mêle point des affaires d'Etat. Le premier Prince du sang avoit insisté, s'étoit mis presque aux genoux de la Favorite : le Ministre avoit appuyé, en lui représentant que le rôle, qu'on lui proposoit, étoit digne d'elle. Enfin elle avoit consenti à entendre la lecture du Mémoire. Le S. de Boynes étoit entré en matiere; mais la Comtesse, s'appercevant qu'il étoit question du Parlement, s'étoit récriée de nouveau qu'elle

n'entroit point dans cette Affaire-là. Le Roi étoit survenu dans ce moment. Le Prince avoit arraché le papier des mains du Secrétaire d'Etat pour le mettre dans sa poche. S. M. , remarquant de l'altération sur le visage de sa Maîtresse , avoit voulu en savoir la raison : elle avoit été obligée de lui avouer ce qui venoit de se passer. Sur quoi le Monarque avoit exigé de Son Altesse qu'elle lui rendit l'Ecrit ; mais ayant jetté les yeux dessus & vû ce dont il s'agissoit , il l'avoit remis au duc d'Orléans , en lui disant : Mon Cousin , si vous voulez que nous restions bons amis , ne vous mêlez pas de cette négociation : & vous , M. de Boynes , avoit-il ajouté , je suis surpris de vous trouver ici ; ce n'est pas votre place ; sortez. Pour vous , ma bonne Amie , avoit-il continué , en se retournant vers Madame Dubarri , je vous fais bon gré de votre résistance ; & je vois bien que vous ne trempez pour rien dans le complot.

Cependant peu après , on dit encore que le Prince avoit voulu faire une tentative plus heureuse auprès de la Favorite pour la déterminer à parler à son auguste Amant en faveur du Parlement , & à lui présenter un Mémoire , contenant un plan de réconciliation ; mais que cette Dame n'avoit accordé l'entrevûe , que Son Altesse deman-

doit , qu'après en avoir prévenu le Roi , qui s'étoit tenu pendant la conversation dans un endroit , d'où il pouvoit tout entendre ; que S. M. s'étoit montrée en fuite , & avoit témoigné son indignation au duc d'Orléans , & l'avoit menacé de sa disgrâce , s'il persistoit à vouloir agiter ces matieres. Sur quoi le Prince , piqué , avoit répondu que cette disgrâce seroit sûrement un très - grand malheur , mais qu'il la subiroit avec constance pour la défense du bien public , qu'il ne pouvoit abandonner ; que la Favorite avoit eu le bonheur de racommoder sur le champ le Prince avec le Monarque.

Nous revenons au mariage du vicomte , qui valut de l'argent au Pere. On fait que le sujet de sa brouillerie avec la Comtesse avoit été le refus qu'elle avoit fait de vingt mille louis , dont il avoit besoin pour payer des dettes du jeu. Il fallut les lui donner pour présent de nôces de son Fils. On ne croiroit point des prodigalités aussi folles , si elles n'étoient attestées par des témoins oculaires. Tous ceux , qui ont joué avec ce Dubarri , conviennent qu'il se comportoit au jeu en souverain. Sa conduite avec le S. Vestris , & dont on citoit alors le trait , est en effet de la plus grande noblesse. Le comte Jean ayant admis ce danseur à son jeu , se trouvoit perdre

contre lui 1,500 louis. Le Ponte auroit bien désiré se retirer avec un pareil gain ; mais il n'osoit plus : il craignoit de s'attirer quelque propos dur de la part de ce Seigneur , qui lui faisoit l'honneur de l'assimiler à lui en cette occasion. Il reperdoit déjà 500 louis par ce mauvais respect humain. Le Banquier illustre , s'apercevant de la douleur de l'histrion , lui dit : Monf. Vestris , en voilà assez ; je vous dois mille louis , je vous les enverrai demain matin.

Peu après le mariage du Vicomte , il fut question d'un autre hymen dans la même famille. Ce fut le chevalier Dubarri , à qui l'on proposa une fille de qualité d'une Maison ancienne. On la nommoit Mlle. de Fumel. Le comte Jean eut l'honneur d'avoir à cette occasion un entretien d'une heure avec le Roi ; ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis longtems. Il étoit question d'arrangemens avantageux pour la famille du Mari. La Dlle. étoit une héritière unique : on vouloit faire prendre à l'Epoux le nom & les armes de la famille. Le Pere assûroit 60,000 livres de rentes en fonds de terre , & S. M. donnoit une somme de 500,000 livres pour les dégager de toutes dettes. On donnoit en outre au futur Gendre la survivance du Gouvernement du château Trompette ,

qu'avoit le Pere. La Dile. répugnoit à l'hymen. Ce Dubarri, le cadet des autres, n'est pas mieux de figure. Il est gros & court; il étoit alors âgé de 36 ans; il avoit eu l'honneur d'avoir été à l'Ecole militaire, il en portoit la Croix; il se conduisoit assez bien, & n'étoit pas mesestimé. Il étoit colonel du Régiment de la Reine: il venoit d'être nommé capitaine des Suisses de la Garde du comte d'Artois; sa femme devoit être Dame de compagnie de la Comtesse: tout cela ne pouvoit séduire la jeune personne, point jolie, mais pensant bien, & craignant une telle alliance. Le Monarque fut obligé de s'en mêler, & elle eut lieu; mais la famille des Fumel s'opposa à ce qu'un Dubarri s'entât sur leur nom: il s'appelle le marquis Dubarri.

On s'occupoit de plus en plus de ces gens-là; on ne parloit que d'eux: il n'y avoit pas jusqu'au comte Guillaume, le Mari de la Comtesse, qui ne voulût entretenir de lui la renommée. On a vû comment il s'étoit ingéré de jouer un rôle à Toulouse; il lui arriva bientôt après une seconde aventure. Il revint brusquement à Paris; il en donna pour raison une histoire apocryphe, & que bien des gens estimerent fabriquée exprès par lui pour motiver son retour en cette capitale. Il dit avoir reçu un brulot, dans lequel on lui

marquoit de faire déposer une certaine somme à un endroit marqué, sinon qu'il s'en trouveroit mal ; que n'ayant tenu aucun compte de cette menace, on lui avoit envoyé une injonction plus pressante & d'autres menaces plus caractérisées ; ce qui l'avoit allarmé. Son objet, vraisemblablement, étoit d'imiter ses Freres, & de s'approprier de son côté ce qu'il pourroit des dépouilles publiques.

Ce qui devoit achever de leur tourner la tête, au surplus, c'est l'infamie de M. de Voltaire, qui ne rougit pas de fléchir le genou devant l'Idole, & d'adresser à la Comtesse une lettre, imprimée par - tout, mais nécessaire à rapprocher pour quelques explications.

L E T T R E

de M. de Voltaire à M^e. la Comtesse Dubarri.

» M. de la Borde m'a dit que vous lui
» aviez ordonné de m'embrasser des deux
» côtés, de votre part.

» Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
» Quel passeport vous daignez m'envoyer !
» Deux ! C'en est trop, adorable Egérie !
» Je serois mort de plaisir au premier.

» Il m'a montré votre portrait. Ne vous

„ fâchez pas , Madame , si j'ai pris la liberté
 „ de lui rendre les deux baisers.

„ Vous ne pouvez empêcher cet hom-
 „ mage , foible tribut de quiconque a des
 „ yeux.

» C'est aux Mortels d'adorer votre image :

» L'original étoit fait pour les Dieux.

„ J'ai entendu plusieurs morceaux de
 „ *Pandore* de M. de la Borde ; ils m'ont
 „ paru digne de votre protection. La fa-
 „ veur , donnée aux talens , est la seule
 „ chose qui puisse augmenter l'éclat dont
 „ vous brillez. Daignez , Madame , agréer
 „ le profond respect d'un vieux Solitaire ,
 „ dont le cœur n'a presque plus d'autres
 „ sentimens que celui de la reconnois-
 „ sance“.

Pour l'intelligence de cette lettre , il faut
 savoir que le S. de la Borde , le Valet - de-
 chambre du Roi , étoit allé à Genève ;
 qu'il avoit fait une Musique pour les paro-
 les de l'Opéra de *Pandore* , de M. de Vol-
 taire ; & que celui-ci , toujours avide d'oc-
 cuper la scène , vouloit le faire jouer sous
 les auspices de la Comtesse.

Quant à la nymphe Egérie , à laquelle
 il assimila Madame Dubarri , on sait que
 la première inspiroit Numa , le sage lé-
 gislateur des Romains ; & par une adula-
 tion , qui ne peut se qualifier , l'Auteur

donnoit à entendre que la Divinité de Versailles avoit aussi inspiré Louis XV dans toutes les opérations qu'il venoit de faire sur la Législation.

Si quelque chose pouvoit excuser le philosophe de Ferney, c'étoit l'exemple général. La Favorite étoit désormais le centre de toutes les négociations, de toutes les intrigues. L'abbé Terrai venoit de se faire donner adroitement par elle la direction des Bâtimens. Son objet étoit d'avoir dans cette place un échange à remettre à quelqu'un des Dubarri, si elle pouvoit lui faire avoir les Sceaux, qu'il convoitoit, & qu'il prévoyoit devoir être enlevés au Chancelier, plutôt ou plus tard. Un parti plus puissant & plus étendu s'élevait, & formoit un plan de gouvernement bien supérieur. C'étoit un Triumvirat, composé du Prince de Condé, du Comte de la Marche & du Prince de Soubise. Ils se partageoient entre eux la confiance du Roi, vieillissant, & nécessité à la donner bientôt plus entièrement. Le premier vouloit être Généralissime des Armées; le second, Surintendant des Finances; & le troisième, Chef des conseils du premier Ministre. Ils abandonnoient aux Dubarri les détails de la Maison du Roi, des Bâtimens, & tous les Départemens de l'intérieur. Malheureusement le Monarque ne

vécut point assez pour qu'ils pussent réaliser leurs chimères ; & l'on ne put même jamais faire avoir au vicomte la place de premier Ecuyer, par l'obstination du Dauphin à le menacer de tout son courroux, s'il en faisoit les fonctions. La Favorite remit de bonne grace le don à son auguste Amant, qui lui fut gré de ce sacrifice, & le reconnut, en ne conférant cette dignité à personne.

Celui de tous ces intrigans qui manœuvra le plus adroitement, fut le duc d'Aiguillon. Il mina si bien, conjointement avec la Comtesse, contre le marquis de Monteynard, auquel il vouloit enlever le Département de la Guerre, qu'il réussit enfin, & supplanta ce Ministre, malgré toute la bonne volonté de son Maître, qui l'avoit défendu le plus qu'il avoit pu, mais qui avoit merveilleusement encouragé les adversaires de son Protégé par ce mot, si incroyable pour ceux qui n'auroient pas connu S. M. : *Il faudra bien qu'il succombe*, dit-Elle, en parlant du marquis de Monteynard, *il n'y a que moi qui le soutienne.*

Tous deux auroient bien voulu faire sauter le Chancelier ; & le duc d'Aiguillon le desiroit d'autant mieux, qu'il y avoit une guerre ouverte entre lui & le chef de la Justice. C'étoit ce qu'on appelloit à

la Cour un combat à mort. Mais il s'y étoit mal pris dans les commencemens. Il désiroit avec non moins de sincérité le rétablissement du Parlement , par la promesse qu'il avoit des Princes qu'il seroit blanchi. La Favorite, dont les liaisons intimes avec le duc augmentoient de jour en jour , adoptoit nécessairement toutes ses idées. Ils crurent qu'en faisant connoître au Roi le vice de la besogne de M. de Maupequ , ils viendroient à bout de le culbuter. Point du tout. S. M. qui se trouvoit satisfaite du résultat de l'opération , qui se voyoit déchargée de tout le fardeau de son Royaume depuis qu'Elle n'avoit plus de robes noires à ses trousses , redoutoit trop le retour des Magistrats pour ne pas conserver au contraire l'homme qui l'en avoit délivrée. Ils s'aperçurent trop tard de cette faute. Le Ministre comprit au contraire qu'il falloit donner le change au Roi , lui faire entendre que l'aversion générale des Princes , des Pairs & du Public contre le Chancelier empêchoit que son ouvrage ne se consolidât parfaitement ; que c'étoit moins son opération que la personne qu'on détestoit : & de concert avec la Favorite & les autres Ministres , il commença à prendre cette nouvelle tournure , qui auroit réussi , si Louis XV ne fût pas mort. Le Chancelier , non moins fin , s'ap-

percevant qu'il n'y avoit aucune ressource pour lui du côté de la Maitresse , fut obligé de se ranger de celui de la Famille Royale. Il se trouva , malgré lui , obligé de devenir honnête , comme les moyens qu'il devoit employer. Il fit le dévot auprès de Madame Louise , & déclama contre la corruption des Ministres, rempans si indignement sous une Femme , perdue de mœurs , qui ne vivoit qu'avec des comédiennes , des chanteurs , des danseurs ; des gens à talens diffamés ; qui tout récemment avoit eu l'indécence de distribuer & faire payer elle-même des billets de spectacle aux Seigneurs de la Cour , qu'elle forçoit d'en prendre en faveur d'une représentation qu'elle faisoit donner au profit de la Dlle. Raucour , sa protégée , & qui s'intéressoit à cette misère comme à une affaire d'Etat. Au moyen de ces insinuations , il aigrissoit effectivement les Enfans du Roi , au point que ceux-ci redoubloient d'indignation contre la Favorite & tout ce qui l'entouroit , & que le Monarque , vivement touché d'une affectation aussi méprisante , s'écria douloureusement : *Je vois bien que mes Enfans ne m'aiment point.* Aussi affecta-t-il à son tour , en revenant de Compiègne , de laisser aller à Versailles toute la Famille Royale. Il fit de son côté un grand souper au château de la Muette : il y avoit 35 couverts ,

dont six femmes. Madame Dubarri & la nouvelle Mariée y brilloient sur-tout. On avoit permis au Public, qui ne connoissoit point la dernière, de venir la contempler. On fit le parallèle de la nièce avec la tante ; & on confirma ce qu'on avoit écrit dans les commencemens, que la Vicomtesse étoit une beauté plus régulière, mais que rien n'approchoit de la volupté que la première inspiroit. Elle faisoit son possible pour égayer le Monarque, toujours absorbé dans ses réflexions. Il sentoit qu'il ne faisoit pas bien de se séparer ainsi des siens ; mais il y étoit forcé par l'humeur revêche qu'il trouvoit par-tout. Quant à la Favorite, son air d'aisance, de familiarité lui concilioit tout le monde. Il est certain qu'elle avoit un enjouement, auquel il étoit difficile de résister ; il lui passoit par la tête des folies uniques.

Nous avons parlé de son petit negre, nommé Zamore. Nous avons dit qu'elle l'aimoit beaucoup ; qu'elle jouoit avec lui, & que tous les Seigneurs, qui venoient lui faire leur cour, étoient obligés de le fêter. Il amusoit aussi quelquefois le Roi. Un jour la Favorite, le trouvant dans un accès de cette aimable yvresse, où il déposoit la Majesté du trône, où il folâtroit avec ce négillon, lui dit qu'en satisfaction du plaisir que l'enfant lui avoit don-

né, il devoit bien lui accorder quelque faveur. Va, répondit le Prince en riant, je le crée Gouverneur du château & Pavillon de Lucienne, aux appointemens de 600 livres; ce qui fut sur le champ exécuté dans toutes les règles. S. M. lui en fit expédier le Brevet; & ce qui amusa le plus la Favorite, ce fut la nécessité où se trouva le Chancelier d'y apposer le sceau.

Si le Roi étoit obligé de céder à toutes les idées folles qui passoient par la tête de son Amante, comment les Ministres lui auroient-ils pû résister? C'est ainsi que le S. de Boynes fut obligé d'en adopter une. Le S. Dabbadie, commissaire de la Marine, qui n'avoit jamais fait aucun service sur les vaisseaux, piqué d'une belle émulation pour faire son chemin, étoit venu à Paris avec une perruche, qu'il avoit offerte à la Favorite. Elle avoit trouvé l'oiseau joli, & en conséquence lui avoit demandé ce qu'on pouvoit faire pour lui. Il avoit fait les petites façons ordinaires, & avoit fini par témoigner combien il seroit touché de jouir du même honneur que deux de ses confreres, qui venoient d'obtenir la croix de St. Louis: Soit, lui dit la Comtesse, soyez Chevalier de St. Louis; je le dirai à Boynes. Elle fit sur le champ sa recommandation à ce Minstre,

pour qu'il accordât cette grace au donneur de perruches.

Si Madame Dubarri traitoit aussi légèrement les graces du Roi les plus précieuses , qui ne devoient être que le prix des services , rendus à la Patrie , ou du sang versé pour elle , on ne doit pas être surpris qu'elle portât dans les arts le même caprice , la même frivolité. Elle vint au Sallon de cette année 1773 , escortée de l'abbé Terrai , comme nouvel Intendant-général des Bâtimens , des Arts , Manufactures , &c. , & d'un grand nombre d'Artistes distingués. Ils eurent la douleur de la voir fronder avec amertume leurs diverses productions , & montrer le goût le plus dédaigneux. Il est vrai qu'elle développa dans ses critiques des connoissances , qui annonçoient bien qu'elle ne parloit pas d'après son sentiment , & qu'elles lui étoient suggérées par l'envie. Elle sortit fort mécontente ; elle se rendit à Choisi auprès du Roi , auquel elle fit part de son indignation contre les mauvaises choses qu'elle avoit vûes. Envain S. M. essaya de la calmer , en lui faisant entendre qu'il ne falloit pas mortifier durement les talens , qu'elle les décourageroit. Elle ne tint aucun compte des remontrances de S. M. , & continua d'exhaler son humeur : elle ne fit grace qu'à son portrait & à son

buste. Le dernier la méritoit sans doute ; ou plutôt les plus grands éloges. Quant à l'autre , il étoit détestable. Voici le jugement que nous en trouvons dans une lettre , imprimée sur le Sallon.

„ Il (le S. Drouais) a raté encore une
 „ fois le portrait de Madame la Comtesse
 „ Dubarri , qu'il nous présente aujourd'hui
 „ sous les attributs d'une Flore flétrie & presque fanée ; il lui a donné
 „ un regard , plus propre à exciter la
 „ compassion que le desir.

„ C'est pourtant avec ce seul secours
 „ que M. Pajou lutte contre le S. Drouais ,
 „ & l'emporte de beaucoup , au gré des
 „ divers connoisseurs. Rien de si beau que
 „ ce buste , d'une vérité , d'un charme ,
 „ d'une expression unique. Il frappe les
 „ plus ineptes par un air de volupté ,
 „ répandu sur toute la physionomie. Le
 „ regard & l'attitude secondent les intentions
 „ du peintre ; il n'est personne ,
 „ qui , en voyant cette figure céleste ,
 „ ne lui décerne , sans la connoître , le
 „ rang qu'elle occupe , ne s'écrie avec
 „ M. de Voltaire “.

L'original étoit fait pour les Dieux. D'après ce qu'on a rapporté ci-dessus , on ne sera pas surpris que la Favorite ait fait recevoir de l'académie d'Architecture son Architecte le S. le Doux , jeune homme ,

connu par divers ouvrages , où l'on trouve du goût , de la noblesse , de l'imagination , mais auxquels il manque presque toujours de la sagesse & du jugement. Il fut élu , au préjudice de beaucoup de ses anciens , sur une lettre du Contrôleur général , qui fit savoir à la Compagnie que Mad. la Comtesse Dubarri & lui desireroient qu'on donnât la place , vacante par la mort du S. le Carpentier , au S. le Doux.

Si l'on pouvoit douter encore de la dégradation que cette Courtisane parvenue avoit portée par-tout , on ne se pourra refuser à le croire d'après l'anecdote suivante , rapportée dans le Manuscrit précieux , dont nous allons citer le texte pour plus d'authenticité.

Le 12 Octobre 1773. „ On rapporte que
 „ M. le duc de Gontaut , revenu depuis
 „ peu de Chanteloup , où il étoit allé voir
 „ le duc de Choiseul son beau-frere , n'a
 „ pas manqué de rendre , en arrivant , ses
 „ hommages à Mad. la Comtesse Dubarri.
 „ Celle-ci lui a demandé des nouvelles de
 „ l'Exilé : car , s'est-elle écriée avec ses
 „ graces ordinaires , je n'ai jamais été son
 „ ennemie personnelle, quoiqu'il l'ait cru ;
 „ je me sentoie même disposée à être son
 „ amie , s'il l'eût voulu. M. de Gontaut
 „ ayant satisfait à ces premieres questions ,
 „ la Comtesse en a fait une autre. Elle a

„ ajouté : Que pense - t - il du Conseil de
 „ guerre des Invalides ? Le Seigneur s'est
 „ excusé sur ce qu'il ne pouvoit répéter
 „ ce qu'avoit dit M. de Choiseul. — Mais
 „ pourquoi donc ? Il n'y a pas de secret
 „ pour moi. — Je ne puis pas absolument.
 „ — Vous l'a - t - il donné sous le sceau de
 „ la confession ? — Point du tout. — Cela
 „ étant, je veux que vous me l'appreniez.
 „ — Madame, cela n'est pas possible ; je
 „ ne puis vous manquer de respect à ce
 „ point-là. — N'est ce que cela ? Ne vous
 „ gênez pas ; dites toujours. — Vous me
 „ l'ordonnez donc, Madame ? — Oui. —
 „ Eh bien, Madame, il m'a dit qu'il s'en
 „ f... ; & la Comtesse de se tenir les cô-
 „ tés de rire. Le Roi arrive, & la trouve
 „ en ses goguettes. Ah Sire, si vous saviez
 „ comme Choiseul s'exprime sur le Con-
 „ seil de guerre des Invalides ; il est tou-
 „ jours le même. S. M., empressée,
 „ veut savoir ce dont il s'agit. — Sire, il
 „ dit qu'il s'en f... — Et vous, Madame,
 „ répond le Monarque, & moi aussi ; nous
 „ sommes donc trois, s'écrie - t - il. Cette
 „ anecdote, répétée par Mr. de Gontaut,
 „ amusa beaucoup les courtisans. On voit
 „ avec quelle aimable gaieté se traitent en
 „ France aujourd'hui les affaires les plus
 „ graves, & quel est l'esprit du Gouver-
 „ nement actuel, depuis qu'aucun Corps

ne peut réveiller le Prince, & lui mettre sous les yeux les loix & les formes sagement établies“.

Pour entendre ces réflexions & toute l'anecdote, il faut faire attention que le Conseil de guerre en question étoit celui où Mrs. de Bellegarde & de Monthieu ont été si injustement condamnés contre toutes les règles de l'ordre judiciaire : affaire dans laquelle on auroit bien voulu impliquer le duc de Choiseul, comme ayant donné les ordres, dont se prévalaient les accusés.

Le voyage de Fontainebleau, le dernier qu'ait fait la Comtesse, ne fut pas pour elle sans allarmes. Elle avoit jusqu'alors affecté de paroître craindre peu les charmes de la jeune Vicomtesse. On a rapporté comment elle avoit même plaisanté des frayeurs qu'on avoit voulu lui inspirer à cet égard : elle ne fut pas aussi tranquille pendant ce séjour. Les assiduités du Monarque auprès de la Nièce l'inquiéterent fort : elle ne voulut point qu'on chantât devant elle un couplet, fait à la cour à l'occasion des charmes de cette jeune nymphe ; il étoit sur un air agréable, tiré de l'Opéra comique de *Julie* : *Lison dormoit*, &c.

Est-il

Est-il Beauté plus accomplie ?

Hébé, Vénus oui la voilà.

Voyez sur sa gorge jolie

Ce bouton-ci, ce bouton-là ;

Cette taille fine & legere ,

Et plus bas , plus bas . . . alte-là !

On ne voit pas ça , on ne touche là ;

C'est la cachette du Mystere.

L'Amour jaloux défend ce lieu :

Un Mortel y seroit un Dieu.

La jalousie de la Favorite étoit mal fondée quant au cœur du Roi. Ce Prince lui restoit toujours fort attaché, & lui donnoit sans cesse des preuves de son amour : il répandoit ses graces sur toute sa famille ; & c'étoit un exemple aux Ministres, qu'ils s'empressoient d'imiter. Celui même de la Guerre, qui n'ignoroit pas le projet du duc d'Aiguillon de le supplanter avec le secours de la Comtesse, cherchoit à la calmer par les prévenances qui dépendoient de lui. C'est dans cette vûe vraisemblablement qu'ayant fait venir depuis peu en quartier auprès de Fontainebleau le Régiment de la Reine, cavalerie, dont étoit colonel le Marquis Dubarri, il fit à celui-ci la faveur de le placer ainsi sur le passage de Madame la future Comtesse d'Artois, & lui procura l'avantage de rendre à cette Princesse les honneurs militaires.

Le mariage du Comte d'Artois donna lieu à la Maîtresse du Roi de briller aux

Fêtes de cet hymen. Ce fut le 14 Novembre que la Princesse fut reçue à Choisi par S. M. Cette réception donna lieu à un souper public de 54 couverts, où toute la Famille Royale, les Princes & Princesses du sang se trouverent, ainsi que beaucoup de Femmes qualifiées. Le Monarque avoit à sa droite M. le Dauphin & tous les Princes, à sa gauche Madame la Dauphine & toutes les Princesses. On remarqua qu'il avoit placé en face de lui la Favorite, qui par étiquette ne pouvoit être à son côté ce jour-là. Le bal masqué de Versailles manqua être funeste à la comtesse. Il y avoit tant de monde, que soit par imprudence de la part de cette Dame, soit manœuvre des filoux qui convoitoient ses diamans, soit méchanceté de ses ennemis, elle se trouva dans une bagarre effroyable, & alloit étouffer, lorsqu'un masque, grand, bien bâti, annonçant beaucoup de vigueur, vint à elle, la prit sous le bras, la rassura, la garantit de la presse & la remit saine & sauve en lieu de sûreté; c'est-à-dire, entre les mains de son auguste Amant. Interrogé quel il étoit, il déclara qu'il n'étoit rien, & qu'il ne vouloit rien. Il résista longtems ainsi aux instances de la Favorite pour connoître son Bienfaiteur: enfin il ne put tenir au désir de cette Dame, vou-

lant au moins en voir la figure ; il se démasqua , & son visage ne put qu'exciter une plus grande reconnoissance en sa faveur ; on vit la plus belle , la plus noble physionomie de jeune homme possible. On fut enfin que c'étoit un clerc de Procureur , nommé *Quinquet* , âgé de 19 ans. La Favorite voulut absolument faire sa fortune : elle lui donna rendez-vous à Versailles pour quelques jours après : elle commença par lui faire avoir une pension sur la Cassette , & lui promit de n'en pas rester-là. Sans doute , ce jeune clerc eût été loin , si la faveur de sa Protectrice eût duré plus longtems. Mais ne précipitons point le fatal événement qui l'a terminée.

Elle eut , avant d'être disgraciée , la gloire de faire sauter le marquis de Monteynard , malgré toute la haute estime que le Monarque avoit pour lui. Outre l'intérêt qu'elle avoit à cette chute , pour pousser au Ministère de la Guerre son ami le duc d'Aiguillon , elle se trouvoit piquée personnellement à raison d'un grand Prince , envers lequel elle s'étoit fait fort d'un bienfait du Roi qu'il désiroit. C'étoit le Prince de Condé , dont il étoit question : c'étoit lui qui avoit porté au Secretariat de la Guerre le Marquis de Monteynard ,

& qui étoit ensuite devenu son plus cruel ennemi ; en voici la raison.

S. A. ne l'avoit proposé que dans l'espoir de trouver en lui un Ministre favorable , qui le seconderoit dans le projet de faire recréer en sa faveur la Charge de Grand-Maitre de l'artillerie. Le nouveau Secrétaire de la Guerre , dans l'enthousiasme de son exaltation , avoit promis à son Bienfaiteur tout ce qu'il avoit désiré. La disgrâce des Princes , qui suivit peu après , le mit à son aise pour ne pas tenir parole à Son Altesse. Mais depuis son retour à la Cour , le Prince de Condé étant revenu à la charge , aidé de Madame la Comtesse Dubarri , M. de Monteynard travailla sous main à ne point laisser enlever la plus belle partie de son Département. Il représenta au Roi que cet objet , de 400 , 000 livres de rentes , étoit une charge de plus pour l'Etat dans un tems où l'on retranchoit sur les fonds de la Guerre , bien loin de les augmenter. Il fit valoir d'ailleurs la nécessité de tenir sous sa main la partie de l'artillerie , pour remédier aux déprédations dont on pouvoit voir un échantillon dans le Procès de M. de Bellegarde. Au fond, on ne blâme point ce Ministre d'avoir parlé dans la sincérité de son cœur , & conformément à l'obligation de son serment ; mais bien sa ma-

noeuvre fournoise, & ses souplesses vis-à-vis le Prince de Condé, son Protecteur, tandis qu'il agissoit d'une maniere différente auprès de S. M. la Favorite ne cessa de tourmenter sur cet objet le Roi, qui lui avoit donné sa parole que la grace pour le Prince s'effectueroit au premier travail. C'étoit cette anxiété du Monarque qui l'empêchoit de travailler avec le Marquis de Monteynard. L'indécision dura 3 mois, & finit par le renvoi de l'homme le plus honnête du Ministère, & par l'exaltation en sa place du duc d'Aiguillon. Celui-ci n'avoit pas plus d'envie que son Prédécesseur de laisser aller l'artillerie; mais il s'y prit plus adroitement: il fit demander la place en question par les Enfans de France; il excita un nouvel embarras dans l'esprit du Monarque, qui s'en tiroit ordinairement, en ne donnant à personne la chose sollicitée, & c'est ce qui arriva. Le Prince de Condé & la Favorite se trouverent ainsi joués, sans trop pouvoir s'en prendre au Duc.

S. M. prit une nouvelle tournure à la nomination de Cordons-bleus, qu'Elle avoit coutume de faire pour la Chandeleur. Elle avoit donné sa parole à S. M. Catholique de faire chevalier de ses Ordres le comte d'Arranda, ambassadeur d'Espagne à la Cour de France; mais Ma-

dame Dubarri s'y opposoit , parce que ce ministre Etranger persistoit , comme ses Prédécesseurs , à ne point venir travailler chez elle avec le Roi , ainsi que tous les autres , à ne pas même lui faire la Cour. Le Roi , embarrassé , ne fit point de nomination , quoiqu'il y eût douze Cordons-bleus vacans.

Tandis que la Favorite renversoit un Ministre , en faisoit un autre , empêchoit un Etranger de la plus haute considération d'obtenir du Roi un honneur léger & promis , elle obligeoit un Poète de se rétracter ; elle empêchoit une comédie d'être jouée ; elle faisoit violer le Droit des Gens à Londres pour un Libelle , dont elle redoutoit l'éclat. Développons ces événemens particuliers , & non moins intéressans.

Au commencement de 1774. il parut une Epître à *Margot*. Elle étoit bien faite , remplie de Vers agréables & faciles , enrichie d'images naïves & heureuses. Elle ne tarda pas à faire grand bruit , moins à raison de son mérite que des allusions qu'on crut y trouver relativement à Madame la Comtesse Dubarri , quoique ne roulant en général que sur mille exemples qu'on a tous les jours de courtisannes parvenues ; mais la malignité du Public s'exerçoit , & donnoit une vogue ex-

traordinaire à cet ouvrage. On en va juger par quelques fragmens.

EPITRE A MARGOT.

Pourquoi craindrois-je de le dire ?
 C'est Margot qui fixe mon goût.
 Oui, Margot. Cela vous fait rire ?
 Que fait le nom ? la chose est tout.
 Je sais que son humble naissance
 N'offre point à l'orgueil flatté
 La chimérique jouissance
 Dont s'enyvre la vanité ;
 Que née au sein de l'indigence,
 Jamais un éclat fastueux,
 Sous le voile de l'opulence,
 N'a pu dérober ses ayeux ;
 Que sans esprit, sans connoissance,
 A ses discours fastidieux
 Succède un stupide silence ;
 Mais Margot a de si beaux yeux,
 Qu'un seul de ses regards vaut mieux
 Que Fortune, Esprit, & Naissance.
 Quoi ! dans ce monde singulier
 Irai-je consulter d'Hozier ?
 Non, l'aimable enfant de Cithere
 Craint peu de se mesallier :
 Souvent, pour l'amoureux mystere,
 Ce Dieu, dans ses goûts roturiers,
 Donne le pas à la Bergere
 En dépit des seize quartiers.
 Et qui fait ce qu'à ma Maîtresse
 Garde l'avenir incertain ?
 Margot, encor dans sa jeunesse,
 N'est qu'à sa premiere foiblesse :
 Laissez-la devenir *Catin* ;
 Bientôt peut-être le destin
 La fera Marquise ou Comtesse...

Le scandale, que causoit cette Epître,
 contint l'amour propre de l'Auteur ; &

quoiqu'elle fût tellement dans le style, la maniere & le genre du Sr. Dorat, qu'on la lui attribuoit par-tout, il crut devoir la désavouer, pour se mettre à l'abri du ressentiment de la Femme puissante, que les ennemis de celle-ci vouloient reconnoître dans Margot. Il poussa la dissimulation jusqu'à faire une seconde bagatelle en Vers, où il décrioit fort la premiere, qui étoit pourtant la meilleure de beaucoup; mais il étoit question d'éviter la Bastille.

Le Sr. de Beaumarchais fut le second homme-de-lettres qui éprouva une forte contradiction de la part de la Favorite. Elle ne lui en vouloit pas personnellement: elle s'étoit même amusée fort de ses Mémoires; elle avoit fait jouer chez elle un Proverbe sur son affaire, intitulé: *Le meilleur n'en vaut rien*, dont elle avoit amusé le Roi, & où Messieurs du Parlement nouveau étoient très-ridiculisés: mais le duc d'Aiguillon, qui soutenoit quelques Chefs de ce Tribunal, dont il avoit besoin contre le Chancelier, modéra la gaieté de cette Dame, lui en fit entrevoir le danger, & sentir la nécessité d'arrêter une comédie de cet Auteur, à la veille d'être jouée à la comédie Française. C'étoit une Farce, intitulée: *Le Barbier de Séville*, dans laquelle on savoit que le S. de Beaumarchais avoit inséré maints sar-

casmes relatifs à son procès, & qui devoient exposer les Juges à la dérision générale. D'ailleurs, il s'y prit très-adroitement; & comme Madame la Dauphine protégeoit la Pièce & vouloit la faire jouer, il piqua l'amour-propre de la Comtesse, intéressée à l'emporter dans cette contestation sur la Princesse & elle réussit; le *Barbier de Séville* ne parut point.

La 3^{me}. Anecdote littéraire, que nous avons à rapporter sous la même époque, concerne un Libelle, dont le Ministre des Affaires étrangères eut l'éveillé. Il craignit d'y être compromis, ainsi que la Favorite; & il se proposa de faire enlever l'Ecrivain. C'étoit un François, réfugié en Angleterre, qui y étoit connu sous le nom de *Chevalier de la Morande* & pour Auteur du *Gazetier Cuirassé*. Ce moderne Arétin, se trouvant encouragé par le débit de son premier Libelle; & ayant ramassé d'autres matériaux pour y ajouter une Suite, avoit imaginé une tournure plus prompte, moins pénible & moins dangereuse, afin de gagner beaucoup d'argent. Il avoit écrit à quelques particuliers riches de ce Pays-ci qu'il avoit sur leur compte des anecdotes très-scandaleuses; mais qu'il croyoit de son honnêteté de les en prévenir, & de savoir s'ils ne seroient pas fâchés de les voir ainsi révélées au grand jour; que

moyennant telle somme , il leur épargneroit ce désagrément. Plusieurs y avoient acquiescé , entr'autres le Marquis de Marigny. Encouragé par cet heureux essai , le S. de la Morande avoit poussé l'audace jusqu'à écrire à Madame la Comtesse Dubarri pour la rançonner de la même manière. La Favorite , alarmée , en porta plainte au duc d'Aiguillon. Celui-ci s'aboucha avec l'ambassadeur d'Angleterre , & le pria d'en écrire à sa Cour. S. M. Britannique répondit *qu'Elle ne s'opposeroit point à ce qu'on vint enlever dans ses Etats , y noyer dans la Tamise , ou y étouffer ce monstre , peste de la Société , fleau de ses semblables , pourvu que l'intrigue se conduisit dans le plus grand mystère , & sans blesser à l'extérieur les droits de la Nation.* On y envoya en conséquence le S. Belanger , un de ces officiers aventuriers , risquant tout , parce qu'ils n'ont rien à perdre , connu dans les tripots pour tenir la Banque au Pharaon. Voulant tenter fortune d'une autre manière , il s'étoit mis à la tête de cette mission secrète : il avoit pour associés à son expédition des Suppôts de Police , tels que *Receveur , Cambert , Finet , &c.* L'un d'eux ayant été voir indiscretement Madame de Godeville , femme perdue d'honneur , de dettes & de débauches , & réfugiée dans ce Pays-

là, leur projet fut éventé. Ils furent désignés dans les Papiers publics : le bruit courut qu'ils avoient été attrapés & pendus comme Espions. Malheureusement, cela ne se trouva pas vrai exactement ; ils furent seulement obligés de se cacher jusqu'au moment favorable pour leur évasion. Ils revinrent en France, tellement frappés encore de terreur, que l'Exempt *Receveur* en resta fol quelque tems. On voulut depuis employer des voyes plus honnêtes : il passa pour constant que le S. Preaudeau de Chemilly, trésorier des Maréchaussées, s'étant embarqué sous prétexte d'aller acheter des chevaux en Angleterre, avoit été envoyé par le nouveau Ministre de la Guerre, dont il dépendoit, pour acheter le Manuscrit ; & qu'il avoit été chargé d'en offrir jusqu'à 40,000 livres. Cette nouvelle négociation ne réussit pas ; & on verra qu'elle ne put être consommée entièrement que par le S. de Beaumarchais. En attendant, comme la Favorite trembloit à chaque instant que ce Livre ne s'imprimât & ne se publiât, elle fit donner, par le duc d'Aiguillon à tous nos Ambassadeurs dans les Cours étrangères, ordre d'en arrêter la vente [en tout ce qui dépendroit d'eux. M. le comte de Noailles, qui résidoit à la Haye, reçut surtout injonction de faire une réquisition

auprès des Etats-Généraux, dont le résultat fut que Leurs Hautes Puissances donnerent des ordres très-sévéres en conséquence : il courut chez tous les Libraires d'Amsterdam le Billet suivant, dont voici la traduction.

„ En vertu des ordres, donnés par
 „ Messieurs les Bourguemestres de cette Ville, les Chefs de la Communauté des Libraires font savoir à leurs Confreres qu'ils aient à s'abstenir de la contrefaction & du débit du Livre suivant.

„ *Mémoires secrets d'une Femme publique, ou Essai sur les Avantures de Madame la Comtesse Dub***, depuis son berceau jusqu'au lit d'honneur, in-8º.*
 „ Londres, 4 volumes.

„ Amsterdam, 12 Mars 1774.

Le bruit se répandit alors que M. le comte de la Forest Divonne, Lieutenant-colonel du Régiment de Conti & Lieutenant de Roi à Besançon, avoit été arrêté à Ville-Juif, où il étoit déjà arrivé pour se rendre à Paris, & que son crime étoit d'avoir cherché à introduire quelques Essais de l'Ouvrage. Cette Anecdote, qui n'a jamais été bien éclaircie, semble fautive en ce que le Livre en question n'a ja-

mais été public. Cependant l'affectation du duc d'Aiguillon à démentir un bruit, qui devoit tomber de lui-même, a donné lieu à quelques Politiques de persister à croire qu'il y avoit quelque accusation de cette espece sur le compte de l'officier.

Chaque année, le tems de Pâques étoit celui d'une crise pour Madame Dubarri, plus allarmante que tous les Libelles. On faisoit des efforts auprès du Roi pour le déterminer à faire ses Pâques. Madame Louise, que ce Prince alloit voir souvent, étoit l'instrument dont le clergé se servoit pour la conversion de S. M. L'auguste carmelite redoubla de prieres & d'insinuations cette année. On en avertit Madame Dubarri, qui, dans le premier moment, prit gayement la nouvelle, & dit : *Eh bien ! si S. M. fait ses Pâques, je ferai les miennes.* Au fond elle fut très-agitée, d'autant que les échecs, que la santé du Roi avoit reçus, pouvoient contribuer beaucoup à son changement.

Mais après cette inquiétude, qui fut passée avec la quinzaine, elle en eut une autre : elle ne pouvoit s'empêcher de sentir la supériorité de la figure, & sur-tout de la jeunesse de la Vicomtesse Dubarri. Elle s'aperçut des intimités du duc d'Aiguillon avec la nouvelle Mariée : elle connoissoit le tempérament ardent de ce Mi-

nistre; elle ne douta pas qu'il n'eût couché avec elle, & les courtisans crurent remarquer du froid entre la tante & la nièce. Au reste, qui pourroit sonder tant d'intrigues sourdes & ténébreuses? Il étoit question en ce tems-là de projets bien plus dangereux pour supplanter, ou remplacer la Favorite. Comme on connoissoit la nécessité pour le Monarque, toute sa vie adonné aux femmes, de n'être point sévré de tels plaisirs; que cependant on le voyoit visiblement devenir dévot, fort ordinaire de tous les gens foibles dans leur vieillesse, les deux cabales, qui divisoient la Cour, songeoient à le marier. Le duc d'Aiguillon, convaincu de l'impossibilité du mariage de conscience avec Madame du Barry, en avoit imaginé un moins deshonnête. Une certaine Baronne de Neukerque, fille de qualité, Allemande, & ci-devant mariée à un Hollandois, nommé Pater, lui parut l'objet propre à ses vûes. Cette Dame étoit encore jeune & charmante: elle avoit plu au Monarque. Le Prince paillard la convoitoit fort: mais par le conseil du Ministre elle se rendoit difficile; elle exigeoit un hymen secret, & pour mieux s'y disposer, elle venoit de faire dissoudre son mariage suivant le Rite *Protestant*. D'un autre côté, Madame Louise, le Chancelier, l'Arche-

vêque de Paris propofoient un Mariage en regle avec une Archiducheffe, celle qui n'avoit pas voulu d'Epoux, & avoit déclaré qu'elle n'en prendroit d'autre que le Roi de France. Louis XV. flotroit dans cette incertitude, & fans doute y fût refté longtems; car il n'étoit nullement dégoûté de fa Favorite; & rien à l'extérieur ne pouvoit faire préfumer qu'il changeât. Mais on avoit tendu un piège à celle-ci: elle auroit été perdue vraifemblablement, fi elle y eût donné. On lui fit entendre que fa fanté exigeoit qu'elle allât aux Eaux: on la prit par un motif d'intérêt personnel, & tiré des circonftances mêmes. On favoit que le Roi l'excédoit de careffes lascives & continues, auxquelles elle étoit obligée de fe laiffer aller, & de paroître y prendre une forte de plaifir, qui irritoit les defirs de fon Amant impuiffant, & l'engageoit à recommencer. Cette contrainte, cette diffimulation, & cet état de violence, où elle fe trouvoit prefque tous les jours, la fuçoit, la minoit; & on lui fit comprendre par fon médecin même que c'étoit la feule maniere de prendre un repos néceffaire à fon existence. Elle étoit dans l'incertitude de ce qu'elle devoit faire. Rien à l'extérieur ne sembloit lui devoir faire craindre ce voyage. Son crédit, fes folles dépenses étoient toujours les mè-

mes ; son audace à braver la Famille Royale , aussi impunie. C'est ainsi que Madame la Dauphine honorant hautement de sa protection le chevalier Gluck , qu'elle avoit fait venir de Vienne pour faire époque & révolution dans notre musique par son Opéra d'*Iphigénie* ; la Comtesse , comprenant qu'elle ne pouvoit mieux s'illustrer que par une protection éclatante des Arts , se piqua de rivalité à cet égard envers la Princesse , & se dispoisoit à faire venir d'Italie à gros fraix le S. *Piccini* , le plus grand Compositeur de ce pays-là.

M. le Dauphin ayant témoigné son indignation à la vûe du Château que la Favorite se faisoit construire dans l'avenue de Versailles à côté de la maison du Sr. Binet , qu'elle avoit achetée & qui n'étoit pas digne d'elle , elle n'en fit pousser les travaux qu'avec plus de vigueur & d'ostentation. Elle ordonna qu'ils fussent finis pour son retour de Fontainebleau : elle affecta de la pourvoir d'avance de tous ceux qu'elle y vouloit attacher ; il fut principalement question d'un Aumônier en titre , & beaucoup de Prêtres , de Curés de campagne , d'Abbés de Cour briguerent cet honneur.

Un danseur de l'Opéra , qui menaçoit de passer en Russie , excita les regrets de cette Dame , & donna lieu à une fermem-

tation générale à la Cour & à la Ville. Il étoit question du S. D'Auberval, hiltrion connu par son talent rare : il étoit abimé de dettes, & se trouvoit obligé de s'expatrier pour mettre ordre à ses affaires, ou du moins de se soustraire à ses créanciers. D'ailleurs la Souveraine de ces contrées éloignées, toujours magnifique dans ses promesses, le flattoit des plus belles récompenses. La Favorite se mit en tête de ne point perdre un tel sujet : elle fit calculer la somme, dont il avoit besoin pour faire face à ses affaires ; on trouva qu'elle se montoit à 50,000 livres. En conséquence, elle fit dresser un autre Etat de cõtification de la Cour ; elle fit elle-même la quête proportionnément aux facultés de chacun : on ne pouvoit offrir moins de cinq louis, mais elle en exigeoit quelquefois dix, quinze, vingt, vingt-cinq, &c. Au moyen de cette tournure, la somme fut bientôt complete, & les regrets des amateurs se calmerent.

La quête donna lieu à un événement très heureux pour celui qu'il intéressoit. Un Seigneur profita de l'occasion pour faire une représentation avant. Il dit que cette somme étoit destinée au soulagement d'un pauvre Gentilhomme, officier réformé, chargé de famille, & qui sollicitoit depuis plusieurs années une modique

pension. Pour preuve de ce qu'il avan-
çoit, il présenta sur le champ à la Com-
tesse un Mémoire, où tout étoit très-dé-
taillé. Il ajouta qu'il ne doutoit pas que l'hu-
manité de Madame la Comtesse ne fût
émûe de ce qu'il lui apprenoit, & qu'elle
n'appuyât ce Mémoire pour dédommager
le malheureux Militaire des vingt-cinq
louis dont elle obligeoit son Bienfaiteur
de le frustrer, en les appliquant au paye-
ment des dettes du S. D'Auberval. La
Favorite sentit toute la force d'une remon-
trance, faite en une circonstance pareille :
elle se chargea de bonne grace du Mémoi-
re, qui eut un plein succès, comme cela
devoit être, & qui vraisemblablement
n'auroit pas été agréé sans cette tournure
ingénieuse.

Le Plaisant, qui avoit déjà fait écrire
le S. D'Auberval à Madame Dubarri rela-
tivement au mariage qu'elle vouloit faire
de cet histrion avec Mlle. Dubois, ne
manqua pas de lui faire témoigner sa recon-
noissance dans une autre Epître, où l'on
remarquoit l'aisance, la familiarité même,
qu'on avoit trouvée dans la première. On
présume du moins que cette facétie ne pou-
voit être l'ouvrage du danseur, auquel
on l'attribuoit. Nous allons l'insérer ici
comme une pièce curieuse & rare.

L E T T R E

*du S. D'Auberval , Danseur de l'Opera , à
Madame la Comtesse DUBARRI , en re-
merciement de la quête qu'elle a bien voulu
faire à la Cour pour le payement des det-
tes de cet histrion.*

M A D A M E ,

„ Quelles obligations ne vōus ai-je pas ?
 „ & comment les reconnoître ? Investi ,
 „ couvert , accablé de vos bienfaits , je
 „ viens d'éprouver de votre part une fa-
 „ veur unique , & dont il n'est aucun
 „ exemple en France à l'égard d'un simple
 „ homme à talent. J'étois abimé de det-
 „ tes ; l'inconduite trop ordinaire dans
 „ notre état , la dissipation dans laquelle
 „ nous vivons , le luxe où nous entraîne
 „ la Société brillante qui nous recherche ,
 „ le grōs jeu , devenu un besoin général ,
 „ étoient les causes naturelles de mon dé-
 „ rangement. Cela me donnoit peu de
 „ droit à l'indulgence publique. Aussi ,
 „ tourmenté par mes créanciers , ne sa-
 „ chant comment les satisfaire , j'avois
 „ pris le parti de m'expatrier , d'aller en
 „ Russie , où l'on m'appelloit , & dont
 „ le Ciel , tout rigoureux qu'il soit , au-

„ roit eu pour moi moins d'inclémence.
 „ Vous n'avez point voulu. Madame, qu'
 „ une terre étrangere, s'enrichit d'une perte,
 „ bien foible sans doute, & que vous avez
 „ daigné exagérer. Vous avez prétendu
 „ qu'il seroit honteux que pour 50, 000
 „ livres on laissât partir un danseur aussi
 „ précieux (ce sont vos termes, & je rou-
 „ gerois de les rapporter si l'on pouvoit
 „ être modeste, honoré d'un suffrage com-
 „ me le vôtre) : mais ce qui seroit tour-
 „ ner une tête plus forte que la mienne,
 „ c'est votre empressement à faire partici-
 „ per la Cour entiere au rétablissement de
 „ ma fortune. Assûrément vous pouviez
 „ seule me sauver du naufrage ; c'eût été
 „ un filet d'eau , échappé d'un grand
 „ fleuve ; il eût été plus doux pour mon
 „ cœur de n'avoir qu'une Protectrice. Que
 „ dis-je ! Je n'en ai qu'une en effet ; &
 „ c'est à vous que je dois rapporter les
 „ bontés de tant d'illustres Personnages.
 „ Vous avez prétendu que tous étant mes
 „ Admirateurs , tous devoient concourir
 „ à me garder. Vous avez établi une sou-
 „ cription ; & vous sembliez n'ouyrir
 „ votre porte qu'en proportion du zèle
 „ qu'on mettoit à s'y inscrire. C'étoit une
 „ taxe véritable, dont vous greviez ceux
 „ qui venoient vous rendre leurs homma-
 „ ges. Autrefois Madame la Marquise de

„ Pompadour , cette Femme charmante ,
 „ qui vous a devancée dans la carrière
 „ brillante où vous entrez , que les Arts
 „ ont rendue immortelle , parce qu'elle
 „ les a toujours accueillis & soutenus , fit
 „ faire une loterie pour Geliotte (1) :
 „ on a donné des Bals pour Grandval
 „ (2) , une Représentation pour Molé
 „ (3) , grands hommes , infiniment su-
 „ périeurs à moi , & par leur talent , &
 „ par l'excellence à laquelle ils l'ont por-
 „ té. Il vous étoit réservé , Madame ,
 „ d'envisager ma perte comme une cala-
 „ mité générale , & d'avoir recours , pour
 „ me conserver , à un de ces impôts ex-
 „ traordinaires que le Patriotisme allarmé
 „ s'empresse de payer à l'envi. Mon dé-
 „ vouement , plus absolu que jamais à
 „ vos amusemens , est la seule manière
 „ dont je puisse vous témoigner ma recon-
 „ noissance. C'est aux Artistes , c'est aux
 „ Gens de Lettres de vous célébrer plus
 „ dignement. Qu'est-ce que le génie ne
 „ doit pas attendre d'une Divinité aussi
 „ tutélaire , si vous daignez faire tant de
 „ choses à l'égard d'un homme à talent ,
 „ uniquement recommandable par le bon-
 „ heur qu'il a de contribuer à vos plaisirs ?

(1) Ancien Chanteur de l'Opera.

(2) Ancien Aëteur de la Comédie Française.

(3) Aëteur actuel de la Comédie Française.

„ Déjà la peinture , la sculpture , la gra-
 „ vûre se sont disputé la gloire de trans-
 „ mettre à l'Europe étonnée les graces fé-
 „ duisantes de votre figure. Déjà les Mu-
 „ ses vous ont couronnée de leurs guir-
 „ landes. Déjà le Patriarche de la litté-
 „ rature , le Prince de nos Poëtes & de
 „ nos Philosophes , le vieillard de Fer-
 „ ney , s'est abaissé à vos genoux (4) , &
 „ vous a rendu en sa personne les adora-
 „ tions , & du Parnasse , & du Portique.
 „ Puisse son exemple encourager ceux ,
 „ dont le respect captivoit la langue ; qu'il
 „ s'élève un concert général de vos louan-
 „ ges ; & que le sceptre des Arts & de la
 „ Philosophie , tombé des mains de la
 „ marquise adorable , qu'ils pleurent en-
 „ core , passe dans vos mains , & leur
 „ rende en vous une autre Minerve ! Je
 „ suis avec un profond respect , &c.

„ *Paris , ce 10 Avril 1774.*

Vers le tems à peu près où cette plai-
 santerie parut , on donnoit la copie d'une
 lettre de Londres , qui jettoit un grand
 jour sur le Libelle dont nous avons parlé ,
 & sur son Auteur. Elle est trop intéres-

(4) On connoit la Lettre de M. de Voltaire à Ma-
 dame la Comtesse Dubarri , publiée au mois de Juillet
 1773.

fante pour l'omettre ; voici ce qu'elle portoit.

EXTRAIT *d'une Lettre de Londres du 15 Avril.* „ Le soi-disant chevalier de la Morande, Auteur du *Gazetier Cuirassé*, a „ pour véritable nom Thevenot : il est fils „ d'un honnête praticien d'Arnay-le-Duc „ en Bourgogne, qu'il a fait mourir de „ chagrin. L'argent, que lui a valu son „ infâme brochure, lui a fait former le „ projet de vivre de Libelles. Du fond de „ son repaire il a en effet menacé plusieurs „ personnes opulentes de Paris d'imprimer „ des anecdotes secrètes & scandaleuses sur „ leur compte, si elles ne subissoient pas „ la rançon qu'il leur imposoit ; ce qui „ lui a réussi à l'égard de plusieurs.

„ Son second Libelle a été contre le „ comte de Lauragais, qui l'avoit traité „ de *Gredin* dans un Factum, intitulé : „ *Mémoire pour moi & par moi*, lors de „ son Procès contre son Secrétaire, &c. „ Morande n'a point publié ce Libelle „ contre le comte, qu'il désignoit sous le „ nom de *Bras-cassé* (Brancas), parce „ qu'ayant eu la mal adresse, pour en prévenir la vente, de répandre des Vers „ calomnieux dans un des Papiers publics „ de cette Capitale, le comte lui intenta „ un Procès, qui eût dû écraser l'Insecte „ vénimeux. Il s'est contenté d'obliger ce

„ *Scribler* de brûler toute l'Edition de son
 „ Libelle , & lui a fait signer dans toutes
 „ les Gazettes Angloises qu'il le recon-
 „ noissoit , lui Morande , pour un im-
 „ posteur.
 „ Il a répandu le Prospectus d'un ou-
 „ vrage en 4 volumes , qu'il va publier
 „ sous le titre de *Mémoires secrets d'une*
 „ *Femme publique* , &c. avec des gravûres.
 „ C'est une compilation infernale : le *Ga-*
 „ *zetier Cuirassé* est à l'eau rose en com-
 „ paraison de ce nouveau chef-d'œuvre.
 „ Le but de Morande étoit de se faire
 „ acheter l'Edition par les Parties intéres-
 „ sées. Ses demandes étoient fort modé-
 „ rées : il ne vouloit que 500 louis comp-
 „ tant , & 4000 livres de pension sur sa
 „ tête , réversibles sur celle de sa femme
 „ & de son fils. Ce qu'il y a de plus extra-
 „ ordinaire , c'est que la Comtesse Dubarri
 „ ait donné là-dedans ; qu'il soit venu des
 „ intriguans de Paris , chargés de cette
 „ belle négociation , avec une Escorte de
 „ la sacro-sainte Police : ce qui a fait pré-
 „ sumer qu'ils n'y alloient pas de bonne-
 „ foi , & qu'ils vouloient enlever le digne
 „ Auteur , &c. Morande , plus fin qu'eux ,
 „ a débuté par leur emprunter à chacun
 „ une trentaine de louis ; après quoi , il
 „ a sonné le tocsin de telle manière , que
 „ les Négociateurs véhémentement sus-
 „ pectés

„ peccés par le Peuple Anglois , se sont
 „ cachés, & ont repassé l'eau le plutôt qu'ils
 „ ont pû. — En attendant la confection
 „ de son Edition, Morande va lisant des
 „ copies de lettres qu'il dit avoir écrites
 „ à M. le Chancelier, à M. le Duc d'Ai-
 „ guillon, &c., dans lesquelles il les me-
 „ nace & les accable d'injures, de bour-
 „ rades &c. Voilà l'origine de tous les
 „ contes sur Madame de Godeville, &
 „ de tous les coqs-à-l'âne auxquels cette
 „ histoire a donné lieu.... “

Ce fut le S. de Beaumarchais qui mit la
 dernière main à la négociation pour ce Li-
 belle. Cet Auteur, qui se connoissoit en
 Ouvrages de cette espèce, venoit d'être
 blâmé au nouveau Tribunal pour ceux
 qu'il avoit composés sous le nom de *Mé-
 moires*, qui avoient fait rire tout Paris, &
 même les Etrangers; mais qui n'en pa-
 roissoient que plus dangereux & plus re-
 préhensibles aux yeux des gens sentés &
 impartiaux. Par ce jugement il se trouvoit
 diffamé, incapable d'exercer aucune char-
 ge en France; & quoiqu'il affectât de rire
 de son châtimement, il sentit qu'il devoit
 nécessairement lui faire tort & qu'il falloit
 songer sérieusement à s'en laver. La chose
 étoit d'autant plus difficile, que le Duc
 d'Aiguillon protégeoit les ennemis person-
 nels de cet Accusé au tribunal, & qu'il

se l'étoit encore plus aliéné pour avoir recherché la protection du Chancelier & s'être rangé sous les drapeaux de ce Rival du Ministre. Ces difficultés ne le découragerent point. Le mauvais succès des premiers négociateurs, envoyés par Madame Dubarri, l'enhardit; il s'offrit à cette Dame, & promit de réussir mieux. On ne pouvoit qu'avoir une très haute idée de cet Intrigant. M. de Sartines, le Lieutenant de Police, qui lui vouloit du bien, assûra la Favorite que c'étoit l'homme qu'il lui falloit pour réussir. Elle le proposa au Duc d'Aiguillon; & celui-ci fut fort aise de trouver cette occasion d'enlever à M. de Maupeou un tel Partisan. Il accepta les offres du S. de Beaumarchais: il fut présenté à S. M., qui gouta son esprit & ses sarcasmes. Il se trouva tout-à-coup le mieux du monde à la Cour: on lui donna carte blanche pour les offres qu'il feroit; il partit avec ces pleins-pouvoirs, & réussit au gré des Parties intéressées, au point que l'Ouvrage effectivement n'a jamais été imprimé tout-à-fait.

Il en coûta sans doute beaucoup d'argent, mais on ne le ménageoit point pour cette Favorite & pour tous les entours. Peu avant la maladie du Roi, le Comte Jean avoit écrit au S. Beaujeon, Banquier de la Cour, qu'il avoit besoin de cent mille

francs ; qu'il le prioit de les lui envoyer , pour quoi il lui adressoit son billet. Le Banquier ayant pris une tournure polie pour ne pas acquiescer à la demande, le Comte lui riposta par une Epître insolente , où il lui témoignoit tout son mécontentement , & lui faisoit des menaces , s'il se refusoit une seconde fois à sa réquisition. Le S. Beaujeon partit sur le champ pour Versailles , & fut consulter l'Abbé Terrai. Celui-ci , après avoir vû la lettre , la réponse & la réplique , conseilla au Financier de ne point aigrir un homme aussi puissant & de le satisfaire. Quel argent , au surplus , ne falloit-il pas à un Paillard effréné , qui promettoit cent mille écus à une fille pour une nuit ! C'est l'offre qu'il fit à la Dlle. Le clerc de l'Opera , maitresse du Prince de Deux-Ponts , dont il marchandait les faveurs : & cette folie incroyable étoit pourtant moins extraordinaire que l'attachement de cette Danseuse , à laquelle ce monceau d'or ne put faire faire une infidélité.

Il étoit tems que tant de déprédations fussent arrêtées ; & la France tendoit à une ruine inévitable , si la mort de Louis XV n'eût changé la face du Royaume. Ce qu'il y eut de plus singulier dans l'événement , c'est qu'il vint de ceux-mêmes les plus intéressés à le retarder.

S. M. étoit plus triste depuis quelque

tems. La mort subite du Marquis de Chauvelin l'un de ses Favoris , jouissant d'une santé florissante , compagnon de toutes les parties de plaisir du Roi , & tombé dans l'une sous ses yeux , l'avoit frappé ; il y songeoit sans cesse : celle du Maréchal d'Armentieres , à peu près semblable , & presque de l'âge du Monarque , avoit augmenté sa mélancolie. Il étoit d'ailleurs bourrelé par le remords qu'avoit excité dans son cœur l'Evêque de Senez , lors d'un Sermon du Jeudi saint , extrêmement fort & pathétique. Le comité de la Favorite décida qu'il falloit redoubler d'efforts pour tirer S. M. de cet état , même par des orgies vives & qui pûssent donner une secousse à la machine. Il fut arrêté en conséquence de proposer un voyage de Trianon , où l'on se livreroit plus à l'aise à tout ce que la liberté du lieu inspireroit. On s'aperçut que le Roi avoit vû avec admiration & concupiscence une petite fille d'un Menuisier : on fit venir cet enfant ; on la dégrassa ; on la parfuma ; on l'introduisit dans le lit de ce Paillard auguste. Ce morceau auroit été de dure digestion pour lui , si l'on ne l'eût aidé par des confortatifs violens ; ce qui lui fut pour le moment d'un secours bien doux , & lui procura plus de plaisir que n'en éprouve

ordinairement un libertin sexagénaire. Cet enfant, malheureusement se sentant déjà malade, avoit eu beaucoup de peine à se prêter à ce qu'on en exigeoit, & ne l'avoit fait qu'intimidée par les menaces, & excitée par l'espoir d'une fortune. On ignoroit alors qu'elle eût le germe de la petite-verole, qui ne tarda pas à se développer chez elle de la maniere la plus cruelle, puisqu'elle en mourut promptement. Le venin s'étoit communiqué au Roi, & dès le lendemain S. M. se trouva incommodée, sans qu'on pût prévoir le genre de sa maladie. En conséquence, on conseilla à Madame Dubarri de retenir le malade en ce lieu, & de rester ainsi maîtresse de sa Personne. Mais le S. de la Martiniere, son premier Chirurgien, se servant de l'ascendant que lui avoit donné la foiblesse du Roi, l'obligea de se faire sur le champ transporter à Versailles, où l'on fut dès le lendemain que S. M. avoit la petite-verole. Il fut aisé de prévoir qu'Elle n'en reviendrait pas. D'abord cependant on ne voulut pas l'effrayer; on lui cacha le danger. La Favorite avoit eu la précaution d'inspirer à son auguste Amant beaucoup de confiance au S. Bordeu, le Médecin de cette Dame: il eut la plus grande part au traitement, & soigna le Roi en chef avec le S. le Monnier, qui faisoit les fonctions

de premier Médecin. Dès le commencement de la maladie, on ouvrit l'avis de faire administrer le Roi. L'Archevêque de Paris s'étoit rendu à Versailles dans l'espoir de soigner la conscience de son auguste Pénitent; mais le Sr. Bordeu s'opposa fortement à ce qu'on parlât de rien au Roi, assurant que cette annonce faisoit mourir les trois quarts des malades. On sentit bien quel motif le déterminoit à s'expliquer de la sorte : c'étoit moins l'espoir de la guérison de S. M. que l'attachement du Docteur à Madame Dubarri, qui auroit dû quitter le Château, si cette cérémonie avoit eu lieu alors; ce qui étoit un coup de parti pour les ennemis de la Favorite. Elle resta donc, & l'Archevêque fut expulsé par le Malade même, à qui sa venue en ce moment déplut. Comme il étoit dans la Chambre du Roi, S. M. prétexta qu'Elle y voyoit beaucoup de monde qui l'incommodoit, & donna ordre qu'on fit sortir tous ceux qui n'y étoient pas pour le service. Il fallut que M. de Beaumont revint à Paris, honni par le Clergé. Ce Prélat étoit alors incommodé d'une maladie à la vessie, à laquelle les railleurs firent allusion. Ils dirent que *Monseigneur pissait le sang à Paris, & ne faisoit que de l'eau à Versailles*, Madame Dubarri fut ensuite toute une journée au chevet du Roi:

elle y alloit souvent les autres jours. S. M., ignorant toujours son état, lui faisoit passer ses mains blanches & délicates sur ses boutons purulens : on assure qu'il la caressoit encore quelquefois, & qu'une entre autres il lui prit la gorge & baïsa les tétens. Il fallut enfin en venir à la fatale séparation : ce fut le Roi lui-même qui le 5^{me}. jour de sa petite-verole dans la nuit dit à ceux qui l'entouroient : *Je n'ai point envie qu'on me fasse ici renouveler la scène de Metz ; qu'on dise à Madame la Duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener Madame la Comtesse Dubarri.* En conséquence, la Favorite fut à Ruel chez cette Dame. Il paroît qu'elle soutint cette expulsion avec fermeté. Elle écrivit sur le champ à sa Mere pour lui annoncer sa transmigration : elle lui marquoit que S. M. avoit décidé qu'il n'étoit pas convenable que dans la situation critique où Elle se trouvoit, Elle gardât sa Maitresse au Château ; qu'Elle l'avoit fait rassurer, en lui faisant dire qu'elle n'eût aucune inquiétude, qu'on pourvoiroit à son bien-être. Au surplus, ce qui prouve que ce renvoi ne partoît pas du cœur, & n'étoit que l'effet d'un moment de délire, c'est que peu de tems après, S. M., ne se rappelant pas l'absence de la Favorite, la redemanda ; mais le coup étoit porté. Elle

eut alors lieu de se rappeler l'almanach
 de Liège , qui l'avoit si fort intriguée ,
 & dont elle avoit fait supprimer , autant
 qu'elle avoit pû , tous les Exemplaires ; il
 portoit dans ses prédictions du mois d'Avril
 cette Phrase : *Une Dame des plus favori-*
sées ; jouera son dernier rôle. Elle avoit eu
 la modestie de s'attribuer cette allusion ,
 & elle disoit souvent : *Je voudrois bien voir*
ce vilain mois d'Avril passé. Qui le croiroit
 cependant ? Dans l'affliction profonde où
 elle devoit être à Ruel , son goût pour le
 luxe & la vie molle ne la quitta pas un
 instant ; & ne trouvant pas les lits du
 Château du Duc d'Aiguillon assez douillets,
 elle envoya chercher son coucher de Lu-
 cienne. Il est vrai qu'elle eut encore de
 l'espérance presque jusqu'au dernier jour ,
 malgré la déclaration du Roi , faite par
 l'organe de son Grand - Aumônier avant
 qu'il reçût le Viatique , que S. M. étoit
fâchée d'avoir causé du scandale à ses Su-
jets , & qu'Elle ne vouloit vivre désormais
que pour le soutien de la Foi & de la Reli-
gion , & le bonheur de ses Peuples. Mada-
 me Dubarri favoit ce que valent les pro-
 messes d'un mourant , quand il est revenu
 en santé , & les Courtisans le lui apprirent
 eux-mêmes. La surveillance de la mort de
 Louis XV , où l'état de S. M. parut moins
 mauvais , ce fut une procession continuel

le de carosses de Versailles à Ruel, plus considérable que celle de Paris à Versailles : mais ils rétrograderent bientôt , à mesure que les nouvelles devinrent plus fâcheuses : & quand on vit S. M. sans ressource absolument, ceux, que la Politique avoit contenus, se déchaînerent contre la Maîtresse & sa famille. Le nom de Dubarri fut tellement proscrit, que la jeune Marquise Dubarri (Mlle. de Fumel) obligée de rester à la Cour en qualité de Dame pour accompagner Madame la Comtesse d'Artois, voyant combien ce mépris influoit sur elle-même, prit le parti, pour se moins afficher, de faire ôter sa Livrée à ses gens. On savoit pourtant qu'elle avoit toujours répugnés à cet hymen, auquel elle avoit été sacrifiée; ce qui auroit dû la faire épargner, & même la faire plaindre : les quolibets, malgré la gravité des circonstances, ne manquèrent point. On dit que *les Tonneliers alloient avoir de l'occupation, parce que tous les barrils s'ensuyoient.* En effet, les ennemis de la Comtesse firent courir le bruit qu'elle s'étoit évadée de Ruel; ce qui étoit faux & impossible. Elle y apprit la fatale nouvelle de la mort de son auguste Amant; & M. le Duc de la Vrillière vint lui signifier une Lettre de cachet, qui l'exiloit à l'Abbaye du Pont-aux-Dames en Brie, près Maux. Elle ne

put soutenir de sang froid l'apparition de ce Ministre, que n'a guères elle avoit vû rampant à ses genoux. Elle lui fit des reproches amers sur le rôle qu'il jouoit ; & quant à l'ordre du Roi , elle s'écria avec son énergie ordinaire : *Le beau f... regne, qui commence par une Lettre de cachet !* Elle ne fut que plus furieuse, en apprenant la maniere dont elle devoit être en ce lieu, avec une Femme de chambre seulement, & sans pouvoir voir personne, même de sa famille, sans pouvoir faire passer aucune lettre, que l'Abbesse n'eût lûe. Cette rigueur parut à beaucoup de gens injurieuse à la mémoire du feu Roi ; mais elle devenoit nécessaire politiquement dans ces premiers momens. On ne pouvoit pas douter que la Favorite n'eût le secret de l'Etat ; & il étoit essentiel d'empêcher une Femme, aussi legere, de le divulguer. Afin d'arrêter la sorte de pitié que ce traitement pouvoit occasionner sur les cœurs sensibles, on répandit une Anecdote, capable de réveiller contre elle l'indignation, suffisamment pour balancer le premier sentiment : on apprit au Public qu'à l'instant elle venoit de commander cent bords de chapeaux chez son Chapelier ; ce qui annonçoit cent hommes de Livrée : luxe effroyable, & qui devoit produire une sensation vive du bonheur d'être

délivré d'un pareil fléau. D'ailleurs on fut bientôt que la Lettre de cachet n'étoit point dure dans ses expressions ; que S. M. y disoit que des raisons d'Etat l'obligeoient de lui ordonner de se rendre au Couvent ; qu'Elle n'oublieroit point combien la Comtesse étoit honorée de la protection de son Ayeul, & qu'au premier Conseil on pourvoiroit à lui donner une Pension convenable, si sa situation pouvoit en avoir besoin.

Cette générosité du Roi étoit d'autant plus grande, que les Courtisans favoient que cette Dame s'exprimoit très indécemment sur son compte, & l'appelloit *ce grand Garçon mal élevé* ; qu'elle abusoit de sa familiarité avec le Roi jusqu'à qualifier Madame la Dauphine de *Rouffe* ; & que par une plaisanterie, plus criminelle encore & vraiment punissable, elle ajoutoit : *Sire, il faut prendre garde que cette Rouffe ne se fasse trousser en quelque coin.* Il parut que le Monarque & son auguste Epouse, à l'exemple de Louis XII, qui oublioit les injures, faites au Duc d'Orléans, avoient oublié celles, faites au Dauphin & à la Dauphine, & que la raison d'Etat dirigea seule leur conduite à l'égard de la Favorite. Il n'en fut pas de même du Comte Jean, son Beau-frere, surnommé *le Roué à la Cour*, & dont les

honnêtes gens désiroient fort qu'on fit le procès.

On rapporte que cet Intrigant , voyant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui , perdant la tête & ne sachant à qui se fier , s'ouvrit , au moment de la mort du Roi , au S. Goys , bouffon facétieux , avec qui il étoit fort lié , & lui demanda conseil sur le parti à prendre pour lui. *Ma foi , mon cher Comte* , lui dit ce Plaisant , après s'être frotté le front , *l'écrain & des chevaux de Poste*. Le Comte , répugnant à cet avis & s'indignant d'être obligé de fuir comme un coquin , prie son Ami de lui chercher quelque expédient plus honnête. Le S. Goys se frotte encore le front : *Eh bien* , répond-t-il , *des chevaux de Poste & l'écrain*. Il ne put qu'exécuter la moitié du conseil : sa Belle sœur n'eût pas assez de confiance en lui pour le mettre à portée de le suivre en entier. Il partit donc secrètement , & mit ainsi en défaut la Police , qui eut ordre d'en faire une perquisition exacte. On ne douta pas que son évasion n'eût été favorisée par le Duc d'Aiguillon , son ami , & encore Ministre des Affaires étrangères alors. Toutes les langues se délièrent sur son compte : on en dit de toutes les couleurs : on cita , entr'autres indécences criminelles de sa part , que lorsqu'il n'avoit point d'argent ,

il disoit : *Frerot nous en donnera , & s'ex-*
primoit avec cette familiarité incroyable ,
en parlant du feu Roi. On plaisanta vrai-
semblablement pour la dernière fois sur
le compte de ce Roué , infecté de tous les
vices : on dit qu'il s'étoit caché , pour pas-
ser , dans un panier de maquereaux , dont
c'étoit la saison , en chantant ces paroles
connues : Ab ! qu'on est heureux de vivre
au sein de sa famille.

La retraite de Madame Dubarri causa tout de suite une grande révolution à la Cour. Tous les gens, qui s'en étoient écartés pour elle, ou l'avoient été comme lui étant désagréables, revinrent; entr'autres Madame la Comtesse de Grammont, Dame pour accompagner Madame la Dauphine, qui, peu de tems après avoit été attachée à cette Princesse, avoit été exilée, ainsi qu'on l'a raconté : elle reçut une Lettre de la main même de la Reine, qui lui marquoit de venir reprendre ses fonctions auprès de sa Personne.

Par la même raison ses créatures & ses parens furent obligés de se défaire des Charges qu'ils avoient obtenues auprès de la Famille Royale par son canal. Le Marquis Dubarri & sa Femme quitterent le service de M. le Comte & de Madame la Comtesse d'Artois. Ce fut enfin une débacle générale.

Dans le même tems on écrivit de Tou-

louse que dès qu'on y avoit reçu la nouvelle du renvoi de Madame Dubarri, & même avant la mort du Roi, la populace s'étoit vengée des insolences du Comte Guillaume, mari de cette Dame, l'avoit hué & lui avoit jetté de la boue; on ajoutoit que ces avanies avoient augmenté depuis, & auroient été poussées aux plus grandes extrémités, si ce malheureux ne s'étoit enfui.

Le Personnel de la dite Favorite ne souffrit en rien de tout cela. Quoiqu'on fût qu'il lui restoit de très-gros revenus & un mobilier immense, on se contenta de prendre des précautions pour lui faire payer ses dettes. Le S. le Pot-d'Auteuil, son Notaire, eut permission de se rendre au Pont aux-Dames pour y conférer avec elle sur cet objet & sur le reste de ses affaires domestiques. Dans le même tems elle reçut un petit adoucissement: ses Belles-Sœurs & Nièce obtinrent la liberté de l'aller voir. On lui laissa augmenter son train d'une Femme de-Chambre; & comme elle se trouvoit logée fort à l'étroit, le S. le Doux, son Architecte, eut la facilité d'entrer au Couvent, & de lui donner toutes les commodités que le local souffroit, même de bâtir.

Dans cette position, ce qui devoit souffrir le plus chez cette Dame, c'est son amour-propre, s'il eût été placé dans la

sensibilité d'une ame noble & délicate : c'est cette liberté générale & humiliante avec laquelle on s'exprimoit sur son compte. On se dédommageoit ainsi de la Cour basse & servile qu'on lui avoit faite. La plaisanterie la plus sanglante , ce fut un jeu de mots , un quolibet original , dans lequel on rassembloit les diverses époques de sa vie , en la faisant passer sur autant de Ponts , connus à Paris. On la faisoit partir *du Pont-aux-Choux*. (sa naissance d'une cuisinière) pour aller *au Pont-Neuf* (son premier métier de raccrocheuse) *du Pont-neuf au Pont-au-double* (sa grossesse) de là *au Pont au-Change* (son amélioration de fortune) ensuite *au Pont-Marie* (son Mariage) de là *au Pont-Royal* (son élévation) enfin *au Pont-aux-Dames* (son exil).

Cette facétie grossière , ayant fait fortune , fut rédigée plus correctement par quelque Poète , qui la rendit ainsi en état de figurer dans la collection des Ouvrages , occasionnés par la mort du Roi. La pièce avoit pour titre :

LES CINQ PONTS.

Complainte de Madame DUBARRI.

Les Ponts ont fait époque dans ma vie ,
 Dit l'Ange en pleurs dans sa Cellule en Brie ,
 Fille d'un Moine & de Manon Giroux
 J'ai pris naissance au sein du *Pont-aux-Choux* ,
 A peine a lui l'aurore de mes charmes ,
 Que le *Pont-neuf* vit mes premières armes ;
 Au *Pont au Change* à plaisir je fêtois
 Le tiers , le quart , soit noble , soit bourgeois ;

L'art libertin de rallumer les flammes
 Au *Pont-Royal* me mit le Sceptre en main;
 Un si haut fait me loge au *Pont-aux-Dames* ,
 Où j'ai bien peur de finir mon destin.

L'Epitaphe suivante de Louis XV , en
 flétrissant la mémoire de ce Monarque ,
 portoit aussi sur sa Favorite.

Remplissant ses honteux destins ,
 Louis a fini sa carrière ;
 Pleurez Coquins ! pleurez Putains !
 Vous avez perdu votre pere.

Il n'y eut pas jusqu'à Mlle. Arnoux ,
 chanteuse de l'Opera , renommée pour
 ses faillies & son libertinage , qui dit :
Nous voilà orphelins de pere & de mere !

On fit dans le même tems un Calam-
 bourg , sur la position où se trouvoit alors
 le Ministre , assez juste.

Les Barils s'enfaient :
 L'Aiguillon ne pique plus :
 La Vrille est usée :
 Le Pouls est lent.

Le plus embarrassé de tous ceux-là étoit
 le Duc d'Aiguillon.

Son attachement pour Madame Dubarri
 (avec laquelle son intimité la plus secrete
 étoit dévoilée , puisqu'on ne faisoit plus
 mystere de dire qu'il partageoit sa couche
 avec le Roi) , & ses liaisons avec le Beau-
 frere étoient des griefs impardonnables au-
 près du jeune Monarque. Beaucoup de
 gens l'avoient blâmé d'avoir recueilli chez
 lui la Maîtresse de Louis XV. ; mais ou-
 tre qu'il ne pouvoit se refuser aux ordres

du Prince, il auroit manqué à toute la reconnaissance, en abandonnant cette Femme fugitive dans un instant aussi critique; & politiquement même il s'étoit comporté avec beaucoup de finesse. Certain d'une disgrâce inévitable, il évitoit du moins le reproche d'une ingratitude marquée envers sa Bienfaitrice, & succomboit généreusement. C'est ce qui arriva bientôt. La Duchesse, sa Femme, ayant été fort mal reçue au cercle de la Reine lorsqu'elle s'y présenta pour la première fois, fut si piquée de cette humiliation, qu'elle témoigna à son Mari son vœu d'aller s'ensevelir dans ses terres. Il pensa comme elle: il regarda le mépris de la Reine comme un avant-coureur de sa propre disgrâce: il crut plus glorieux de la prévenir, & donna sa démission environ trois semaines après la mort de Louis XV. Pour combler ce que cet événement avoit de funeste pour Madame Dubarri, en lui ôtant le seul vrai défenseur qu'elle eût à la Cour, le Duc de Choiseul, son plus cruel ennemi, reparut.

Les deux dernières Pièces que nous avons à recueillir pour compléter cette Histoire, c'est une lettre prétendue du Comte Jean, réfugié en Suisse avec des passeports du Duc d'Aiguillon, & une Généalogie des Dubarris.

La première est écrite au Sr. de Saint, sa créature. Le Sr. Dubarri y rend compte

de son désastre , de sa fuite , de sa retraite. Il fait un Parallele piquant des mœurs du Pays, où il vit, avec celles de Paris. Il regrette cette dernière Ville , pleine de ressources pour les gens industrieux comme lui : au-lieu qu'il n'en voit aucune où il est. Il fait quelques réflexions sur sa Belle-Sœur , & finit par philosopher sur les vanités de ce monde. Cet Ecrit , qu'on ne peut raisonnablement croire authentique , n'en n'est pas moins agréable & contient des anecdotes curieuses. Il est rare , & mérite d'être inséré ici tout au long.

COPIE d'une Lettre de M. le Comte DUBARRI, écrite de Lausanne à M. DE SAINT , son ami , en date du 30 Mai 1774.

„ Voilà mon rêve fini , mon cher ami ; & après
 „ m'être endormi en France, je suis fort étonné de
 „ me reveiller en Suisse. Je me vois dans la capi-
 „ tale du Pays de Vaud , & dans une Ville , où
 „ l'industrie ; qui m'est propre , trouvera difficile-
 „ ment à s'exercer. Les mœurs y sont simples , les
 „ femmes y sont sages , les hommes y sont francs,
 „ les filles y sont observées , & les Loix y sont
 „ sévères : que voulez-vous que je devienne ?
 „ Ce n'est pas-là mon élément. Le jeu & la galan-
 „ terie y sont peu recherchés ; & si l'on vouloit
 „ trafiquer des Suissesses , il faudroit les vendre à
 „ la livre. L'art ne contribue pas à les raffiner , &
 „ leurs goûts sont plus matériels que délicats. Tout
 „ ce qui m'environne me paroît étranger. Je vois
 „ de la simplicité , de la bonne foi , de la conti-
 „ nence , de l'amitié , de la réserve ; & toutes les
 „ vertus me parlent Suisse : je n'en connois pas
 „ une seule.

„ J'étois à Paris à la tête d'une milice brillante ;
 „ & les filles n'oublieront jamais combien mon cré-
 „ dit a fait fleurir leur empire. La saison étoit favo-
 „ rable pour faire fructifier mes talens ; & leur re-
 „ connoissance devoit m'élever des trophées dans

„ la place du Palais Royal. J'avois établi dans ma
 „ famille le canal des graces & des richesses : c'é-
 „ toit une source , dont le débordement & le li-
 „ mon engraissoient mes domaines. Par quelle fa-
 „ talité la jeunesse détruit-elle un cours, que la vieil-
 „ lesse fortifioit de plus en plus ! L'on m'a à peine
 „ laissé le tems d'emporter une partie de mes tra-
 „ vaux ; & je me vois réduit à boire & à rêver à la
 „ Suisse , sans éprouver les marques de considéra-
 „ tion que les ames nobles me prodiguoient à la
 „ Cour. Mon plus grand embarras est de savoir où
 „ je pourrai faire agréer mon Ministère. Ma réputa-
 „ tion est généralement établie, mais les Potentats
 „ de l'Europe s'observent, ou sont observés : ainsi,
 „ n'ayant point d'aptitude au service Militaire ,
 „ je crains qu'ils ne me trouvent trop dévorant
 „ pour m'employer à celui de leur Chambre. J'ap-
 „ prens avec douleur que mes meilleurs amis , que
 „ j'ai cent fois reçus chez moi , pour qui j'ai solli-
 „ cité des graces , à qui j'ai souvent prêté de l'ar-
 „ gent , me désavouent hautement aujourd'hui , &
 „ sont les premiers à me déchirer. Je rougis de
 „ leur ingratitude : mais s'ils me méprisent , je
 „ leur rends bien le change. Je laisse deux ména-
 „ ges à Paris, que je vous prie d'alimenter. Je vous
 „ ferai passer des fonds en une pacotille de Fro-
 „ mages & des Vulnérables ; car l'inaction m'est
 „ mortelle. Je m'attendris sur le sort de ma pauvre
 „ belle-Sœur , qui n'avoit pas fait son noviciat
 „ dans des Couvens si austeres que celui dans le-
 „ quel on la tient renfermée. Si l'on ne m'eût pas
 „ séparé d'elle , j'en aurois encore tiré parti : mais
 „ c'est une mauvaise tête , qui n'a pas voulu me
 „ croire , ni me prendre pour son Dépositaire. Mon
 „ Frere n'est pas mieux traité : mais c'est un sot ;
 „ & il sera encore trop heureux de glaner dans un
 „ champ qu'il n'a point cultivé. Quand on est dans
 „ la disgrâce , tout concourt à nous accabler ,

„ ma noblesse sera hardiment contestée : & les Ba-
 „ rils Anglois seront mort pour moi. J'avois pro-
 „ jetté de passer en Turquie , & de me faire mar-
 „ chand d'Esclaves ; mais l'on m'a assuré que le
 „ grand-Seigneur me feroit ôter le pouvoir d'es-
 „ sayer ma marchandise. Je ne fais donc plus quel
 „ parti prendre. Lorsque je serai décidé , je vous
 „ en donnerai avis. J'ai été obligé de changer de
 „ nom ; & l'on m'appelle ici M. de Vaudernon.
 „ Ecrivez-moi sous ce nom au marché-aux-poiss-
 „ sons. La vertu & les talens ont des momens bril-
 „ lans ; mais ils sont souvent persécutés. Plaignez
 „ votre ancien ami , qui , dans des tems sereins ou
 „ orageux , ne cessera d'être. Votre , &c. “

Quelques gens attribuerent cette méchanceté au
 chevalier de Boufflers , d'autres à l'Avocat Mar-
 chand. Il y a plus d'apparence qu'elle soit de ce
 dernier, naturellement froid & lourd, d'ailleurs ap-
 pesanti par l'âge. L'autre auoit mis dans son Ouvra-
 ge plus de légèreté, plus de grace & de brillant.

La Généalogie est une Pièce plus essentielle en
 ce qu'elle est fort exacte , ne remonte pas loin , &
 fixe les opinions diverses qu'on avoit à l'égard des
 Dubarri. Il en résulte que ce sont des gens de rien,
 qui, profitant de quelque ressemblance de nom, ont
 voulu s'enter sur une meilleure famille d'abord, &
 ensuite sur une plus ancienne & plus illustre , ainsi
 qu'on va le voir.

GENEALOGIE DES DUBARRIS.

„ Levignac , à 3 lieues de Toulouse, attenant le
 „ Marquisat de Montagut, est possédé par la
 „ Maison de Thezan.

„ La Chaumière des Bari est à l'Ouest du dit
 „ Village , assez près de la Paroisse sur un petit
 „ ruisseau , qui se nomme la Sarre , qui se jette
 „ dans la Garonne près de Grenade.

„ Le Grand-Pere du Comte Jean , dit le Roué ,
 „ se nommoit Simon Bari , Messier ou Garde-
 „ Vignes de Gilles le Mazurier , Procureur , &

» Grand-pere de la Marquise de Thezan.

» Le fils de Bari, Garde-vignes, étoit Procureur-Fiscal de Levignac de l'Isle-Jourdain, & fut Pere de Jean Bari, dit *le Roué*.

» Le Procureur - Fiscal avoit pour freres N. Bari, Boucher de Levignac, & N. Bari, dit *Lesqueron*, gros payfan du Village de St. Paul, dépendant du Marquis de Montagut.

» L'ainé, Procureur - Fiscal, eut pour enfans 3 garçons & 3 filles.

» 1^o. Jean Bari, dit *le Roué*, se maria à Castelnaudans, & s'allia à une bonne famille bourgeois. Il eut de sa femme 15000 Livres de dot, chose qui étonna tout le monde, attendu la pauvreté de ce Bari. Cette femme est belle, pleine de vertus, & n'a jamais rien voulu de la faveur des Bari.

» 2^o. Guillaume, mari de la Dubarri; si connu.

» 3^o. Guillaume & Elie ont porté des sabots : le dernier a épousé Mlle. de Fumel.

» Ils avoient pour sœurs, 1^o. Cain, qui a été mariée au nommé Filieuse, payfan renforcé de Levignac & Fermier de Tonniel, Vaillac, & d'un petit Domaine qui s'appelle Larra. Ce Filieuse vient d'avoir, avant la maladie du Roi, des Lettres de Noblesse.

» 2^o. Chon, dérivé de Fanchon, laquelle a eu 3 enfans, sans compter ceux qu'on ignore : savoir deux de M. de Fouga, ancien Officier des Gardes Françaises, où il a servi peu de tems, & à qui elle a fait avoir une Compagnie de cavalerie dans le Régiment de la Reine, & ensuite un Régiment Provincial.

» Le pere du 3^e. Enfant est un nommé Nugés. C'est cette Chon, qui est la Favorite & le Conseil de la Dubarri.

» 3^o. La *Pischy*. Elle a joué le rôle d'Emplâtre, sous le nom de Mlle. de Serre, auprès de la Chon, sa sœur.

» Le nom de Serre est pris d'un Fief, qui

» appartient à la Maison de Thezan.

» Jean Bari le *Roué* a eu pour fils Adolphe Du-
» barri, qui a épousé Mlle. de Tournon, & a été
» Page de la Chambre.

» Son oncle Elie, Colonel du Régiment de la
» Reine, a été à l'Ecole Militaire, pour les ser-
» vices que Jean le *Roué* a rendus à Mrs. de Riche-
» lieu & de Duras, auxquels il servoit de Mercure.

» Il y a un Barri Sovence, dit le *Sourd*, qui vit
» noblement à 5 lieues de Toulouse, à 3 lieues
» de Levignac, & qui a cent ans de Noblesse.

» Les Barri en question ont d'abord cherché à
» s'enter sur lui, & il l'avoit permis; mais comme
» il ne datoit que de cent ans, on n'a rien fait pour
» lui. On a eu recours aux Barrimore en Angle-
» terre, qui est la même famille que les Bari du
» Perigord, connu sous le nom de la *Renaudée*. Li-
» sez l'Histoire de la conspiration d'Amboise.

» En 1750 le *Roué* prit le nom de Comte de Ser-
» re, d'un Fief appartenant à la maison de Thezan,
» & dépendant du Marquisat de Montagut.

» Il emprunta de l'argent à un ancien chirurgien-
» major d'un Régiment d'Infanterie, nommé
» *Fourcade*, logé à la place-des-souliers à Toulou-
» se. Muni de cet argent, il s'en fut à Bagnères
» pour y exercer son industrieux talent.

» Le Duc d'Antin y étoit à prendre les eaux
» avec Madame la Comtesse de Toulouse & la
» Duchesse d'Antin, qui le prirent pour un homme
» comme il faut. En arrivant aux eaux, il eut des
» talons rouges & un habit couleur de rose : ce qui
» ne réussit point à Toulouse, il fut chassé, & ven-
» dit quelques pièces de terre pour payer le chi-
» rurgien, qui le poursuivoit, afin d'obtenir son
» paiement. Il vint à Paris sous le nom de Com-
» te de Serre : il se fit présenter chez les Princes ;
» & en ayant été chassé, il prit le nom de Comte
» Dubarri. On fait le reste de son histoire “.

Il ne reste qu'à dire un mot de la manière dont Madame la Comtesse Dubarri s'est comportée depuis son éloignement de la Cour. D'après le rapport de l'Abbesse du Pont-aux-Dames, chargée particulièrement d'inspecter sa conduite, & le témoignage des Religieuses, compagnes & témoins de sa retraite, il paroît qu'on n'a aucun écart, aucune faute grave à lui reprocher, qu'on se loue même de sa conduite; qu'elle a été bonne, douce & honnête envers tout le monde.

Quant à son ame, on n'y a point vu cette douleur emportée d'une femme altière, qui, du sein de la bassesse, élevée au faite des grandeurs, ne les sent pas au-dessus d'elle, s'y arrache en furieuse, & dont l'ambition mesure sans cesse dans son désespoir la hauteur dont elle se voit précipitée. Elle n'avoit pas non plus cette douleur muette, profonde & stupide d'une femme tendre, à qui la mort enleve un Amant chéri, l'unique idole de son cœur, qu'aucun objet ne peut y remplacer, ne désirant plus rien après lui, n'envisageant désormais qu'un vuide affreux dans la Nature.

Cette situation de la Favorite confirme les réflexions que le lecteur aura faites souvent durant le cours de ces Anecdotes, que malgré elle poussée à la Cour, elle n'y restoit que par des insinuations étrangères, n'étoit pas faite pour y vivre, & ne pouvoit y être heureuse, dénuée de la seule passion qui puisse en faire remplir l'activité, soutenir l'ennui, & dévorer les dégouts: que d'un autre côté elle n'avoit jamais aimé le Roi; & que ne lui étant attachée, ni à raison de la grandeur qui environnoit ce Monarque, ni à raison des qualités personnelles qu'il déployoit dans l'intimité de son intérieur & qui le faisoient chérir des Courtisans qu'il y admettoit, elle auroit regardé presque comme un bonheur d'en être débarrassée, si cette mort n'eût été suivie de beaucoup d'humiliations, & sur-tout d'une capti-

vité dure & longue. C'est à cette cause seule qu'il faut rapporter le dépérissement de ses charmes, dévenus méconnoissables. D'ailleurs l'inaction, où la laissoit dans les premiers tems du deuil un vêtement lugubre & uniforme, étoit un vrai sujet de chagrin pour elle. On a vû que dès qu'elle a pû avoir le goût de la coquetterie, son occupation principale a été de se parer. C'est, ce semble encore aujourd'hui son unique passion. Elle délicate son corps ; elle soigne sa figure ; elle varie sans relâche toutes les métamorphoses que peut subir une femme dans ses atours. Ce plaisir, dont elle a recouvré la jouissance, la ranime, vivifie de nouveau sa beauté ; & la liberté qu'elle a de se montrer, de voir des humains & d'inspirer des desirs, rend à ses attraits toute leur puissance.

Il passe pour constant, aujourd'hui qu'on écrit ceci, que la Lettre de cachet est levée en entier, & que Madame Dubarri a le choix d'aller où elle voudra, pourvû qu'elle se tienne au moins à ro lieues de la Cour, ou de Paris. On dit qu'elle doit rester encore cet hiver au Pont-aux-Dames ; que pendant ce tems elle compte faire l'acquisition d'une terre pour s'y retirer. On ajoute qu'on lui en a proposé une, qu'elle a trouvée trop éloignée, s'écriant qu'elle n'aimoit pas la misère. On fait que le Comte Dubarri, son Beau-frere, qui est en Italie, & a loué à Gênes un superbe Hôtel, voudroit l'attirer dans ce pays-là, esperant sans doute d'en tirer encor bon parti. Mais on ne croit pas qu'elle voulût se remettre sous la tyrannie d'un pareil homme, ni que d'ailleurs le Gouvernement lui permit de passer en pays étranger. Elle restera donc en France, où elle fera la consolation de l'envie, la pitié du philosophe, le désespoir de la beauté, & l'émulation d'une foule de courtisannes, qui, en apprenant son histoire, dans leur folle ambition aspireront au même triomphe.

F I N.



